This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

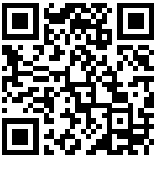

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

A 491741

Digitized by Google

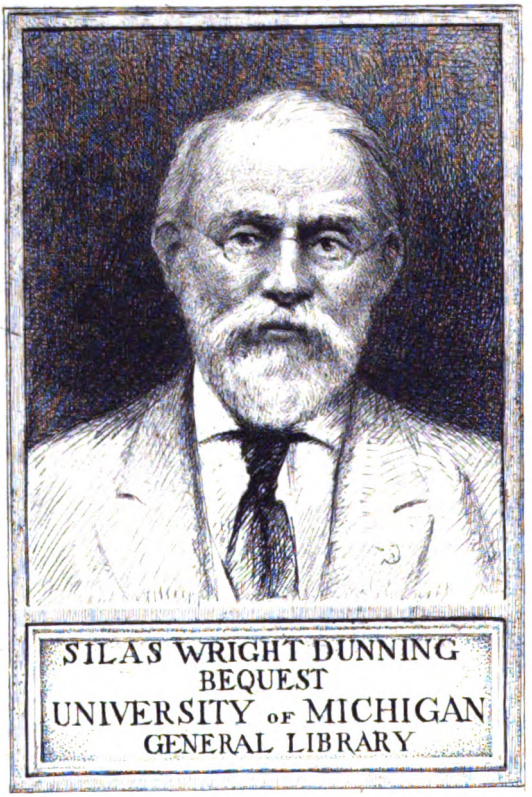

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

AS
162
.E7

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

VIe SÉRIE

TOME SEPTIÈME

ANNÉE 1909

ÉVREUX

IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC[r]

—

1910

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

VIe SÉRIE

TOME HUITIÈME

ANNÉE 1910

ÉVREUX

IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC^r^

1911

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez M. PETIT, libraire,

ET A PARIS

Chez M. PAUL CHERONNET, libraire, 19, rue des Grands-Augustins.

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

VIe SÉRIE

TOME HUITIÈME

ANNÉE 1910

ÉVREUX

IMPRIMERIE CH. HÉRISSEY, PAUL HÉRISSEY, SUCC^r^

—

1911

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Discours prononcé à l'assemblée générale du 17 avril 1910 par M. Emile Picot, membre de l'Institut, président de la Société. — Artus Fillon, chanoine d'Evreux et de Rouen, puis évêque de Senlis I

— Pièces justificatives XVII

— La maison d'Artus Fillon, à Verneuil. Rapport présenté par M. Louis Régnier, membre de la Société. LIX

Inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur d'Artus Fillon à Verneuil, le 25 septembre 1910. . . . LXV

Artus Fillon et la tour de la Madeleine de Verneuil, par M. Louis Régnier LXX

Un livre d'Heures à l'usage du diocèse d'Evreux (XVIe siècle) par l'abbé Guéry, aumônier du lycée d'Evreux, membre de la Société. — Communication lue à la séance générale du 17 avril 1910. XCII

Section de l'arrondissement de Bernay. Discours sur Léopold Delisle, prononcé à l'assemblée générale du 9 octobre 1910, par M. Emile Picot, membre de l'Institut, président de la Société. CXXIV

Les œuvres satiriques du P. Zacharie de Lisieux, par M. l'abbé Guéry. — Etude lue à la séance générale du 5 février 1911 CXXXVI

Jean-Pierre Blanchard, physicien-aéronaute. — Biographie et iconographie par M. Léon Coutil, membre de la Société. — Lu à la séance générale du 5 février 1911 . . CXCIII

De l'intérêt du Grand Pouillé du diocèse d'Évreux pour l'histoire littéraire. — Discours de M. Emile Picot, pré-

Digitized by Google

sident de la Société, prononcé à la séance générale du 5 février 1911 CCLXXV

Section de l'arrondissement de Bernay. Foire de Boisney. Liste des récompenses 1

— Concours linier de 1910. Liste des récompenses 3

Rapport de M. Duméril, ancien président de la Société, sur l'œuvre de l'Association « Valentin Haüy » pour le bien des aveugles, lu à la séance générale du 17 avril 1910. . 4

Notice sur l'instabilité du cours des pommes et des moyens d'y remédier, par M. Duméril, lue à la séance générale du 17 avril 1910 10

Concours départemental de la race chevaline, de maréchalerie, d'attelages de culture et exposition d'instruments agricoles, à Evreux, le samedi 24 septembre 1910. Extrait du procès-verbal 16

— Discours de M. Emile Picot, président 17

— Liste des récompenses. 20

— Rapport de M. Duméril 23

Discours prononcé par M. Louis Passy, ancien président de la Société, aux obsèques de M. Le Couteulx de Canteleu, ancien Conseiller général, membre de la Société, le 25 janvier 1910. 28

Notice de M. Duméril sur M. le vicomte Eugène Le Vaillant de Glatigny 31

Notice de M. Bourgne, membre de la Société, sur M. Albert Bouchon. 36

Notice de M. Fauchet, membre de la Société, sur M. Henri Cordier 40

Nécrologie. 54

Liste des ouvrages offerts 56

Composition de la Société. Membres du bureau et du Conseil d'administration pendant l'année 1910 59

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 AVRIL 1910

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. EMILE PICOT, MEMBRE DE L'INSTITUT

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

ARTUS FILLON

CHANOINE D'ÉVREUX ET DE ROUEN, PUIS ÉVÊQUE DE SENLIS

Messieurs,

J'éprouve une réelle émotion en me retrouvant dans cette ville d'Évreux qu'ont habitée mes grands-parents maternels, où mon père et ma mère se sont mariés, et où j'ai passé moi-même une grande partie de mon enfance. A cette émotion se mêle un sentiment de confusion quand je songe à l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à occuper un fauteuil sur lequel ont siégé tant d'hommes distingués qui se recommandaient à votre choix par des titres autrement sérieux que ceux auxquels je puis prétendre. Je dois donc remercier ceux à qui je suis redevable de cet honneur. Mon patron auprès de vous a été, je crois, le grand Corneille, à qui j'ai consacré jadis une modeste *Bibliographie*. C'est ce qu'ont

Digitized by Google

bien voulu se rappeler M. Louis Passy, votre cher et vénéré doyen, et M. l'abbé Guéry, qui ont bien voulu me proposer à vos suffrages. Je les prie, je vous prie tous, Messieurs, d'agréer l'hommage de ma reconnaissance. Vous pouviez choisir un plus digne; vous ne pouviez choisir personne qui s'intéresse avec plus de passion aux recherches historiques.

C'est une pieuse coutume de votre Société que de commémorer les hommes qui ont marqué en Normandie, et spécialement dans cette partie du sol normand que vous habitez. Je crois me conformer à cette tradition en vous entretenant d'un prélat, originaire de Verneuil, qui se fit, au commencement du XVIe siècle, une grande réputation comme savant et comme orateur, qui consacra toute sa vie, on peut le dire, à des œuvres de bienfaisance, au développement de l'instruction, à l'édification ou à la restauration des édifices religieux, qui sut enfin, dans des circonstances difficiles, défendre les droits de ses concitoyens; je veux parler d'Artus Fillon, chanoine d'Évreux et de Rouen, curé de Saint-Maclou de cette dernière ville, puis évêque de Senlis de 1522 à 1526.

Nous n'avons sur l'enfance d'Artus Fillon que les renseignements recueillis au XVIIe siècle par Jean Deslyons, chanoine et théologal de Senlis. Celui-ci nous apprend qu'Artus était fils de Jehan Fillon, écuyer, seigneur de La Barre. Il vit le jour en 1468 à Verneuil, et conserva toujours pour sa ville natale le plus fidèle attachement. On dit que Jehan Fillon avait eu vingt-deux enfants; mais Deslyons n'en cite que trois : Jehan, qui devint lieutenant général d'Évreux, Artus, que nous nous proposons de faire connaître, et Raoul, qui fut

Digitized by Google

maire de Verneuil. Le testament de notre personnage nous révèle l'existence d'une sœur, appelée Thiennette, qui lui survécut.

Artus fit ses études, au moins ses études supérieures, à Paris, comme boursier au collège d'Harcourt. En 1500, il entra dans la communauté du collège de Navarre; en 1503, il fut reçu docteur en théologie. Ce fut sans doute pendant ces années passées à l'Université de Paris qu'il obtint la cure de La Chapelle-Fortin, au diocèse de Chartres. La collation de ce bénéfice appartenait à l'abbé de Saint-Pierre de Chartres, qui était alors Christophe de Brilhac, doyen de l'église d'Orléans, appelé en 1500 à l'archevêché d'Aix. Christophe était un homme lettré; on peut croire qu'il avait eu connaissance de l'assiduité au travail et des talents précoces de Fillon.

Le jeune clerc ne tarda pas à se produire sur un théâtre plus vaste. Le 28 février 1505 (n. s.), il céda sa cure à Estienne de La Granche, qui lui abandonna une prébende de chanoine à la cathédrale d'Évreux. Cette prébende était une des huit de l'ancienne fondation. Les titulaires avaient fait autrefois construire l'église Notre-Dame de la Ronde. Au moment même où Fillon fut appelé à faire partie du chapitre, l'église était en fort mauvais état; les chanoines firent reconstruire le chœur et contribuèrent considérablement à la dépense. On attribue à cette époque une clef de voûte sculptée qui représente la Vierge dans une gloire et les huit prébendés à genoux devant elle. Cette pierre, placée aujourd'hui dans la cathédrale, au-dessus de l'autel de Notre-Dame de Liesse, doit nous offrir le portrait de Fillon.

Dès son arrivée à Évreux, Artus s'était fait une place à part entre les membres du jeune clergé. Il dut sans

Digitized by Google

doute à son éloquence naturelle les honneurs qui allaient lui être prodigués. Ce que nous savons de sa vie ne nous permet pas de croire qu'il les ait recherchés, et surtout qu'il les ait recherchés par l'intrigue. Nous savons en effet, qu'en 1505 il alla prêcher à Rouen, n'étant encore que chanoine d'Évreux. Il prêcha sans doute à Verneuil ; aussi, le 16 juin 1505, Guillaume Postel, chanoine d'Évreux, et les habitants de Verneuil le présentèrent-ils au prieuré de l'Hôtel-Dieu de cette ville, à la place de Michel Bertin. Il fut heureux du choix de ses concitoyens, et nous verrons bientôt comment il leur témoigna sa reconnaissance. L'année suivante, le cardinal Georges d'Amboise, archevêque de Rouen, le choisit pour vicaire général. Georges mourut en 1510 ; mais le second cardinal d'Amboise continua sa confiance au vicaire choisi par son oncle.

Le premier acte de Fillon à son entrée en fonctions paraît avoir été la publication d'un petit manuel à l'usage des curés (*Speculum curatorum*), rédigé conformément aux instructions du cardinal-archevêque. Il y résumait la doctrine de l'Église sur le devoir des pasteurs, sur la confession, sur le saint sacrifice de la messe, sur les vêtements sacerdotaux et les ornements ecclésiastiques ; enfin il y donnait, en français, des préceptes pour la prédication. Ce manuel eut un grand succès, il fut réimprimé nombre de fois et je n'en connais pas moins de treize éditions.

Dès lors Fillon vit à Rouen. Il y devient presque aussitôt curé de Saint-Maclou, autrement dit « doyen de la Chrétienté », et le 3 décembre 1507, il y est reçu chanoine de la cathédrale. Il se livre à la prédication, visite les monastères et s'occupe avec zèle de l'administration

Digitized by Google

ecclésiastique. Son talent de parole le désigne aux suffrages du clergé chaque fois que se réunissent les États de Normandie. Il y siège presque chaque année de 1507 à 1522, et c'est lui qui est régulièrement chargé d'exposer au corps de ville de Rouen ce qui s'est passé au sein de l'assemblée. Les délégués des trois ordres aux États de la province ne se bornent pas toujours à voter les propositions faites au nom du roi par le grand sénéchal ; souvent ils s'efforcent de résister aux exigences royales. Au mois d'août 1513, Fillon déclare que les populations épuisées ne peuvent payer dans le délai prescrit la taxe extraordinaire de 90.000 livres qui leur est demandée ; au mois de novembre suivant, il proteste contre la levée de nouveaux subsides, dont un quartier doit être payé avant le 1er décembre, « qui est chose importable, consideré la povreté qui est de present audit pays ». Au mois de juillet 1514, il fait partie d'une députation envoyée par les États vers Louis XII pour protester contre la nomination de commissaires royaux chargés de connaître d'affaires qui sont de la compétence exclusive de l'échiquier et de la table de marbre de Rouen.

Sous François Ier, les Rouennais multiplient l'envoi de députations vers le roi ou ses représentants ; toujours Fillon en fait partie, et c'est lui qui est chargé de porter la parole. En février 1515, il s'agit d'obtenir l'abolition du droit établi, dans les derniers temps du règne précédent, sur les vins exportés hors du royaume.

Au mois d'août suivant, les délégués ont mission de protester auprès du cardinal d'Amboise, de Louise de Savoie, mère du roi, et du grand sénéchal de Normandie, contre le droit mis sur les francs-fiefs et les nouveaux acquêts. En l'absence de François Ier l'affaire

Digitized by Google

ne reçoit pas de solution satisfaisante ; le corps de ville de Rouen décide, au mois de février 1516, qu'une nouvelle députation ira trouver le roi lui-même, et supplie Fillon d'en faire partie. Le curé de Saint-Maclou se met en route et se rend à Lyon avec ses collègues. Le 27 mai, il est de retour à Rouen et il rapporte « expedition de la confirmation de la chartre pour la ville, si ample que plus ne peult estre, et par ce est la ville exempte ».

Au mois de mai 1517, François Ier demande à la ville de lui envoyer à Paris « deux personnages instruictz des biens et commoditez qui se pourront faire pour enrichir son pays et peuple ». Fillon est l'un des deux délégués. Le 3 avril, il rend compte de son mandat. Le roi se propose d'établir sur les laines des droits protecteurs qui inquiètent vivement les marchands rouennais.

Quatre mois plus tard, nouvelle députation chargée par le corps de ville de porter au roi ses remontrances. Il s'agit encore de l'impôt mis sur les francs-fiefs, puis du droit sur les vins. Les délégués, Artus Fillon à leur tête, suivent le roi à Louviers et à Gaillon, sans réussir à lui parler. Ils sont plus heureux à Évreux, où Louise de Savoie leur obtient une audience. Le 20 octobre, Fillon, rendant compte de sa mission, dit que le roi a parlé avec émotion du secours que les Normands lui avaient donné en diverses circonstances, mais que, sur la question même des francs-fiefs, il n'a été possible d'obtenir que des délais. Les députés ont revu le souverain dans la ville d'Argentan et ont réussi à faire changer l'impôt du huitième des vins en une somme annuelle fixe de 14.000 livres.

Ce n'est pas seulement pour des affaires de ce genre que Fillon est appelé à prendre la parole au nom des

Digitized by Google

Rouennais. Le 15 octobre 1508, il est chargé de haranguer Louis XII lors de son entrée à Rouen. Le 28 avril 1515, on lui demande de prêcher dans le cimetière de Saint-Maclou lorsque le duc d'Alençon, gouverneur de Normandie, fait son entrée dans la ville. Le 31 juillet 1517, il est élu par acclamation pour prononcer le second discours devant François Ier, dont la venue est prochaine. C'est le 9 août qu'il s'acquitte de ce devoir.

Si les bourgeois de Rouen tiennent à profiter du talent de l'orateur, les membres du clergé n'y tiennent pas moins. Le 20 août 1510, le chapitre de la cathédrale nomme l'abbé de Fécamp et Artus Fillon députés à l'assemblée convoquée à Orléans, puis à Tours, et enfin à Lyon, pour la défense des libertés de l'Église gallicane.

Je ne m'étendrai pas plus longuement sur le rôle politique de Fillon ; aussi bien, les excellents inventaires des archives de la Seine-Inférieure et des archives communales de Rouen permettent-ils de le suivre dans les différentes missions qui lui sont confiées ; j'ai hâte de vous faire connaître l'activité de notre personnage dans d'autres domaines.

Il n'est pas rare, dans les familles unies, de voir un fils consacrer le premier fruit de son travail à faire à ses parents quelque cadeau qui témoigne de son affection et de sa reconnaissance. Fillon en agit de même envers la ville de Verneuil, sa patrie. Quand la possession de deux canonicats et d'une cure importante, sans parler de ce que pouvaient rapporter les fonctions de vicaire général, lui permirent de se montrer libéral, il donna aux trésoriers de l'église de la Madeleine une grosse somme

Digitized by Google

pour aider à la construction de la grande tour que nous admirons encore. Il est probable que quelques-uns des artistes qui avaient travaillé à Gaillon, où Fillon avait certainement de fréquentes occasions de se rendre, furent alors appelés à Verneuil. Une tradition dont j'ignore la source veut qu'un personnage vêtu du costume de chanoine, qui est placé sur une des faces de la tour, à peu près à mi-hauteur, soit le portrait du généreux bienfaiteur; il y aurait lieu de rechercher s'il existe une ressemblance entre cette figure et l'un des personnages représentés sur la clef de voûte provenant de Notre-Dame de la Ronde.

Cette libéralité fut suivie de beaucoup d'autres. Fillon ne se souciait pas de thésauriser. Tout son avoir était d'avance employé en bonnes œuvres ou en constructions. Ses contemporains semblent avoir reconnu qu'il s'entendait particulièrement à diriger l'exécution de travaux d'art. Au mois d'août 1509, il fut chargé par le chapitre, avec deux autres chanoines, de choisir les figures qui devaient orner le grand portail de la cathédrale de Rouen. Les comptes de la fabrique nous apprennent que lui et quelques-uns de ses confrères supportèrent la dépense de cette décoration.

L'incendie de la pyramide de la cathédrale, survenu le 4 octobre 1514, fournit à Fillon l'occasion de montrer une fois de plus sa générosité. Après avoir contribué à sauver les objets les plus précieux qui se trouvaient dans l'église, et leur avoir assuré un asile à Saint-Maclou, il prit l'initiative d'une souscription publique pour réparer le désastre. Dès le lendemain de l'incendie, il remit aux trésoriers 30 écus d'or, 8 ducats et une partie de son argenterie. Après avoir prêché

Digitized by Google

d'exemple, il déploya toute son éloquence dans un sermon donné au retour d'une procession solennelle. Empruntant son texte aux Lamentations de Jérémie, il remercia le ciel de ce que les dégâts n'avaient pas été plus grands : *Misericordia Domini quia non sumus consumpti.* Le mal serait réparable si les fidèles apportaient leurs offrandes. Grâce à lui, on réunit les fonds nécessaires pour payer une grande partie des travaux ; aussi l'archevêque et les chanoines, tenant à lui témoigner leur reconnaissance, voulurent-ils par la suite que le dépôt des saintes huiles fût confié à l'église Saint-Maclou, et que le curé eût le privilège de les distribuer à toutes les paroisses du diocèse.

Cette église de Saint-Maclou était la préoccupation constante de Fillon. De grands travaux de reconstruction s'y exécutaient depuis plusieurs années. Le curé voulut en rendre l'accès plus facile. Il obtint du corps de ville, le 1er juin 1514, le vote d'un crédit de 100 livres pendant six ans pour l'élargissement de la rue Claquerel. Les trésoriers avaient acquis déjà des maisons qui devaient être démolies. En 1518, les travaux touchaient à leur terme quand on songea que les orgues devaient être remplacées. Fillon donna les tuyaux nécessaires, puis il passa un marché avec le maître hucher Nicolas Castille pour l'établissement d'un grand buffet en bois du prix de 250 livres. Cet ouvrage, peut-être exécuté trop hâtivement, car il devait être terminé pour les fêtes de la dédicace solennelle, ne semble pas avoir donné satisfaction, puisqu'il fut refait par le successeur de Fillon, Jehan Le Sueur.

On est surpris de voir la sollicitude de notre chanoine s'étendre aux choses les plus diverses. Au mois

Digitized by Google

de janvier 1519, il remarque l'état de dégradation dans lequel se trouvent les livres liturgiques de la cathédrale. Il propose à ses confrères d'entretenir à ses frais un habile écrivain pour en exécuter de nouveaux.

Quand il ne peut agir lui-même, il provoque des dons de la part de ceux que la fortune favorise. C'est ainsi qu'au mois d'août 1519 il remet au chapitre, de la part de Nicolas de La Chesnaye, deux bijoux destinés à orner les fiertes de Notre-Dame et de saint Romain.

Le zèle de Fillon n'est pas moins grand quand il s'agit de fondations ecclésiastiques. Le 9 février 1511, de concert avec les trois frères Du Four et ce Nicolas de La Chesnaye dont je viens de citer le nom, il fonde à Saint-Maclou une grand'messe quotidienne. La même année, il verse personnellement, entre les mains des trésoriers, une somme de 375 livres pour augmenter la distribution faite aux prêtres chargés de dire cette messe.

L'année suivante, le 24 octobre 1512, il fonde divers services dans l'église de la Madeleine de Verneuil et lui fait don d'une grande croix de procession en argent.

Le 20 mars 1520, il fait un accord avec les trésoriers de Saint-Maclou au sujet des messes hautes et de diverses autres cérémonies.

En 1521, à l'occasion de la dédicace de l'église, à laquelle le second cardinal d'Amboise procède en grande pompe le 25 juin, il fait don de quatre chapes en damas rouge.

Tant de libéralités et de travaux firent connaître Fillon au dehors. François Ier, qui l'avait reçu à plusieurs reprises, appréciait son mérite. Il lui donna, au mois de février 1522, une preuve de sa confiance en le chargeant,

Digitized by Google

avec quatre hommes éminents, dont Jehan Brinon, premier président du parlement de Normandie, et Roger Gruel, président de la cour des Aides, de se rendre dans toutes les villes du bailliage de Caux pour procéder à des ventes, engagements et aliénations du domaine. Quelques mois plus tard, il lui accorda une marque plus particulière encore de son estime.

L'évêque de Senlis, Jehan Calveau, était mort à Lyon, à son retour de Rome, dans les derniers jours du mois de juin 1522 ; Fillon, cédant probablement aux sollicitations de ses amis, eut l'ambition de lui succéder. Il pria Robert de La Tourotte, abbé de Chaalis, de lui donner des renseignements sur le diocèse vacant. Les renseignements furent bons, et le curé de Saint-Maclou ne put que laisser agir ses protecteurs. Il n'est pas téméraire de penser que le cardinal Georges II d'Amboise, qu'il assistait en qualité de vicaire général, comme il avait assisté le ministre de Louis XII, ne lui marchanda pas son appui. Le chapitre de Senlis possédait encore le droit d'élire son évêque, mais il ne pouvait rester insensible aux sollicitations royales. Quand les délégués des chanoines chargés d'annoncer officiellement à François Ier la mort de leur évêque le prièrent de reconnaître le droit qu'ils avaient de lui donner un successeur, le souverain leur recommanda lui-même la candidature de Fillon. Cela se passait dans les premiers jours d'août 1522; le 31 du même mois, François Ier écrivit aux membres du chapitre une lettre des plus pressantes pour leur exprimer sa volonté. « Nous vous prions, leur disait-il, « eslire concordamment nostre amé et feal conseiller « Me Artus Fillon, docteur en theologie, qui est ung « personnage que chacun sçait et congnoist estre tant doué

Digitized by Google

« et callifié de vertuz, science et merites, qu'il n'est « besoing de vous en declairer autre chose, sinon que, en « le prenant et eslisant pour vostre pasteur et evesque, « vous ne sauriez faire chose qui tant fust et ceddast au « bien, honneur et utilité de vous et de vostre eglise, et « qui nous fust plus aggreable, vous advisant que, en « ce faisant, nous aurons de tant plus les affaires de « vostredicte eglise en general et particulier en singu- « liere recommandation. »

Ce n'est pas tout. L'élection devait avoir lieu le 23 septembre. Dès le 10, le roi adressa aux chanoines une seconde lettre, plus pressante encore que la première, les informant qu'il avait chargé plusieurs personnages d'importance : Estienne Poncher, archevêque de Sens ; Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux; Louis de Villiers de L'Isle-Adam, évêque de Beauvais ; Robert de La Tourotte, abbé de Chaalis ; Guillaume de Montmorency, père du grand-maître ; Jehan de Selve, premier président du parlement de Paris, et Jehan Brinon, premier président du parlement de Rouen, de se rendre à Senlis pour y faire de nouveau connaître sa volonté. C'était bien là ce que nous appellerions aujourd'hui une candidature officielle, et l'on pouvait dès lors penser que la puissance royale allait définitivement se substituer au droit d'élection du chapitre. Fillon fut naturellement élu le 25 septembre (l'élection ayant été reculée), et le 28, François Ier écrivit une troisième fois aux chanoines pour les remercier et les assurer de ses bonnes dispositions à leur égard.

Le nouvel élu était alors à Meaux l'hôte de son ami l'évêque Guillaume Briçonnet. Le 2 octobre, il fut dressé un procès-verbal authentique de son acceptation.

Digitized by Google

La faveur du roi ne s'était pas égarée sur un indigne. Fillon était admirablement préparé à ses nouvelles fonctions. Son premier acte fut de renoncer aux bénéfices dont il était titulaire. Dès le 15 octobre, Michel de La Haye, prêtre, lui succéda comme chanoine d'Évreux. Le 31 octobre, Guillaume Le Gras fut reçu à sa place chanoine de Rouen. Quant à la cure de Saint-Maclou, elle fut dévolue à Jehan Le Sueur, docteur en théologie, qui se trouvait chez Guillaume Briçonnet, avec Fillon, le jour de son acceptation définitive.

A Senlis, la vie de notre évêque fut semblable à celle qu'il menait à Rouen. Il se préoccupa tout d'abord de répandre l'instruction parmi les jeunes gens, et fonda pour eux un collège. Il acheta de ses deniers une maison située sur la rue qui conduit de Saint-Pierre à Saint-Rieul, maison qui possédait une issue sur le rempart entre la plate-forme de Saint-Sanctin et celle de la porte Bellon, et il y établit un principal et trois régents. Le collège prospéra et survécut au fondateur. Fermé pendant les guerres civiles, depuis le mois de février 1580 jusqu'en l'année 1593, il fut alors rouvert. En 1630, on ignore pour quel motif, la maison fut vendue, et on lui en substitua une autre plus petite.

Dans le domaine religieux, Fillon donna des règlements aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Senlis, puis il entreprit de visiter les maisons ecclésiastiques. Il fut frappé des abus qui s'y étaient introduits, et il entreprit de les réformer; mais la tâche n'était pas aisée. Il se heurta aux difficultés qu'il avait rencontrées déjà comme vicaire général de l'archevêque de Rouen. Les augustins, à qui appartenait le prieuré de Saint-Maurice, lui firent surtout une vive opposition.

Digitized by Google

Je ne sais pas quelle fut l'attitude de Fillon en présence des novateurs, s'il encouragea ou combattit les partisans de la réforme religieuse. Tout ce que je puis dire, c'est que les relations de l'évêque de Senlis avec son confrère Guillaume Briçonnet permettent de croire qu'il inclinait au moins vers la tolérance. Son zèle n'en était pas moins ardent. Aussi songea-t-il bien vite aux livres liturgiques nécessaires à son clergé. Le libraire Simon Colmey avait déjà publié, le 10 janvier 1522 (n. s.), un bréviaire à l'usage du diocèse, sorti des presses de Nicolas Higman, à Paris; Fillon fit imprimer, à Paris également, par Didier Maheu, un missel qui est un grand et magnifique livre. Ce volume fut achevé le 20 décembre 1524. Il fut suivi d'un manuel dont l'exécution fut confiée à Jehan Du Pré, à Paris. L'impression en fut terminée le 20 mars 1526, et l'évêque y joignit après coup son traité du sacrement de la pénitence, achevé le 16 avril suivant. Il compléta ces livres par une édition des *Statuta synodalia* imprimée en 1526; je n'ai malheureusement pas réussi à en découvrir un exemplaire.

Il n'est que juste de citer le nom de Simon Rente, vicaire de Baron, qui fut chargé de corriger ces divers ouvrages.

Une activité qui promettait d'être si féconde ne fut pas de longue durée. Fillon tomba malade et, le 19 août 1526, il crut prudent de faire son testament. Cet acte, dont j'ai une copie sous les yeux, mérite d'être connu. Le prélat s'y montre uniquement préoccupé de ses bonnes œuvres. A son successeur, il lègue les ustensiles de bois de la maison épiscopale de Senlis et de sa dépendance de Mont-l'Évêque; mais ces « ustensiles » ne se composent que de deux lits et de deux cou-

Digitized by Google

chettes. A l'église de la Madeleine de Verneuil, il laisse son calice, ses chandeliers, ses burettes, ou « chopinettes », son instrument de paix, le tout en argent. Il lui lègue en outre 10 livres tournois. Il n'oublie pas l'église de La Chapelle-Fortin, dont il avait été curé au commencement de sa carrière ; il veut qu'il lui soit donné aussi 10 livres tournois.

Continuant ses libéralités, Fillon laisse la plus grosse part de son héritage, soit 1.200 livres, au chapitre de Senlis, pour augmenter la distribution quotidienne des matines et entretenir les anciennes fondations. A l'Hôtel-Dieu de la même ville il lègue 200 livres tournois.

Après avoir assuré à ses serviteurs une année supplémentaire de leurs gages, il lègue à sa sœur Thiennette 100 livres tournois et l'usufruit d'une maison acquise par lui à Verneuil, près l'Hôtel-Dieu, ayant issue sur trois rues. Après elle, ladite maison devait passer au neveu du testateur, Raoul Fillon, qui serait tenu de fonder une rente de 20 livres tournois au profit du maître des écoles de Verneuil, en augmentation d'un don précédemment fait par le généreux donateur.

Le reste de la fortune du prélat devra être employé à la fondation de quatre bourses au collège d'Harcourt, à Paris, à savoir deux bourses pour les jeunes gens de Senlis et deux pour ceux de Verneuil.

Deux chanoines de Senlis, Jehan Douchin et Pierre Foucquet, et deux autres personnages, Jehan Gyboin et Jacques Des Croisettes, étaient chargés de veiller à l'exécution des volontés du testateur; mais nous savons que leur tâche ne fut pas facile. Fillon, nous l'avons dit, n'avait jamais thésaurisé; il avait dépensé tous ses revenus, sans compter ; aussi, après une liquidation qui

Digitized by Google

fut longue, les exécuteurs testamentaires durent-ils renoncer à fonder des bourses au collège d'Harcourt. Il ne restait plus de tout l'avoir de l'évêque qu'une somme de 400 livres qui fut employée au profit des écoles de Senlis.

Fillon n'était pas encore mort que déjà plusieurs personnages influents se disputaient sa succession. L'un d'eux, Richard Le Rouillé, abbé de Hérivaux, écrivant au grand-maître de France Anne de Montmorency, le 23 août 1526, sollicite sa protection, et déclare en toute humilité que le candidat choisi, quel qu'il soit, « n'apa- « restra que unne petite chandelle de cire après unne « si grosse torche qu'on dit qui s'est estainte de present « en ce monde ».

Quatre jours plus tard, le 27 août, Fillon était mort. Ses funérailles furent simples. Par une clause finale de son testament, clause dont je n'ai pas fait mention, il avait recommandé à ses exécuteurs testamentaires d'interdire toute pompe; il ne voulait ni armoiries ni chapelle ardente; il défendait même qu'en quelque lieu de son église où son corps serait déposé, il fût élevé aucune tombe. Il fut enterré devant le maître-autel de sa cathédrale; mais la pierre qui recouvrit son cercueil ne reçut aucune inscription.

N'admirez-vous pas, Messieurs, le bel exemple d'humilité donné par un prélat vraiment chrétien ? Sa devise était : « *Dei cognosce beneficium*, connais le bienfait de Dieu. » Il lui semblait que tous les avantages que le ciel avait pu lui accorder ne lui étaient pas personnels et qu'il était simplement chargé d'en faire profiter les autres.

Je m'arrête ici, Messieurs. J'ai voulu simplement

Digitized by Google

évoquer devant vous la belle et grande figure d'Artus Fillon et sauver son nom de l'oubli. Il trouvera peut-être quelque jour en Normandie un historien digne de lui. Dès maintenant, je me demande s'il n'appartiendrait pas à votre Société de rechercher la maison que le prélat avait acquise à Verneuil, d'y inscrire son nom et d'y graver sa devise : « *Dei cognosce beneficium.* »

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I. — DOCUMENTS BIOGRAPHIQUES

En publiant les notes qui suivent, je tiens à remercier les excellents amis qui m'ont aidé dans mes recherches : M. Gustave Mâcon, conservateur adjoint du Musée Condé à Chantilly, qui a pris la peine de transcrire de longs extraits des manuscrits d'Afforty ; M. Pierre Le Verdier, président de la Société des Bibliophiles normands, qui a bien voulu faire diverses vérifications dans les archives départementales et communales ; M. Édouard Pelay, le savant bibliophile rouennais, qui m'a communiqué diverses notes bibliographiques.

Je dois aussi d'utiles renseignements à l'article publié par M. Coüard-Luys dans les *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, t. XI (1882), pp. 601-635 : *Intervention royale dans l'élection d'Arthur Fillon, évêque élu de Senlis en* 1522.

I

Mémoire de Deslions sur l'évêque Artus Fillon[1].

Il étoit chanoine de Rouen et curé de Saint-Maclou, fils de Jean Fillon, escuyer, S^r^ de La Barre, et avoit pour freres Jean Fillon, lieutenant general d'Evreux, et Raoul Fillon, maire de Verneuil, *inter quos duos erat medius*. Leur père avait eu 22 enfants.

Par contrat passé le 24 octobre 1512... [2]

Les Anglois avoient fait bâtir le hault et le gros clocher de la

[1] Jean Deslyons, doyen et théologal de Senlis, mort à 85 ans en 1700.

[2] Voy. ci-après, article 27.

Digitized by Google

dite eglise environ jusqu'au millieu, et estant curé de Saint-Maclou de Rouen il l'a fait continuer et achever. Au haut de ce clocher sont trois couronnes en forme de tiare, avec une fort belle symetrie, et au lieu de la pomme qu'on met d'ordinaire aux croix d'iceux, sa representation est de pierre en qualité de curé et chanoine, les mains jointes et à genoux; mais entre deux piliers et au milieu du clocher paroit d'un côté et sur le devant l'image d'un evêque, qu'on croit être aujourd'huy celle d'Artus Fillon, et derriere est l'image de Saint-Nicolas.

On trouve un livre de luy intitulé : *Speculum curatorum*, imprimé par Jehan Burges l'an 1528 ; il l'avait dedié en ces termes : *Artus Fillon, humilis theologus, reverendissimo domino Georgio de Ambasia, Rothomagorum archipraesuli, Sanctae Sedis legato.*

Le pere de Montigny, cordelier, qui a fait ces remarques à Verneuil, en a rapporté une genealogie où les Fillons prennent tous la qualité d'escuyer et paroissent rentrer dans la maison de Grieux, conseillers du Parlement de Paris.

Artus Fillon, grand vicaire de Rouen, avec Nicolas Heuzé, autre grand vicaire, firent ouvrir en leur presence la chasse de saint Mellon de Pontoise l'an 1506.

Le P. de Montigny reçut une lettre, datée du 20 octobre 1668, à lui écrite par le sieur La Marre-Nocau, qui est d'une autre branche de ce Fillon, par laquelle il s'enquiert de 4 bourses fondées par ledit evêque au college d Harcourt et luy demande si ceux de Senlis en jouissent, attendu que ceux de Verneuil n'en jouissent pas.

Extrait de l'inventaire fait après décès d'Artus Fillon. — Le muid de vin prisé 68 s. p. ; la mine de froment 5 s. p. ; celle de méteil, 4. s. p. ; le muid d'avoine, 44 s. p. ; la corde de bois, 12 s. p. ; le cent de fouées, 14 s. p. ; le cent de fagots, 6 s. p. — Dans l'inventaire des livres on a trouvé deux Missels imprimés en parchemin à l'usage de Senlis, l'un a été destiné par le défunt à Saint-Thomas de Crespy, et l'autre à Notre-Dame de Senlis. *Item*, 23 missels en papier, imprimés, et reliés, couverts de cuir ; *item*, 116 missels en papier, imprimés, à relier; *item*, 22 Synodaux imprimés, à relier; *item*, 180 Manuels de papier, non reliés.

Le 8 avril 1529, Mᵉ Guillaume Parvi, evêque de Senlis, commet Mᵉ Pierre Gobert, doyen, et Jean Felix, chantre de l'eglise de Senlis, avec frere Simon, abbé de Chaslis, pour entendre les comptes de l'execution testamentaire de la derniere volonté de Mᵉ Artus Fillon, que rendoient ses executeurs, ne le pouvant faire à cause qu'il étoit empêché pour des affaires importantes

Digitized by Google

auprès de Sa Majesté. La connoissance de l'examen dudit compte avoit déjà été acceptée et commencée par Houdart Hennequin, son predecesseur immédiat.

Extrait du compte de l'exécution testamentaire d'Artus Fillon. — Pour l'achat de la maison pour tenir les écoles [1], de Mr Jean Regis, 90 livres. Plus payé par ordonnance des executeurs à Me Simon Rente, vicaire de Baron, la somme de 12 livres tournois pour ses peines, salaires, vacations et despenses faites à Paris en corrigeant les missels, manuels et breviaires à l'usage de Senlis que feu Mr l'evêque a fait imprimer. — N'a été faite vente des missels et autres livres contenus à l'inventaire depuis l'article 80 jusqu'à l'article 199, pour ce que le deffunt seigneur commanda expressement que lesdits livres ne feussent point vendus, mais vouloit iceulx être distribués aux eglises et personnes à la discrétion de ses executeurs, et a été donné des missels à l'usage de Senlis à plusieurs gens d'Eglise, à la charge de prier Dieu pour ledit deffunt.

On ne connoit pas par la reddition du compte de l'execution testamentaire que l'article du testament touchant les bourses du college d'Harcourt ait été exécuté, encore que la recette du compte ait excedé les mises de 491 l. 4 s. 6 d. t., et 133 livres ou six vingt treize livres dont est demeuré redevable un executeur ; sur lesquelles sommes il a fallu composer et terminer des procès intentés contre les abbayes de Morgnienval, Saint-Jehan aux Bois, Lieu-Restauré, pour arrerages de certains gros qu'ils demandent sur les dixmes de Besmont, montans à 24 muids 2 mines de blé et 5 muids d'avoine. Le compte arresté et clos le lundy 29 aoust 1530, signé Gobert, Felix, Henault.

DESLIONS.

Recueil ms. d'Afforty à la Bibliothèque de Senlis, t. XXIII, pp. 793-794.

II

Lettre de M. de Launay à M. Deslions sur l'évêque Artus Fillon.

Artus Fillon étoit natif de Verneuil au Perche et a fait ses études d'humanité et de philosophie dans la communauté des boursiers grammairiens et artiens du college d'Harcourt à Paris, et entra dans la communauté des theologiens du college de Navarre l'an 1500,

[1] Cette maison fut achetée de Gallois Cornu : elle était située place du Marché aux samedis, joignant les remparts. — Afforty, II, p. 514.

Digitized by Google

et il fut fait docteur en 1503. Quelque temps après il fut fait chanoine de Rouen et curé de Saint-Maclou, puis il fut fait grand-vicaire de l'archevêque de Rouen, et de grand-vicaire de Rouen il fut fait évêque de Senlis l'an 1521.

Il a composé un livre en latin intitulé *Speculum curatorum, in quo continentur sequentes tractatus. De sacramentis, quomodo se habere debeant sacerdotes in eorumdem administratione, ubi etiam de mysterio missae agitur. Secundus specialis de sacramento poenitentiae, quomodo et de quibus debeant sacerdotes interrogare necessaria. Tertius exhibet injunctiones curatis factas super singulis sacramentis in synodo hyemali celebrato Rothomagi anno Domini millesimo quingentesimo sexto. Quartus complectitur sermones de praeceptis vulgari lingua compositos, singulis dominicis legendos inter missarum solemnia, inter quos modus confitendi de singulis peccatis et eorum causis apertissime declaratur. Quintus habet sermones pro simplicibus de modo se preparandi ad faciendam confessionem et alia utilia ad meditationem mortis.* Parisiis, apud Johannem Parvum, in-12.

Tractatus de sacramento Poenitentiae anno millesimo quingentesimo vicesimo quinto ibidem recusus est et Sylvanectensis ecclesiae Manuali quod imprimi curavit adjectus.

Deindè hi tractatus omnes sub nomine synodalium Silvanectensis diocesis statutorum editi sunt anno millesimo quingentesimo vicesimo sexto apud Johannem a Prato. Adjunguntur alii tractatus quatuor, primus de commoditate et utilitate frequentandi sacramentum confessionis; Secundus de ratione declamandi ad populum inter missarum solemnia quod vulgariter dicitur le prosne ; Tertius de exhortatione curati ad infirmum in extrema necessitate constitutum, deque faciendis ab eo interrogationibus ; Quartus de gemetibus et suspiriis monentis suam damnationem (?) conjiciendis (?)

Voilà, monsieur, ce que j'ai su de votre evêque. Je voudrois en savoir davantage pour le present, je vous l'enverrois tout de mesme, vous priant de croire que je suis tout à vous en qualité de

Tres-humble et tres-obéissant serviteur.

J. DE LAUNAYS.

Ce 21 aoust 1668.

Pour M. Deslions, docteur en theologie de Paris, theologal et doyen de Senlis.

Recueil ms. d'Afforty, à la Bibliothèque de Senlis, t. XXIII, p. 634.

Digitized by Google

III

Extrait d'un manuscrit dit de M. Corbie, curé de Barbery, p. 335.

Artus Fillon acheta de ses deniers une maison dont il fit un college, assis sur la rue qui conduit de Saint-Pierre à Saint-Rieul, ayant issue sur le rempart entre la plate-forme de Saint-Sanctin et celle de la porte Bellon, qu'il donna gratuitement pour la demeure d'un principal et trois regents. Ce college demeura ouvert, excepté depuis le mois de fevrier 1580 jusqu'en 1593 pendant la force des guerres civiles. On le vendit en 1630, quoiqu'il fût en très bon air et moitié plus grand que celuy d'aujourd'huy.

Il fit imprimer un *Breviaire* en 1521, et un *Missel* à l'usage de Senlis en 1524. Il parait par le titre de ce missel que déjà avant ce tems il étoit en usage : *Missale ad usum insignis ecclesie Silvanectensis ex mandato reverendi in Christo patris et D. Domini Arturi, divina miseratione ejusdem diocesis antistitis, pervigili cura purgatum et Parisiis impressum per Desiderium Maheu, almae Universitatis Parisiensis bibliopolam, in vico divi Jacobi, sub insigni divi Nicolai, anno Domini millesimo quingentesimo vicesimo quarto, tertio decimo kal. Januarii.*

Il composa un autre livre qui a pour titre : *Speculum curatorum, una cum Confessionali ac Tractatu de ministerio missae et his quae concernunt eum, videlicet de Sacramenti Altaris dignitate, utilitate et processione, necnon de sacerdotalibus vestimentis ad Dei laudem et Ecclesiae decorem. Chez Jean Petit.* (L'année n'y est pas marquée.) Il paroit qu'il fut imprimé en 1506, parce que cette année l'archevêque de Rouen, Georges d'Amboise, ordonna dans son synode d'hyver d'en user : *Et praesens libellus in multis poterit eos docere quomodo se debent habere in ministratione sacramentorum. Ideo eis injungitur sub poenis centum solidorum quod quilibet infra mensem habeat.* Et encore par l'épître dédicatoire qui est à la tête on voit qu'il le composa avant d'être evêque ; on y lit : *Arturus Fillon, humilis theologus, R. Domino Georgio de Ambasia, Rothomagorum archipraesuli.*

Il donna des règlements aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Senlis. Il fit achever la haulte et grosse tour de la Magdeleine de Verneuil, ville distante de trente-six ou trente-sept lieues de Senlis. dont il étoit natif ; c'est ce qu'on voit gravé sur une des pierres de

Digitized by Google

cette tour en dedans de l'eglise. Elle porte 350 marches du bas en haut par une seule vis continue.

Il mourut en 1526 et à luy finit l'election des evêques.

Recueil ms. d'Afforty à la Bibliothèque de Senlis, t. XXIII, p. 794.

IV

28 février 1504 [1505 n. s. ?]. — Artus Fillon, curé de La Chapelle-Fortin au diocèse de Chartres, devient chanoine d'Évreux par permutation avec Estienne de La Granche.

L'abbé Ch. Guéry, *Chapitre épiscopal d'après le grand pouillé du diocèse d'Evreux*, 1906, p. 44. — Le même auteur donne quelques détails sur les huit prébendes de l'ancienne fondation dont faisait partie celle de Fillon (*ibid.*, p. 41) et sur l'église N.-D. de la Ronde, dont les huit chanoines primitifs avaient été les desservants et dont ils étaient restés les patrons (p. 43).

V

1505. — **Les comptes généraux des trésoriers de la Cathédrale de Rouen font mention d'un sermon prêché par maitre Fillon, chanoine d'Évreux.**

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 90 (*Invent.*, G, I, p. 28).

VI

Verneuil, 16 juin 1505 — **Guillaume Postel, chanoine d'Évreux, et les habitants de Verneuil présentent Artus Fillon, prêtre, chanoine d'Évreux, etc., au prieuré de l'Hôtel-Dieu de Verneuil à la place de Michel Bertin.**

Artus a pour successeur Jacques Fillon.

L'abbé Caresme, *Dict. historique de l'Eure*, t. II, p. 966, art. Verneuil. — Le Guillaume Postel dont il est ici question était maitre ès arts et en médecine; il fut reçu le 18 juillet 1505 chanoine de Rouen. Arch. de la Seine Inférieure, G. 2147 (*Invent.*, G, II, p. 246).

VII

1506. — Artus Fillon devient vicaire général du cardinal Georges Ier d'Amboise, archevêque de Rouen. Il conserve ses fonctions sous le second cardinal d'Amboise jusqu'en 1522.

Inventaire des Archives de la Seine-Inférieure, série G. I, p. 27.

Digitized by Google

VIII

1507. — Les comptes des trésoriers de la cathédrale de Rouen mentionnent un sermon de Fillon.

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 90 (*Invent.*, G, I, p. 28).

IX

2 septembre 1507. — Protestation des religieuses de Montivilliers contre la visite de leur monastère par Artus Fillon : « In nomine Domini. Amen... Sit notum quod anno millesimo quingentesimo [septimo] more gallicano computandi, indictione decima, mensis vero septembris die Jovis secunda. » Suit l'acte en français où les religieuses disent que « maistre Arthus Fillon, soy disant vicaire de monseigneur le legat archevesque de Rouen, est venu cette sepmaine pour visiter nostre monastere et, en faisant le cours de sa visitation, nous a faict commandement sur paine d'excommunication de observer et garder plusieurs statutz et ordonnances, etc. »

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 5369. — On le voit l'acte porte : 2 septembre 1500 ; mais comme nous le fait remarquer M. Pierre Le Verdier, il y a omission évidente d'un chiffre. En 1500 Fillon n'était pas encore vicaire de Georges d'Amboise, et la 10e indiction indique sûrement l'année 1507.

X

3 décembre 1507. — Artus Fillon, vicaire général de l'archevêque de Rouen, curé de Saint-Maclou, est reçu à un canonicat en l'église de Rouen.

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 4147 (*Invent.*, II, 1874, p. 146).

D'après Ch. Ouin-Lacroix (*Histoire de l'Eglise et de la Paroisse de Saint-Maclou de Rouen*, 1846, in-8°, p. 102), Artus Fillon, professeur au collège de Navarre, chanoine de Rouen et grand vicaire de l'archevêque Georges d'Amboise, ne serait devenu curé de Saint-Maclou qu'en 1510.

XI

***Rouen*, 7 décembre 1507. — Devant le bailli de Rouen, Charles de Rochechouart, élection de députés à la convention des États de Normandie qui doit se tenir le 10 décembre. Sont élus : Artus**

Digitized by Google

Fillon, le seigneur de La Londe, Jehan Le Roux, Robert Poillevillain, Jourdain Le Comte et Jehan Heuzé, procureur des États.

10 décembre. — Récit par Artus Fillon du propos fait aux États par monsieur le légat tenant l'assemblée. Le roi a dû réunir une grande armée pour la prise de Gênes. Le roi des Romains s'est déclaré son ennemi. Il a fallu subvenir aux affaires du duc de Gueldre, recevoir en grand triomphe le roi d'Aragon et la reine son épouse. Provisoirement la crue de 122 146^{l} 3^{s} 5^{d}, demandée par le roi ne sera pas supprimée.

Arch. communales de Rouen, A. 10 (*Invent.*, I, 1887, p. 97).

XII

1508. — Conflit de juridiction entre l'officialité et le bailliage de Rouen. A l'occasion d'un procès en matière décimale, Artus Fillon, curé de Saint-Maclou, avait fait citer devant l'official Pierre Poitevin, Colin Le Rebours et Jehanne Bonté, veuve de Jacques Le Lieur ; le lieutenant général au bailliage, Pierre Daré, revendique la connaissance de l'affaire qui est portée devant l'Echiquier.

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 4997.

XIII

Rouen, 24 juillet 1508. — Députation nommée par le corps de ville pour l'affaire de la vicomté de Valognes. Sont élus : [Jehan Le Veneur], évêque de Lisieux, Artus Fillon, [Louis de Brezé], grand sénéchal, M. de La Londe, M. de Longpaon, Me Jehan Lamy, etc. Le vicaire de l'archevêque, [Artus Fillon], dit que le roi est fort animé contre le pays parce qu'on n'a pas acquiescé à sa demande. Il est décidé qu'on ira le jour même faire la révérence au grand sénéchal en le priant d'arranger les affaires de la ville.

Arch. communales de Rouen, A. 10 (*Invent.*, I, 1887, p. 98).

XIV

Rouen, 25 septembre 1508. — Le roi devant faire prochainement son entrée, maître Artus Fillon, vicaire de l'archevêque, est chargé par le corps de ville de faire à sa majesté le second discours. Il devra s'entendre avec Robert Raoulin, avocat du roi, Jehan Guérin,

Digitized by Google

Thomas Surreau et Jehan Heuzé, procureur des États, pour décider « ce qui sera bon à requérir au roy pour le bien de la ville et pays ». — Le 29 septembre, il est décidé que Fillon « fera requeste au roy qu'il luy plaise confermer la chartre, droits, libertez et franchises de ce pays en general. » Pour le détail il sera rédigé des articles que l'on communiquera au légat. — 1er octobre. Fillon prononce son discours.

Arch. communales de Rouen, A. 10 (*Invent.*, I, 1887, p. 99).

XV

Rouen, 27 décembre 1508. — Élection des députés à la convention des États qui doit se tenir le 30 décembre à Gaillon. Sont élus : Artus Fillon, Jehan Picart, Robert Poillevillain, Guillaume Hamelin, conseillers; Pierre Le Gouppil, pensionnaire, Jehan Heuzé, seigneur de Radeval, et le procureur des États.

Arch. communales de Rouen, A. 10 (*Invent.*, I, 1887, p. 99).

XVI

Vers 1508 ? — A. Guilmeth, qui a pu consulter des documents aujourd'hui perdus, nous apprend dans son *Histoire de Verneuil* (2e édition, 1836, p. 31), qu'Artus Fillon ,devenu chanoine de Rouen en 1506, fit don d'une somme importante aux trésoriers de l'église de la Madeleine de Verneuil « pour venir en l'ayde a l'edification du grant clocher d'ycelle eglize ». Guilmeth parle de 9.500 livres, somme évidemment exagérée. M. le chanoine Porée (*Note sur une statue de sainte Anne de l'atelier de Verneuil au Perche, mémoire présenté au Congrès international d'histoire comparée*; Paris, 1900, p. 5) suppose qu'il faut lire 500 livres, peut-être 950.

XVII

Rouen, août 1509. — Artus Fillon et deux autres chanoines sont priés par le chapitre d'examiner ensemble quelles figures il conviendrait d'adopter pour l'ornementation du grand portail de la cathédrale.

Ch. de Beaurepaire, *Mélanges historiques et archéologiques*, 1897, p. 211.

Digitized by Google

XVIII

31 octobre 1509. — Artus Fillon contresigne le testament de Georges d'Amboise. Le cardinal, après avoir disposé de ses biens, charge les cardinaux de Clermont et d'Albi, les chancelier et évêque de Paris, de surveiller l'exécution de ses dernières volontés « appelé avec eux nostre maistre, maistre Artus Fillon, mon vicaire, auquel j'ay communiqué », dit-il, « la pluspart de mon intention ».

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 3417. — Louis Le Gendre, *Vie du cardinal d'Amboise*, 1726, in-4°, pp. 455-460.

XIX

15 novembre 1509. — *Quittance d'Artus Fillon.* — « Je Artus Fillon confesse avoir eu et receu de Massiot Le Barge, receveur des tailles pour le roy nostre sire en l'ellection de Rouen, la somme de soixante livres tourn. a moy ordonnee pour avoir assisté a la convention des gens des trois estatz du pays et duché de Normandie tenue a Gaillon ou moys de decembre dernier passé, pour les gens d'Eglise du bailliage dudict Rouen, et pour avoir faict la reponce et porté la parolle pour tous les deleguez desdictz estatz: de laquelle somme de LX l. t. je me tiens pour content et bien payé, et en quicte le roy nostre dict seigneur, ledict receveur et tous autres. Tesmoing mon saing cy mis le XVe jour de novembre l'an mil cinq cens et neuf. »

« Fillon. »

Biblioth. nat., ms. fr. 27639, dossier 26280, pièce 2.

XX

1509. — Visites d'abbayes et de prieurés par Artus Fillon, grand-vicaire du cardinal d'Amboise.

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 94.

XXI

Vers 1509. — Opposition des chanoines de Saint-Lô de Rouen à la visite d'Artus Fillon.

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 1268.

Digitized by Google

XXII

Vers 1509. — Les comptes de la fabrique de la cathédrale mentionnent le paiement d'images mises au portail par divers chanoines, notamment par Artus Fillon.

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 2524.

XXIII

Rouen, 24 janvier 1510 (n. s.). — Artus Fillon prend la parole devant le corps de ville au sujet de la traite des blés. Il constate que la dernière récolte a été bonne. La ville est cependant opposée à l'exportation des blés.

Arch. comm. de Rouen, A. 10 (*Invent.*, I, 1887. p. 100).

XXIV

20 août 1510. — Le chapitre de Rouen nomme l'abbé de Fécamp et Artus Fillon députés à l'assemblée du clergé convoquée à Orléans, puis à Tours, et enfin transférée à Lyon, pour la défense des libertés de l'Église gallicane.

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 2148 (*Invent.*, II, 1874, p. 247).

XXV

Rouen, 7 janvier 1511 (n. s.). — Élection de députés à la convention des États qui doit se tenir le lendemain : Artus Fillon, [Jehan Basset], seigneur de Normanville, Robert Des Champs, Jacques Du Hamel et Me Jehan Lamy.

Rouen, 9 janvier 1511 (n. s.). — Récit par Artus Fillon de ce qui s'est passé aux États tenus la veille en l'hôtel de l'archevêché, devant le grand sénéchal de Normandie. « Par ledict grant seneschal avoit esté faict remonstrance des grans affaires que avoit pour le present le roy et des grans charges qu'a luy convenoit faire et payer, tant contre ceulx de Venise comme contre nostre sainct pere le Pape, qui estoit son amy et alyé et, depuis, s'estoit monstré son anemy. »

Arch. munic. de Rouen, A. 10 (*Invent.*, I, 1887, p. 101).

Digitized by Google

XXVI

1511. — Le 9 février 1510 [1511, n. s.], Jehan Du Four l'aîné, Jehan Du Four le jeune et Antoine Du Four, frères, et Nicolas de La Chesnaye fondent à Saint-Maclou de Rouen une haute messe quotidienne. La même année, Artus Fillon donne la somme de 375, l. t. pour augmenter la distribution faite au clergé pour ladite messe.

Farin, *Histoire de Rouen*, 1731, II, I, p. 155 de l'édition in-4°.

XXVII

24 octobre 1512. — « Par contrat passé le 24 octobre 1512, Artus Fillon, docteur en theologie et curé de Saint-Maclou de Rouen, a fondé en la paroisse de Verneuil 18 liv., 2 sols, 6 deniers pour faire le service qui ensuit : *primo*, tous les samedis de l'an une messe haute a diacre et sous-diacre, et a la fin un *libera* sur la fosse de ses pere et mere ; *secundo*, tous les vendredis de l'an une messe des trespassez ; *tertio*, le curé et les chappelains de ladite eglise diront chacun une messe au bout de l'an ; *quarto*, quatre obits aux quatre temps de l'annee, au jour de samedy ; promettant ledit Artus Fillon en parole de prestre ledit don tenir et avoir agreable. Le contrat est intitulé : Raoul Fillon, maire de Verneuil.

« Il a donné de plus a ladite eglise la grande croix de la procession, qui est d'argent, et, comme elle fut un jour vendue pour quelque necessité, il la racheta et la donna une seconde fois. Il donna aussi deux chandeliers d'argent, qui y sont encore, et quelques ornemens pretieux, ou l'on voit ces deux lettres en or : A. F. »

Mémoire de Jean Deslions, ap. Allorty, ms. cité, t. XXIII, p. 793.

XXVIII

6 août 1513. — Le corps de ville de Rouen nomme des députés aux États de Normandie qui doivent se tenir à Rouen le surlendemain 8 août. Sont élus : Artus Fillon, ou Rob. Du Fay, chanoine, pour l'église ; [Jehan Basset], seigneur de Normanville, ou [Louis de Bigars], seigneur de La Londe, pour la noblesse ; Jacques Du Hamel et Guillaume Ango comme conseillers ; Nicolas Briselet comme pensionnaire, avec le procureur des États.

Digitized by Google

Le 9 août, Fillon présente son rapport. « Par le grant seneschal a esté fait remonstrance des grans et urgens affaires du roy et du royaulme, et a dit que le roy demandoit en Normandie 98,000 l., a paier icelle somme dedens le 15e jour de septembre prochain, et que y convient bailler au roy d'Escosse 100.000 l. t., dont il a ja eu partie. A dit aussi que par semblable y convient bailler grant somme de deniers au duc de Guerles, qui va en personne et amayne grant nombre de gens qu'i convient païer et que a paine pourra ledit seigneur fournir a payer ses gendarmes. Après plusieurs remonstrances par luy faictes pour le pays, tant des monnoyes qui a present ont cours que de la povreté du peuple et des gendarmes qui chacun jour sont par les champs, vivans sur le pays, a dit que par le pays a esté conclu que ladicte somme sera accordee a payer, non au 15e jour de septembre..., mais bien au 15e jour d'octobre. »

Arch. communales de Rouen, A. 10 (*Invent.*, I, 1887, p. 105).

XXIX

4 novembre 1513. — Le corps de ville de Rouen nomme des députés aux États de Normandie qui doivent se tenir le surlendemain, 6 novembre. Sont élus : Fillon, La Londe, Aoustin, Le Roux, Lamy et le procureur.

Le 8 novembre, Fillon fait son rapport sur ce qui a été proposé aux États, ce même jour, par le grand sénéchal de Normandie au nom du roi : « Depuis le temps du roy Loys il n'a point veu de tel propos que celluy qui a esté ce jour d'uy fait par ledict sieur grant seneschal, et n'a point eu le roy de regard a la somme de 600 000 l. t. qui luy a esté donnee par l'Eglise puis deux ans en ça. A dit que le roy a fait grant amas d'estrangers et luy a convenu avoir des lansquenez en si grant nombre que pour les paier il convient avoir par an 1.700.000 l., et qu'il est de necessité avoir pour deffendre son pays jusque 50.000 hommes, et pour subvenir a les paier, pour resister a la grant armee que avoit amenee le roy d'Angleterre en Picardye, a demandé en ce pays la somme de 816.000 l., et en lever un quartier dedens le 1er jour de decembre prochain, qui est chose importable, consideré la povreté qui de present est audit pays.

Arch. communales de Rouen, A. 10 (*Invent.*, I, 1887, p. 106).

Digitized by Google

XXX

Rouen, 1er juin 1514. — Sur la demande d'Artus, curé de Saint-Maclou, et des paroissiens, 100 l. par an pendant six ans, soit au total 600 l., sont accordées à cette paroisse par le corps de ville pour l'élargissement de la rue Claquerel. Des maisons, précédemment acquises pour une valeur de 1500 à 1600 l., doivent être démolies.

Arch. communales de Rouen, A. 10 (*Invent*., I, 1887, p. 107).

XXXI

17 juillet 1514. — Le corps de ville de Rouen constate que le roi a donné commission à maître François Tavel « touchant aucunes prinses que l'en dit avoir esté faictes par ceulx de Dieppe sur aucuns navires d'Espaigne ». La cour de l'Echiquier et la Pierre de marbre sont seules compétentes pour connaître de ces affaires quotidiennes. Les conseillers députent vers le roi à cette occasion : Artus Fillon, Rob. Poillevillain, Jehan Lamy, Pierre Goupil et le procureur des États.

Le 29 juillet les députés sont de retour. Fillon expose qu'ils ont obtenu le renvoi à l'Echiquier d'une autre affaire concernant le prieuré de Couldres, mais qu'ils n'ont pas abordé la question des prises, « pour ce que le roy n'en auroit pas esté comptent..., pour ce qu'il avoit ceulx d'Espaigne affectez a raison de la treve qui estoit entre le roi d'Espaigne et luy. »

Arch. communales de Rouen, A. 10 (*Invent*., I, 1887, p. 108).

XXXII

Rouen, octobre 1514. — Le 4 octobre 1514, la flèche ou pyramide de la cathédrale de Rouen fut détruite par un incendie qui causa de grands ravages. Le lendemain, « le sieur Fillon, chanoine, donna de sa pure libéralité trente écus d'or, huit ducats, six coupes d'argent de dix-huit marcs, et six gondoles, aussi d'argent, pour aider à commencer les réparations de l'église. A son exemple, tous les autres promîrent de donner aussi quelque chose, chacun suivant ses facultez, et ordonnerent que pour cet effet on auroit un registre dans lequel on écriroit, non seulement

Digitized by Google

les noms de ceux qui donneroient quelque chose, mais aussi l'aumône qu'ils auroient faite ; qu'on la mettroit dans un coffre, dont les clefs seroient gardées par deux chanoines..... Il fut arrêté que, le lundi suivant, fête de saint Denis, on feroit une procession générale, où seraient portées toutes les châsses de la cathédrale, et qu'au retour de la procession dans cette église, le sieur Fillon feroit un sermon dans lequel il exhorterait les fideles à faire des aumônes pour aider à rétablir les ruines. Le sieur Fillon, qui étoit docteur en théologie, chanoine de la cathédrale et curé de Saint-Maclou, prit son texte du chapitre III des Lamentations de Jérémie : *Misericordia Domini, quia non sumus consumpti.*

Farin, *Histoire de la ville de Rouen*, 3e éd., 1731, in-4, t. I, p. 172. — Cf. 3e partie, p. 8.

XXXIII

Vers 1514. — Lorsque les dégâts causés à la cathédrale de Rouen par l'incendie de la pyramide furent un peu réparés, l'archevêque et les chanoines voulant donner à Fillon un témoignage de leur reconnaissance pour le secours qu'il leur avait prêté en recevant dans son église leurs ornements et leurs vases sacrés et en prenant l'initiative d'une souscription pour la reconstruction de la flèche, concédèrent à l'église Saint-Maclou le dépôt des saintes huiles avec le privilège de les distribuer à toutes les paroisses du diocèse.

Ch. Ouin-Lacroix, *Histoire de l'Église et de la Paroisse de Saint Maclou* (Rouen, 1846, in-8°), p. 99.

XXXIV

9 février 1515. — Artus Fillon fait partie d'une députation envoyée au roi François Ier pour protester contre l'imposition d'un écu mise dans les derniers temps par le roi défunt sur chaque tonneau de vin exporté hors du royaume.

Arch. communales de Rouen, A. 10 (*Invent.*, I, 1887, p. 109).

XXXV

Rouen, 28 avril 1515. — A l'occasion de l'entrée à Rouen du duc d'Alençon, gouverneur de Normandie, le chapitre décide que des processions auront lieu conformément aux ordres du roi. Artus

Digitized by Google

Fillon prêchera dans le cimetière de Saint-Maclou, si le temps le permet.

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 2149 (*Invent.*, II, 1874, p. 250).

XXXVI

9 août 1515. — Artus Fillon fait partie d'une députation chargée par le corps de ville de Rouen d'aller trouver l'archevêque de Rouen, madame mère du roi et le grand sénéchal de Normandie pour protester contre le droit des francs-fiefs et nouveaux acquets que le roi a chargé Jehan Vaillant de Guélis, bailli de Dunois, Jehan de Dampierre, docteur ès droits, et Jehan Combault, licencié en lois, de recueillir par tout le pays de Normandie.

Le 23 août, Fillon est élu conditionnellement député aux États de Normandie convoqués pour le lendemain; mais il n'est pas de retour.

Arch. communales de Rouen, A. 10 (*Invent.*, I, 1887, p. 111).

XXXVII

8 février 1516 (n. s.). — Le corps de ville de Rouen députe vers la reine mère, pour lui faire remontrance au sujet de l'imposition mise sur les francs-fiefs et nouveaux acquêts : mons^r^ Fillon, mons^r^ Favé, le s^r^ de Clère, maître Jehan Lamy, Jehan Le Gras, Jehan Le Tellier et le procureur des États. Les députés ne se mettent en route qu'après le 30 mars. Les conseillers de la ville et même messieurs du chapitre vont trouver Fillon pour le supplier d'accepter cette mission.

Arch. communales de Rouen, A. 11 (*Invent.*, I, 1887, pp. 112-113).

XXXVIII

Rouen, 27 mai 1516. — Artus Fillon rend compte au corps de ville du voyage qu'il a fait à Lyon, avec les autres délégués, pour l'affaire des francs-fiefs. Il apporte « expedition de la confirmation de la chartre pour la ville, si ample que plus ne peult estre, et par ce en est la ville exempte ».

Arch. communales de Rouen, A. 11 (*Invent.*, I, 1887, p. 114).

Digitized by Google

XXXIX

Rouen, samedi 16 août 1516. — Le corps de ville procède à l'élection de députés à la convention des États que le duc d'Alençon, gouverneur de Normandie, doit tenir à Rouen le surlendemain. Sont élus : Artus Fillon pour l'église, Jehan Picart, seigneur de Radeval, pour la noblesse, Guillaume Auber et Jacques Guérin pour les conseillers, Jehan Lamy, comme pensionnaire, avec le procureur des États. Sur le refus d'Artus Fillon, Jehan Favé, archidiacre d'Évreux, est chargé de faire la seconde proposition devant le duc d'Alençon.

Le 18 août, Fillon rend compte de la séance des États. Le roi a demandé 720.342 l. t., 7 s. 5 8. Le grand sénéchal a pris la parole pour exposer que, « sans subvenir au roy de ladicte somme, ses affaires ne se porteroient pas bien. »

Arch. communales de Rouen, A. 11 (*Invent.*, I, 1887, p. 115).

XL

Rouen, 2 mars 1517 (n. s.). — Le roi demandant à la ville de lui envoyer, à Paris, le 15 mars, « deux personnages instruictz des biens et commoditez qui se pourront faire pour enrichir son pays et peuple, » Artus Fillon et Jehan Lamy sont chargés de cette mission. Un conseiller de ville, Jehan Le Gras, leur est adjoint.

Le 3 avril, Fillon rend compte du voyage fait par les députés. Le roi veut que l'on emploie exclusivement les laines du pays. Ce projet et un autre projet concernant le cours des monnaies inquiètent vivement les marchands rouennais.

Arch. communales de Rouen, A. 11 (*Invent.*, I, 1887, p. 116).

XLI

1517. — Registre des comptes du trésor et fabrique de Saint-Maclou de Rouen de 1514 à 1517, vérifié et signé par Artus Fillon, curé, et par les trésoriers.

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 6879.

XLII

Rouen, 31 juillet 1517. — Le corps de ville élit par acclamation

Digitized by Google

Artus Fillon pour faire la proposition devant le roi dont la venue est attendue. Le roi fait son entrée le 2 août, et la reine, le 3 août.

XLIII

Le 9 août, Fillon fait une seconde proposition devant le roi.

Arch. communales de Rouen, A. 11 (*Invent.*, I, 1887, p. 117). — *L'Entrée de François Ier, roi de France, dans la ville de Rouen au mois d'août* 1517, *par Ch. de Robillard de Beaurepaire* (Rouen, Boissel, 1867, pet. in-4°, publication de la Société des Bibliophiles normands), pp. XXXIV-XXXVIII.

XLIV

Rouen, 22 août 1517. — Le corps de ville élit députés à la Convention des États de Normandie qui doit se tenir à Rouen le jour même : Artus Fillon, pour le clergé ; le baron de Clères, pour la noblesse ; Jehan Le Roux et Jehan Le Goupil conseillers ; Pierre Le Goupil, pensionnaire, et Heuzé, procureur.

Arch. communales de Rouen, A. 11 (*Invent.*, I, 1887, p. 117).

XLV

26 août 1517. — « Le XXVIe jour d'aoust 1517 fut faict la response par Me Artus Fillon, docteur en theologie, chanoine de l'eglise metropolitaine de Rouen, deputé par les deleguez des trois Estatz, par laquelle response fut accordé au roy tout ce qu'il demandoit. »

(*Journal de Jean Barrillon*, I, 1897, p. 323).

XLVI

Rouen, 28 août 1517. — Le corps de ville charge une députation composée d'Artus Fillon, du baron de Clères, de Jehan Le Roux, de Jacques Le Lieur et de Jehan Le Goupil de se rendre auprès du Roi pour solliciter de nouveau la suppression de l'imposition mise sur les francs-fiefs. Les députés demanderont en même temps « l'abattement » du contrôleur et le 8e du vin au lieu du 4e.

Le 20 octobre, Fillon présente son rapport. Les délégués ont suivi le roi à Louviers, à Gaillon et enfin à Évreux, où ils ont pu le voir « par le moyen de Madame, mere du roy. En la fin de la

Digitized by Google

messe ilz parlerent audict seigneur qui leur dist qu'ilz se trouvassent en son chasteau après disner et qu'ilz seroient ouyz, ce qu'ilz firent, et, eulx estans audict chasteau, après le propos par luy fait et requestes touchant ledict 8e, aussi pour la matiere des francs-fiefz, leur fut dit par le roy que a jamais il luy souvendroit du service et secours a luy fait par ceulx de Normendie, et le disoit de sy bonne façon que les larmes luy tomboyent des yeulx. » En ce qui concerne les francs-fiefs, le roi n'a voulu accorder qu'un délai de trois mois pour l'exécution de la commission. Les députés ont revu le roi à Argentan. Le 8e a été baillé à la ville pour une somme annuelle de 14.000 l.

Arch. communales de Rouen A. 11 (*Invent.*, I, 1887, p. 117).

XLVII

Vers 1517. — Artus Fillon, chanoine de Rouen et curé de Saint-Maclou, âgé de quarante ans, est entendu dans une enquête relative à la possession de fonts baptismaux que se disputent les habitants et paroissiens de Saint-Sauveur de Montivilliers, d'une part, et les religieuses, abbesse et couvent dudit lieu, d'autre part.

D'après ce document Fillon serait né en 1477.

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 5349.

XLVIII

Artus Fillon, curé de Saint-Maclou, fait don de tuyaux pour refaire les orgues de l'église.

Compte du trésor et fabrique, 1517-1520 : Arch. de la Seine-Inférieure, G. 6880.

XLIX

1518. — « Monsieur Arthur Fillon, curé de Saint-Maclou, désirant compléter entièrement l'église pour la grande fête de sa dédicace qu'il préparait activement, chargea, en 1518, le hucher Nicolas Castille de faire un buffet d'orgue, au prix de 250 livres. Mais, soit que cet orgue ne fût pas assez fort pour l'église, ou qu'il eût éprouvé quelque dommage, le successeur de M. Fillon, M. Le Sueur, en construisit un autre, qui est l'orgue actuel. »

Ch. Ouin-Lacroix, *Histoire de l'Église et de la Paroisse de Saint Maclou de Rouen* (Rouen, 1846, in-8°), p. 67.

Digitized by Google

L

Rouen, 7 janvier 1519 (n. s.). — Artus Fillon, ayant remarqué que les livres liturgiques de la cathédrale sont détériorés, offre au chapitre d'entretenir à ses frais un excellent écrivain qui en composera de nouveaux.

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 2149 (*Invent.*, II, 1874, p. 250).

LI

Rouen, 5 août 1519. — Artus Fillon présente, de la part de Nicolas de La Chesnaye, un anneau muni d'une pierre précieuse dite turquoise pour en orner la fierte de Notre-Dame, et un signet d'or aux armes dudit de La Chesnaye pour en orner la fierte de saint Romain.

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 2150.

LII

1519. — Testament d'Estienne de Moy, revêtu du sceau d'Artus Fillon, curé de Saint-Maclou.

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 3447.

LIII

5 décembre 1519. — Le roi donne commission à Jehan Brinon, premier président du parlement de Rouen, de faire une enquête sur les propos tenus par Artus Fillon, docteur en théologie, à l'assemblée des États de Normandie le 15 octobre précédent.

Catal. des actes de François Ier, V, n° 17205.

LIV

15 mars 1520 (n. s.). — Accord fait devant l'official de Rouen entre Artus Fillon, docteur en théologie, curé de Saint-Maclou, et les trésoriers de ladite église, touchant les hautes messes, les vigiles

Digitized by Google

des défunts pendant le chant du carême *Salve Regina*, et les droits pour ce dus au curé.

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 7044. Cf. G. 6873.

LV

1521. — A l'occasion de la dédicace de l'église Saint-Maclou, à laquelle le cardinal d'Amboise préside le 25 juin, Artus Fillon, curé de Saint-Maclou, fait un don pour l'acquisition de quatre chapes de damas rouge.

Comptes du trésor et fabrique, 1520-1523 : Arch. de la Seine-Inférieure, G. 6881. — Ouin-Lacroix, *Histoire de l'Église et de la Paroisse de Saint-Maclou*, 1846, p. 12.

LVI

14 février 1522 (n. s.). — Commission donnée à Jehan Brinon, président du parlement de Rouen, Artus Fillon, curé de Saint-Maclou, Roger Gruel, président en la cour des Aides de Rouen, Jehan Picart, maître d'hôtel ordinaire du roi, et Guillaume Prudhomme, receveur général des finances de Normandie, de se rendre dans toutes les villes du bailliage de Caux pour procéder à des ventes, engagements et aliénations du domaine.

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 6840. — *Catal. des actes de François Ier*, I, n° 1490.

LVII

Mars-juin 1522. — Artus Fillon est, à plusieurs reprises, désigné par le corps de ville de Rouen pour se rendre auprès du roi et obtenir de lui la suppression de 12 deniers par livre mis sur toutes les marchandises. Il s'excuse.

Arch. communales de Rouen, A. 12 (*Invent.*, I, 1887, pp. 124-125).

LVIII

9 juillet 1522. — Lettre de Robert de La Tourotte, abbé de Chaalis, à maître Artus Fillon, curé de Saint-Maclou, professeur de la sainte théologie.

Gallia christiana, X, *Instrumenta*, col. 509. — *Mémoires de la Soc. academ. de l'Oise*, XI (1880-1882), p. 619.

Digitized by Google

LIX

14 juillet 1522. — Le chapitre de Senlis fixe au 22 septembre suivant la date de l'élection de l'évêque en remplacemant de Jehan Calveau.

Arch. de l'Oise, série G. — *Mém. de la Soc. académ. de l'Oise*, XI (1880-1882), p. 613.

LX

4 août 1522. — Le chapitre de Senlis délègue deux chanoines, Michel Péan et Pierre Des Prez, pour notifier au roi la mort de l'évêque Jehan Calveau et la date choisie pour l'élection de son successeur.

Arch. de l'Oise, série G. — *Mém. de la Soc. académ. de l'Oise* (1880-1882), p. 613.

LXI

31 août 1522. — *Lettre du roi François Ier aux chanoines de Senlis.*

A nos chers et bien amez, les Doyen, Chanoines et Chappitre de l'eglise de Senliz.

De par le Roy.

Chers et bien amez, Nous avons oy et entendu par vos deleguez ce que Nous avez fait dire touchant le privilege que vous avez d'eslire vostre evesque, lequel Nous avons fait veoir, et sur ce donné charge a vosdictz deleguez de vous dire et declairer Nostre vouloir et entencion sur ce que vous prions ensuyvre, et sans aucune contradiction ne difficulté eslire concordamment Nostre amé et feal conseiller Me Arthus Fillon, docteur en theologie, qui est ung personnage que chacun sçait et congnoist estre tant doué et califfié de vertuz, science et merites qu'il n'est besoing de vous en declairer autre chose, sinon que, en le prenant et eslisant pour vostre pasteur et evesque, vous ne feistes ne sauriez faire chose qui tant fust et ceddast au bien, honneur et utilité de vous et de vostre eglise et qui Nous fust plus aggreable, vous advisant que, en ce faisant, Nous aurons de tant plus les affaires de vostredicte eglise en general et particulier en singuliere recommendation.

Digitized by Google

Chers et bien amez, Nostre Seigneur vous ait en sa garde. Donné à Paris le derrenier jour d'aoust.

FRANÇOYS.

DE NEUFVILLE

Arch. de l'Oise, série G : fonds du chapitre de Senlis. — *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, XI (1880-1882), p. 605.

LXII

10 septembre 1522. — *Lettre du roi François Ier au chapitre de Senlis.*

A noz chers et bien amez les Chanoynes et Chappitre de Senlys.

De par le Roy,

Chers et bien amez, Par ce que avons cy devant par Nostre amé et feal Chancelier fait dire a vos deputez que auriez envoyez par devers Nous, et depuis escripre a vous et a vostre Chappitre en general, avez peu congnoistre et entendre le singulier desir et affection que Nous avons au bien, augmentacion et decoracion de vostre eglise, et que Nostre amé et feal conseiller maistre Arthus Fillon, docteur en theologie, pour les bonnes meurs, vertus et merites dont sa personne est douee, remplye et aornee, soit unicquement par vous esleu en vostre futur evesque et pasteur; a quoy vosdictz depputez auroient donné responce a Nostredict Chancellier conforme a Nostredict voulloir; pour lequel de plus en plus de rechef vous dire et faire entendre, Nous escrivons a Nos amez et feaulx conseillers les Arcevesque de Sens [1], Evesque de Meaulx [2], Beauvoys [3], l'Abbé de Chasliz [4] et Nostre amé et feal cousin le Seigneur de Montmorency [5], les Premiers Presidens de Noz cours de parlement de Paris [6] et Rouen [7], et aultres bons et notables personnaiges, eulx transporter par devers vous et vostredict Chappitre. Si vous prions les croire et adjouster entiere foy a ce qu'ilz vous en diront de par Nous comme a Noz mesmes : en quoy faisant vous ferez le bien de vous et vostredicte eglise, et a Nous plaisir tresagreable que ne mectrons en oubly, mais le recongnoistrons envers

[1] 1. Estienne Poncher. — 2. Guillaume Briçonnet. — 3. Louis de Villiers de L'Isle Adam. — 4. Robert de La Tourotte — 5. Guillaume de Montmorency, pere du grand-maitre. — 6. Jehan de Selve. — 7. Jehan de Brinon.

Digitized by Google

vous en general et particulier, et les affaires d'icelle quant d'aucune chose Nous ferez requerir.

Donné a Sainct Germain en Laye le Xe jour de septembre.

FRANÇOYS.

ROBERTET.

Arch. de l'Oise, série G. — *Mém. de la Société académ. de l'Oise*, XI (1880-1882), p. 607.

LXIII

20 septembre 1522. — Le chapitre de Senlis remet au jeudi 25 septembre l'élection épiscopale qui devait avoir lieu le lundi 22.

Biblioth. de Senlis, mss. d'Afforty, t. XXIII, p. 657. — *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, XI (1880-1882), p. 630.

LXIV

Senlis, 26 septembre 1522. — Procès-verbal de l'élection d'Artus Fillon au siège épiscopal de Senlis, élection faite la veille par les chanoines dont les noms sont portés à l'acte : Pierre Gobert, doyen ; Jehan Félix, chantre ; Pierre Legier, « succentor » ; Pierre de l'Aumonnerie, Raphaël Brimault, André Arondel, Jehan Lescot, Eustache Yart, Gérard de Lécavel, diacre, Denis Thibault, Jehan Alard, Amédée Jodon, Nicolas Le Vasseur, Jehan Des Fontaines, sous-diacre ; Jehan Martin, Jehan Le Cousturier, Jehan Calvau, Pierre Le Brun, Jehan Vigoureux et Michel de La Haye.

Arch. de l'Oise, G. fonds du chapitre de Senlis. — *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, XI (1882), p. 632.

LXV

28 septembre 1522. — *Lettre du roi François Ier au chapitre de Senlis.*

A nos chiers et bien amez les Doyen, Chanoines et Chappitre de l'eglise de Senlis.

De par le Roy.

Chers et bien amez, Nous avons sceu comme en obtemperant a Nostre voulloir et aux lettres que vous avons par cy devant escriptes en faveur de Nostre amé et feal Me Arthus Fillon, vous

Digitized by Google

l'avez unicquement et d'un commun accord esleu en vostre evesque, dont Nous vous mercions et vous en savons tresbon gré. Et soyez asseurez que le trouverez tel que vous avons escript, vous advisant que, oultre que Nous avez fait plaisir tresagreable, Nous en aurons voz affaires et ceulx de vostre eglise en meilleure recommandacion.

Donné a Sainct Germain en Laye le XXVIIIe jour de septembre.

FRANÇOYS.

DE NEUFVILLE.

Arch. de l'Oise, série G. — *Mém. de la Soc. académ. de l'Oise*, XI (1880-1882), p. 609.

LXVI

Meaux, 2 octobre 1522. — Procès-verbal de l'acceptation par Artus Fillon de l'évêché de Senlis auquel il a été élu. L'acte est passé par Jehan Fay, « presbiter Meldensis diocesis, in legibus baccalarius, publicus auctoritate apostolica curiaeque episcopalis Meldensis notarius juratus », et Jehan Hénault, « presbiter de Neriaco, diocesis Silvanectensis », notaire juré du chapitre de Senlis. Les témoins sont Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, en la maison de qui la déclaration a été faite; Martial Galichier, archidiacre de Brie; Pierre Le Fèvre, chantre; Martial Masurier et Jehan Le Sueur, docteurs en théologie; Girard Du Drac et Guillaume de La Place, prêtres, chanoines de Meaux.

Arch. de l'Oise, G, fonds du chapitre de Senlis. Réuni à l'acte cité sous le n° LXIV. — *Mémoires de la Société académique de l'Oise*, XI (1882), p. 634.

Jehan Le Sueur, l'un des témoins, fut le successeur de Fillon à la cure de Saint-Maclou.

LXVII

15 octobre 1522. — Arthus Fillon se démet de son canonicat d'Évreux, qui est conféré à Michel de La Haye, prêtre.

L'abbé Ch. Guéry, *Chapitre épiscopal d'après le grand Pouillé du diocèse d'Evreux*, 1906, p. 44.

LXVIII

Rouen, 31 octobre 1522. — Réception de Guillaume Le Gras à la prébende canoniale vacante par résignation d'Artus Fillon.

Arch. de la Seine-Inférieure, G. 2935.

Digitized by Google

LXIX

1522. — Jehan Le Sueur, docteur en théologie, est curé de Saint-Maclou de Rouen, à la place d'Artus Fillon.

Arch. communales de Rouen, A. 12 (*Invent.*, I, 1887, p. 125).

LXX

1523. — Artus Fillon fonde le collège de Senlis, proche de l'église Saint-Pierre, sur la baroisse Saint-Rieul.

Eugène Müller, *Monographie des rues, places et monuments de Senlis*, 1880, p. 128, et les sources citées par l'auteur.

LXXI

1523-1524. — Artus Fillon, évêque de Senlis, s'efforce de réformer le prieuré de Saint-Maurice appartenant à l'ordre de Saint-Augustin. Les chanoines appellent de ses décisions.

Il veut également changer la couleur du vêtement des chanoines qui étaient habillés de rouge. Ceux-ci trouvent le moyen de le lui faire défendre.

Eugène Müller, *Monographie... de Senlis*, 1880, p. 573.

LXXII

1524. — Le pavement du chœur de la cathédrale de Senlis est terminé grâce au don d'une somme de 100 livres fait par l'évêque au chapitre.

— Le 9 septembre 1524, Hugues Fourré et Bertrand Bizault achèvent les stalles; ils reçoivent, le 15 septembre, 100 livres pour prix de leur travail. Nous ignorons si l'évêque supporta une part de cette dernière dépense.

Marcel Aubert, *Monographie de la cathédrale de Senlis* (Senlis, 1910, in-4°), p. 29, d'après les notes d'Afforty. — L'auteur a sans doute tort de dire (p. 30) qu'Artus Fillon ne paraît pas s'être beaucoup intéressé à l'œuvre de son église.

LXXIII

20 décembre 1524. — Achèvement du *Missale Silvanectense* imprimé à Paris par ordre d'Artus Fillon.

Digitized by Google

LXXIV

20 mars 1526 (n. s.). Achèvement du *Manuale dyocesis Silvanectensis* imprimé à Paris par ordre d'Artus Fillon. — Le *Tractatus de sacramento penitentie* qui y est joint n'est achevé que le 16 avril suivant.

LXXV

1526. — Publication des *Statuta synodalia diocesis Silvanectensis*.

LXXVI

Senlis, 19 aoust 1526.

Testament de l'Eveque Artus Fillon, par lequel entr'autres choses il donne et legue au Chapitre de Senlis 1200 *livres pour l'augmentation des distributions des matines et* 200 *livres tournois pour acquerir une maison pour les grandes écoles. Il veut aussi qu'il soit fondé à Harcourt quatre bourses pour les enfans de Senlis et de Verneuil au Perche, ce qui n'a pas eu lieu quant à ce dernier article.*

AVE MARIA

In nomine sanctae et individuae Trinitatis, Patris et Filii et Spiritus Sancti.

Je, Artus Fillon, indigne prestre et ministre de l'eglise de Senlis et pauvre pescheur, confesse la foi catholique, desirant vivre et mourir en icelle, requiers pardon a Dieu mon pere createur, de mes meffaits et pechés, que j'ay commis contre sa divine bonté, luy priant par le merite de sa douloureuse passion me faire grace de recepvoir dignement mes sacrements en ma derniere necessité et avoir sepulture ecclesiastique.

Au regard des biens temporels, je supplie a mes executeurs cy-après nommez les destribuer ainsy qu'il s'ensuit, en renonçant tous autres testaments faits au prejudice de ce present testament.

A mon successeur evesque donne les ustencilles de bois de la maison de ceans et de Montlevesque, sçavoir : deux licts et deux couchettes ;

Item, laisse mon calice, mes chandelliers, chopinettes et paix, le tout d'argent, a l'eglise de la Magdeleine de Verneuil au Perche pour dire les messes que je y ay fondees, lesquels seront gardez

Digitized by Google

dedans un coffre que j'ay fait faire, ou autre lieu seur, ou par mes parents estans audit lieu, et veulx qu'ils servent a l'eglise quand plaira au curé ou vicaire, en les rendant.

Item, donne a la fabrique d'icelle eglise 10 livres tournois une fois payees.

Item, mes funerailles et obseques faites, debtes et gages de mes serviteurs payez de mon meuble, je laisse à l'eglise et fabrique de La Chapelle Fortin dix livres pour une fois.

Item, a ma sœur Thiennette, demeurant en ma maison de Verneuil, donne l'usufruit d'icelle maison, et louaiges de tous les tenements d'icelle pour en jouir par elle, sa vie durant, et après son decès veulx ladite maison estre appliquee jouxte mon ordonnance cy-après mentionnee.

Item, je donne a maditte sœur de mesdictz biens meubles la somme de cent livres tournois pour une fois.

Item, du residu de mesdictz biens meubles, donne au chapitre de mon eglise de Senlis la somme de 1.200 livres tournois pour une fois, pour mettre et employer par eux en rentes perpetuelles de grain ou argent, pour estre employees a l'augmentation des distributions quotidiennes de matines a ceulx qui seront presents ou excusez, pourveu et a la charge qu'ils distribueront entre eulx ausdictz presens ou excusez les anciennes fondations pour ce faire ordonnees et estans de l'office des matines, et aussy que par lettres obligatoires lesdictz de chapitre pour eulx et leurs successeurs promettent et se obligent a mesdictz executeurs et successeurs evesques faire entretenir et accomplir les choses dessusdittes. Et si lesdictz de chapitre, dedans huit jours après qu'ils auront esté requis et interpellez de accepter et faire les choses dessusdictes, sont ou estoient de ce faire reffusans ou delayans, je veux que lesdictes douze cens livres tournois soyent appliquees en autres œuvres a la discrétion de mesdictz executeurs.

Item et en cas que ledit chapitre acceptera ledict legs aux charges dessus declarees, je veux le reste de mesdictz biens estre distribué ainsy qu'il s'ensuit, c'est assçavoir : a chacun de mes serviteurs domestiques, outre leurs gaiges, la valeur d'une annee et davantage a la discretion de mesdictz executeurs, ayant esgard a leur estat de service.

Item, a l'Hostel Dieu dudict Senlis, la somme de 200 liv. tournois pour estre employee par mesdictz executeurs a l'augmentation du bien de ladicte maison.

Item, je donne la somme de 200 liv. tournois pour l'acquisition

Digitized by Google

d'une maison pour tenir les escoles de Senlis, et, si ladicte maison n'est de si grand prix, je veux que le reste soit employé en rente pour ayder a vivre le maistre desdictes escoles.

Item, a mes pauvres parens et autres pauvres, tant de Senlis que de mes fermes, veux estre distribué et baillé a la discretion de mesdits executeurs.

Item, et sur le surplus de mes biens meubles, les autres legs de ce testament accomplis et payez, je veux estre prinse une somme de deniers a la discretion de mes executeurs pour fonder quatre bourses au college de Harcourt de Paris, semblables aux petites bourses dudit college, ou autre nombre, a la discretion de mesdictz executeurs, la moitié desquelles bourses sera affectee aux enfans de la ville de Senlis et l'autre moitié aux enfans de la ville de Verneuil au Perche pour estudier audict college en grammaire ou es arts, selon que [vouldront] ceulx qui en seront pourveuz; lesquelz boursiers seront de telles qualites et en telles subjections que les autres dudict college, dont le proviseur donnera icelles bourses. Et le residu de mes biens meubles je veux estre donné aux pauvres a la discretion de mes executeurs, ensemble tout ce qui me peut estre deu. Et touchant mon heritage de Verneuil, que j'ai acquis près l'Hostel Dieu, le tout comme il se comporte, ayant issue sur trois rues, je le laisse et donne a mon neveu maistre Raoul Fillon, pour d'iceluy jouir après le decès de ma sœur Thiennette, et ce a la charge d'en faire apres ledict decès la somme de 20 liv. tournois de rente pour le maistre des escoles dudict Verneuil, a l'augmentation du don que je y ay fait ; laquelle rente perpetuelle pourra ledict Me Raoul et ses enfants acquitter en baillant autre rente d'esgale valeur, bonne et suffisante, audit Verneuil ou autre lieu.

Et, pour accomplir ce present testament, j'ay nommé et esleu maistres Jehan Douchin, Pierre Foucquet, prestres et chanoines a Senlis, Jehan Gyboin et Jacques Des Croisettes mes executeurs, ausquelz j'ay donné, c'est asçavoir : ausdictz Douchin et Foucquet, a chacun d'eux la somme de 100 liv. tournois, et ausdictz Gyboin et Des Croisettes a chacun d'eux 50 liv. tournois ; ausquelz mesdictz executeurs j'ay ordonné et chargé par exprès que, a mon inhumation, porter mon corps en sepulture et funerailles, ils ne facent ne permettent faire aucunes pompes, comme armoiries, ne chapelle ardente, et aussy que sur le lieu ou mon corps sera inhumé, en quelque lieu en mon eglise, ne soit mise ne faite aucune tombe. Et es mains diceux mes executeurs je mets tous mes biens meubles, desquelz je veux et entends qu'ils soient saisis et en disposent

Digitized by Google

pour l'accomplissement de mondit testament, lequel, en tesmoing de ce, j'ay signé de ma main et fait signer par les notaires et autres cy après souscripts. — Ce fut fait en notre hostel episcopal audict Senlis, le dimanche 19. Aoust 1526. A. FILLON.

Et au dessous est ecript ce qui s'ensuit : *Anno Domini millesimo quingentesimo vigesimo sexto, die decima nona Augusti, reverendus in Christo pater et dominus Arturus Fillon, miseratione divina Silvanectensis episcopus, in presentia nostrorum notariorum subsignatorum, dixit et declaravit presentem scripturam esse suum testamentum, quod quidem signo suo manuali signavit, declarans velle illud executioni debite demandari per suos executores in eo nominatos, petens dictum testamentum per suos et alios subsignatos...*

Au bas est écrit : *Obiit autem idem reverendus anno quo supra, die vero vicesima septima ejusdem mensis Augusti.*

Archives de l'Église de Senlis, *Fondations* n° 17. — Biblioth. de Senlis, ms. d'Afforty, t. XXIII, p. 775. Afforty ajoute cette note : Ce n'est qu'une coppie ancienne et informe.

Nous avons çà et là rétabli l'orthographe ancienne altérée par les copistes du XVIIIe siècle.

LXXVII

Paris, 23 août 1526. — *Lettre de Richard Le Roullié, abbé de Hérivaux, au grand-maître Anne de Montmorency*[1].

Monseigneur, j'ay presentement esté adverty que monsieur de Senlis est en extremité de maladie, en sorte qu'on n'espere pas qu'i puisse vivre ung jour naturel. Le grand archidiacre de Rouan, filz de mons^r le chancellier[2], est party a ce matin de ceste ville pour aller audit Senlis parce qu'il est tresorier de Saint-Framboult de Senlis et prieur de Crespi en Valloys, pour practiquer a se faire eslire, car les chanoines ont bon privillege ; mays je suys assuré qu'i n'en vouldroyent faire synon le bon plaisir et vouloir de

[1] Anne de Montmorency était grand-maître de France depuis le 23 mars 1526.

[2] Guillaume Du Prat, fils du chancelier, était né en 1507. A dix-neuf ans, il était déjà abbé de Mauzac, archidiacre de Rouen, prieur de Saint-Pierre de Rueil et de Crespy en Valois, trésorier de Saint-Frambourg de Senlis. Il fut élu, le 17 février 1529, évêque de Clermont, à la place de son oncle, Thomas Du Prat.

Digitized by Google

monsr de Montmorency[1] et de vous, aussy du roy premierement. Je croy que l'evesché sera demandé par beaucoup de gens, combien qu'elle soyt unne des moindres de ce royaulme ; mays vous avez unne occasion par surs tout aultre de la debvoir avoir pour ung de vos serviteurs ou amys. A ceste cause, monseigneur, je vous supplie que, sy vous semble que soye assez homme de bien pour estre vostre evesque, que m'y vouliez avoir pour recommandé, ou sy non que vostre plaisir soyt me faire avoir la despouille de celuy qui l'aura, soyt dudict filz du chancellier ou aultre, car, qui qu'il soyt, il n'aparestra que unne petite chandelle de cire après unne si grosse torche qu'on dit qu'i est estaincte de present en ce monde[2].

Arch. du musée Condé à Chantilly, L, III, fol. 69.

LXXVIII

Senlis, 27 (?) août 1526.

Le lundi ... fut fait inventaire des joyaux d'argent, calices et autres ornemens estans dedans le revestiaire de l'eglise de Nostre Dame de Senlis, baillez à Mre Nicole Guerard, l'un des marguilliers, lequel a esté pourveu d'une portion par R. Pere en Dieu Mgr Artus, evesque de Senlis.

Premierement une croix d'argent, a laquelle a un crucifix d'argent, quatre evangelistes, deux meilleux et le titre d'argent doré, comprins le fust, pesant 5 marcs, une unce.

Item, le baston de ladicte croix, couvert d'argent, environ trois pieds et un deux [= demi ?], excepté au 4mo et 8o tour en commençant par bas, qui sont descouvers d'argent, avec une petite chaisne et clou d'argent, avec un pommeau de cuivre doré.

Item, deux chandeliers d'argent, l'ung pesant 8 marcs, 2 unces, et l'autre 8 marcs, une unce ; le benoistier pesant 9 marcs, une unce, l'asperge, 7 marcs bien juste ; le tout d'argent.

Item, deux encensoirs, l'ung pesant 5 marcs, 3 unces et demie, et l'autre, 5 marcs, 3 unces et demie, comprins les deux fonds de fer ; 2 cuvettes et 2 cuillers, attachés de deux petites chaisnes d'argent,

[1] Il s'agit de Guillaume de Montmorency, père du grand-maître.

[2] Le successeur d'Artus Fillon ne fut ni Guillaume Du Prat, ni Richard Le Rouillé : ce fut Oudard Hennequin, nommé le 19 novembre 1526, transféré à Troyes le 29 mars 1528. Oudard eut pour successeur Guillaume Petit, et celui-ci fut remplacé par René Le Rouillé, sans doute de la même famille que Richard (1537-1559).

Digitized by Google

pesant 2 marcs et demy; 2 calices d'argent doré avec les deux platines, pesans c'est a sçavoir : le plus grand, 2 marcs et demy et une unce, l'autre, 2 marcs, une unce et demie et un quart d'unce; ung autre calice d'argent doré avec la platine d'argent, pesant 2 marcs.

Item, une image de la vierge Marie en yvoire, dedans laquelle est imprimee la Passion de Nostre Seigneur;

Item, ung autre d'argent doré du poids..., compris la platine;

Item, le baston cantoral couvert d'argent avec la..... d'argent doré;

Item, une paix d'argent rompue par les deux bouts, ayant le manche de cuivre, pesant 4 unces et demie;

Item, un pied de croix de cuivre doré;

Item, un Epistolier et Evangelier couverts d'argent doré; l'ung est un petit despouillé au long des bords.

Item, un Missel en parchemin fait en lettres de forme, garny de fermaus d'argent et de velours rouge, que a donné ledit Reverend pour servir au grand autel les bons jours, et ung autre de papier pour tous les jours.

Item, ung gros Missel en parchemin en grosses lettres de forme, couvert de cuir rouge.

Item, trois cayers de parchemin contenant le service de la Visitation.

Item, deux autres cayers de parchemin contenant les services de saint Louis et de saint Eloy.

Item, un petit baston garny de cuyvre par les deux bouts.

Linge. — Quatre chemises servant a revestir les 4 anges des colonnes, etc, etc.

Le 27e avr l 1528, ledit Guerard a rendu, restitué et fourny tous et chacun les biens, joyaus d'argent et ornemens contenus en ce present inventaire à MMrs Nicole Modelet et Rieul Duruissel, marguilliers de ladicte eglise, en presence de MMrcs Pierre de L'Aumosnerie et Gerard Canel, chanoines d'icelle eglise, commis et députez par Mrs de ce faire, et par ainsy a esté deschargé d'iceulx biens, pour lesquels diligemment garder, rendre et restituer selon ledict inventaire toutes et quantes fois que requis en seront par Mrs, ont promis eux obliger et bailler caution bonne et suffisante.

Signé : Henault.

Biblioth. de Senlis, Notes mss. d'Afforty, t. XXIII, p. 795.

Digitized by Google

LXXIX

Epitaphe d'Artus Fillon

Sur une grande plaque de cuivre attachée au pilier de l'église de Senlis, près la porte collatérale du chœur du côté de l'épître, sont écrits ces mots :

Admodum Reverendus in Christo pater ARTURUS FILLON, *Neustrius Vernolii Pertici, dominici gregis Silvanectensis pastor vigilantissimus, sacrae paginae doctissimus professor, facundissimus divini sermonis praeco, singularis ecclesiastici cultus observator, perquam liberalis inopum fautor, praeter alia plurima pietatis dona mille ducentas libras semel applicandas ad usum annui redditus legavit canonicis hujus insignis Ecclesiae qui matutinis interessent. Idem Deum benedicendo migravit, anno sesquimillessimo vigesimo sexto, ad 7 calendas septembris. Orate pro eo.*

Carmen de eodem.

Hospes in orbe pius quondam nunc gaudet Olympi.
Arturus regno jam meliore frui,
Servavit pavitque gregem semperque reduxit
Exemplo praesens ad meliora suo.
Bis quinque exactis lustris bis quatuor annis
Coelo animam licuit reddere corpus humo.

Biblioth. de Senlis, Notes mss. d'Afforty, XXIII, p. 785.

LXXX

Sa tombe en pierre de liais est au bas du sanctuaire entre celles de Pierre Chevalier et de l'évêque Parvi.

L'an 1785, lors de la restauration et embellissement du chœur, elle a été enlevée ainsi que toutes les autres avec toutes les épitaphes et inscriptions attachées aux piliers.

Ibid., p. 796.

LXXXI

Devise de l'évêque A. Fillon :

Dei cognosce beneficium.

Ibid., p. 785.

Digitized by Google

LXXXII

En assemblée de l'hôtel de ville :

1532. — Le dimanche 30 juin, a esté remonstré que M. Artus Fillon, evesque, par son testament avoit ordonné, qu'iceluy executé, le reste de ses biens fust employé pour la fondation de quatre bourses au College d'Harcourt, et le residu de sesdits biens ne s'estant trouvé que de 400 liv., somme insuffisante pour cette fondation, il seroit à propos d'acheter rente de laditte chose... pour les escoles dudit Senlis [*lis* somme ?]

Biblioth. de Senlis, notes mss. d'Afforty, t. II, p. 514.

II. — BIBLIOGRAPHIE

I

1. Speculum curatorum vna cum cõfessionali || ac tractatu de mysterio misse, & his que cõ || cernũt eam, videlicet de sacramenti altaris di- || gnitate, vtilitate & processione : necnõ de sacer || dotalib' vestimẽtis ad dei laudẽ, stat'qz eccle- || siastici decorẽ. *Exaratũ Rothomagi, impẽsa* || *Ricardi mace ad intersigniũ quinqz sertulorũ* || *iuxta ecclesiã cathedralẽ commorantis. S.d.* [*vers* 1509 ?], in-8 goth. de 40 ff. non chiffr., sign. *A-E*.

Le titre porte la marque de *Richard Macé* placée entre deux fragments de bordure.

Au v° du titre est la table des cinq parties qui composent l'ouvrage, puis vient l'épitre d'Artus Fillon, « humilis theologus, reverendissimo domino Georgio de Ambasia, illustrissimo Rothomagensi archipraesuli, Sancte Sedis apostolice legato ».

Le *Tractatus de sacramentis* commence au v° du f. [*Aij*], ligne 8.

Les traités latins sont imprimés en petites lettres de forme à 35 lignes à la page ; les sermons français, qui commencent au milieu du f. *Cij* v°, sont imprimés en lettres ordinaires ou bâtardes.

Au verso du dernier f. est un écu chargé d'une croix de Malte.

Biblioth. munic. d'Amiens, Théol. 3264 (2).

—

2. ¶ Speculum curatoꝝ. vna cum || confessionali ac tractatu de miste || rio misse et his que concernũt eã : || videlicet. De sacra-

Digitized by Google

menti altaris || dignitate, vtilitate & processiõe. || necnon de sacerdotalibus vesti- || mentis ad dei laudez : statusqz ec- || clesiastici decorem. *Parisius Im* || *pressum per Magistrum Nico-* || *laum de la barre : in vico diui Ia* || *cobi : sub signo floris lilii coronæ-* || *ti moram gerentem S. d.* [*vers* 1510], in-8 goth. de 40 ff. non chiffr., impr. en lettres de forme, sign. *A-E.* par 8.

La marque de l'imprimeur, contenant simplement ces mots M. N. DE LA BARRE, orne le titre ; elle est répétée à la fin.
La table, qui indique les cinq parties, est placée au v° du titre.
L'épître dédicatoire au légat Georges d'Amboise occupe le f. *A ij.*
Les sermons français commencent au f. *Cc* v°.

Nicolas de La Barre est cité de 1497 à 1522. L'enseigne de la fleur de lys couronnée figure sur des impressions datées de 1512 et 1513. Voy. Ph. Renouard, *Imprimeurs parisiens*, 1898, p. 202.
Claudin a reproduit la souscription de cette édition dans son *Histoire de l'imprimerie en France au* XVe *et au* XVIe *siècle* (t. II, 1901, in-fol. p. 298).
Biblioth. nat., Inv. Rés. D. 35101. — Biblioth. de Rouen, fonds Leber.

—

3. ¶ Speculum curatorum vna cum con- || fessionali ac tractatu de misterio misse et his que cõcer- || nunt eã videlicet. De sacramenti altaris dignitate, vtilitate, et processione. necnon de sacerdotalibus vestimen || tis ad dei laudem. statusqz ecclesiastici decorez *Parisius* || *Impressum per Iacobum Pouchini impressorem pro* || *Dionysio Roce ĩ intersignio beatissimi Martini com-* || *morante* || *Venales habẽtur in loco supradicto. S. l. n. d.* [*vers* 1515] in-8 goth. de 36 ff. non chiffr., sign. *a-d* par 8, *e* par 4.

Le titre porte la marque de *Denis Rocé.*
Au v° du titre est la table des cinq parties.
L'épître au légat Georges d'Amboise occupe le f. *a ij.*
Les sermons français commencent au f. *cv* v°.

Les impressions connues de *Jacques Pouchin* sont datées de 1514 et de 1516.
On suit le libraire *D. Rocé* de 1490 à 1518.
Voy. Ph. Renouard, *Imprimeurs parisiens*, 1898, pp. 303 et 325.
Bibl. nat., Inv. Rés. D. 35099.

—

4. Speculum curatorum vna cuz con || fessionali ac tractatu de misterio misse & his q̃ cõcer || nũt eũ [*sic*] videlicet De sacramenti altaris dignitate : vtili || tate & processione. necnõ de sacerdotalib⁹ vestimen- || tis ad dei laudez statusqz ecclesiastici decorẽ *Parisi⁹*

Digitized by Google

|| *Impressum pro Iohãne paruo. cõmorãte in vico scti* || *Iacobi sub intersignio lilij aurei* || 4. *d.* || *Venales habẽtur in loco supra dicto. S. d.* [*v.* 1515], in-8 goth. de 35 ff. non chiffr., impr. en lettres de forme, et 1 f. blanc (?), sign. *a-d.* par 8, *e* par 4.

Le chiffre placé au-dessous de l'intitulé signifie que le volume se compose de 4 cahiers et demi. Entre ce chiffre et l'adresse est une petite marque de *Jehan Petit*.

La table est placée au v° du titre.

L'épître occupe le f. *a ij*.

Les sermons français commencent au f. *cv* v°.

Biblioth. nat., Inv. Rés. D. 35098.

—

5. Speculũ curatorũ || vna cũ confessionali ac tractatu de myste- || rio misse & his que concernũt eã videlicet || de sacramenti altaris dignitate vtilitate et || processione : nec nõ de sacerdotalibus vesti- || mentis ad dei laudem statusqz ecclesiasti- || ci decorem. *S. d.* [*v.* 1515], in-8 goth. de 40 ff. non chiffr., impr. en lettres de forme, sign. *A-E*.

Le titre porte la marque de *Jehan Le Coq*, imprimeur à Troyes de 1507 à 1524 (voy. Corrard de Breban, *Recherches sur l'établissement et l'exercice de l'imprimerie à Troyes*, 1873, pp. 90-104).

Au v° du titre est la table, qui indique cinq parties, comme dans les éditions précédentes.

Biblioth. nat., Inv. Rés. D. 35100. — Cet exemplaire ne se compose que de 21 ff. Il s'arrête après le f. *Cv*. Les sermons français, qui ne s'y trouvent pas, devraient commencer au f. *Cvj*.

—

6. Speculũ curato || rum vna cum confessionali ac tractatu de || mysterio misse et his que cõcernũt eam : || videlicet de sacramẽti altaris dignitate, || vtilitate, & processione : necnõ de sacerdo- || talibus vestimentis ad dei laudẽ statusqz || ecclesiastici decorem. — [Au v° du dernier f., au-dessous de 11 lignes de texte :] *Imprime a Troyes chez* || *Iehan Lecoq : demourant deuãt Nostre* || *Dame. S. d.* [*v.* 1520], in-8 goth. de 40 ff. non chiffr., sign. *A-E*.

Le titre porte la marque de *Jehan Le Coq*. Le v° du titre est occupé par la table.

Le *Speculum* est imprimé en petites lettres de forme; les *Sermons*, qui commencent au f. *Cvj*, sont en lettres gothiques ordinaires.

Digitized by Google

L'édition se collationne comme la précédente ; mais la composition est différente et les caractères sont moins neufs.

Biblioth. nat., Inv. Rés. D. 21103.

—

7. Speculum cura || torum vna cum confessionali ac tractatu de miniſte- || rio misse & his que concernunt eum [*sic*] videlicet. De sa- || cramenti altaris dignitate, vtilitate et processione : || nec non de sacerdotalibus vestimentis ad dei laudez || statusqz ecclesiastici decorem. *S. l. n. d.* [*Paris, v.* 1520], in-8 goth. de 35 ff. non chiffr. et 1 f. blanc, sign. *a-d* par 8, *e* par 4.

Le titre porte la marque de *Jehan Petit*, libraire à Paris (Silvestre, n° 24).

Biblioth. de M. Édouard Pelay, à Rouen.

—

* 8. Speculum curatorum... *Imprime a Rouen par Iehan Burges*, 1528. In-[8].

Edition citée au XVIIe siècle dans un mémoire du théologal de Senlis, Jean Deslions, sur Artus Fillon. Voy. Biblioth. de Senlis, Notes mss. d'Afforty, XXIII, p. 793. (Ci-dessus, p. xviii, n° 1.)

—

9. Eirudictoriũ || atqz directoriũ curatorũ sum- || ma cum diligentia modernis || diebus reuisum & castigatũ : de || misterio misse & his que cõcer- || nũt eã : cũctis necessariũ. Vide || licet de sacramẽti altaris dignitate : vtilitate : & proces || sione. Necnon de sacerdotalibus vestimentis ad dei || laudem : statusqz ecclesiastici decorem. — [A la fin :] ¶ *Imprime a Lyon sur le Rosne par* || *Claude Nourry* : *dict le Prince le xiij.* || *de Feurier. Mil cinq cent xxix* [1530, n. s.]. In-8 goth. de 40 ff. non chiffr., impr. en lettres de forme, sign. *a-e*.

La table occupe le v° du titre.

Le f. *a ij* contient l'épître dédicatoire à Georges d'Amboise.

Les sermons français commencent au f. *c vij*.

Le volume se termine par deux pièces de vers ajoutées par l'imprimeur : l'*Exhortation de bien vivre et bien mourir* (fol. *e vj*).

Qui a bien vivre veult entendre...

La Mort menassant l'humain lignage (fol. *e viij*).

La Mort amort a mort tout homme...

Le v° du dernier f. ne contient que la marque de *Cl. Nourry*.

Biblioth. nat., Inv. Rés. D. 35097.

Digitized by Google

10. Speculum cura- || torum vna cum confessionali ac tra- || ctatu de misterio misse & his que cõ || cernunt eum [*sic*] videlicet De sacramẽ || ti altaris dignitate : vtilitate : & pro- || cessione. necnõ de sacerdotalibus ve || stimentis ad dei laudem statusqz ec- || clesiastici decorẽ. *Parisius Impres* || *sum Anno domini.* M. D. XXX [1530]. In-8 goth. de 35 ff. non chiffr., impr. en lettres de forme, et 1 f. blanc, sig. *A-D* par 8 *E* par 4.

Le titre ne porte aucune marque.
Le f. *A ij* contient l'épître dédicatoire.
Les sermons français commencent au f. *C v* v°.

Biblioth. nat., Inv. Rés. D. 35102.

—

11. Speculum curato || rum vnacum confessiona- || li ac tractatu de misterio misse et || his que concernunt eam. videlicet || de sacramento [*sic*] altaris, dignitate, || vtilitate et processione. necnon de || sacerdotalibus vestimentis ad dei || laudem statusqz ecclesiastici deco- || rem *Exaratum Rothomagi in of* || *ficina Michaelis & Geraldi dctoꝝ.* || *anger, necnõ Iacobi berthelot in* || *parrochia sancti martini iuxta põ* || *tẽ moram teneñ.* — [A la fin :] *Imprime a Rouen pour Mi-* || *chel et Girad* [sic] *ditz anger & Iac-* || *ques Berthelot Libraires de-* || *mourantz a Rouen en la grãd* || *rue du pont deuant saint Martin. Et a Caen a lymage saint* || *Michel prez les Cordeliers. S. d.* [*v.* 1530], in-8 goth. de 40 ff. non chiffr., sign. *A-E.*

La table occupe le f. *A ij*.
Les sermons français commencent au f. *C vj* v°.

M. Léopold Delisle, qui décrit cette édition (*Catalogue des livres imprimés ou publiés à Caen*, 1903-1904, I, p. 156, n° 181), nous apprend (*ibid.*, II, p. xxxiij) que l'association de Michel Angier avec son neveu Girard ne remonte qu'à 1527. Jacques Berthelot fit partie de la société jusqu'en 1534.

Biblioth. de M. Pelay, à Rouen (c'est probablement l'exemplaire cité par Frère comme ayant appartenu à l'abbé de La Rue).

—

12. Speculum curatorum, || vnacum Confessionali. || Item tractatus de mysterio mis- || se et his que concernunt eam, videlicet : || de sacramento altaris : || de dignitate, vtilitate et processione, || necnon de sacerdotalibus vestimen- || tis, ad Dei laudem statusque ecclesia- || stici decorem. || V. — A la fin :

Digitized by Google

Imprime nouuellement. S. l. n. d. [*v.* 1530], in-8 goth. de 40 ff. non chiffr., sign. *A-E*.

Edition qui paraît avoir été imprimée à *Rouen*.
L'épître dédicatoire occupe le f. *A ij*.

Biblioth. du chapitre de Bayeux.
Léopold Delisle, *Catalogue des livres imprimés ou publiés à Caen*, 1903-1904, I, p. 157, n° 182.

—

13. Tractatus || summe necessarius pro || erudiendis clericis promotis ac promo- || uendis ad Sacros Ordines, || Per Petrum Foucquet Archidiaconum Siluanectensem editus. || Item tractatus de Sacramentis ministrandis editus || quondam à Re. Do. Arturo Fillon eximio Theologo, || ac Ecclesiæ Siluanectensis Episcopo, curatis ac || omnibus animarum curam ha- || bentibus pernecessarius. || *Parisiis*, || *Ex officina Prigentii Caluarini ad geminas* || *Cyppas, in clauso Brunello.* || 1552. || Cum Priuilegio. In-4 de 78 ff. chiffr.

Le titre est orné d'une figure qui représente la Crucifixion.

Les ff. 2 et 3 contiennent une épître de Pierre Foucquet, archidiacre de Senlis (l'un des exécuteurs testamentaires de Fillon) « Reverendo in Christo patri ac domino Renato Silvanectensi episcopo dignissimo ». On voit dans cette épître que la publication a été faite par ordre du prélat. Fouquet nous apprend qu'il possédait lui-même l'autographe de Fillon: « Placuitque tuae majestati per me exemplar exhiberi, maxime quod ipsius autoris manu descriptum ac fidelem archetypum et αὐτόγραφον haberem ». C'est encore pour obéir à l'évêque que Fouquet a mis en tête du recueil un résumé de la hiérarchie ecclésiastique et des sacrements. Ce résumé occupe les ff. 4-37 r°.

Au f. 37 v° est un titre de départ ainsi conçu :

Reverendi patris domini Arturi Fillon, sacrae paginae doctoris eximii, quondam Silvanectensis episcopi, Praxis sacramentorum ecclesiasticorum pro recta sacratissimae fidei christianae institutione, tum sacerdotibus, tum aliis Christi fidelibus utilissima.

Le texte commence ainsi :

« Arturus, ecclesiae Silvanectensis indignus minister, omnibus curam animarum agentibus salutem.

« Quantum meriti habeat, fratres charissimi, dominici gregis custodia, quam curam communiter dicunt, ipse per essentiam bonus pastor indicat... »

Cette épître remplace la dédicace à Georges d'Amboise qui accompagne les éditions précédentes.

Le *Tractatus de sacramentis* commence au f. 38 v°; le *Tractatus de mysterio missae*, au f. 53 v°.

Les sermons français sont imprimés en caractères gothiques (lettres de forme); ils commencent au f. 59 v°.

Biblioth. Mazarine, 12339.

Digitized by Google

II

[Missale silvanectense.] — [Fol. 1 :] ¶ Ad dei omnipotẽtis lau || dẽ & gloriosissime cristifere virginis & beati Re || guli Missale ad vsum et cõsuetudinem insignis || ecclesie Siluanectẽsis nusp̃ã antea impressum || feliciter incipit. ||.

¶ *Ad sacerdotes exhortatio.* ||
Sume salutares sacro de gurgite riuos ||
Hoc celeste tibi codice manna patet. ||
Te docet eterno que munera grata parenti ||
Quolibet in templis sunt referenda die. ||
Perlege fructiferum purgata mente volumen. ||
Vult humiles animos : vult pia vota deus.

— [Au r° du dernier f., 2e col. :] ¶ *Missale ad vsum insignis eccle* || *sie Siluanecteñ. ex mãdato re-* || *uerendi in christo patris et* || *domini, dñi Arturi diui-* || *na miseratiõe eiusdẽ* || *diocesis antistitis, puigili cura pur* || *gatum* : & || *parisijs im-* || *pressum* || *pe De-* || *si* || *derium* || *maheu : al-* || *me vniuersita-* || *tis Parisiẽsis. bi-* || *bliopolam, commo-* || *rantem in vico diui Ia-* || *cobi sub signo diui Nicolai.* || *Anno dñi* M.CCCCCxxiiij || *decimo-tertio kalẽdas Ianuarij* [20 *décembre* 1524]. In-fol. goth. de 7 ff. lim., 52 et 35 ff. chiffr., impr. à 2 col., en rouge et en noir.

Le titre est entouré d'une bordure et orné au centre d'une figure qui représente l'Annonciation.

Les ff. ✝ *i* v° — ✝ *viij* contiennent la table des fêtes mobiles et le calendrier.

Le texte du Missel est imprimé en grosses lettres de forme sur 2 colonnes et tiré en rouge et en noir. Au f. *i* r° est une belle figure qui représente la messe de saint Grégoire. Les ff. *xc* v° — *xcj* r° contiennent deux grandes et magnifiques figures : 1° le Christ en croix, entre la Vierge et saint Jean ; 2° le Père éternel entouré des anges et des symboles des évangélistes.

De nombreuses pages contiennent de la musique notée en caractères mobiles.

Biblioth. nat., Vél. 204 (Van Praet, *Catal. des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du roi*, I, 1822, p. 184, n° 268). — Les 4 ff. du canon de la messe sont seuls tirés sur vélin. — Même biblioth. *Invent.*, B. 218 (double). — Ce second exemplaire, qui provient de l'abbaye de Saint-Vincent de Senlis, se termine par diverses prières manuscrites à l'usage de ladite abbaye.

Cf. E. Morel : *Les Livres liturgiques imprimés avant le XVIIe siècle à l'usage des diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis* dans le *Bulletin historique et philologique*, 1902, p. 195.

Digitized by Google

III

Manuale dyocesis || Siluanectensis. ||

Regul' est pastor nr̃os sic regulet act'. ||
Vt semel ad celi possimus ire domos. ||

— [Fol. *lxviii* r°, au-dessous de 14 lignes de texte :] *Manuale secundū vsum ecclesie Silua* || *nectensis ex mandato reuerẽdi. In christo* || *patris domini : & domini Arturi miseratio* || *ne diuina eiusdez diocesis antistitis Pari* || *siis impressum. Anno domini millesimo* || *quingẽtesimo vigesimo quīto vigesima* || *die mensis martii* [1526, n. s.]. — [Fol. *AAi* r° :] De sacramento penitentie, || ¶ Sequitur tractatus || De sacramento Penitentie in quo clare videbi- || tur quomodo curati debent se habere in confes- || sionibus audiendis. — [Fol. *BBviij* r°, au-dessous de 22 lignes de texte :] ¶ *Manualis secundum consuetudinez ecclesie* || *Siluanectensis finis. Lutecie impressi, per Io-* || *hannem du Pre, commorantem in vico olerum* || *E regione Cātorū. Anno a natali xpianissimo.* || *xxvi. supra sexꝫmillesimū. xvi. kalẽdas Maii* [16 avril 1526]. In-4 goth. de 68 ff. chiffr. et 16 ff. non chiffr., signés AA, BB.

Le titre, entouré de quatre fragments de bordure, est orné d'un bois représentant saint Rieul. On lit au-dessous le distique reproduit ci-dessus.

Au v° du titre est une grande figure qui représente la Vierge debout sur un croissant que portent des anges, et tenant dans ses bras l'enfant Jésus. Au-dessous sont imprimés ces vers :

Virginis intactam cum sol intravit in alvum
Marte soporato fluxit amica quies.

Le v° du f. *lxviij* est blanc, ainsi que le v° du f. *BBviij*.

Tout le volume est imprimé en grosses lettres de forme. La première partie est de plus tirée en rouge et en noir et contient de la musique notée. Le grand croissant sur lequel se tient la Vierge est lui-même colorié en rouge.

Biblioth. nat., Inv. B. Rés. 1772 (exemplaire offert « à la paroisse Notre-Dame de Senlis par Me Michel Le Maistre, controlleur ordinaire du domaine du roy au bailliage de Senlis, le quinziesme jour d'octobre mil six cens vingt six ».

IV

Instruction pour soy confesser par reverend pere en Dieu monsieur l'evesque de Senlis.

Ce morceau, extrait du *Manuale dyocesis Silvanectensis* et traduit en français, a été joint par le libraire François Regnault à divers livres d'heures. Nous citerons des *Heures a l'usaige de Lisieux* (Paris, pour

Digitized by Google

François Regnault, a l'enseigne de l'elephant, 1529, in-8 goth.), édition décrite par M. Le Court dans le *Bulletin de la Société historique de Lisieux*, 1911, p. 16, et des *Heures a l'usaige de Romme*, imprimées à Rouen, pour François Regnault, à Paris, et pour Jehan Marchant, à Rouen, 1537, in-8. (Cat. A. Firmin-Didot, 1879, n° 147.)

V

Statuta synodalia diocesis Silvanectensis. *Parisiis apud Johannem a Prato*, 1526. In-?.

Nous n'avons pu voir ce volume cité par J. de Launay, qui en indique le contenu (ci-dessus p. xx, n° II).

Digitized by Google

LA MAISON D'ARTUS FILLON

A VERNEUIL

Rapport présenté au Conseil d'administration de la Société

PAR M. LOUIS RÉGNIER

Messieurs,

Vous nous avez fait, à M. l'abbé Guéry et à moi, l'honneur de nous désigner pour rechercher si la maison que possédait à Verneuil Artus Fillon et dont il est question dans son testament existait encore, et pour savoir des propriétaires de cette maison ou de celle construite sur son emplacement s'ils consentiraient à y laisser poser l'inscription commémorative qui a été votée en principe par notre Société, le 17 de ce mois, sur la proposition de M. Émile Picot, président.

Les passages du testament d'Artus Fillon auxquels je fais allusion sont ainsi conçus :

... A ma sœur Thiennette, demeurant en ma maison de Verneuil, je donne l'usufruit d'icelle maison et louaiges de tous les tenements d'icelle, pour en jouir par elle, sa vie durant...

... Et touchant mon heritage de Verneuil que j'ai acquis près l'hostel Dieu, le tout comme il se comporte, ayant issue sur trois rues, je le laisse et donne à mon neveu maistre Raoul Fillon, pour d'iceluy jouir après le décès de ma seur Thiennette...

Fillon avait, bien évidemment, acquis l'habitation

Digitized by Google

dont il s'agit pour se créer, — à défaut de la maison paternelle passée à l'un de ses frères, — une résidence temporaire dans une ville qui lui demeurait chère à plus d'un titre.

La particularité de l'issue sur trois rues, la mention du voisinage de l'hôtel-Dieu rendaient notre tâche des plus faciles. Avant même de partir pour Verneuil, l'examen du plan cadastral dressé en 1837, et dont un double est déposé aux Archives départementales, nous avait révélé que la maison de Fillon était celle possédée à cette époque par M. de Petiteville et devenue de nos jours la propriété et l'habitation de sa petite-fille, Madame de Boissieu[1].

Le logis, situé entre cour et jardin, s'entoure d'une enceinte de murailles que longent à l'ouest la rue du Canon, au sud la rue de l'Hôpital, à l'est la même rue de l'Hôpital faisant retour vers le nord. L'entrée principale a lieu rue du Canon, sous un grand portique en briques et pierres du temps de Louis XIII. Au midi, une porte de grès entourée d'un biseau donne sur la rue de l'Hôpital et semble tout à fait contemporaine, comme nous le verrons tout à l'heure, de la façade de l'habitation. A l'est, le mur a été entièrement reconstruit il y a quelques années.

L'ensemble de la propriété, borné vers le nord par les immeubles voisins, aurait la forme d'un carré et serait complètement isolé des trois autres côtés si l'angle sud-ouest n'était échancré par une propriété particulière qui fait saillie intérieure et détruit la régularité du quadrilatère. Tel était déjà l'état des lieux en 1837. Cette

[1] Cette propriété porte le n° 10 de la section D.

Digitized by Google

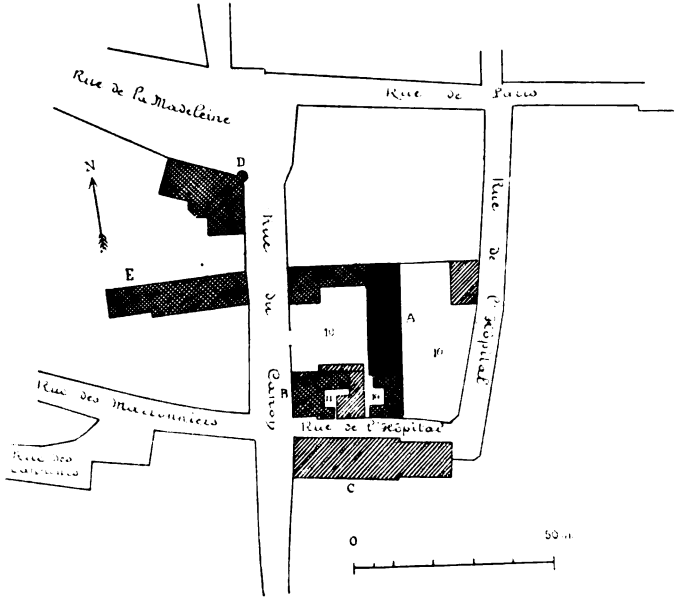

Fig. 1.

LA MAISON D'ARTUS FILLON ET SES ABORDS
(section A, n° 10),
d'après le plan cadastral (1837).

A. Logis debout du temps de Fillon.
B. Maison (s^on D, n° 11) qui a pu faire partie originairement de la propriété de Fillon.
C. Ancienne église de l'Hôtel-Dieu.
D. Maison à tourelle (XVIe siècle).
E. Maison en partie du XIIe siècle.

Digitized by Google

Digitized by Google

propriété secondaire, occupée par une boulangerie [1], possède elle-même dans sa muraille méridionale, le long de la rue de l'Hôpital, une porte en grès dessinée par un biseau et toute pareille à celle ouverte à quelques mètres vers l'est et dont il a déjà été question. Il est permis d'en conclure que la division remonte à une date éloignée et qu'elle existait peut-être déjà du temps d'Artus Fillon.

Je passe au logis. Dirigé du nord au sud et de bonne hauteur, il comprend un étage sur rez-de-chaussée, et sa longue toiture de tuiles se termine par deux pignons [2]. La construction est ancienne et remonte peut-être en partie au XIIe siècle. La façade orientale et le mur-pignon du midi sont, en effet, bâtis en blocage de grison mêlé de silex, les angles étant appareillés en grison. C'est le mode de bâtir que montrent les plus anciens édifices de Verneuil. Dans ces parties du bâtiment, toutes les ouvertures ont été modifiées à des dates très postérieures et ne gardent aucune valeur chronologique. La cave, qui n'occupe pas toute la longueur du logis, appartient aussi à la construction primitive. Rectangulaire, elle est couverte d'un berceau en blocage de grison, avec doubleaux appareillés. L'accès a lieu par l'extrémité méridionale et du dehors.

Toute la façade sur la cour, c'est-à-dire vers l'ouest, — la façade principale, — a été entièrement renouvelée ou, du moins, profondément modifiée, soit au XVe siècle, soit dans les premières années du XVIe. Un crépi dissimule la maçonnerie de blocage, mais laisse voir l'appareil de

[1] Section D, n° 11.

[2] Une aile en retour a été ajoutée au nord, dans le courant du XVIIe ou du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

grès soigneusement assemblé dont sont faites les baies, et le larmier de même matière qui règne horizontalement au bas de l'étage. Tout cela est extrêmement simple, d'une simplicité gênante pour l'archéologue et pour l'historien, fort empêchés de préciser une date, de dire si, oui ou non, Artus Fillon fut l'auteur de ces travaux. Il ne paraît pas, tout au moins, qu'ils lui soient postérieurs, car le style gothique marque encore de son empreinte les détails trop rares qui présentent un peu de caractère : l'accolade de la porte[1], — toutes les autres baies sont à linteau, — les appuis moulurés des fenêtres, les petits motifs jouant le rôle de congés au bas de certains pieds-droits. L'élémentaire biseau se retrouve à l'encadrement de toutes les baies, comme nous l'avons vu déjà autour des portes de la clôture extérieure, refaite en même temps que s'opéraient à l'habitation ces nouveaux percements.

Il y a, du reste, quelque variété, quelque irrégularité même, dans la distribution, l'importance et les détails des baies, et cette façade n'a qu'une apparente unité : assurément, les travaux qui la mirent dans son état actuel ne furent pas effectués d'un seul coup, et peut-être même retrouverait-on, çà et là, sous le crépi moderne, le grison du XIIe ou du XIIIe siècle. D'inévitables modifications sont, d'ailleurs, survenues au cours des âges : on constate, par exemple, que plusieurs fenêtres possédaient un meneau vertical, sans qu'il y ait, je crois, trace d'un meneau horizontal. Enfin, quelques-uns des encadrements paraissent bien avoir été retouchés depuis le XVIe siècle.

L'intérieur, spacieux, élevé, a été modernisé dès

[1] Sous cette accolade s'abrite un petit motif de sculpture qui a l'aspect d'un cœur renversé.

Digitized by Google

le XVIIe siècle. On y voit un bel escalier, à rampes parallèles, qui se fait remarquer par la douceur très caractéristique de sa pente et par son garde-corps en bois où s'alignent des balustres Louis XIV, de plan carré.

Du vestibule, qui longe la première volée de l'escalier, on descend par deux ou trois marches vers une porte percée dans la façade orientale et donnant sur le jardin. L'une de ces marches, en grès, est faite d'un ancien linteau de porte ou de fenêtre chargé de trois écus en relief, en forme de bouclier, sans aucun tenant ou insigne extérieur. Le premier à gauche montre deux poissons adossés, qu'accompagnent deux étoiles à huit rais, posées en fasce, l'une à dextre, l'autre à senestre. Celui du milieu porte un chevron, avec deux têtes de lièvre affrontées en chef, une troisième pièce mutilée en pointe et un lambel à trois pendants. Enfin, le dernier écu, à droite, est simplement blasonné d'une bande. On le voit, aucun de ces emblèmes ne rappelle le souvenir d'Artus Fillon[1]. Si le fragment sur lequel ils figurent vient de la maison même, il faut évidemment les attribuer à des propriétaires antérieurs que nous ne sommes pas à même d'identifier, Madame de Boissieu ne possédant malheureusement pas de titres anciens.

Dans le jardin, on voit un couronnement de puits en grès, plus curieux que beau, mais bien caractérisé. De style exclusivement Renaissance, il appartient à une date postérieure d'une dizaine d'années environ à la mort d'Artus Fillon (1526). Au-dessus d'une margelle hexagonale s'élèvent trois piliers épais et lourds, de plan carré, ornés sur chaque face de sculptures assez

[1] Sur les armoiries d'Artus Fillon, voir p. LXXXI, en note.

Digitized by Google

Digitized by Google

propriété secondaire, occupée par une boulangerie [1], possède elle-même dans sa muraille méridionale, le long de la rue de l'Hôpital, une porte en grès dessinée par un biseau et toute pareille à celle ouverte à quelques mètres vers l'est et dont il a déjà été question. Il est permis d'en conclure que la division remonte à une date éloignée et qu'elle existait peut-être déjà du temps d'Artus Fillon.

Je passe au logis. Dirigé du nord au sud et de bonne hauteur, il comprend un étage sur rez-de-chaussée, et sa longue toiture de tuiles se termine par deux pignons [2]. La construction est ancienne et remonte peut-être en partie au XIIe siècle. La façade orientale et le mur-pignon du midi sont, en effet, bâtis en blocage de grison mêlé de silex, les angles étant appareillés en grison. C'est le mode de bâtir que montrent les plus anciens édifices de Verneuil. Dans ces parties du bâtiment, toutes les ouvertures ont été modifiées à des dates très postérieures et ne gardent aucune valeur chronologique. La cave, qui n'occupe pas toute la longueur du logis, appartient aussi à la construction primitive. Rectangulaire, elle est couverte d'un berceau en blocage de grison, avec doubleaux appareillés. L'accès a lieu par l'extrémité méridionale et du dehors.

Toute la façade sur la cour, c'est-à-dire vers l'ouest, — la façade principale, — a été entièrement renouvelée ou, du moins, profondément modifiée, soit au XVe siècle, soit dans les premières années du XVIe. Un crépi dissimule la maçonnerie de blocage, mais laisse voir l'appareil de

[1] Section D, n° 11.

[2] Une aile en retour a été ajoutée au nord, dans le courant du XVIIe ou du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

grès soigneusement assemblé dont sont faites les baies, et le larmier de même matière qui règne horizontalement au bas de l'étage. Tout cela est extrêmement simple, d'une simplicité gênante pour l'archéologue et pour l'historien, fort empêchés de préciser une date, de dire si, oui ou non, Artus Fillon fut l'auteur de ces travaux. Il ne paraît pas, tout au moins, qu'ils lui soient postérieurs, car le style gothique marque encore de son empreinte les détails trop rares qui présentent un peu de caractère : l'accolade de la porte[1], — toutes les autres baies sont à linteau, — les appuis moulurés des fenêtres, les petits motifs jouant le rôle de congés au bas de certains pieds-droits. L'élémentaire biseau se retrouve à l'encadrement de toutes les baies, comme nous l'avons vu déjà autour des portes de la clôture extérieure, refaite en même temps que s'opéraient à l'habitation ces nouveaux percements.

Il y a, du reste, quelque variété, quelque irrégularité même, dans la distribution, l'importance et les détails des baies, et cette façade n'a qu'une apparente unité : assurément, les travaux qui la mirent dans son état actuel ne furent pas effectués d'un seul coup, et peut-être même retrouverait-on, çà et là, sous le crépi moderne, le grison du XIIe ou du XIIIe siècle. D'inévitables modifications sont, d'ailleurs, survenues au cours des âges : on constate, par exemple, que plusieurs fenêtres possédaient un meneau vertical, sans qu'il y ait, je crois, trace d'un meneau horizontal. Enfin, quelques-uns des encadrements paraissent bien avoir été retouchés depuis le XVIe siècle.

L'intérieur, spacieux, élevé, a été modernisé dès

[1] Sous cette accolade s'abrite un petit motif de sculpture qui a l'aspect d'un cœur renversé.

Digitized by Google

le XVIIe siècle. On y voit un bel escalier, à rampes parallèles, qui se fait remarquer par la douceur très caractéristique de sa pente et par son garde-corps en bois où s'alignent des balustres Louis XIV, de plan carré.

Du vestibule, qui longe la première volée de l'escalier, on descend par deux ou trois marches vers une porte percée dans la façade orientale et donnant sur le jardin. L'une de ces marches, en grès, est faite d'un ancien linteau de porte ou de fenêtre chargé de trois écus en relief, en forme de bouclier, sans aucun tenant ou insigne extérieur. Le premier à gauche montre deux poissons adossés, qu'accompagnent deux étoiles à huit rais, posées en fasce, l'une à dextre, l'autre à senestre. Celui du milieu porte un chevron, avec deux têtes de lièvre affrontées en chef, une troisième pièce mutilée en pointe et un lambel à trois pendants. Enfin, le dernier écu, à droite, est simplement blasonné d'une bande. On le voit, aucun de ces emblèmes ne rappelle le souvenir d'Artus Fillon[1]. Si le fragment sur lequel ils figurent vient de la maison même, il faut évidemment les attribuer à des propriétaires antérieurs que nous ne sommes pas à même d'identifier, Madame de Boissieu ne possédant malheureusement pas de titres anciens.

Dans le jardin, on voit un couronnement de puits en grès, plus curieux que beau, mais bien caractérisé. De style exclusivement Renaissance, il appartient à une date postérieure d'une dizaine d'années environ à la mort d'Artus Fillon (1526). Au-dessus d'une margelle hexagonale s'élèvent trois piliers épais et lourds, de plan carré, ornés sur chaque face de sculptures assez

[1] Sur les armoiries d'Artus Fillon, voir p. LXXXI, en note.

Digitized by Google

grossières. Ce sont tantôt des losanges encadrant chacun un fleuron et alternant, dans le sens vertical, avec des cercles, tantôt de petits fleurons ayant la forme d'un carré à côtés concaves et qui sont reliés par une tige verticale. Une épaisse tablette, sans aucun décor, repose horizontalement sur ces trois supports, sans l'intermédiaire d'aucun chapiteau; mais cette partie supérieure a certainement été remaniée. Le couronnement actuel, l'amortissement, pour mieux dire, a été emprunté, en effet, à un autre édifice. Ce débris n'est plus en grès, mais en pierre, et revendique une date antérieure. De plan polygonal, il a l'aspect d'une sorte de socle évasé par le bas et montre, faisant saillie sur une de ses faces, un écu en forme de bouclier qui a été gratté, à la surface duquel ne paraissent, du moins, aucunes traces d'armoiries. Au-dessous de cet écu se trouve creusé un petit arc en plein cintre, trilobé. Enfin, tout au sommet, subsiste l'arrière-train d'un quadrupède accroupi qui, vraisemblablement, soutenait un autre écu.

A ces détails un peu arides, je n'ajouterai qu'un mot, pour vous dire, messieurs, l'accueil bienveillant dont vos délégués ont été honorés par Madame et Mesdemoiselles de Boissieu et l'aimable empressement avec lequel Madame de Boissieu voulut bien tout de suite entrer dans les vues de notre Société. Bientôt, par vos soins et grâce à l'initiative de notre éminent et cher président, le nom et les mérites d'Artus Fillon seront rappelés et célébrés à l'entrée d'une demeure qui fut la sienne et dans laquelle règnent toujours, comme de son temps, la crainte de Dieu, le culte de l'honneur et de la charité.

Evreux, 20 avril 1910.

Digitized by Google

INAUGURATION

D'UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE

EN L'HONNEUR D'ARTUS FILLON A VERNEUIL

le 25 septembre 1910.

Extrait du procès-verbal.

Le dimanche 25 septembre 1910, la Société libre de l'Eure a inauguré à Verneuil, sous la présidence de M. Émile Picot, membre de l'Institut, président de la Société, une plaque commémorative en l'honneur d'Artus Fillon.

Sur cette plaque de marbre blanc scellée au mur de la propriété de Madame de Boissieu, rue du Canon, est gravée l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE D'ARTUS FILLON

Né à Verneuil, vers 1468,

CHANOINE D'ÉVREUX ET DE ROUEN,
CURÉ DE SAINT-MACLOU DE ROUEN,
DÉPUTÉ AUX ÉTATS DE NORMANDIE,
ÉVÊQUE DE SENLIS,

Mort le 27 *août* 1526.

Orateur, écrivain, ami des arts,
Il fonda le collège de Senlis,
Dota les écoles de Verneuil
Et contribua largement à la construction
De la tour de l'église de la Madeleine.

**Sur cette maison qui appartint à Artus Fillon,
La Société libre de l'Eure, le 25 septembre 1910, a posé cette inscription, témoignage tardif de la reconnaissance publique.**

Digitized by Google

La Société s'était fait représenter par MM. Émile Picot, Letellier-Alaboissette, trésorier, l'abbé Guéry, Louis Régnier, Lecointe, Guillemare et le capitaine Dubois ; MM. le comte de Boury, vice-président et Léon Petit, secrétaire perpétuel, s'étaient fait excuser.

La délégation, reçue à la gare par les membres de l'Administration municipale, s'est rendue à la mairie, puis elle a assisté dans l'église de la Madeleine à une messe célébrée par M. l'abbé Guéry, aumônier du Lycée d'Évreux ; le R. P. de Boissieu, membre de la famille, commenta avec éloquence la devise d'Artus Fillon « Dei cognosce beneficium », puis M. le chanoine Bouchard, curé doyen, prit la parole pour remercier la Société de l'hommage rendu à l'éminent Vernolien. De nombreux fidèles assistaient à la cérémonie.

A 2 heures 1/4 le cortège, partant de la mairie, s'est rendu rue du Canon devant la propriété de Madame de Boissieu, ancienne maison d'Artus Fillon, dans le mur de laquelle est scellée la plaque à inaugurer. Sur l'estrade ont pris place, MM. Emile Picot, Oudin, maire de Verneuil, les membres de la Société, de la municipalité et de la famille de Boissieu.

M. Émile Picot a ouvert la séance et retracé brillamment la vie d'Artus Fillon ; il a donné ensuite la parole à M. Oudin, maire de Verneuil, qui s'est exprimé en ces termes :

« Mesdames, Messieurs,

« Il y a à peine un an, la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-lettres de l'Eure inaugurait en cette ville une plaque commémorative au meunier Jean Bertin, le libérateur de Verneuil.

Digitized by Google

« Aujourd'hui, en nous offrant cette nouvelle plaque, elle perpétue le souvenir d'Artus Fillon dont son distingué Président, M. Émile Picot, membre de l'Institut, vient de nous retracer la vie.

« Après d'aussi éloquentes paroles je ne puis me hasarder à dépeindre ce que fut notre éminent compatriote. Je me bornerai seulement à préciser qu'Artus Fillon, né à Verneuil, resta toute sa vie profondément attaché à sa ville natale et qu'il en fut un grand bienfaiteur.

« Nombreuses furent les dotations qu'il fit de son vivant aux enfants de nos écoles, et ensuite, par ses dispositions testamentaires ouvertes en 1526, il fonda au Collège d'Harcourt à Paris, deux bourses spéciales aux écoliers de Verneuil.

« Devenu chanoine de Rouen, il donna à l'église Sainte-Madeleine de Verneuil une somme de 9.500 livres représentant en monnaie actuelle un capital très important pour « venir en aide à l'édification du grand clocher « de l'église Sainte-Madeleine de Verneuil ».

« C'est grâce à cette générosité, avec cette forte somme que fut construit le magnifique clocher qui couronne la tour de la Madeleine.

« Voilà des faits, pris entre bien d'autres, qui, à eux seuls, démontrent combien était grand l'amour d'Artus Fillon pour notre ville et combien il était Vernolien non seulement par sa naissance mais aussi par le cœur.

« En 1870, M. Félix-Modeste Brard, père de notre dévoué collègue dont je suis heureux de saluer la présence à mes côtés, a fait don à la ville d'un portrait d'Artus Fillon.

« Ce portrait, qui orne la salle de nos délibérations

Digitized by Google

du Conseil, est l'œuvre d'un peintre de talent. Il appartenait originairement à M. l'Abbé Yves, aumônier des dames Bénédictines de 1798 à 1815, bienfaiteur du Couvent, protonotaire apostolique, « Chevalier de « l'ordre de l'Éperon d'Or », grand-oncle de Félix Brard.

« Nous devons, en bons Vernoliens, nous réjouir de ce que la Société libre de l'Eure ait, par cette imposante cérémonie, fait revivre la mémoire de ce bienfaiteur de Verneuil ; et, en lui adressant toutes nos félicitations pour son initiative, nous la prions d'accepter, au nom de la ville de Verneuil, nos plus sincères remerciements.

« Par son titre même », nous disait il y a deux ans M. Louis Passy, son Président d'alors, « la Société libre « d'Agriculture de l'Eure a pour objet de grouper toutes « les bonnes volontés ardentes au progrès des sciences, « des lettres et des arts, de centraliser les efforts des « générations qui ont besoin de se reconnaître et de « travailler en commun à leur prospérité. »

« Confiants dans ces paroles, nous devons espérer, Messieurs, que votre Société portera une bienveillante attention aux travaux de celle en formation « *Les Amis de Verneuil* ».

« Sa mission sera de mettre en relief les richesses archéologiques de notre vieille cité, de faire ressortir les beautés de ses monuments, des œuvres artistiques qui les composent ou qu'ils renferment, de rendre nos sites plus riants, nos promenades plus attrayantes.

« Je profite de cette circonstance pour assurer de notre sympathie M. Storez, le promoteur de cette association, et de lui souhaiter, ainsi qu'à ses aimables collaborateurs, un plein succès pour l'œuvre qu'ils ont entreprise dans l'intérêt de notre ville.

Digitized by Google

« L'agriculture étant le premier des arts, a dit M. Louis Passy, je me permettrai également de vous rappeler qu'il y a une quinzaine d'années votre Société a organisé ici même un concours d'aviculture qui a fait l'admiration de tous; que l'an prochain nous aurons à Verneuil notre grand concours triennal agricole auquel nous serions heureux de voir votre belle Société prendre une part active.

« Revenez donc à Verneuil, Messieurs, non seulement vous y trouverez des amis, mais encore vous y rencontrerez les plus sincères sympathies de la population tout entière, chaque fois que vous ferez revivre en elle la mémoire de ses bienfaiteurs, chaque fois que vous apporterez votre précieuse collaboration au développement des sciences, des arts et des richesses agricoles de la région.

« C'est dans cet esprit, Messieurs, qu'après vous avoir ce matin souhaité la bienvenue, je vous dis ici publiquement :

« A bientôt ! A l'année prochaine ! ! ! »

Après ce discours unanimement applaudi, le voile recouvrant la plaque a été enlevé, puis le cortège a été reconduit à l'Hôtel de Ville.

Cette journée a laissé le meilleur souvenir dans l'esprit de tous et les membres de la Société libre de l'Eure ont été chaleureusement remerciés de leur initiative.

Digitized by Google

ARTUS FILLON

ET LA TOUR DE LA MADELEINE DE VERNEUIL

Par M. Louis RÉGNIER, membre de la Société

Dans la seconde moitié du xve siècle, quand l'expulsion des Anglais eut ramené dans notre pays calme et prospérité, les paroissiens de la Madeleine de Verneuil entreprirent de réédifier leur église. Ils commencèrent cette reconstruction par les deux extrémités à la fois : d'un côté, ils plantèrent hors œuvre, contre le bas-côté méridional de la nef, une tour carrée qu'ils voulaient importante, son assiette le dit assez ; de l'autre, ils firent un vaste chœur, dont on admire encore l'ordonnance sobre et nerveuse et la perfection technique. Mais, cet effort accompli, tout fut arrêté, faute d'argent sans doute, et la tour demeura longtemps inachevée, atteignant à peine le quart de sa hauteur actuelle.

Il n'est pas douteux, en effet, que l'étage inférieur de la tour soit du même temps que l'abside, du temps où la fabrique envisageait sans crainte les plus vastes desseins [1]. Aux pieds-droits des fenêtres, nous voyons,

[1] La présence de pierres d'attente à l'angle nord-est de la tour, dans la partie inférieure, atteste l'intention de relier la tour et le chœur par des constructions nouvelles.

Digitized by Google

d'une part comme de l'autre, des fûts toriques sans chapiteaux, mais pourvus de bases, en un mot d'aspect très caractéristique et dont la communauté d'origine n'est pas douteuse.

A quelle date convient-il d'attribuer cet étage inférieur de la tour? Le rapprochement avec le chœur va nous permettre encore de répondre à cette question. Il y a dans la chapelle du midi, vers son extrémité orientale, une verrière qui porte la date de 1470 [1]. Cette verrière dut être posée aussitôt l'achèvement de la chapelle, dont le style ne requiert pas une date de beaucoup antérieure. On peut donc placer vers l'année 1465 environ le commencement des travaux du chœur et, par là même, le commencement des travaux de la tour. La nécessité qui paraît s'être imposée d'abord aux habitants de mener simultanément les deux entreprises résultait, si nous ne nous trompons, de l'emplacement qu'occupait alors le clocher. Ce clocher était, certains vestiges en témoignent encore aujourd'hui, une tour assise sur le carré du transept, comme dans toutes les églises de quelque importance construites en Normandie à l'époque romane. Elle était donc vouée à la destruction, du fait de la reconstruction de l'église.

On ignore les raisons qui provoquèrent de bonne

[1] Au bas de cette verrière, on lit l'inscription suivante, en caractères gothiques, refaite il y a un demi-siècle, lors d'une restauration, mais copiée sur l'ancienne :

Marc blanchart ȝ sa fēme dechenote
Ont dōne ceanȝ ceste vitre
Lan mil cccc lx et dix.

Ces donateurs sont ici représentés à genoux, avec leurs nombreux enfants. Plus haut, dans la scène de la *Circoncision*, deux initiales : *g B* doivent être la signature du peintre verrier.

Digitized by Google

heure la suspension des travaux de la nouvelle tour. Il est probable que, se ravisant, les paroissiens comprirent qu'il leur fallait avant tout terminer le chœur, dussent-ils se trouver privés de clocher pendant un temps plus ou moins long. Ces interruptions, ces revirements, se produisaient souvent au cours des entreprises de nos pères, dont la prudence répugnait à engager des dépenses avant d'avoir réuni ou renouvelé les ressources nécessaires. Mais ici, une vingtaine, une trentaine d'années, peut-être, durent s'écouler avant que l'on fût en mesure d'appeler de nouveau les ouvriers. Quelle qu'ait été la durée de l'interruption, c'est désormais sur la construction de la tour que se concentreront tous les efforts.

S'il n'est pas difficile de remarquer la différence de mouluration qui existe, au dehors, entre les baies de l'étage inférieur et tout ce qui s'élève au-dessus, il l'est infiniment plus de déterminer l'endroit précis où s'arrêta la première campagne de travaux. La soudure a été si habilement faite, l'ornementation végétale si heureusement fondue dans un même type courant, que rien, en aucun endroit des façades, ne trahit une reprise. Il en est de même à la tour de Beurre de la cathédrale de Rouen, dont la construction fut deux ou trois fois interrompue entre les années 1485 et 1507. Ici, l'escalier seul, accolé à la face nord, témoigne très nettement d'un arrêt : la disposition adoptée pour la coupe des marches en grès n'est pas la même sur toute la hauteur de la vis. Le changement a lieu au niveau du sommet des longs glacis sur lesquels s'appuient les grandes arcatures du premier étage. La coupe adoptée par le second architecte, tout en restant fort soignée, est plus

Digitized by Google

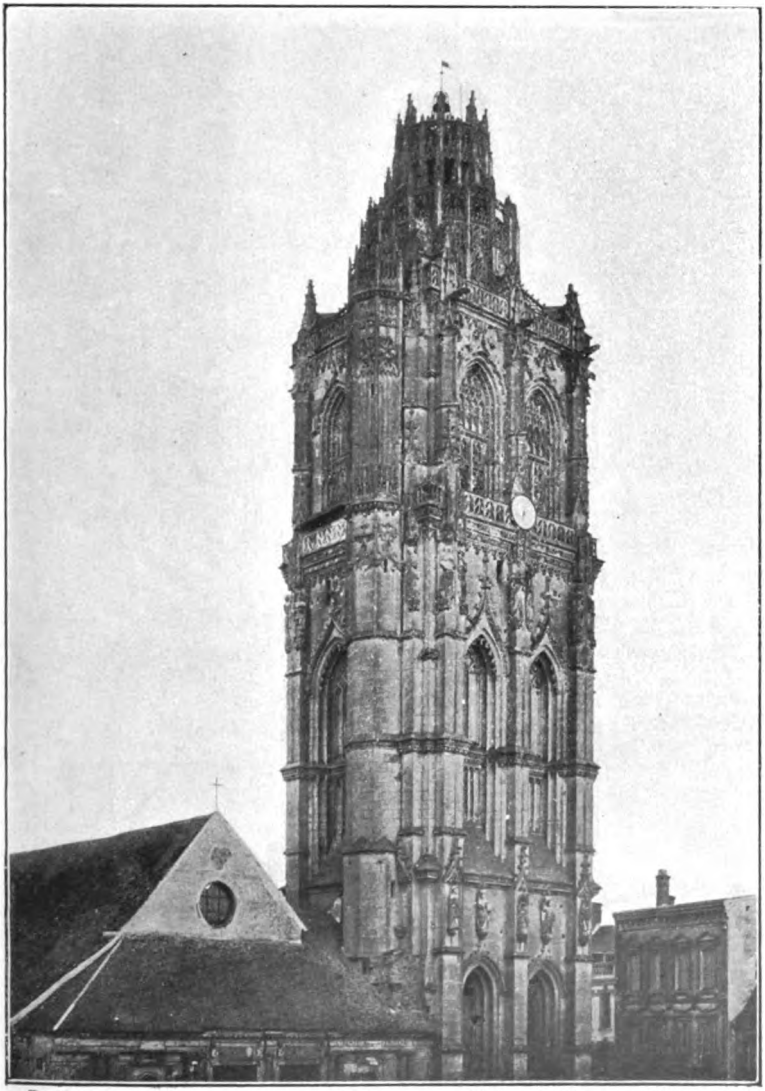

Fig. 2. Photogr. des Monuments historiques.

VERNEUIL

Tour de l'église de la Madeleine.

Digitized by Google

Digitized by Google

simple et moins savante que celle dont on avait usé jusque-là.

Le premier architecte était, en effet, un homme fort adroit et consciencieux, qui mérite de ne pas se voir complètement éclipsé par son brillant successeur. Le chœur, qui lui appartient en propre, se distingue, nous l'avons dit, par des qualités qui en font un modèle de bonne construction. Si l'aspect intérieur n'est pas aussi heureux que celui du dehors, cela tient à un parti d'économie évidemment imposé et qui fit, entre autres choses, sacrifier le triforium, élément décoratif de premier ordre auquel rien ne supplée.

Le même caractère de solidité si frappant dans le chœur, nous le retrouvons au soubassement de la tour, soigneusement renforcé d'un puissant talus de grès. Les fenêtres aussi revêtent un caractère de force remarquable, bien qu'elles soient peut-être un peu larges pour l'insuffisant trilobe qui les décore. On peut discuter l'idée de faire soutenir des socles de statues aux accolades qui les surmontent. L'espace nu qui règne en cet endroit et que n'atténuent pas les statues, si même elles ne le font ressortir, n'est guère heureux non plus; et malheureusement le second architecte s'inspirera quelque peu de ce dispositif pour l'étage immédiatement au-dessus. Cette imperfection ne se rencontre pas à Rouen, dans la tour de Beurre, construction du même temps dont s'est visiblement inspiré le second architecte de la Madeleine.

Ce qu'il faut louer ici dans l'ordonnance du premier étage, c'est la profondeur des deux immenses arcatures qui garnissent chaque face du carré. Il en résulte des effets d'ombre et de lumière qui donnent aux lignes

Digitized by Google

une vigueur d'autant plus nécessaire que l'étage est d'une longueur démesurée. Ce défaut n'en était pas un aux yeux du constructeur, dont l'intention a été bien certainement de produire un effet d'élancement et de racheter ce que l'étage inférieur avait d'un peu lourd ; mais il fallait en même temps éviter d'autres écueils : la maigreur et la sécheresse, et, pour l'harmonie générale, rappeler quelque chose des proportions précédemment adoptées : c'est dans ce but qu'on a fait courir, au tiers de la hauteur, un puissant cordon de feuillages qui règne ininterrompu tout autour de l'édifice et va jusqu'à couper les arcatures elles-mêmes, dont la partie inférieure, plus meublée que le haut, joue ainsi le rôle d'allège. Ces dispositions révèlent une rare entente de la composition architecturale. Des statues ont aussi été introduites dans l'ornementation de cet étage : mais là, elles décorent exclusivement la partie supérieure des contreforts, sous une série de dais qui se lient adroitement aux lignes ascendantes.

C'est à ce niveau qu'est placée, sur un cul-de-lampe, à la face orientale de la tour, l'image d'un priant dans lequel la tradition vernolienne a toujours désigné Artus Fillon.

Le personnage est, en effet, revêtu d'un costume ecclésiastique : soutane, surplis à larges manches, et, sur le bras droit, une ample aumusse canoniale. C'est donc Fillon chanoine, peut-être déjà curé de Saint-Maclou de Rouen, en tout cas avant l'épiscopat[1]. Le

[1] Artus Fillon, fils de Jean Fillon, écuyer, sieur de la Barre, était né à Verneuil en 1468. D'abord curé de la Chapelle-Fortin, au diocèse de Chartres, il eut ensuite les titres de chanoine de la cathédrale d'Evreux (1504), de curé de Saint-Maclou de Rouen (vers 1506), et de chanoine de la cathédrale de Rouen (1507), dignités qu'il conserva simultanément

Digitized by Google

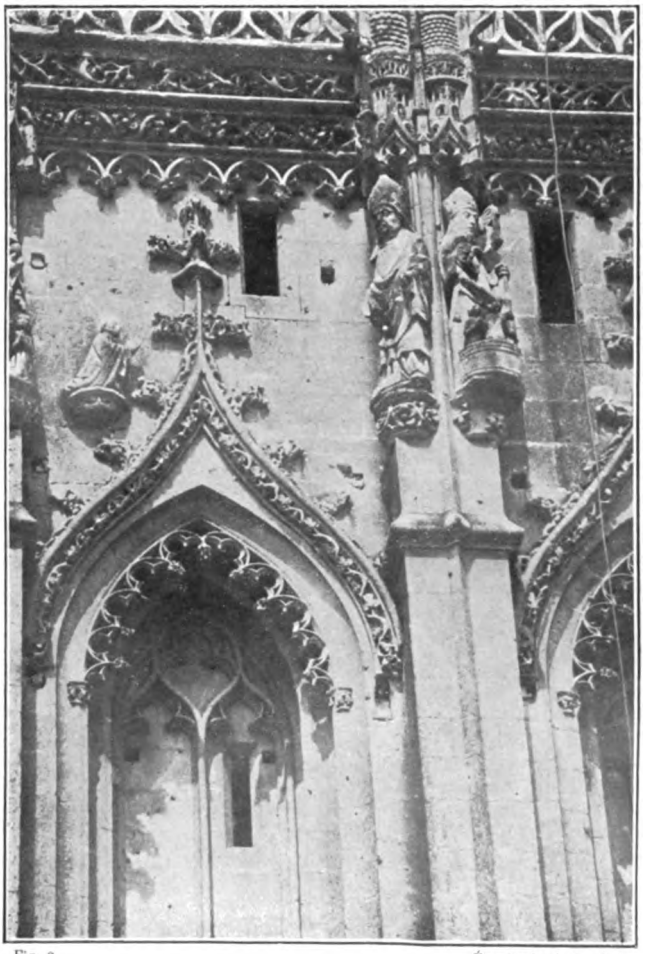

Fig. 3. Ém. Deslandres, phot.

VERNEUIL

L'effigie priante d'Artus Fillon sur la tour de la Madeleine.

Digitized by Google

Digitized by Google

visage est rasé, les cheveux coupés en calotte, suivant un usage depuis longtemps abandonné par les laïcs, mais auquel un certain nombre d'ecclésiastiques demeuraient encore fidèles sous le règne de Louis XII. Il semble que l'homme soit plutôt petit de taille. Il est agenouillé devant un saint évêque, dans lequel on a vu saint Taurin : identification parfaitement vraisemblable, rien n'étant plus naturel pour un ecclésiastique du diocèse d'Évreux que de se mettre sous la protection du saint apôtre de la contrée.

Le plus ancien témoignage écrit que nous puissions produire touchant la part prise par Fillon à la construction du clocher de la Madeleine nous a été révélé par M. Émile Picot [1]. Il s'agit d'une notice sur Fillon rédigée au XVIIe siècle par Jean Deslions, doyen et théologal de Senlis, mort en 1700, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans [2]. En ce qui concerne la tour de la Madeleine, ce n'est pas toutefois la tradition vernolienne qu'il faut demander à l'auteur, car il est douteux que Deslions ait vu la tour. Il s'était documenté, vraisemblablement, à l'aide des souvenirs oraux ou écrits qui se conservaient à Senlis. « Les Anglais, dit-il, avoient fait bastir le hault

jusqu'à son élection en 1522 au siège épiscopal de Senlis. Il fut aussi, à partir de 1506, successivement vicaire général des deux cardinaux d'Amboise, archevêques de Rouen. Il mourut à Senlis le 26 août 1526. Sur la vie, le rôle politique et les écrits d'Artus Fillon, il faut lire la savante étude bio-bibliographique rédigée en 1910 pour la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure par M. Émile Picot, membre de l'Institut, président de la Société (Évreux, s. d., 1910, in-8°, 17 p.; et, avec pièces justificatives, dans *Recueil des travaux de la Société libre... de l'Eure*, année 1910, — Évreux, 1911, — p. 1 et suiv.).

[1] *Op. cit.*, dans *Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure*, année 1910, p. XVIII.

[2] Cette notice, restée manuscrite, se trouve à la bibliothèque municipale de Senlis (*coll. Afforty*, t. XXIII, p. 793-794).

Digitized by Google

et le gros clocher de ladite église environ jusqu'au milieu, et estant curé de Saint-Maclou de Rouen, il [Fillon] l'a fait continuer et achever. Au hault de ce clocher sont trois couronnes en forme de tiare, avec une fort belle symétrie, et au lieu de la pomme qu'on met d'ordinaire aux croix d'iceux, sa représentation est de pierre en qualité de curé et chanoine, les mains jointes et à genoux; mais entre deux piliers et au milieu du clocher paroît sur le côté et sur le devant l'image d'un évêque qu'on croit estre aujourd'hui celle d'Artus Fillon, et derrière est l'image de saint Nicolas. »

On ne saurait mêler plus inconsciemment le faux et le vrai. D'abord, on peut constater que Fillon n'est pas figuré au sommet de la tour, au pied de la croix, car cette croix n'a jamais existé. Ensuite, la participation des Anglais à la construction des églises et des clochers de notre région normande est, tout le monde le sait, une légende sans fondement et sans vraisemblance. Est-il besoin de dire enfin que le couronnement de la tour ne rappelle en rien la triple couronne des souverains pontifes ? C'est à Caudebec qu'il faut aller pour voir quelque chose qui évoque un pareil souvenir. Quant à la statue jadis placée au sommet de la tour, et à laquelle on pourrait être tenté d'appliquer l'affirmation de Deslions, elle est à demi détruite, mais il en reste assez, nous le verrons tout à l'heure, pour qu'on puisse affirmer que Fillon n'avait pas fait du clocher de la Madeleine un piédestal à sa propre statue. Tout son personnage, tel que nous l'a dépeint notre éminent président, s'élève contre une pareille idée. Il convient de faire remarquer, au contraire, que l'image de Fillon, en attitude pieuse et sans rien qui sente l'ostentation, se trouve précisé-

Digitized by Google

ment sur la face de la tour opposée à la place publique[1].

L'affirmation que le don fait par Fillon au trésor de la Madeleine fut postérieur à sa nomination comme curé de Saint-Maclou émane uniquement de Deslions, qui vivait plus d'un siècle après. Il est prudent, croyons-nous, de constater simplement que le donateur était déjà chanoine quand il coopéra à l'entreprise de ses compatriotes, puisque son image porte les insignes de cette dignité. Or, c'est en 1504[2] que Fillon devint chanoine d'Évreux. Sa représentation sur la tour de la Madeleine ne peut donc être antérieure à cette date[3].

Sur l'importance du don ainsi commémoré, il règne une complète incertitude. On a dit qu'il s'agissait d'une somme de 9.500 livres, et l'auteur qui fournit ce chiffre, Guilmeth, ajoute un membre de phrase qu'il imprime en italiques comme la citation d'un document : « pour venir en ayde à l'édification du grand clocher d'ycelle église »[4] ; mais sur la date et la nature de ce document, l'auteur reste muet, et par là il retire à son affirmation beaucoup de poids et de crédit. M. Paul Duchêne[5] juge

[1] Une note, rédigée au XVIIe siècle (?) par un curé de Barbery, M. de Corbie (*coll. Afforty*, t. XXIII, p. 794) et publiée par M. Picot, laisse entendre que la générosité de Fillon était rappelée par une inscription dans l'église de la Madeleine : « Il fit achever la haulte et grosse tour de la Magdeleine de Verneuil... ; c'est ce qu'on voit gravé sur une des pierres de cette tour, en dedans de l'église... »

[2] L'abbé Ch. Guéry, *Chapitre épiscopal, d'après le grand pouillé du diocèse d'Evreux*, 1906, p. 44.

[3] Nous devons à l'obligeance et à l'habileté de M. Émile Deslandres, de Verneuil, la photographie reproduite dans la planche n° 3 ci-jointe.

[4] Auguste Guilmeth, *Notice historique sur la ville de Verneuil*, 2e éd. (Paris, 1834), p. 33. Le passage ne figure pas dans la première édition, insérée dans le *Bulletin de l'Académie ébroïcienne*, année 1834, 1re partie (Louviers, 1834), p. 204-218.

[5] *Archæologie ou description de la tour Sainte-Magdeleine de la ville de Verneuil* ([Laigle], 1869, in 8°), p. 7.

Digitized by Google

que cette somme de 9.500 livres équivaudrait de nos jours à celle de 30.000 francs au moins, ce qui est manifestement au-dessous de la vérité; M. Gustave Prevost estime, au contraire, qu'elle ne serait pas inférieure à 237.000 francs[1]. Cette seconde évaluation, plus scientifique que la première, mais néanmoins peut-être un peu exagérée dans le sens opposé, suffit à prouver que le chiffre de 9.500 livres est erroné. Je ne tairai pas combien la source qui nous le fournit m'est suspecte.

Revenons au monument. Ce sont les étages supérieurs qui en constituent la partie la plus originale, et c'est là que l'architecte eut à déployer toute son ingéniosité. Elle était grande assurément, et, comme on va le voir, son expérience, son savoir professionnel ne l'étaient pas moins.

Au-dessus d'une galerie à garde-corps, portée sur une puissante et somptueuse corniche, s'ouvrent les baies du beffroi, au nombre de deux sur chaque face de la tour. Elles sont larges et richement meublées d'un remplage aux multiples combinaisons. Ce qui frappe tout d'abord, c'est que la moitié inférieure de ces belles arcades est seule ouverte, et si pareille anomalie ne choque pas trop, c'est que les tympans disparaissent sous les faux fenestrages dont je viens d'indiquer le luxe et la recherche. Il faut pénétrer dans la tour pour avoir l'explication de ce parti, peut-être unique : c'est à ce niveau, à mi-hauteur des arcades-fenêtres, que naît la coupole sur pendentifs sur laquelle repose tout le poids du couronnement. L'architecte eut l'adresse d'équilibrer avec une parfaite exac-

[1] *L'église de la Madeleine, à Verneuil*, dans *la Normandie monumentale et pittoresque : Eure*, 1re partie (Havre, 1896, gr. in-fol.), p. 68.

Digitized by Google

titude la poussée qu'exerce obliquement sur les parois de la construction l'énorme masse de cette coupole par la charge verticale des parties supérieures de la cage quadrangulaire.

Un dessin serait nécessaire pour faire comprendre le dispositif du sommet de la tour. La grande coupole porte une seconde coupole plus petite, et celle-ci une troisième de dimensions encore moindres. Ces trois coupoles ont une forme nettement ovoïde. Les parois extérieures de la seconde sont dissimulées par une enveloppe ou chemise circulaire, sorte de muraille à claire-voie, formée d'une série de fenestrages flamboyants aux innombrables subdivisions. Ce qu'il faut admirer, c'est la légèreté que tout cela conserve pour l'œil, malgré la profusion des ornements. Des arcs-boutants, eux-mêmes légers et délicats, relient l'enveloppe à la partie enveloppée et maintiennent la rigidité de l'ensemble. L'arrangement est le même pour la coupole supérieure, avec cette différence que, la largeur étant moindre, il n'y a pas de chemin de ronde entre la coupole et la chemise.

Chacune des deux coupoles supérieures s'appuie sur la paroi oblique de celle placée immédiatement au-dessous, de manière à résoudre toutes les poussées en une seule charge pesant directement sur la grande coupole. Les deux coupoles inférieures sont naturellement fermées, mais on réserva dans l'axe de chacune d'elles un *trou de cloche* circulaire dont la rigidité est assurée par des nervures rayonnantes qui vont se perdre à la surface de l'intrados. L'expression « trou de cloche » n'est peut-être pas ici très appropriée, car rien ne prouve qu'on ait eu primitivement le dessein de loger comme aujourd'hui une cloche d'horloge dans le lanternon supé-

Digitized by Google

rieur[1]; mais ces ouvertures étaient nécessaires au passage des échelles qui seules permettent de monter, de coupole en coupole, et finalement par une trappe supérieure, jusqu'au sommet de la tour. à 47 mètres au-dessus du sol.

La dernière coupole servait de piédestal à une statue dont il ne reste que la moitié inférieure. Cette statue représentait, debout, un chevalier revêtu d'une armure du temps de Louis XII ou de François Ier. Un manteau posé sur les épaules était complètement rejeté en arrière. Le personnage regardait l'ouest. Cette statue, parfaitement contemporaine de la tour, constitue pour nous une véritable énigme. Outre qu'un tel mode de couronnement était tout à fait inusité au Moyen Age, rien ne permet de deviner quel saint on avait voulu faire figurer à cette hauteur. Ce n'est pas saint Michel, comme on pourrait tout d'abord le supposer, car il n'y a pas sous les pieds du personnage le moindre démon vaincu; ce n'est pas un ange soutenant une croix; ce

[1] Cette cloche n'a été placée dans le lanternon qu'en 1903, lors des derniers travaux de restauration faits à la tour. Elle était précédemment fixée à une armature de fer, au sommet de l'édifice, mais elle ne doit pas avoir été originairement destinée à servir de timbre d'horloge. On y lit l'inscription suivante :

† 1601 IAY ESTE NOMMEE NICOLAS. NOBLES P PERCHERON Sr DE LORME NICOLAS MADELINE PROCVREVR DV ROY DAMOYSELLES MARGVERITE GVEROVLT (plusieurs mots disparus)

† BOVLLAY FEMME[S] DE NOBLES I SANSON VICONTE ET M DE GVINCESTRE Sr DE TRVN

IEHAN AVBERT
MA FAICTE

Outre deux tinterelles de 1760 pour la sonnerie des quarts et des demies, il y a dans la tour trois fortes cloches de 1847 et une quatrième cloche plus petite qui porte la date 1767 et provient de l'église de Gauville, paroisse supprimée à la Révolution et réunie à Verneuil. Sur ces différentes cloches, voir l'*Almanach paroissial de Sainte-Madeleine de Verneuil*, année 1909, p. III-VI.

Digitized by Google

n'est pas non plus Constantin portant cet emblème de la rédemption : de tout cela, nulle apparence. Serait-ce Charlemagne ? L'image du grand empereur eût été infiniment plus vraisemblable sous Charles VIII, époque où elle fut plus d'une fois reproduite en l'honneur du souverain régnant. Serait-ce Arthur, le chevalier de la Table Ronde, mis là sur la demande et pour rappeler la libéralité d'Artus Fillon ? Le caractère du généreux donateur rend le fait très douteux. On le voit, le mystère reste impénétrable.

Il faut remarquer la faible hauteur de cette statue, qui n'avait pas $1^{m},50$ quand elle était complète. Il y a loin de ces dimensions modestes, qui permettaient à l'image de jouer son rôle, bien à l'échelle, dans la silhouette du monument, à celles des statues démesurées dont le mauvais goût de notre temps a surmonté certains clochers et certaines façades d'église.

La statuaire a, d'ailleurs, une grande importance dans la décoration de la tour de Verneuil. On n'y compte pas moins de trente-cinq grandes figures[1], dont quinze rangées au sommet de l'étage inférieur, et vingt au sommet du premier étage. Des statues de la première série, les unes couronnent un peu lourdement les accolades qui encadrent les fenêtres, les autres garnissent, au même niveau, la face antérieure des contreforts quadrangulaires. Celles de la seconde série sont placées aux deux faces des mêmes contreforts, dont la partie antérieure a pris dans l'intervalle la forme en éperon.

[1] M. Duchêne (*op. cit.*, p. 9) pense que la tour portait primitivement trente-neuf statues, dont quatre sont tombées à des époques diverses. En 1815, la foudre abattit la statue de saint Denis, évêque de Paris.

Digitized by Google

L'identification de toutes ces figures n'est pas toujours facile. Elle a été tentée, il y a quarante ans, par M. Paul Duchêne, de Crulai, avec une ingéniosité méritoire et même, on l'a remarqué, parfois un peu hardie[1].

Voici les personnages reconnaissables :

ÉTAGE INFÉRIEUR

Face occidentale (de gauche à droite) : 1° une femme coiffée d'un turban (la prophétesse Débora, selon M. Duchêne); 2° Moïse; 3° Judith (? elle tient un yatagan); 4° personnage tourné vers la figure précédente et levant son chapeau (selon M. Duchêne, « Achior ou quelque grand personnage de Béthulie, qui vient rendre hommage au courage de Judith ») ; 5° Esther (? elle tient un petit sceptre).

Face méridionale (dans le même ordre) : 1° Abraham (?) ; 2° une femme tenant la couronne d'épines (on pense tout naturellement à sainte Hélène, mais nous trouverons la mère de Constantin sur la face orientale ; ce serait donc ici l'une des sibylles, la sibylle delphique, bien qu'il soit très rare de voir une de ces prophétesses représentée isolément ; peut-être la femme que M. Duchêne a pris pour une sainte Hélène est-elle la sibylle hellespontienne) ; 3° Noé (?) ; 4° l'ange gardant l'entrée du paradis terrestre ; 5° Adam.

Face orientale (même ordre) : 1° Ève; 2° Abel ;

[1] *Op. cit.* — L'étude des statues de la tour de Verneuil mériterait de faire l'objet, au double point de vue iconographique et artistique, d'un travail spécial qui ne saurait trouver place ici. La hauteur à laquelle beaucoup d'entre elles sont placées en rend, d'ailleurs, l'examen difficile et fatigant. Aussi serait-il nécessaire d'en exécuter préalablement des photographies à grande échelle.

Digitized by Google

3° Caïn ; 4° personnage se détournant de Caïn ; 5° sainte Hélène (?) tenant les clous de la crucifixion.

On voit, en outre, sur les deux dosserets qui font saillie entre les contreforts des angles : 1° à l'angle sud-ouest, Moïse et le buisson ardent ; 2° à l'angle sud-est, le serpent tentateur à buste humain, placé ainsi entre Adam et Ève.

PREMIER ÉTAGE

Face occidentale (de gauche à droite) : 1° saint Paul (il est impossible de suivre M. Duchêne dans cette attribution : le personnage, *rasé*, tient un livre ; il a, en outre, pour caractéristique deux épées renversées) ; 2° saint Antoine, ermite ; 3° saint Pierre ; 4° saint Jean l'évangéliste ; 5° sainte Barbe ; 6° sainte Marguerite ; 7° saint Laurent (il ne reste que la moitié inférieure de cette statue, la moitié supérieure étant tombée en 1902).

Face méridionale (dans le même ordre) : 1° c'est l'emplacement, resté vide, d'une statue de saint Jacques le Mineur, tombée dans le courant du XIXe siècle ; 2° le Christ tenant le calice ; 3° (manque) ; 4° sainte Marie-Madeleine enlevée au ciel par les anges ; 5° un saint abbé tenant une crosse ; 6° sainte Marie-Madeleine agenouillée (scène du *Noli me tangere*).

Face orientale (même ordre) : 1° le Christ en jardinier (complétant la scène précédente ; un arbre et une palissade sont figurés à l'angle de la tour, entre les deux personnages, pour rappeler le lieu de la rencontre) ; 2° saint Thomas, apôtre, avec un priant ; 3° saint Taurin (?), évêque ; 4° saint Nicolas ; 5° saint Jacques le Majeur ; 6° la Vierge (scène de l'*Annonciation*).

Digitized by Google

Face septentrionale (contrefort oriental) : 1° l'ange Gabriel, tourné vers la Vierge ; 2° saint Adrien.

Cette face nord de la tour, il ne faut pas omettre de le dire, diffère des trois autres. Il n'y a pas de contrefort central. Près de l'angle nord-ouest est accolée la tourelle de l'escalier, comme à la tour de Beurre. Le reste forme une large travée, dans laquelle paraissent : au premier étage, une fausse fenêtre de grandes dimensions ; au beffroi, une seule baie semblable à celles des autres faces.

La division en deux catégories que la place qu'elles occupent dans l'édifice établit tout naturellement parmi les statues de la tour de Verneuil se retrouve aussi, comme on pouvait s'y attendre, quand on les considère au point de vue artistique. Celles de la zone inférieure, taillées les premières, sont extrêmement pittoresques, mouvementées, vivantes, et en cela elles s'éloignent fort du rôle et du caractère de la statuaire monumentale. Non content de leur faire jouer des scènes à deux ou trois personnages, le sculpteur n'a pas reculé devant la représentation des épisodes les plus dramatiques de l'Ancien Testament, de ceux qui exigent, pour être compris, les attitudes, les gestes les plus accentués. Sur la face orientale, par exemple, on voit Abel qui chancelle sous le coup que son frère vient de lui porter, tandis qu'un personnage, impossible, d'ailleurs, à identifier, s'éloigne en manifestant son horreur pour le fratricide. Mais il est évident que l'artiste n'a pas eu le choix des sujets, et, tout bien examiné, on ne saurait méconnaître qu'il s'est tiré fort adroitement d'une tâche bizarre et difficile à remplir. Toutes les figures sont, en

Digitized by Google

effet, d'une exécution habile et variée, sans que l'on puisse avec sécurité discerner l'œuvre de plusieurs mains. Le défaut général serait un peu de lourdeur et une tendance fâcheuse à exagérer la grosseur des têtes. La parenté avec les statues qui décorent le second étage de la tour de Beurre n'est pas douteuse ; toutefois, l'artiste qui a travaillé pour Verneuil est resté un peu inférieur au maître rouennais, dont les personnages, d'allures moins fougueuses, mais cependant expressives, sont d'une facture plus souple et plus large.

Un détail est à noter pour la datation de ces statues vernoliennes : c'est la présence, à l'étage inférieur, des chaussures pointues dont l'usage disparut vers la fin du règne de Louis XI pour être remplacé par celui des chaussures à bout élargi, lesquelles caractérisent, au contraire, les statues du premier étage.

Peut-être, malgré la date un peu moins ancienne, ne faut-il pas non plus chercher ailleurs que dans les ateliers rouennais les auteurs des statues de cette seconde série. Elles s'harmonisent beaucoup mieux que les précédentes avec les lignes de l'architecture et n'affectent pas les mêmes allures d'indépendance un peu choquantes ; mais il y a presque toujours de la lourdeur et, là encore, quoique dans de moindres proportions, une exagération regrettable du volume des têtes : c'est même l'un des traits par lesquels on peut rattacher ces artistes à l'école qui avait produit, une trentaine d'années auparavant, les statues de l'étage inférieur. Il semble bien, en effet, qu'il y ait là l'œuvre de plusieurs praticiens.

Quelques-unes de ces statues hautes ont fait l'objet de dons particuliers, comme cela se passait fréquemment alors. C'est ainsi qu'il faut interpréter la présence à côté

Digitized by Google

de certaines d'entre elles, tantôt d'un écu armorié, tantôt d'un priant. L'un des écus, blasonné d'un chevron qu'accompagnent trois étoiles, deux et une, et un croissant posé en chef, mérite d'autant plus d'attirer notre attention qu'on le retrouve ailleurs dans la ville : d'abord, à l'intérieur de l'église de la Madeleine, et, comme ici, sous une statue de saint Laurent[1] ; puis sur un autre support de statue aujourd'hui vide, dans l'église même autrefois placée sous le vocable du martyr espagnol[2]. Malheureusement, l'histoire de Verneuil reste à faire, et tout nous manque à l'heure actuelle pour identifier, ainsi que plusieurs autres, l'écu dont nous venons de parler[3].

[1] Dans la chapelle au nord du chœur.

[2] Dans le croisillon sud. L'église Saint-Laurent ne sert plus au culte depuis la Révolution.

[3] On ne trouve pas sur la tour de la Madeleine les armoiries d'Artus Fillon. Elles nous sont connues par la figuration peinte qui en a été faite, fol. 111 v°, dans un gros volume manuscrit dressé en 1532, sous le titre de : *Registre chartrier contenant la déclaration des héritaiges, rentes et revenus appartenant au trésor et fabrique de l'église monseigneur monsieur saint Maclou de Rouen*, et conservé aux Archives de la Seine-Inférieure (G. 6873). Ainsi composées : *d'argent au cep de vigne de sinople feuillé de trois feuilles du même, fruité de trois grappes de pourpre*, elles figurent, sommées de la crosse, avec la devise : COGNOSCE DEI BENEFICV, sur un écu de forme Renaissance. Ce motif, accompagné d'une riche décoration de feuillages et d'arabesques, marque le début d'une série de copies d'actes relatifs à une donation faite par Artus Fillon à l'église Saint-Maclou et à la cathédrale de Rouen en avril 1526. — Il existe à Evreux une représentation sculptée des armoiries d'Artus Fillon qui témoigne de la part que le bienfaisant chanoine prit, dans cette ville, à la construction d'un édifice important, peut-être le chœur de l'église Notre-Dame de la Ronde, dont il était co-patron (cf. Émile Picot, *Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure*, année 1910, p. III). L'écu, portant un rameau de vigne avec trois feuilles et deux grappes de raisin, décore une gargouille du commencement du XVIe siècle, en forme de chimère ou de griffon, qui a été recueillie vers 1893 par notre regretté confrère le chanoine Langlois. Cette gargouille, accompagnée d'une autre de même style, mais sans armoiries, se trouvait alors depuis plus de soixante ans dans le hameau de Saint-Michel. (Cf. S. Langlois, *la Chapelle Saint-Michel-des-Vignes et M. H.-M. Boudon*, 1893, p. 2 ; 2e éd., 1893, p. 13 ; nouv. éd., 1898, p. 15. Dans ses deux premières éditions, l'auteur dit que les deux gargouilles ont appartenu à la chapelle Saint-Michel-des-Vignes : en réalité, la provenance n'en est

Digitized by Google

Il convient maintenant de déterminer à quelle date approximative correspond l'achèvement de la tour. Seul, le style du monument peut nous guider dans cette recherche. Il est d'une richesse exubérante ; mais, en dépit de la forme circulaire du couronnement, les lignes générales, les lignes secondaires même, conservent de la fermeté ; les contreforts, grands et petits, restent accentués, et, s'il y a çà et là quelques traces de décadence, on ne trouve qu'en un seul endroit, à la tourelle d'escalier, ces formes contournées, ces renflements, ces brisures de lignes dont Roland Le Roux avait le premier donné l'exemple au portail principal et à la tour centrale de Notre-Dame de Rouen. Les feuillages eux-mêmes restent, on peut le dire, exclusivement gothiques : quelques gros fleurons, mêlés de place en place aux rameaux de la vigne, du chêne et du figuier, annoncent seuls que nous ne sommes plus au xve siècle. Cependant, le style de la Renaissance apparaît franchement en deux endroits. C'est, d'abord, une ligne d'oves au milieu de la corniche qui règne, du côté nord, à la base de l'étage du beffroi : il semble difficile d'admettre que cet ornement tout classique ait été sculpté après coup. C'est ensuite, moins visible, la porte en arc surbaissé qui donne accès de l'escalier à la plate-forme autour de

pas connue, et en 1898 M. Langlois se borne à poser la question.) Personne n'avait encore songé à reconnaître là les armoiries d'Artus Fillon, et même nous y avions témérairement cherché une allusion au nom de la chapelle dans le voisinage de laquelle les vicissitudes du temps avaient égaré ces intéressants débris (L. Régnier, *Notice archéologique sur la chapelle de Saint-Michel-des-Vignes*, dans *Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure*, année 1893, p. 75, note 1). Les deux gargouilles dont nous parlons sont toujours dans la maison avenue de Cambolle, n° 2, occupée précédemment par M. Langlois et aujourd'hui habitée par M. l'abbé Lericheux, comme lui aumônier de la communauté de la Providence.

Digitized by Google

l'étage circulaire[1] : elle s'encadre de deux pilastres dont les chapiteaux, aujourd'hui très mutilés et même à demi détruits, laissent deviner un fin décor d'arabesques très caractéristique des débuts de cet art nouveau dans notre pays. Quoi qu'on en ait dit, il n'y a là rien de postérieur au reste de la construction, et je ne crois pas que, pour dater ces chapiteaux, il faille descendre au delà de l'année 1520. C'est évidemment un essai, une fantaisie qu'a cru pouvoir se permettre un ouvrier hanté du souvenir de ce qu'il avait vu au château de Gaillon, au Bureau des finances ou dans les monuments divers inspirés déjà çà et là par l'imitation de l'art italien. La frise d'oves dut, j'imagine, être plus difficilement acceptée du maître de l'œuvre, dont le traditionalisme saute aux yeux.

Une autre observation, d'un genre différent, est nécessaire. Comme l'a fait remarquer M. Gustave Prevost[2], l'extrême modicité du legs en faveur de l'église de la Madeleine que contient le testament d'Artus Fillon, montre bien qu'à la date de 1526 l'entreprise à laquelle le futur évêque de Senlis s'était autrefois si largement intéressé avait reçu son complet achèvement[3].

Les travaux de la tour, commencés sous Louis XI, longtemps suspendus, repris sous Louis XII, furent donc

[1] D'après M. de Corbie, curé de Barbery, dont nous avons déjà cité, après M. Picot, une note sur Artus Fillon, l'escalier « porte 350 marches du bas en haut, par une seule vis continue. » C'est encore une erreur ; on compte seulement 212 marches du sol à la plate-forme qui règne autour de l'étage circulaire, là où s'amortit la tourelle d'escalier.

[2] *Op. cit.*, p. 69.

[3] Le testament, daté du 19 août 1526, contient, en faveur de l'église de la Madeleine, le don d'un calice, de chandeliers, de burettes, d'un instrument de paix, le tout en argent, et d'une somme de dix livres tournois. Cf. Ém. Picot, dans *Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure*, année 1910, p. XLIII.

Digitized by Google

terminés dans les premières années du règne de François Ier [1]. Le monument appartient à une époque qui a beaucoup bâti et qui nous a laissé, entre autres édifices, un grand nombre de tours d'église. Eh bien, la plupart de ces tours pâlissent devant celle que nous venons d'étudier, et c'est à l'un des premiers rangs qu'elle a le droit de briller. Ailleurs, à la tour de Beurre, à la tour centrale de Saint-Ouen, par exemple, l'étage de couronnement se lie mieux sans nul doute à l'étage qui le porte ; mais n'est-il pas visible que l'architecte de la tour de Verneuil a voulu, délibérément, faire autre chose que ce qui avait été fait avant lui ? Son double couronnement, d'aspect plus factice, moins homogène, de silhouette moins satisfaisante que l'amortissement des tours rouennaises, n'en est pas moins d'une originalité superbe. Mais il faut considérer l'œuvre tout entière, et, cet examen fait, on avouera que, par la beauté et l'unité de son style, par la robustesse de son ossature savante, où rien n'a bougé, malgré l'inachèvement des voûtes basses, la tour de la Madeleine de Verneuil permet d'honorer l'artiste qui l'a créée comme un des maîtres de l'art de bâtir [2].

[1] D'après le *Dictionnaire historique de l'Eure*, par Charpillon et Caresme (t. II, 1879, p. 965), la tour n'aurait été « élevée par Arthus Fillon que jusqu'aux hautes galeries » ; elle aurait été « achevée par les soins de M. de Saintes », c'est-à-dire de Claude de Saintes, évêque d'Évreux de 1574 à 1591. Comment est née cette légende ? C'est ce que nous ne saurions dire, mais nous pouvons affirmer que rien, absolument rien, ne la justifie dans les détails de la tour de la Madeleine.

[2] Dès 1635 ou 1636, dans ses *Singularités de la province de Normandie*, le sieur du Postis-Hérembert écrivait, en parlant de la tour de la Madeleine : « Les architectes y peuvent estudier, apprendre et admirer tout ensemble. » (Biblioth. de Rouen, ms. Y 39 ancien fonds, p. 164.) — On ignore d'où provient la belle pierre de taille qui a servi à la construction. Les uns y voient un produit des carrières d'Orvaux, entre Conches et Damville, les autres la font venir des environs de Mortagne ou de Sainte-Gauburge.

Digitized by Google

Ce maître, hélas ! nous ne pouvons en prononcer le nom. Rien ne nous l'apprend, et les hypothèses même nous demeurent interdites. La comparaison avec la tour de Beurre, avec les œuvres des architectes rouennais contemporains, avec les tours de la région normande et percheronne, demeure sans résultat[1]. On a déjà constaté dans la tour de Verneuil une imitation générale de la tour de Beurre, mais il est impossible d'aller au delà. Nous n'avons même pas au sujet de cet architecte mystérieux un de ces renseignements indirects dont les chercheurs sont parfois trop heureux de se contenter. Pourquoi faut-il que l'église de la Madeleine ait été dépouillée, — par les injures du temps, par l'incurie ou la folie des hommes, nous ne savons, — de ses précieuses archives, de ces comptes de dépenses, en d'autres endroits source inépuisable de renseignements pour l'histoire de l'art ? Cette perte, à jamais regrettable, n'a pas permis à la Société libre de l'Eure d'accomplir un acte de reconnaissance qui eût été un acte de justice. Dans cette même inscription par quoi elle s'est efforcée de rendre un modeste hommage à la mémoire d'un

[1] On rapproche habituellement de la tour de Verneuil les tours de l'Aigle et de Rugles. Il n'est pas douteux qu'elles sont à peu près contemporaines de la seconde campagne des travaux vernoliens, celle à laquelle la générosité d'Artus Fillon donna une si vive impulsion : il n'est pas douteux non plus que certains ouvriers, certains sculpteurs ont travaillé aux trois édifices : mais on ne saurait affirmer que ces trois édifices furent conçus et dessinés par le même maître de l'œuvre. La tour de Rugles se rattache, d'ailleurs, et plus directement peut-être, à la série très homogène des tours de Sainte-Croix de Bernay, de Beaumont-le-Roger, de Beaumontel et d'Appeville-Annebaut. — Il existe à Verneuil même — ai-je besoin de le dire ? — une tour qui est manifestement une imitation de celle de la Madeleine ; c'est la tour de l'église Saint-Jean, dont la construction semble avoir été commencée vers 1510 ou 1515 et fut abandonnée vers 1535. Une autre tour dans la même ville, démolie vers 1825, celle de l'église Saint-Laurent, devait appartenir au même type, mais le faible débris qui subsiste du soubassement ne permet pas d'en préciser la date.

Digitized by Google

enfant de Verneuil, exemple et modèle de l'attachement au pays natal, elle eût voulu rappeler et honorer aussi le nom de l'artiste au merveilleux talent qui répondit si bien à la confiance d'Artus Fillon et des trésoriers de la Madeleine, et dota la cité de son plus beau monument.

Digitized by Google

UN LIVRE D'HEURES

A L'USAGE DU DIOCÈSE D'ÉVREUX (XVIe SIÈCLE)

PAR M. L'ABBÉ CH. GUÉRY

AUMÔNIER DU LYCÉE D'ÉVREUX, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ LIBRE DE L'EURE

Lu dans la séance du 17 *avril* 1910

Sous la présidence de M. Émile PICOT

MEMBRE DE L'INSTITUT

Messieurs,

La bibliothèque municipale d'Evreux possède un rarissime volume dont plusieurs auteurs ont parlé, sans cependant l'avoir vu. Seuls Edouard Frère et Anatole Alès affirment : le premier, l'avoir connu; le second en avoir trouvé un exemplaire dans la collection Villafranca, mais antérieur au nôtre [1].

Il m'a semblé, messieurs, qu'il vous serait agréable d'entendre, de ce joyau bibliographique, une exacte description, tant au point de vue de la matière que de l'illus-

[1] Voici la description de l'exemplaire catalogué par Alès : « Calendrier 1501-1520, in-8° vélin, goth. réglé, fig. et bord. mar. bleu. fil. ornem. à petits fers, doublé de mar. cram. fleurd. avec une madone en mos. au centre, gardes en satin moiré, tr. dor. ciscl. fleurdel. étui de mar. La Vall. (Rel. de Lortic aux armes de S. A.) 136 ff de vélin signés *a-s* (les cah. *d* et *s* sont duernaires) 21 lignes à la page; repère E à tous les cahiers sauf à *b*, *c* et *d*. — Le volume sort des presses de Pigouchet. — Au feuil. k^v il y avait les litanies; au feuil. o^1 *servitium beate Marie secudm usm ecclesie ebroicensis;* — au feuil. 9^r l'office de saint Taurin, patron d'Evreux. — Pas de prières en français.

(*Op. cit.*, p. 109, n° 60.)

Digitized by Google

tration. Je souhaite vivement de ne m'être point trompé, et, dans ce cas, j'ose escompter votre habituelle bienveillance.

D'abord qu'est-ce qu'un *livre d'heures ?* C'est, non un livre liturgique proprement dit, mais une espèce de paroissien à l'usage des fidèles, renfermant au moins les matières suivantes :

1° *Un Almanach* ou *Table des Fêtes mobiles ;*

2° *Le Calendrier ;*

3° *Les Evangiles et la Passion ;*

4° *Les Heures de la Vierge, de la Croix et du Saint-Esprit ;*

5° *Les Psaumes pénitentiaux et les litanies des Saints ;*

6° *Les Vigiles des Morts ;*

7° *Les suffrages et Prières diverses.*

Sur ce fond invariable chaque diocèse greffait ses saints ainsi que ses dévotions particulières.

La découverte de l'imprimerie multiplia ces *Heures*, jadis manuscrites, et qui, à cause de leur prix, ne se trouvaient que dans des mains princières, comme celles de Charles V, de la duchesse de Bourgogne, de Charles le Téméraire, du duc de Berry, de la reine Anne de Bretagne, etc[1].

Deux libraires parisiens surtout, Simon Vostre et Anthoine Vérard, entreprirent le commerce de ces

[1] Eustache des Champs fait dire à une de ses héroïnes :

> *Heures* me fault de Nostre-Dame,
> Si comme il appartient à fame
> Venue de *noble parage*,
> Qui soient de soutil ouvraige,
> D'or et d'azur, riches et comtes
> Bien ordenés et bien pointes.
> De fin drap d'or tres bien couvertes ;
> Et quant elles seront ouvertes,
> Deulx fermeaulx d'or qui fermeront, etc.

(Édition de 1832, p. 209).

Digitized by Google

coquets volumes, s'appliquant à faire passer, dans leurs impressions, toute la finesse, la variété, l'intérêt des riches manuscrits, aussi bien pour le texte que pour les encadrements, les vignettes et les gravures à pleine page.

Une fois leur nom bien connu par *les Heures à l'usaige de Rome*, commencées dès 1484, ils en imprimèrent, soit directement, soit par intermédiaire, à l'usage des diocèses même les plus éloignés. Paul Lacombe [1] en a catalogué plus de trente-cinq variétés, ajoutant que beaucoup d'autres diocèses se contentaient des *Heures* à l'usage de Rome.

Simon Vostre entreprit ses publications vers 1484, d'après Jules Renouvier, tantôt avec Philippe Pigouchet, tantôt seul ou avec Nicolas Higman. On peut diviser en trois périodes la vie artistique du fameux libraire parisien. Au début les planches ont « la carrure du dessin, la sobriété de la gravure et beaucoup d'appropriation française dans les airs aussi bien que dans les costumes. L'effet en est monotone, mais il y a pourtant des finesses et ce qu'on pourrait appeler du style ; l'expression est naïve dans les figures de la femme, goguenarde dans la représentation des morts et la composition a beaucoup de placidité [2]. » On compte en ce genre une vingtaine d'éditions de Simon Vostre.

A partir de 1498 l'exécution prend plus de richesse et plus de pratique. C'est la seconde manière où la marque de Simon Vostre remplace celle de Pigouchet. De nouveaux sujets apparaissent, des *dits* en vers français, tantôt naïfs, tantôt d'une grande platitude. Alors se fait sentir l'influence allemande et italienne avec ses

[1] *Livres d'Heures*, etc., page VIII et n° 249.

[2] *Les gravures sur bois dans les livres de Simon Vostre.*

Digitized by Google

associés Nicolas Higman et Wolfgang Hopy, d'où une trentaine de nouvelles éditions.

Cette association, entée sur une influence italienne, venue de Venise, après le séjour qu'y fit Albert Dürer en 1506, donna lieu, dans l'ornementation des *Heures*, à la troisième manière où prédominent des encadrements à colonne, des vases chargés de rinceaux, des candélabres à fleurons, animés d'amours, de nymphes, de tritons, empruntés aux dessinateurs de Venise et de Rome. L'exécution est hardie, large et colorée. On est en pleine renaissance, plutôt païenne que chrétienne. Quarante éditions en ce genre portent à plus de quatre-vingt-dix les productions de Simon Vostre.

C'est à cette dernière catégorie qu'appartient le *livre d'heures* dont je désire maintenant vous entretenir[1]. Le volume, en papier, mesure 114 millimètres de large sur 195 millimètres de haut, sans compter les marges, très rognées par le relieur qui n'a certes pas fait œuvre d'art! La justification se présente ainsi : *a-b* par 8 [le deuxième feuillet porte, par erreur, b³, mais se trouve corrigé au suivant par *a*⁵]; *c* par 4; *d-k* par 8; $\bar{a}$, $\bar{e}$, $\bar{i}$, par 8 et $\bar{o}$ par 6, en tout 14 cahiers donnant 106 feuillets de 30 lignes à la page jusqu'à $\bar{a}$, puis de 29 jusqu'à la fin. L'édition est donc complète, sauf le premier feuillet de $\bar{e}$ qui manque[2].

[1] *Bibl. d'Évreux*, nº II, A. C. 1... Ce livre, d'après une indication manuscrite, placée au commencement et à la fin du volume, appartenait à Marie-Marguerite de la France, demeurant à Saint-Jean-des-Essarts, canton de Damville probablement. A une époque que nous supposons antérieure, à cause de l'écriture, Peronnelles Lebouchier en était propriétaire, d'après le feuillet *d*, où son nom recouvre celui du premier possesseur. En face on lit *Duval* recouvrant également un autre nom. C'est tout ce que nous savons sur la provenance de ce beau volume.

[2] Il y avait donc 106 feuillets à l'édition complète. Ed. Frère en

Digitized by Google

Le repère E, servant à guider le relieur en lui désignant le diocèse — E pour Evreux, Ch. pour Chartres, M pour Metz, etc., — se trouve à tous les cahiers, à gauche de la signature, de *a* jusqu'à *k* inclusivement. Inutile d'ajouter que l'impression est en caractères gothiques, avec majuscules alternativement rubriquées et azurées.

Sous la marque de Simon Vostre, renfermée dans un blason suspendu à un arbre et soutenu par deux léopards, où l'on sent déjà le goût italien dans les fleurons de son champ, on lit : *Ces psentes heures à lusaige de Euvreux tou || tes au long sans réqrir ; avec les signes de lapoca || lipse : la vie du sainct hom̄e Thobie et de la bōne da || me iudic = les accidēs de lhom̄e = le triūphe de César || les miracles nostre dame et plusieurs aultres bel || les hystoires ont este faites à Paris pour Simon Vostre libraire demourāt près la grandesglise.*

compta 105, ce qui prouve l'absence du 106 déjà de son temps.

M. le Chanoine Porée a signalé les *Heures* suivantes à l'usage d'Évreux :

1° Heures imprimées à Goupillières, le 8 mai 1491, par Me Michel Andrieu, prêtre. Il n'en existe qu'un fragment à la Bibl. Nat. signalé par L. Delisle.

2° Ces présentes heures à lusaige de Évreux furent achevees le iiij de decembre, l'an mil cccciiiixxvii pour Simon Vostre, libraire demourant à Paris en la rue neuve Nostre-Dame a lenseigne saincte iehan levangeliste. — Paris, Ph. Pigouchet, 1487, in-8° goth. 92 ff. (Sign. A. M.) Vélin.

3° Heures à l'usage d'Évreux, avec almanach de 1501-1520. Paris, Ph. Pigouchet, in-8° goth. 136 ff., décrites par Alès. Un exemplaire à Beauvais chez Me Le Mareschal.

4° Heures à l'usage d'Evreux, avec almanach de 1508-1520. — Imprimées à Paris par Guillaume Anabat, in-8° goth. 88 ff. — Ed. Frère.

5° Heures d'Evreux, faites pour Simon Vostre, libraire. Calendrier de 1513-1550. C'est le livre de la Bibl. municipale.

6° Heures à l'usage d'Evreux, nouvellement imprimées à Rouen (s. d.) vers 1580. Petit in-8° goth. avec gravures sur bois. — Ed. Frère.

7° Heures Nostre-Dame à lusage de Evreux, toutes au long etc. A Rouen, chez Henry le Mareschal (s. d.). Almanach de 1588-1619. In-8 goth. fig. sur bois. (Coll. de M. Ed. Pelay à Rouen.) (*Les anciens livres liturgiques. Evreux, 1904*).

Digitized by Google

I. — ALMANACH

Au verso de cette première page se trouve un almanach pour dix-huit ans, 1513-1530, avec cette indication : *Qui veut scavoir les brādons, Pasqs* || *le nobre* || *dor la lettre dnicale : et le bisexte lā vc et xiij jūqss a l'an vcxxx iclusivement regarde* || *en ceste figure la ligne dicelle date et il trouvera* || *les choses dessus dictes.*

Dans la bordure extérieure on voit d'abord une des douze Sibylles, puis se déroule une chasse mouvementée et le cerf, traqué, succombe sous les coups du piqueur.

Le second feuillet nous montre *l'homme anatomique* qui avait été longtemps le frontispice consacré des calendriers. Le squelette, dans un rectangle, occupe le centre de la planche, environné des sept planètes qui, d'après la croyance du temps, agissaient sur le tempérament. De chaque astre part une ligne conduisant à l'endroit influencé :

Sol regarde l'estomach,
Saturne le poumon,
Jupiter le foye,
Mars regarde le foie,
Venus le rongnon
Mercure le rongnon
Luna le Chef.

Entre les tibias est un fou agenouillé, emblème du cerveau, c'est-à-dire de l'intelligence humaine, soumise aux influences attribuées jadis à la lune.

Cette planche est cantonnée par quatre petits bois personnifiant les quatre espèces de tempéraments, avec

Digitized by Google

huit cartouches renfermant les préceptes médicaux appropriés à chacun d'eux. *Le Colérique* s'y voit debout, armé de pied en cap, se perçant de son épée, un lion couché près de lui :

Le colérique tient du feu et du lyon ;
Il a périlleux vin, male complexion.

Le remède à son mal sera :

Quand la lune est en aries, leo et sagitarius
Il fait bon saigner au colérique. — *Feu.*

Le sanguin est représenté par un jeune homme debout, tenant un faucon sur le poing; un singe accroupi à ses pieds :

Du singe et de l'air tient le sanguin
Qui est franc et plaisant, et a joyeux vin.

Cependant il ne doit pas oublier que :

Quand la lune est en gemini, libra et aquarius,
Il fait bon saigner au sanguin. — *Aer.*

Le flegmatique tient ses gants à la main, il a une escarcelle à la ceinture et un mouton couché près de lui :

De l'eaue et de laignel tient le flumatique
Il est simple et doulx, tendant à pratique.

Cependant qu'il sache bien que

Quant la lune est en cancer, scorpio et pisces
Il fait bon saigner au flumatique. — *Eau.*

Enfin *le mélancolique* lourdement appuyé sur un bâton, un porc l'escortant, a cette peu flatteuse remarque :

Melencolique tient du pourceau et de terre
Il est pesant et ort ; d'onneur ne luy chaut guère.

C'est pourquoi il doit suivre le précepte médi-

Digitized by Google

cal de l'*École de Salerne*, véritable oracle de ces époques :

> Quand la lune est en taurus, virgo et capricornius
> Il fait bon saigner au mélencolique. — *Terre*

Inutile de remarquer que les quatre éléments : le feu, l'air, l'eau et la terre étaient, par les anciens, assimilés aux quatre tempéraments. La bordure extérieure de ce deuxième feuillet représente encore une chasse : le cerf forcé par les chiens, et, en bas, rapporté mort sur un cheval précédé de la meute tenue en laisse par les piqueurs. Une fois pour toutes disons que les angles sont très souvent ornés par une des Sibylles, reconnaissable à son emblème, ou portant son nom inscrit dans un phylactère, soit en entier, soit en abrégé, comme dans le cas présent.

II. — LE CALENDRIER

Le *Calendrier* commence au verso du deuxième feuillet et aura une page entière pour chaque mois. Outre les fêtes de l'Église et des saints, il y a deux *quatrains* superposés, l'un en latin, l'autre en français. Le premier, avec des préceptes sanitaires; le second, avec les phases de la vie humaine divisée en douze parties. Les bordures latérales et inférieures sont historiées, soit par des sujets en rapport avec les fêtes du mois, soit par les *travaux* de la saison et les signes du *zodiaque*.

Rien de plus gracieux que ces petits sujets, renfermant pour la plupart un assez grand nombre de personnages, et qui sont néanmoins, malgré leurs dimensions microscopiques — 22 millimètres sur 34 — d'une extrême netteté.

Digitized by Google

Le quatrain de janvier débute ainsi :

In Jano claris calidisque cibis potiaris
Atque decens potus post fercula sit tibi notus ;
Ledit enim medo tunc potatus, ut bene credo ;
Balnea tutius intres et venam findere cures [1].

Voilà pour le côté sanitaire : quant à la vie humaine :

Les six premiers ans que vit l'homme au monde
Nous comparons à Janvier droictement
Car, en ce moys, vertu ne force habonde,
Nemplus que quant six ans ha ung enfant

Entre deux petits bois représentant la *Circoncision* et l'*Épiphanie* on lit ces vers à l'allure naïve et gracieuse :

Je me fais Janvier appeler
Le plus froit de toute l'année ;
Mais si me puis-je bien vanter
Que ma saison est approuvée.

Au bas de la page, l'encadrement représente un bourgeois à table, le dos au feu et servi par un valet. Cette petite scène est pleine de naturel, tout autant que le signe du zodiaque, le *Verseau* qui, sous la forme du jeune Ganymède, va naïvement verser ses deux pots dans la rivière, auprès de la ville.

Parmi les saints nous relevons, au point de vue local, saint Julien au 27, et, au 31, saint Gaud, évêque d'Evreux.

[1] « En janvier, choisissez des aliments chauds et légers, et prenez après chaque mets une boisson fortifiante : car, à cette époque l'hydromel débilite, nous le croyons du moins. Baignez-vous sans crainte et pratiquez la saignée. »

(Trad. de F. Soleil.)

Les missels renfermaient les mêmes préceptes médicaux avec la nomenclature des jours fastes ou néfastes.

Digitized by Google

Le mois suivant s'annonce ainsi :

Et je suis Février le hardy
Auquel moys la Vierge royal
Sen ala au Temple des Juifz
Faire présent espécial,

pour la fête de la *Purification* naturellement, représentée dans le premier bois, tandis que le second offre le martyre de sainte Agathe. Après le quatrain médical vient celui *de la vie de l'homme*[1], nom donné à cette poésie, qu'il ne faut pas confondre avec *les accidents de la vie de l'homme*, que nous verrons bientôt.

Le signe des *deux poissons*, avec paysage à l'arrière-plan; deux bourgeois devisant ensemble au coin du feu, pendant que l'un commande de la main, à son valet, de mettre dans la cheminée le fagot et l'arbre qu'il apporte, prouvent suffisamment que *printemps* n'est pas encore arrivé ! Mais, dira le mois suivant :

Je suis noble Mars florissant
Très gentil et très vertueux;
En moy vient biens fructifians,
Car je suis large et plantureux.

Dans la bordure extérieure : la prière du Pape saint Grégoire accompagné des cardinaux; l'Annonciation, la taille de la vigne et le signe du bélier au milieu d'un paysage.

Le feuillet a^1 porte le repère E, au bas de la page, abréviation d'Évreux, comme nous l'avons expliqué plus haut.

[1] Félix Soleil donne *in extenso* les quatrains latins avec une traduction, à la page 31 et 39; les quatrains français pages 31 à 37; la poesie sur le nom de chaque mois à la page 89. E.-H. Langlois dans son *Essai sur la calligraphie* cite, à la page 132-144, les premiers quatrains latins et français.

Digitized by Google

Je suis Avril le plus joly
De tout honneur et de vaillance
Car en mon temps fut confranchi
Le monde du fer d'une lance.

Si le mois d'avril est si beau, que sera donc le suivant?

De pareil à moi encore n'a
Point en tout ceste assemblée;
Car qui bien me nommer scaura,
Je suis le franc roy de l'année.

Avril n'avait comme fête que saint Marc, les autres bois étaient un amour chassant, un fauconnier, le signe du Taureau. Mai, au contraire, donne saint Jacques, puis saint Jean écrivant son Apocalypse, la chevauchée des amoureux et la lutte des Gémeaux.

Quant aux saints particuliers nous avons, en mai: saint Désir et saint Mauxe, et, pour juin : saint Médard et saint Leuffroy.

Le mois s'exprime ainsi :

Chascun scet, ma saison est belle,
Je suis le mois de Juing nommé
Qui fait tondre, la chose est telle,
Berbis, moutons à grant planté.

Le quatrain français conseille au célibataire de se hâter :

En juing les biens commencent à meurir
Aussi fait l'homme quant a trente six ans;
Pour ce en tel temps doit il femme quérir
Se luy vivant veult pourveoir ses enfans.

En juillet se voient, au point de vue local, les fêtes de saint Turiaf, de la translation de saint Aquilin, des saints Abdon et Sennen, de saint Germain, tandis que

Digitized by Google

le mois d'août a celles de saint Taurin, évêque d'Évreux et de saint Laudulphe. Les gravures sont toujours appropriées aux saints du mois.

Saint Antonin, saint Evode, l'Invention de saint Taurin, saint Firmin, saint Nicaise, saint Crespin et saint Quentin figurent en septembre et octobre, aux mêmes jours que dans le propre actuel du diocèse d'Évreux. — Novembre aura de même saint Léonard, saint Brice, saint Aignan, et, décembre : saint Éloi et saint Thomas de Cantorbéry.

> L'an par Décembre prent fin et se termine ;
> Aussi fait l'homme aux ans soixante = douze
> Le plus souvent, car vieillesse le myne ;
> L'heure est venue que pour partir se house.

Au verso du mois de décembre se trouve la première des grandes planches, au nombre de 21[1], qui illustrent ce superbe volume. « Le dessin d'un naturel précieux dans les airs de tête, dans les gestes, dans les vêtements, attrape des expressions charmantes de piété, de bonhomie et d'individualité, avec de nombreuses figures adroitement agencées dans des fonds richement garnis de végétaux ou d'édifices. L'effet y est obtenu d'une manière uniforme, mais suffisante, au moyen d'un trait net et fort dans les contours, dans les plis, et de hachures fines distribuées par places dans les fonds[2]. » — Ainsi, dans la gravure de ce feuillet qui représente saint Jean buvant une liqueur, dont deux malheureux ont déjà éprouvé les terribles effets, sur l'ordre du prêtre païen Aristodème qui ne se convertira qu'à cette

[1] Sans compter la marque du libraire et l'*homme anatomique*, ce qui ferait alors 23 gravures à pleine page.

[2] J. Renouvier. *Des Gravures sur bois*, etc.

Digitized by Google

condition, quelle tranquillité dans le visage du disciple bien-aimé et quelle confiance en son divin Maître! Quelle curiosité de la part des assistants! Il n'est pas jusqu'à l'épagneul mignon qui ne semble attendre avec quiétude le résultat de cette terrifiante épreuve. Mais du calice, béni par l'Apôtre, surgit un dragon, symbole du poison qu'il emporte en rendant inoffensif l'odieux breuvage [1].

III. — LES ÉVANGILES ET LA PASSION

Cette superbe gravure, placée en tête de l'Évangile de saint Jean, indique la troisième partie du livre d'*Heures* : un *extrait des quatre évangélistes* et le récit de la *Passion*, pendant que la bordure représentera, en 27 petits bois, et racontera en quelques mots latins l'*histoire de Joseph* [2], une des figures du Messie.

Mais, comme diversion à des sujets si sérieux, le bas des pages est orné de pastorales un peu étonnantes pour un livre de prières, du jeu de la crosse, du jeu des péle-

[1] Cf : La légende dorée *ad fest. Sanct. Johan. apost. et evang.* La légende raconte qu'Aristodème ne voulut se rendre qu'à la condition que saint Jean ressusciterait les deux condamnés, dont les cadavres gisaient encore sur le sol. « Aristodemus adhuc obstinatus apostolo instabat ut si veneno defunctos excitare posset ipse procul dubio Christo crederet. Cui Johannes pallium suum dedit, et ipse in tunica mansit; eidemque jussit ut invocato Christi nomine pallium super corpora defunctorum eisdemque ut resurgerent mandaret. Quod dum ille fecisset illico surrexerunt. »

(*Catal. Sanct.* Petrus de Natalibus, lib. II, fol. xvij, éd. de 1534.)

[2] D'autres *heures* racontent, en vers français, l'histoire de Joseph ;

Les frères de Joseph conceurent
Hayne sur luy comme envieux
En ung puis gecter le volurent,
Et luy firent du pis qu'ils peurent,
Car son père l'aimoit le mieux.

(Cf : F. Soleil. *Heures gothiques*, p. 92.)

Digitized by Google

rins, du jeu du cheval fondu et de la main chaude, de la queue du loup, Colin-Maillard, du jeu de paume, de la collation des crèpes, des boules de neige, etc. Quant aux gravures à pleine page il y a encore *la trahison de Judas*. Le traître tient sa bourse de la main gauche en donnant le baiser convenu, pendant que saint Pierre remet tranquillement son épée au fourreau, ayant à ses pieds le malheureux Malchus qui se tient le côté gauche de la tête privée de son oreille.

Quelques *Oraisons* débutent au feuillet b^6, verso, par la prière à la sainte Vierge *Obsecro te domina Sancta Maria*, avec continuation de l'histoire de Joseph jusqu'à b^8. — C'est au verso de ce feuillet, toujours dans la bordure extérieure, qu'apparaît la série des douze Sibylles, trois à chaque page, avec leurs prophéties relatives au Christ, en la forme suivante :

Sibile Libica en laage
De xiiij ans a prédit [1]
Que Jesus pour l'humain lignage
Viendrait rempli du Sainct Esperit

Sibile Eriche annonça
En l'aage de xv ans comment
Lange Gabriel prononça
De la Vierge lenfantement.

Sibile Cumana n'avoit
Que xviij ans daage parfaicte
La Nativité prédisoit
De Jésus Souverain prophète... etc.

[1] F. Soleil a lu dans son exemplaire :

Sibile Libica, en l'aage
De xxiiii ans, a predit
Que Jésus, pour l'umain lignaige
Viendroit remply du Sainct Esperit.

L'auteur donne, *in extenso*, leurs prophéties et leurs emblèmes. (*Oper. cit.* p. 95.)

Digitized by Google

Voici, d'après notre livre, le nom des douze Sibylles : la *Libyque*, l'*Erythrée*, la *Cumane*, la *Samienne*, la *Cimmérienne*, l'*Européenne*, la *Persique*, l'*Agrippine*, la *Tiburtine*, la *Delphique*, l'*Hellespontine* et la *Phrygienne*. Leurs emblèmes sont, en suivant le même ordre : un cierge allumé, une rose, la plaie du côté du Christ, un berceau, une corne, une épée, une lanterne et un serpent, un fouet, un gant, une couronne d'épines, une croix et pour la dernière une croix ornée d'un étendard.

Cette série est suivie des quinze signes de la fin du monde représentés et expliqués en quelques mots latins dans les bordures extérieures des côtés et du bas des pages.

IV. — LES HEURES DE LA VIERGE

Cette quatrième partie comprend les *Heures de la Vierge, de la Croix et du Saint-Esprit*, précédées de deux grandes planches. La première contient l'*Arbre de Jessé* et la seconde l'*Annonciation*. Ici la Vierge au lieu d'être agenouillée, comme dans les premières éditions de Simon Vostre, est représentée les mains jointes, assise sur un luxueux fauteuil renaissance, aux boiseries superbes. Au second plan, Dieu le Père, en costume de Pape, le front ceint de la tiare, bénit la Vierge. Dans un rayon émané de son sein, on voit le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, se diriger vers l'oreille gauche de la Vierge, selon les paroles attribuées à saint Thomas Becket :

Gaude, Virgo, Mater Christi
Que per aurem concepisti
Gabrielis nuncio.

Digitized by Google

Voici la suite des gravures à pleine page pour cette quatrième partie : à LAUDES, la *Visitation de la sainte Vierge* non loin de la ville d'Hébron, dont on aperçoit les nombreux édifices sur le versant d'une colline, protégés par une ceinture de remparts crénelés et flanqués de bastions; à MATINES *de la Croix* : le *Crucifiement* : les amis du Christ à sa droite, ses ennemis à gauche, comme au jugement général; un épagneul lui-même paraît prendre part au deuil des premiers; à MATINES *du Saint-Esprit* : *la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres*. On peut y admirer avec quelle habileté sont groupés les personnages. A PRIME, *Naissance du Sauveur*, non plus dans une misérable étable, mais sous les lambris d'un magnifique portique italien[1], dont les voussures des arcades sont garnies de caissons ornés de rosaces délicatement fouillées; à TIERCE, *Apparition des Anges aux bergers*, scène très animée et curieuse par ses détails; à SEXTE, deux gravures se faisant face, la première l'*Adoration des bergers et des bergères* avec, chose peu commune, leurs noms! *Alison* et *Mahault* pour les pastoures, *Aloris*, *Ysanber* ou *Ylanler*[2], *Gobin le Gay* et *le beau Roger* pour leurs gais compagnons : la seconde planche est l'*Adoration des Mages*, toujours sous le portique italien; à NONE, c'est la *Présentation de Jésus au Temple*; aux VESPRES, *la Fuite en Egypte*; à COMPLIES, le *Couronnement de la sainte Vierge* dans le ciel par Dieu le

[1] Cependant le dessinateur a suivi la tradition en y faisant figurer l'âne et le bœuf agenouillé, qui semble vouloir, de son souffle, réchauffer le divin enfant. Quatorze gravures, sur vingt et une, sont, comme celle-ci, sans encadrement.

[2] J. Renouvier a lu *Planher* et F. Soleil *Ysamber*. Dans l'édition d'Evreux la première lettre est certainement un Y, mais la seconde une *l* et non une *s*, en sorte que nous lisons *Ylanler*, car il n'y a pas d'*h*, mais deux *l*.

Digitized by Google

Père, en costume de Pontife Romain, tiare en tête.

Telles sont les curieuses gravures de cette importante partie qui a donné son nom à ce livre de prières, pendant que les bordures latérales renferment 48 petits bois dans lesquels se déroulent les signes de l'*Apocalypse* de saint Jean, expliqués par quelques mots latins, suivis de 36 autres pour l'histoire du *Saint homme Tobie*, avec des quatrains français, en ce genre :

De Neptalin, cité en Galilée
Fut né jadiz le saint homme Tobie
La print femme qui fut de sa lignée
D'elle eut un filz aussi nommé Tobie.

Les armes de France, soutenues par quatre chérubins, placées dans la bordure inférieure, terminent cette curieuse partie des *Heures à l'usage d'Evreux.*

V. — LES PSAUMES DE LA PÉNITENCE. — LES LITANIES

Une double gravure précède cette cinquième partie. D'abord un combat acharné dans lequel trouve la mort Urie, époux de Bethsabée, placé, sur l'ordre de David, à l'endroit le plus dangereux; puis l'*Aigle du Cédron*, comme l'appelle Joseph de Maistre, assis sur son trône et composant, aux sons de la harpe, ses immortelles poésies. On est toujours dans le style italien, reconnaissable aux grands airs des figures, aux beaux portiques avec leurs gracieux ornements. Beaucoup de peintres français, en effet, à la suite des campagnes de Charles VIII et de Louis XII, s'inspirèrent de ce qu'ils avaient vu en Italie, tels que Jehan Perreal dit Jehan de Paris, peintre ordinaire du roi et de la reine Anne de Bretagne, qui a laissé de nombreux exemples de ce

Digitized by Google

genre dans la gravure sur bois de cette époque aussi bien que Geoffroy Tory.

La bordure extérieure de cette cinquième partie renferme les histoires de la chaste Suzanne et de l'enfant prodigue. La première contient douze tableaux et la seconde huit, l'une et l'autre expliquées par des vers français, de cette manière :

Susanne par ces damoiselles
Se fait despouiller toute nue
Secretement est avec elles
Au jardin ou sont fleurs nouvelles
Cuydant de nul estre congnue.

Quant à l'histoire suivante, elle débute ainsi :

Ung homme deux enfants avoit
Auquel le jeune demanda
Le bien qui luy apartenoit ;
Et le père luy accorda.

Quelques éditions, au lieu du quatrain ci-dessus, donnent une strophe de cinq vers, comme pour l'histoire de Suzanne. Ainsi était l'exemplaire analysé par Félix Soleil [1]. Mais il n'y avait que quatre scènes, au lieu des huit qui sont dans les *Heures d'Evreux*. Pour y suppléer, F. Soleil a donné quelques extraits d'un curieux sermon du cordelier Michel Menot, mort en 1518.

On sait ce qui advint de l'infortuné jeune homme :

Quant il eut à son mangement
Or, argent à toutes mains
Il vesquit prodigalement
Avec ribaudes et p.....

[1] Félix Soleil donne, *in extenso*, l'histoire de Suzanne, mais non celle de l'Enfant prodigue, pas plus que les quatrains sur les accidents de la vie de l'homme. Nous les publions dans un appendice.

Digitized by Google

Vous me dispenserez, messieurs, de prononcer le dernier mot, par lequel l'auteur « rime richement en *tain* » les amies du prodigue. Car si le XVe siècle nommait carrément les choses et les personnes, le nôtre, plus réservé, sans être peut-être meilleur, se contente de mettre des points. Nos livres de messe n'accepteraient pas le quatrain suivant, malgré sa véracité :

Folles femmes le despouillèrent
Quant il eut despendu le sien
Tout desconforté le lessèrent :
De puterie onc ne vint bien.

Dans les litanies, qui suivent les psaumes pénitentiaux, il y a des invocations particulières à notre diocèse, telles que : saints Fabien et Sébastien, saints Gervais et Protais, saint Blaise, saint Nicaise et ses compagnons, saint Mellon, saints Godard et Médard, saint Ouen, saint Laud, saint Éloi, saint Taurin, saint Maure, saint Wandregesille, saint Gaud, sainte Foy, etc.

VI. — LES VIGILES DES MORTS

La *Résurrection de Lazare*, opérée sous un portique italien, convient parfaitement au sujet, aussi bien que les *accidents de la vie de l'homme*[1] et une *danse des morts* qui se déroule dans les bordures extérieures, toujours expliqués, soit par des quatrains pour les *accidents*,

[1] Cette série gravée pour Simon Vostre parut vers 1510 et deux ans plus tard la *Vie de Tobie* et celle de *Judith* qui figurent dans les *Heures d'Evreux*. E.-H. Langlois pense que cette nouvelle série avait été inspirée par un livre intitulé : *Les loups ravissants*, composé par maistre Robert Gobin, doyen de Chrestienté de Laigny-sur-Marne. (*Op. cit.* p. 164 et *Danse des Morts* de E.-H. Langlois). On trouve aussi dans son livre les fables de *la Cigale et la Fourmi ; du Meunier, son fils et l'âne*, etc., dont La Fontaine a pu avoir connaissance.

Digitized by Google

soit par une simple indication pour la *danse des morts* :

Par mon nom suis appelée mort
Ennemie des humains.
Le riche, le pauvre, floible ou fort,
Occis quant metz sur luy les mains.

Alors défilent Adam, Caïn, les princes, etc.

Bonté; vertu; sens et vaillance;
Adnichille du tout; en tout,
Riches abis, pompe, puissance,
Ie consomme et en vients a bout.

Combien qui par guerres, révoltes, famines, pestes, maladies

Par accident sont succombez
Plusieurs en estang et rivières
Aultres de haut lieu tombez
Sont mors en diverses manières,

ou bien tués par des larrons, pillards, meurtriers, etc. Bref :

Homme mondain regarde et voy
En ton cœur ceste pourtraicture,
Mourir convient vela la loy
Que Dieu a baillé a nature.

Ces 26 petits sujets, d'une très grande originalité de composition, sont suivis de 51 bois ainsi répartis : 30 pour les hommes et 21 pour les femmes seulement, quoiqu'il y en ait 36 dans les autres *danses des morts*. Chaque page contient 3 sujets dans sa bordure latérale et *l'histoire du saint homme Job* dans la bordure inférieure.

Après les *Vigiles des Morts* vient l'office de la sainte Vierge à l'usage du diocèse d'Évreux : *Hic incipit servitium beate Marie Virginis secundum usum ecclesie Ebroi-*

Digitized by Google

censis. L'encadrement renferme, en 18 petits sujets, l'*histoire de Judith :*

Après la vie du saint homme Tobie
Qui fut a Dieu agreable et plaisante
Vint une veuve qui fut en Bétulie
Judic nommée en Dieu fervante.

Laquelle pour sauver son peuple, après avoir imploré le secours de Jéhova,

Parer se fist des abiz nuptiaux
Quel vestoit du temps de son mari,
Plusieurs bagues chaisnes d'or et aigneaulx
Puis a mynuit de la ville partit.

La série des jeux, déjà décrits, des scènes pastorales, ornent les bordures inférieures jusqu'à la mort de Judith :

Cent et cinq ans avoit la noble dame
Quant Dieu la fit de ce ciecle partir,
Pres Manases son mari gist son âme
En Bethulie ou elle voulut mourir.

Viennent ensuite les trois *Vertus théologales* foulant à leurs pieds ceux qui ont péché contre chacune d'elles : Mahomet, Judas, l'hérétique[1]; les quatre *Vertus cardinales* écrasant Néron, Sardanapale, Tarquin et Holopherne; enfin la bordure inférieure représente les sept sacrements. — On trouve parmi les prières diverses une antienne à saint Taurin : *Sacerdos et pontifex*, avec le verset et l'oraison *Adesto, Domine, precibus nostris quas in Sancti Taurini... commemoratione*, etc.; une à saint Martin, à saint Adrien, à saint Fiacre, etc.

[1] Il y a *heres*, que les auteurs interprètent par l'hérésie ou l'hérétique. Mais à notre avis l'hérétique pèche contre la foi, non contre la charité. Ce serait mieux de lire *heres*, l'héritier qui, souvent, est avide de recueillir une succession et peu disposé à faire la charité.

Digitized by Google

VII. — LES SUFFRAGES ET PRIÈRES DIVERSES

Une gravure à pleine page représentant en deux scènes superposées l'*Eglise militante* et l'*Eglise triomphante* ouvre cette dernière partie des *Heures d'Evreux*, qui contient des *Oraisons* aux saints les plus renommé avec un petit bois approprié à chacun d'eux et intercalé dans le texte, en plus de la bordure extérieure qui renferme en 23 petits sujets le *Triomphe de César*[1]. On est vraiment surpris de rencontrer, dans un livre de prières chrétiennes, un sujet aussi profane et aussi peu en rapport avec la religion catholique. Les figures ne sont ni moins surprenantes, ni moins païennes que le texte explicatif, sans cependant nous apprendre comment le *Colysée*, achevé cent vingt-quatre ans après la mort de Jules César, peut se trouver en tête de cette singulière série !

Jules César impérateur
De Rome fut grant conquérant
Comme vaillant bellicateur
Subjuga maint noble seigneur
En ses guerres fut prospérant.

Et de triumpher désirant
En son palais de Colisée
Ou ugne ydolle estoit posée
De cent et dix pieds de longueur
Cy après pouvez voir l'entrée
Quon lui fist à Rome et lhonneur.

[1] Les artistes français émerveillés de ces pompes romaines, simulées en Italie, les reproduisirent, à leur retour, un peu partout. Le magnifique hôtel du Bourgtheroulde, à Rouen, en est une preuve. Mais là, du moins, il n'y avait rien de choquant. De même, à Conches, le peintre verrier, dans *le triomphe de la sainte Vierge* s'est inspiré de ces marches triomphales du paganisme, sans cependant établir un révoltant contraste avec la foi chrétienne.

Digitized by Google

En face du *Colysée* on voit un calice soutenu par deux anges agenouillés. Le diamètre de la coupe serait, dit-on, la mesure exacte de la plaie faite au côté du Christ par la lance de Longin[1].

Comme pour contre-balancer les impressions suggérées par le *Triomphe de César* les gravures se multiplient dans le texte : saint Michel terrassant le dragon, la décollation de saint Jean-Baptiste, saint Jean dans une chaudière d'huile bouillante, saint Pierre et saint Paul près de Vénus portée en triomphe, saint Jacques de Compostelle, le martyre de saint Étienne, celui de saint Laurent, saint Christophe, le martyre de saint Sébastien, le miracle de saint Nicolas, etc.

Ici manque, malheureusement, un feuillet [$\bar{e}$]. C'est pour ce motif que la page $\bar{e}^2$ commence *à l'élévation du corps nostre Seigneur*[2] et qu'il y a un sujet de moins — 23 sur 24 — au *triomphe de César*.

Après ces prières diverses vient l'*office de la Conception* précédé d'une grande planche où figure Marie Immaculée, avec les allégories du Cantique des Cantiques : *Tota pulchra es, porta cæli, stella matutina*, etc., pendant que la bordure latérale représente et raconte, en vers, les miracles attribués à la sainte Vierge par les hagiographes du moyen âge :

Ung abbé tumbe en la mer
Cuydant estre privé de vie
Il fut sauve par reclamer
La benoiste Vierge Marie.

[1] La gravure est précédée de ces mots : « Sensuyt lystoire et loraison en laquelle est la mesure de la playe nostre seigneur. »

[2] Au *recto* de ce feuillet, on lit : « Pape Boniface a donné à tous ceulx qui diront dévotement ceste oraison qui s'ensuit entre l'élevation du *Corpus Domini* et le dernier *Agnus Dei*, deux mille ans de vray pardon. »

Suit la prière : « Domine Jesu Christe, qui, etc. »

Digitized by Google

Ung homme despendit le sien
Par ieux pompes et aymer table
Puis promit pour avoir du bien
Quil meneroit sa femme au dyable.

C'était, probablement, l'ancienne manière de divorcer!

En une chappelle notable
La femme entra pour abbreger
Par quoy la Vierge secourable
La preserva de ce danger.

En face de cette naïve histoire se voit la *Mise au tombeau*, la dernière des 21 grandes gravures qui illustrent si artistement notre précieux volume. « Cette scène, dit F. Soleil, est remarquable par le visage de tous les assistants. Le fond du tableau, très finement traité, nous offre une perspective assez étendue des principaux édifices de Jérusalem. » — Cette partie se termine par l'*office de N.-D. de Pitié* et les *Quinze joies de Notre-Dame*, le tout en français.

Après l'*Oraison de la Croix* [i⁵] sont les *Oraisons très dévotes*, autrefois publiées par M. Chassant et que nous avons attribuées, dans notre biographie [1], au poète Guillaume Alexis, le bon moine de Lyre. Elles se trouvent aussi dans les *Heures* de Chartres, dans celles de Metz [2] et de Sens. M. Émile Picot, notre érudit Président, les avait déjà signalées dans son *Catalogue des livres de feu M. le baron James de Rothschild* (t. I, p. 12-13,

[1] *Guillaume Alexis* p. 111 et 123. — Félix Soleil a publié ces trois oraisons ainsi que la dernière prière de notre exemplaire, à la page 216-230. Il les a trouvées dans des Heures de Thielman Kerver, à l'usage de Paris, imprimées en 1525, mais avec quelques variantes.

[2] Paul Lacombe n° 174, n° 247 et n° 249. Un exemplaire des *Heures de Metz* a été vendu 2.300 francs à la vente Benzon, avril 1875. Il y avait, comme à celles d'Evreux, 21 grandes figures. Des Heures d'Anthoine Vérard furent vendues 4.000 francs et 6.000 francs le même jour.

Digitized by Google

nos 20-21), pensant que la première devait être de Guillaume Petit, évêque de Senlis. Mais dans le tome III des *Œuvres de Guillaume Alexis* il a confirmé de sa grande autorité notre modeste opinion, les attribuant au bon moine de Lyre.

Commandées, en effet, sous l'épiscopat d'Ambroise le Veneur, évêque d'Évreux et abbé commandataire de Lyre, il est tout naturel qu'on ait utilisé les poésies du bon prieur de Bucy, dont on imprimait alors les Œuvres.

Il y aurait maintenant à rechercher comment les artistes français ou étrangers pouvaient obtenir des épreuves aussi fines et aussi nettes, et quels étaient ces dessinateurs, ces graveurs?

Un historien récent de la gravure allemande, Passavant, prétend que les *Heures* de Simon Vostre sont dues à la gravure en relief sur métal. Mais, avec J. Renouvier, nous sommes de l'avis de notre savant compatriote E.-H. Langlois : « Ces formes, dit-il, exécutées sur bois de fil, par le difficile procédé de la pointe, sont, dans toutes leurs tailles et dans les travaux les plus croisés, admirables de franchise, de finesse et de pureté. Voilà la véritable gravure xilographique. [1] » A l'appui de son assertion l'habile dessinateur de Pont-de-l'Arche donne une dizaine de bordures latérales, que nous retrouvons dans notre volume d'Évreux : les deux chasses à courre ; le berger à la poursuite du loup qui lui emporte un mouton, avec la bergère couronnant son habile flutiste; les jouvenceaux cueillant des fruits, reçus dans le

[1] *Calligraphie*, p. 163. M. le Président fait observer que cette opinion vient d'être contredite par la découverte d'une planche sur métal qui avait servi pour les *heures* de Simon Vostre.

Digitized by Google

tablier de la bergerette pendant que sa compagne choisit des fleurs, etc[1].

Quant au nom des artistes, J. Renouvier, dans son étude, n'ose encore se prononcer : « Jusqu'à ce que des documents certains viennent nous apprendre quel est leur véritable auteur, nous devons laisser anonymes dessinateur et graveur et les mettre au compte du libraire qui eut, du moins, le mérite de les entreprendre en commandant le travail aux meilleurs artistes. » De notre côté nous devons admirer le bon goût d'Ambroise le Veneur qui a commandé les *Heures d'Evreux* au plus habile libraire parisien, car tous les auteurs, sans exception, mettent en première ligne les productions de Simon Vostre.

J'ai été très heureux de faire cette description en présence d'un connaisseur tel que M. Émile Picot qui a, lui-même, jadis décrit « avec la science impeccable et la haute érudition qui caractérisent ses travaux », les quinze volumes par lui trouvés, en ce genre, dans la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild[2].

Je souhaite, en terminant, messieurs, que les fameux rats de l'Hôtel de Ville, dont l'un fait assez souvent parler de lui, n'aillent pas offrir à leurs amis, comme un délicieux régal, notre rarissisme volume des *Heures à l'usage d'Evreux*... Aussi bien suis-je, sous ce rapport, complètement rassuré par la présence du distingué M. Lambert à qui je suis heureux d'offrir mes sentiments de gratitude pour son toujours aimable, empressé et cordial accueil.

[1] Toutes ces pastorales sont sur les bordures latérales des *trois oraisons* attribuées à Guillaume Alexis, $\bar{o}^{i}$, 2, 3 *verso et recto*. La dernière à $\bar{o}^{5}$, avant la table des matières.

[2] Catalogue de Paul Lacombe, page VIII.

Digitized by Google

APPENDICE

—

PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGUE

Ung homme deux enfants avoit
Auquel le jeune demanda
Le bien qui luy appartenoit
Et le père luy accorda.

Quant il eut a son manyement
Or (et) argent a toutes mains
Il vesquit prodigalement
Avec ribauldes et putains.

Folles femmes le despouillerent
Quant il eut despendu le sien
Tout desconforte le lesserent
De puterie onc ne vint bien.

Ainsi en region loingtaine
Après plaisir eut de grans maux
Et fut conctraint de prendre peine.
De aller garder les pourceaulx.

De ce qu'ils mangeoient, il mangoit
Car il navoit aultre pitance
En ayant faim luy souvenoit
Des servans que son père avoit
Qui mangeoient a leur suffisance.

Il retourna devers son père
Disant iay peche iay forfait.
Ainsy son père par mistere
Luy pardonna tout son meffait.

Digitized by Google

Le père ioxeulx du remort
De son filz fist tuer un veau
Menestriers sonnerent dacort
En disant que son enfant mort
Estoit suscité de nouveau.

Le filz aisne du labouraige
Revint qui la feste escouta
Et en eut deul en son couraige
Mais le pere par beau langaige
En la parfin le contenta.

LES ACCIDENTS DE LA VIE DE L'HOMME

Par mon nom suis appellée mort :
Ennemie des humains
Le riche, le povre, floible ou fort ;
Occis quant metz sur luy les mains.

Adam et Eve transgresserent ;
Le dict de la divinité
Lors sur eux pouvoir me donnerent ;
Et dessus leur postérité.

Cayn comme mal entendu,
Frappa Abel par inconstance;
Le sang du juste respandu ;
Cria très hault a Dieu vengeance.

Saiges ; princes; ieunes et vieulx,
De ruer ins trouve moyens
En toutes places et tous lieux,
Par divers inconveniens.

Bonté; vertu ; sens et vaillance
Adnichille du tout : en tout,
Riches abis pompe puissance,
Ie consomme et en viens a bout.

Aux ieunes gens l assault ie livre,
Quant sendorment en leurs biens ;

Digitized by Google

Et quils cuident longuement vivre[1]
Par moy sont prins et despeches (*sic*)

En batailles guerres alermes
Altercations et combatz,
Destruitz les plus puissans gendarmes
Et metz affin tous leurs débatz.

Quant le peuple se determine
Pecher ou son maistre et seigneur
Ie les aboliz par famine
Ainsy qu'il plaist au créateur.

Les corps remplis de vilité ;
Occis par divine sentence
Cest soubdaine mortalité
Que plusieurs nomment pestilence.

Les cueurs des humains tiens en serre ;
Par ces trois que voyes icy ;
Mortalité ; famine ; guerre ;
Qui mettent plusieurs en soucy.

Malladie souvent combat
Les povres mondains et assomme ;
Nature contre elle debat
Par quoy peult reschapper maint homme.

Par accident sont succombez ;
Plusieurs en estancz et rivieres
Les aultres de hault bien tumbez ;
Sont mors en diverses manieres.

Larrons ; pillars ; meurtriers ; meschans ;
Guettent les chemins et les bois
Tuent pelerins bourgoys marchans.
Par accident souventefoys.

Telz meurtriers larrons par sentences
Diffinitives criminelles ;
Meurent a gibetz et potences,
La sont pugnis de leurs cautelles.

[1] Il faudrait : Par moy sont despéchés et prins.

Digitized by Google

Crime de leze majesté :
Commettent aucuns par fallace
Dont on voit maint decapité :
En marche ou publique place.

Empereurs princes : ou seigneurs
Nepargne soit droit ou soit tort.
Tant soient plains de mondains honneurs
Ie fais dessus eulx mon effort.

Je suis si cruelle et diverse
Que quant il me plaist tout soudain
Force, beaulté, abbas renverse
Contre moy on debat en vain.

Regardes plaisans faces ioyeuses
Des creatures se minimes,
Fais devenir laides hideuses
Quant leur baille mes disciplines.

Des hommes iay deconfis maint :
Aiant biens terriens finance :
Lesquels quant tumbent en mes mains
Ilz perdent de dieu congnoissance.

A a a mourir il me fault [1].
Et nay fait que yssue et entree
Car sur moy mort donne lassault :
De son dart qui point ne magree.

Aucun édifices font faire,
Qui cuident ne mourir jamais
Mais souvent ains que les parfaire :
Leur baille mortel entremetz.

Las ie cuidois bien estre fort :
En nourrissant ma charnalite.
Auiourduy vif et demain mort
En ce monde : cest verite.

[1] Le rimailleur de Simon Vostre — car tous ces libraires parisiens en avaient un à leur disposition, comme frere Pierre pour Anthoine Verard — fait ici parler l'enfant au berceau qui ne sait dire que aaa.

Digitized by Google

censis. L'encadrement renferme, en 18 petits sujets, l'*histoire de Judith :*

Après la vie du saint homme Tobie
Qui fut a Dieu agreable et plaisante
Vint une veuve qui fut en Bétulie
Judic nommée en Dieu fervante.

Laquelle pour sauver son peuple, après avoir imploré le secours de Jéhova,

Parer se fist des abiz nuptiaux
Quel vestoit du temps de son mari,
Plusieurs bagues chaisnes d'or et aigneaulx
Puis a mynuit de la ville partit.

La série des jeux, déjà décrits, des scènes pastorales, ornent les bordures inférieures jusqu'à la mort de Judith :

Cent et cinq ans avoit la noble dame
Quant Dieu la fit de ce ciecle partir,
Pres Manases son mari gist son âme
En Bethulie ou elle voulut mourir.

Viennent ensuite les trois *Vertus théologales* foulant à leurs pieds ceux qui ont péché contre chacune d'elles : Mahomet, Judas, l'hérétique[1]; les quatre *Vertus cardinales* écrasant Néron, Sardanapale, Tarquin et Holopherne; enfin la bordure inférieure représente les sept sacrements. — On trouve parmi les prières diverses une antienne à saint Taurin : *Sacerdos et pontifex*, avec le verset et l'oraison *Adesto, Domine, precibus nostris quas in Sancti Taurini... commemoratione*, etc.; une à saint Martin, à saint Adrien, à saint Fiacre, etc.

[1] Il y a *heres*, que les auteurs interprètent par l'hérésie ou l'hérétique. Mais à notre avis l'hérétique pèche contre la foi, non contre la charité. Ce serait mieux de lire *heres*, l'héritier qui, souvent, est avide de recueillir une succession et peu disposé à faire la charité.

Digitized by Google

VII. — LES SUFFRAGES ET PRIÈRES DIVERSES

Une gravure à pleine page représentant en deux scènes superposées l'*Eglise militante* et l'*Eglise triomphante* ouvre cette dernière partie des *Heures d'Evreux*, qui contient des *Oraisons* aux saints les plus renommé avec un petit bois approprié à chacun d'eux et intercalé dans le texte, en plus de la bordure extérieure qui renferme en 23 petits sujets le *Triomphe de César*[1]. On est vraiment surpris de rencontrer, dans un livre de prières chrétiennes, un sujet aussi profane et aussi peu en rapport avec la religion catholique. Les figures ne sont ni moins surprenantes, ni moins païennes que le texte explicatif, sans cependant nous apprendre comment le *Colysée*, achevé cent vingt-quatre ans après la mort de Jules César, peut se trouver en tête de cette singulière série !

Jules César impérateur
De Rome fut grant conquérant
Comme vaillant bellicateur
Subjuga maint noble seigneur
En ses guerres fut prospérant.

Et de triumpher désirant
En son palais de Colisée
Ou ugne ydolle estoit posée
De cent et dix pieds de longueur
Cy après pouvez voir l'entrée
Quon lui fist à Rome et lhonneur.

[1] Les artistes français émerveillés de ces pompes romaines, simulées en Italie, les reproduisirent, à leur retour, un peu partout. Le magnifique hôtel du Bourgtheroulde, à Rouen, en est une preuve. Mais là, du moins, il n'y avait rien de choquant. De même, à Conches, le peintre verrier, dans *le triomphe de la sainte Vierge* s'est inspiré de ces marches triomphales du paganisme, sans cependant établir un révoltant contraste avec la foi chrétienne.

Digitized by Google

En face du *Colysée* on voit un calice soutenu par deux anges agenouillés. Le diamètre de la coupe serait, dit-on, la mesure exacte de la plaie faite au côté du Christ par la lance de Longin[1].

Comme pour contre-balancer les impressions suggérées par le *Triomphe de César* les gravures se multiplient dans le texte : saint Michel terrassant le dragon, la décollation de saint Jean-Baptiste, saint Jean dans une chaudière d'huile bouillante, saint Pierre et saint Paul près de Vénus portée en triomphe, saint Jacques de Compostelle, le martyre de saint Étienne, celui de saint Laurent, saint Christophe, le martyre de saint Sébastien, le miracle de saint Nicolas, etc.

Ici manque, malheureusement, un feuillet [$\bar{e}$]. C'est pour ce motif que la page $\bar{e}^2$ commence *à l'élévation du corps nostre Seigneur*[2] et qu'il y a un sujet de moins — 23 sur 24 — au *triomphe de César*.

Après ces prières diverses vient l'*office de la Conception* précédé d'une grande planche où figure Marie Immaculée, avec les allégories du Cantique des Cantiques : *Tota pulchra es, porta cœli, stella matutina*, etc., pendant que la bordure latérale représente et raconte, en vers, les miracles attribués à la sainte Vierge par les hagiographes du moyen âge :

Ung abbé tumbe en la mer
Cuydant estre privé de vie
Il fut sauve par reclamer
La benoiste Vierge Marie.

[1] La gravure est précédée de ces mots : « Sensuyt lystoire et loraison en laquelle est la mesure de la playe nostre seigneur. »

[2] Au *recto* de ce feuillet, on lit : « Pape Boniface a donné à tous ceulx qui diront dévotement ceste oraison qui s'ensuit entre l'élevation du *Corpus Domini* et le dernier *Agnus Dei*, deux mille ans de vray pardon. »

Suit la prière : « Domine Jesu Christe, qui, etc. »

Digitized by Google

Ung homme despendit le sien
Par ieux pompes et aymer table
Puis promit pour avoir du bien
Quil meneroit sa femme au dyable.

C'était, probablement, l'ancienne manière de divorcer!

En une chappelle notable
La femme entra pour abbreger
Par quoy la Vierge secourable
La préserva de ce danger.

En face de cette naïve histoire se voit la *Mise au tombeau*, la dernière des 21 grandes gravures qui illustrent si artistement notre précieux volume. « Cette scène, dit F. Soleil, est remarquable par le visage de tous les assistants. Le fond du tableau, très finement traité, nous offre une perspective assez étendue des principaux édifices de Jérusalem. » — Cette partie se termine par l'*office de N.-D. de Pitié* et les *Quinze joies de Notre-Dame*, le tout en français.

Après l'*Oraison de la Croix* [i⁵] sont les *Oraisons très dévotes*, autrefois publiées par M. Chassant et que nous avons attribuées, dans notre biographie [1], au poète Guillaume Alexis, le bon moine de Lyre. Elles se trouvent aussi dans les *Heures* de Chartres, dans celles de Metz [2] et de Sens. M. Émile Picot, notre érudit Président, les avait déjà signalées dans son *Catalogue des livres de feu M. le baron James de Rothschild* (t. I, p. 12-13,

[1] *Guillaume Alexis* p. 111 et 123. — Félix Soleil a publié ces trois oraisons ainsi que la dernière prière de notre exemplaire, à la page 216-230. Il les a trouvées dans des Heures de Thielman Kerver, à l'usage de Paris, imprimées en 1525, mais avec quelques variantes.

[2] Paul Lacombe n° 174, n° 247 et n° 249. Un exemplaire des *Heures de Metz* a été vendu 2.300 francs à la vente Benzon, avril 1875. Il y avait, comme à celles d'Evreux, 21 grandes figures. Des Heures d'Anthoine Vérard furent vendues 4.000 francs et 6.000 francs le même jour.

Digitized by Google

nos 20-21), pensant que la première devait être de Guillaume Petit, évêque de Senlis. Mais dans le tome III des *Œuvres de Guillaume Alexis* il a confirmé de sa grande autorité notre modeste opinion, les attribuant au bon moine de Lyre.

Commandées, en effet, sous l'épiscopat d'Ambroise le Veneur, évêque d'Évreux et abbé commandataire de Lyre, il est tout naturel qu'on ait utilisé les poésies du bon prieur de Bucy, dont on imprimait alors les Œuvres.

Il y aurait maintenant à rechercher comment les artistes français ou étrangers pouvaient obtenir des épreuves aussi fines et aussi nettes, et quels étaient ces dessinateurs, ces graveurs?

Un historien récent de la gravure allemande, Passavant, prétend que les *Heures* de Simon Vostre sont dues à la gravure en relief sur métal. Mais, avec J. Renouvier, nous sommes de l'avis de notre savant compatriote E.-H. Langlois : « Ces formes, dit-il, exécutées sur bois de fil, par le difficile procédé de la pointe, sont, dans toutes leurs tailles et dans les travaux les plus croisés, admirables de franchise, de finesse et de pureté. Voilà la véritable gravure xilographique. [1] » A l'appui de son assertion l'habile dessinateur de Pont-de-l'Arche donne une dizaine de bordures latérales, que nous retrouvons dans notre volume d'Évreux : les deux chasses à courre ; le berger à la poursuite du loup qui lui emporte un mouton, avec la bergère couronnant son habile flutiste; les jouvenceaux cueillant des fruits, reçus dans le

[1] *Calligraphie*, p. 163. M. le Président fait observer que cette opinion vient d'être contredite par la découverte d'une planche sur métal qui avait servi pour les *heures* de Simon Vostre.

Digitized by Google

tablier de la bergerette pendant que sa compagne choisit des fleurs, etc[1].

Quant au nom des artistes, J. Renouvier, dans son étude, n'ose encore se prononcer : « Jusqu'à ce que des documents certains viennent nous apprendre quel est leur véritable auteur, nous devons laisser anonymes dessinateur et graveur et les mettre au compte du libraire qui eut, du moins, le mérite de les entreprendre en commandant le travail aux meilleurs artistes. » De notre côté nous devons admirer le bon goût d'Ambroise le Veneur qui a commandé les *Heures d'Evreux* au plus habile libraire parisien, car tous les auteurs, sans exception, mettent en première ligne les productions de Simon Vostre.

J'ai été très heureux de faire cette description en présence d'un connaisseur tel que M. Émile Picot qui a, lui-même, jadis décrit « avec la science impeccable et la haute érudition qui caractérisent ses travaux », les quinze volumes par lui trouvés, en ce genre, dans la bibliothèque de feu M. le baron James de Rothschild[2].

Je souhaite, en terminant, messieurs, que les fameux rats de l'Hôtel de Ville, dont l'un fait assez souvent parler de lui, n'aillent pas offrir à leurs amis, comme un délicieux régal, notre rarissisme volume des *Heures à l'usage d'Evreux*... Aussi bien suis-je, sous ce rapport, complètement rassuré par la présence du distingué M. Lambert à qui je suis heureux d'offrir mes sentiments de gratitude pour son toujours aimable, empressé et cordial accueil.

[1] Toutes ces pastorales sont sur les bordures latérales des *trois oraisons* attribuées à Guillaume Alexis, $\bar{o}^1$, 2, 3 *verso et recto*. La dernière à $\bar{o}^3$, avant la table des matières.

[2] Catalogue de Paul Lacombe, page VIII.

Digitized by Google

APPENDICE

PARABOLE DE L'ENFANT PRODIGUE

Ung homme deux enfants avoit
Auquel le jeune demanda
Le bien qui luy appartenoit
Et le père luy accorda.

Quant il eut a son manyement
Or (et) argent a toutes mains
Il vesquit prodigalement
Avec ribauldes et putains.

Folles femmes le despouillerent
Quant il eut despendu le sien
Tout desconforte le lesserent
De puterie onc ne vint bien.

Ainsi en region loingtaine
Après plaisir eut de grans maux
Et fut conctraint de prendre peine.
De aller garder les pourceaulx.

De ce qu'ils mangeoient, il mangoit
Car il navoit aultre pitance
En ayant faim luy souvenoit
Des servans que son père avoit
Qui mangeoient a leur suffisance.

Il retourna devers son père
Disant iay peche iay forfait.
Ainsy son père par mistere
Luy pardonna tout son meffait.

Digitized by Google

Le père ioxeulx du remort
De son filz fist tuer un veau
Menestriers sonnerent dacort
En disant que son enfant mort
Estoit suscité de nouveau.

Le filz aisne du labouraige
Revint qui la feste escouta
Et en eut deul en son couraige
Mais le pere par beau langaige
En la parfin le contenta.

LES ACCIDENTS DE LA VIE DE L'HOMME

Par mon nom suis appellée mort :
Ennemie des humains
Le riche, le povre, floible ou fort ;
Occis quant metz sur luy les mains.

Adam et Eve transgresserent ;
Le dict de la divinité
Lors sur eux pouvoir me donnerent ;
Et dessus leur postérité.

Cayn comme mal entendu,
Frappa Abel par inconstance;
Le sang du juste respandu ;
Cria très hault a Dieu vengeance.

Saiges ; princes; ieunes et vieulx,
De ruer ins trouve moyens
En toutes places et tous lieux,
Par divers inconveniens.

Bonté; vertu ; sens et vaillance
Adnichille du tout : en tout,
Riches abis pompe puissance,
Ie consomme et en viens a bout.

Aux ieunes gens l assault ie livre,
Quant sendorment en leurs biens ;

Digitized by Google

Et quils cuident longuement vivre[1]
Par moy sont prins et despeches (*sic*)

En batailles guerres alermes
Altercations et combatz,
Destruitz les plus puissans gendarmes
Et metz affin tous leurs débatz.

Quant le peuple se determine
Pecher ou son maistre et seigneur
Ie les aboliz par famine
Ainsy qu'il plaist au créateur.

Les corps remplis de vilité ;
Occis par divine sentence
Cest soubdaine mortalité
Que plusieurs nomment pestilence.

Les cueurs des humains tiens en serre ;
Par ces trois que voyes icy ;
Mortalité ; famine ; guerre ;
Qui mettent plusieurs en soucy.

Malladie souvent combat
Les povres mondains et assomme ;
Nature contre elle debat
Par quoy peult reschapper maint homme.

Par accident sont succombez ;
Plusieurs en estancz et rivieres
Les aultres de hault bien tumbez ;
Sont mors en diverses manieres.

Larrons ; pillars ; meurtriers ; meschans ;
Guettent les chemins et les bois
Tuent pelerins bourgoys marchans.
Par accident souventefoys.

Telz meurtriers larrons par sentences
Diffinitives criminelles ;
Meurent a gibetz et potences,
La sont pugnis de leurs cautelles.

[1] Il faudrait : Par moy sont despéchés et prins.

Digitized by Google

Crime de leze majesté :
Commettent aucuns par fallace
Dont on voit maint décapité ;
En marche ou publicque place.

Empereurs princes ; ou seigneurs
Nepargne soit droit ou soit tort.
Tant soient plains de mondains honneurs
Ie fais dessus eulx mon effort.

Je suis si cruelle et diverse
Que quant il me plaist tout soudain
Force, beaulté, abbas renverse
Contre moy ou débat en vain.

Regardes plaisans faces ioyeuses
Des creatures se minimes,
Fais devenir laides hideuses
Quant leur baille mes disciplines.

Des hommes iay deconfis maint ;
Aiant biens terriens finance :
Lesquels quant tumbent en mes mains
Ilz perdent de dieu congnoissance.

A a a mourir il me fault [1].
Et nay fait que yssue et entree
Car sur moy mort donne lassault ;
De son dart qui point ne magree.

Aucun édifices font faire,
Qui cuident ne mourir jamais
Mais souvent ains que les parfaire ;
Leur baille mortel entremetz.

Las ie cuidois bien estre fort ;
En nourrissant ma charnalité,
Auiourduy vif et demain mort
En ce monde : cest vérite.

[1] Le rimailleur de Simon Vostre — car tous ces libraires parisiens en avaient un à leur disposition, comme frère Pierre pour Anthoine Verard — fait ici parler l'enfant au berceau qui ne sait dire que aaa.

Digitized by Google

Des menestrels par accordance,
Sonnent chançons ce nest pas fainte,
Tous les humains a ceste dance,
Sont subjetz a dancer par contrainte,

Sur les bons frappe a tous propos
Par le vouloir de dieu les meine,
En éternel lieu de repos,
Maulvais conduys aux lieux de peine.

Apres ceste dance mortelle,
Que lomme de vie en desherite
Dieu donnera sentence éternelle
A chascun selon son merite.

Homme mondain regarde et voy
En ton cueur ceste pourtraicture,
Mourir convient vela la loy
Que Dieu a baille a nature.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Alès : *Description des livres de liturgie imprimés au XVe et au XVIe siècles de la bibl. de S. A. R. Ch. Louis de Bourbon, comte de Villafranca.* — Paris, A. Hennuyer, 1878-1884, 2 vol. in-8°.

Ed. Frère : *Manuel du bibliographe normand,* 2 vol. in-8°, 1858-60.

Brunet : *Manuel du libraire.* — Paris, Didot, 1860-78, in-8°.

Bulletin du Comité de l'art chrétien, t. VII, liv. 44 et 48. Nimes, 1901-1904.

Paul Lacombe : *Livres d'Heures imprimés au XVe et au XVIe* in-8°. Paris, 1907.

J. Renouvier : *Les gravures sur bois dans les livres de Simon Vostre,* in-8°. Paris, A. Aubry, 1862, planches.

Chanoine Porée : *Les anciens livres liturgiques du diocèse d'Évreux. Essai bibliographique.* Évreux, 1904, in-8°.

Amb. Firmin-Didot : *Essai typographique et bibliographique sur l'Histoire de la gravure sur bois.* Paris, 1863, in-8°.

Félix Soleil : *Les Heures Gothiques,* in-8°. Rouen.

E.-H. Langlois : *Essai sur la Calligraphie des manuscrits du moyen âge et sur les ornements des premiers livres d'heures imprimés.* — Rouen, Lefèvre, 1841, in-8°, figures.

Petrus de Natalibus : *Catalogus Sanctorum : vitas : passiones : et miracula commodissime annectens : ex variis voluminibus selectus : quem edidit Reverendissimus in Christo Petrus de Natalibus; De gratia episcopus Equilin, simulque et cura non vulgari : et emaculate quantum fieri potuit prelis nostris indidimus.* — Prostant apud Nicolaum Petit et Hectorem Penet, Lugduni, 1534, in-4° goth. avec figures sur bois.

E.-H. Langlois : *Essai historique, etc. sur les Danses des Morts,* 2 vol. in-8°. Rouen, 1852.

Émile Picot : *Catalogue de la bibl. de feu le baron James de Rothschild,* 3 vol. in-8°. Paris, D. Morgand, 1884-93.

Catalogue des livres rares de la bibl. de feu E. Benzon, gr. in-8°. Paris, 1875.

Paul Lacroix : *Les arts au moyen âge,* grand in-8°. Paris, Firmin-Didot, 1871. —

Digitized by Google

DISCOURS

Prononcé à l'Assemblée générale de la Section de Bernay le 9 octobre 1910

PAR M. ÉMILE PICOT, MEMBRE DE L'INSTITUT
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

Messieurs,

Trop de gens parmi nous sont portés à croire qu'on ne travaille sérieusement qu'à Paris, et que les études poursuivies dans les villes éloignées de la capitale méritent à peine d'être prises en considération. C'est là une erreur que nous devons nous efforcer de déraciner, et le meilleur moyen d'y parvenir, c'est de produire dans notre province des œuvres sérieuses. Je suis heureux de constater que, à cet égard, la Société libre de l'Eure ne reste pas au-dessous de sa tâche. Il suffit de parcourir l'ordre du jour de cette séance pour se convaincre que dans toutes les branches de la science : économie politique, physique, histoire générale, histoire de l'art, nos confrères, si heureusement groupés par M. Lerenard-Lavallée, peuvent nous apporter des vues personnelles et des recherches originales.

Il y a longtemps, du reste, que votre Société a bien mérité des érudits. Elle a eu la bonne fortune, il y

Digitized by Google

a cinquante-neuf ans, de couronner et de publier le premier ouvrage de longue haleine composé par l'un des plus grands savants qu'ait produits notre pays au XIXe siècle ; je veux parler des *Études sur la condition de la classe agricole en Normandie*, qui ont fait la réputation de Léopold Delisle.

Je vous demande la permission, Messieurs, de vous entretenir brièvement de l'homme éminent qui, à deux reprises, en 1867 et en 1881, voulut bien présider votre Société et ne cessa jamais de s'intéresser à sa vie scientifique. Depuis bien des années les liens d'une respectueuse déférence et d'une vive reconnaissance m'unissaient à Léopold Delisle qui, en maintes circonstances, m'avait encouragé de ses conseils et soutenu de son appui. C'est à lui que je suis en grande partie redevable de l'honneur que j'ai de siéger aujourd'hui sur ce fauteuil. Je redoutais, je l'avoue, une charge nouvelle, et quand M. Louis Passy voulut bien me dire qu'il allait poser ma candidature à la présidence, je cherchai d'abord à l'en détourner ; j'alléguai mon insuffisance et mon obscurité. Ce fut M. Delisle qui, présumant beaucoup trop de mes forces, se chargea de répondre pour moi. N'est-il pas naturel que, prenant la parole devant vous, je dise quelques mots du confrère illustre dont la mort laisse un si grand vide parmi nous !

Léopold-Victor Delisle était né à Valognes, le 24 octobre 1826. Il nous a donné, lui-même, avec une simplicité charmante, des détails sur ses premières études. Il était encore au collège de sa ville natale quand il entra en relations avec un excellent homme qui le guida dans la voie de l'érudition. Charles-Alexis-Adrien du Hérissier de Gerville, né à Gerville, le 19 sep-

Digitized by Google

tembre 1769, avait fait de solides humanités. Émigré en Angleterre, dès le début de la Révolution, il y avait pris le goût de l'archéologie et avait fait la connaissance de nombreux savants. Gerville sut deviner les aptitudes de son jeune compatriote, lui prêta des livres, lui enseigna les éléments de la paléographie et lui donna le conseil d'aller suivre à Paris les cours de l'École des Chartes.

Le conseil était heureux et le futur érudit témoigna toujours une profonde reconnaissance à son protecteur. Celui-ci eut la satisfaction de voir qu'il ne s'était pas trompé. Il ne mourut que le 26 juillet 1853, ayant pu applaudir aux premiers succès de son élève.

Ce fut vers la fin de l'année 1845 que Delisle arriva dans la capitale, muni de lettres de recommandation pour Charles Lenormant, pour Auguste Le Prévost et pour Jules Desnoyers. Ceux-ci le reçurent à bras ouverts et le présentèrent à deux autres érudits qui devinrent aussitôt ses maîtres : Benjamin Guérard et Natalis de Wailly.

En 1845, à l'École des Chartes, Delisle n'eut à suivre qu'un seul cours, celui que Guérard faisait dans les combles de la Bibliothèque royale. Ce cours suffit pour l'initier à la méthode et il put dès lors consacrer la plus grande partie de son temps à des recherches personnelles.

L'année suivante commence cette merveilleuse série de publications que l'auteur devait poursuivre jusqu'en 1910 et qui se continue même après sa mort. La première en date est une dissertation qui traite *des monuments paléographiques concernant l'usage de prier pour les morts*. Ces monuments n'avaient été qu'incomplète-

Digitized by Google

ment étudiés par les bénédictins; leur jeune successeur les éclaircissait par des vues nouvelles. Il devait d'ailleurs donner, en 1866, un recueil annoté des *Rouleaux des morts*, et publier, en 1909, avec des additions, *un fac-similé* du *Rouleau mortuaire du B. Vital, abbé de Savigny*.

Pendant plusieurs années, de 1847 à 1851, Delisle ne traite que de sujets relatifs à sa chère province. Il s'occupe du *Clergé normand au* XIIIe *siècle*, des *Premiers Maires de Caen*, des *Biens de la Sainte-Chapelle en Normandie*, des *Pèlerinages d'enfants au Mont Saint-Michel*, des *Miracles de la cathédrale de Coutances*, des *Revenus publics en Normandie au* XIIe *siècle*, d'un *Compte de la Seigneurie du Neubourg en 1413*. Le dernier mémoire fut inséré dans le *Recueil des travaux de la Société libre de l'Eure*.

L'année 1851 fut particulièrement féconde. Elle vit paraître des *Observations sur les rôles de l'Échiquier de Normandie* et des *Fragments* de ces rôles, l'édition de la *Chronique normande de 1378* à laquelle Delisle avait concouru en même temps que Chéruel et Charma, le *Mémoire sur les baillis du Cotentin*, le mémoire sur les *Sentences rendues par les commissaires enquêteurs réformateurs dans la baillie de Caen vers l'an 1300*, enfin les *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge*.

Ces études, couronnées et publiées par votre Société sur le rapport de Théodose Bonnin et d'Alphonse Chassant, furent également distinguées par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Elles valurent à l'auteur en 1851 et en 1852 le grand prix Gobert.

A vingt-cinq ans, Delisle obtenait ainsi la plus haute

Digitized by Google

récompense scientifique, une récompense qui ne s'obtient d'ordinaire qu'après de longues années d'efforts.

En 1852, le jeune savant entrait à la Bibliothèque nationale comme attaché au département des manuscrits. Il a lui-même rappelé les instructions qui lui furent alors données par son maître Guérard, qui venait d'être mis à la tête de ce département. Il y resta fidèle pendant toute sa carrière administrative. Il lui fallut quelques années pour s'initier à ses nouvelles fonctions et connaître les richesses au classement et à la conservation desquelles il devait travailler. Sa production personnelle se ralentit d'abord, mais ses horizons s'élargirent. Ce ne fut plus seulement la Normandie, ce fut le monde tout entier du moyen âge qui fit l'objet de ses études. Peu à peu la bibliographie y prit une place importante.

En 1857, un changement notable se produisit dans l'existence de Léopold Delisle. Il épousa l'aînée des filles d'Eugène Burnouf. Le célèbre orientaliste appartenait, lui aussi, à une famille normande. Son père, le grammairien Louis Burnouf, était né à Urville dans la Manche, en 1775, de parents anciennement attachés au sol. Le mariage fut célébré le 10 juin. Jamais époux n'avaient été mieux assortis, Laure Burnouf, qui avait fait de solides études classiques sous la direction de son père et de son grand-père, partageait en tout les goûts de son fiancé. Elle avait appris à reproduire les miniatures, et savait en reconnaître la date et le mérite. Elle s'entendit bien vite à la paléographie, copia des chartes, relut les mémoires rédigés par son mari, corrigea les épreuves qu'il recevait et, par une collaboration que le public ne soupçonna que plus tard, tant elle sut la dissimuler, lui

Digitized by Google

permit de produire cette masse énorme de travaux qui semble dépasser les forces d'une vie.

Le 11 décembre 1857, Delisle fut élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il n'avait que trente et un ans ! D'autres que lui, voyant leur ambition satisfaite, eussent pu céder au désir de vivre désormais en repos, se contentant de donner de loin en loin une preuve de leur activité. Delisle, au contraire, considéra que l'honneur qui lui était fait l'obligeait à une application plus grande encore.

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, l'énumération de tous les ouvrages de Léopold Delisle. La *Bibliographie* publiée par M. Paul Lacombe en 1902 compte 1.889 articles. Je ne puis m'abstenir pourtant de citer, au moins, dans le domaine historique : la *Notice sur Orderic Vital*, jointe à l'édition donnée par Auguste Le Prévost avec le concours de notre grand érudit (1855), le *Catalogue des actes de Philippe-Auguste* (1856), le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille* publié en collaboration avec Guérard et Marion (1857), le recueil des *Mémoires et Notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, recueil publié avec la collaboration de notre cher et vénéré confrère M. Louis Passy (1862-1869), les tomes XXII, XXIII et XXIV des *Historiens des Gaules*, les deux premiers édités en collaboration avec Nathalis de Wailly et Jourdain (1865, 1876, 1906), la *Chronique de Robert de Torigny* (1872), le *Mémoire sur les opérations financières des Templiers* (1889), les très importants articles insérés dans le tome XXXII de l'*Histoire littéraire de la France* (1898), l'*Apocalypse en français au* XIIIe *siècle*, en collaboration avec M. Paul Meyer (1901), le *Mémoire sur*

Digitized by Google

la chronologie des chartes de Henri II d'Angleterre (1906), l'introduction au *Recueil des actes de Henri II* (1909), la préface et les notes qui accompagnent le beau recueil de *fac-similés* intitulé : *Matériaux pour l'édition de Guillaume de Jumièges préparée par Jules Lair : Manuscrits autographes d'Orderic Vital, manuscrit original de Robert de Torigny* (1910).

Dans le domaine bibliographique, il me faut renoncer à citer les nombreux catalogues publiés pour la Bibliothèque nationale et les notices où sont décrites des centaines de manuscrits conservés dans d'autres bibliothèques. Je mentionnerai du moins ce grand ouvrage qui est aujourd'hui comme le fondement de la science des manuscrits : *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie* (1868-1881), les *Mélanges de paléographie et de bibliographie* (1880), le *Mémoire sur d'anciens sacramentaires* (1886), la *Notice de douze livres royaux du* XIIIe *et du* XIVe *siècles* (1902), le *Catalogue des livres imprimés ou publiés à Caen avant le milieu du* XVIe *siècle* (1903), les *Recherches sur la librairie de Charles V* (1907).

Après avoir franchi les divers échelons de la hiérarchie, Léopold Delisle était devenu, le 14 septembre 1874, administrateur général de la Bibliothèque nationale. Son activité comme chef de notre grand dépôt littéraire fut prodigieuse, et cette séance serait trop courte si je voulais énumérer, même sommairement, les services rendus par lui à la science pendant la durée de sa gestion. Avant tout il entreprit une tâche devant laquelle

Digitized by Google

tous ses prédécesseurs avaient reculé. Tous les volumes reçurent un numéro d'ordre, tous furent inventoriés et catalogués. Les collections reçurent des enrichissements considérables. Non seulement l'administrateur savait faire l'emploi le plus judicieux des sommes toujours insuffisantes mises à sa disposition, mais la confiance, l'admiration qu'il inspirait aux amateurs lui valaient presque chaque jour des dons généreux. Je rappellerai seulement ici les négociations si longuement poursuivies par lui pour faire rentrer en France les manuscrits ou fragments de manuscrits dérobés par Libri et par Barrois, qui étaient passés dans la collection du comte d'Ashburnham ; l'acquisition des célèbres manuscrits de Cluny, que le manque de soin exposait à une destruction certaine; le legs des collections de Bastard d'Estang ; celui des manuscrits réunis par Jules Desnoyers ; l'acquisition de nombreux manuscrits grâce aux libéralités de M. le duc de La Trémoïlle, etc., etc.

Ces acquisitions nouvelles, Léopold Delisle les cataloguait lui-même, comme il décrivait le plus souvent de sa main les imprimés les plus anciens et les plus précieux. Dans les travaux d'ordre intérieur qui ont eu pour effet de rendre accessibles les trésors de la Bibliothèque nationale, la part de l'administrateur était immense. Il ne perdait pas de vue un instant les intérêts de l'établissement qu'il dirigeait. On me permettra de rappeler ici un trait qui le peint tout entier. Un jour que j'étais avec Léopold Delisle chez M. le duc d'Aumale, le prince lui fit voir quelques volumes assez précieux qu'il avait en double et lui dit que, si la Bibliothèque nationale ne les possédait pas, il se ferait un plaisir de les lui faire envoyer. « Monseigneur, s'écria

Digitized by Google

Delisle, nous ne les possédons certainement pas ; mais il est bien inutile de les faire expédier ; je les emporterai bien moi-même. » Et tirant de sa poche de petites sangles, il se mit aussitôt en devoir de faire le paquet. « Ces sangles, ajouta-t-il, ne me quittent jamais depuis que j'ai l'honneur de diriger notre grande Bibliothèque. » Combien de fois ne l'a-t-on pas vu, en effet, rentrer dans son cabinet en portant sous le bras des volumes acquis ou reçus en don par lui pour l'enrichissement de nos collections !

Il vint pourtant un jour où des politiciens eurent besoin de la place qu'occupait Léopold Delisle. Le 11 mars 1905, le grand savant dut quitter la Bibliothèque nationale à la stupéfaction du monde entier, et cela le jour même où s'éteignait Mme Delisle, la compagne de sa vie. Ce fut un deuil général parmi les érudits quand on apprit cette nouvelle. De tous les pays affluèrent des adresses de sympathie. Delisle en fut certainement touché, mais il ne voulut en parler à personne. Il partagea ses livres entre la Bibliothèque nationale, qui reçut pour sa part 30.000 volumes, et le musée Condé, Chantilly. Il brûla malheureusement sa correspondance qu'il ne savait où loger. Cela fait, il se remit au travail. Tout en poursuivant des études nouvelles, il songea surtout à reprendre avec l'expérience qu'il avait acquise certaines recherches qui l'avaient particulièrement passionné durant sa longue carrière. C'est ainsi qu'il refondit dans un magistral ouvrage ses notes sur les livres du roi Charles V ; qu'il donna un fac-similé du *Rouleau mortuaire* du B. Vital, abbé de Savigny ; qu'il réunit tous les actes du roi d'Angleterre Henri II, qui n'avaient jamais cessé de l'intéresser ;

Digitized by Google

qu'il consacra de nouvelles pages à Orderic Vital.

Malgré le poids de ses occupations quotidiennes, Léopold Delisle avait accepté en 1897, à la mort du duc d'Aumale, les fonctions de conservateur du musée Condé, fonctions qu'il partageait avec M. Mézière, délégué de l'Académie des Beaux-Arts. Il n'ignorait pas qu'entre tous les trésors légués à la France par le généreux prince, aucun n'était plus précieux que la collection de manuscrits et de livres imprimés; mais, là encore, il fallait inventorier, cataloguer. Nul ne pouvait apporter à cette tâche plus de science ni d'expérience que Léopold Delisle, nul aussi ne pouvait traiter avec plus d'autorité certaines questions administratives très délicates qui n'étaient pas encore réglées. Le duc d'Aumale avait maintes fois exprimé le désir que les catalogues dressés par lui fussent publiés; mais il désirait qu'ils fussent revus par un critique compétent; il autorisait ce critique à couper, à supprimer, à rectifier. Léopold Delisle, s'inspirant de ce désir, réussit, avec le concours de M. Gustave Maçon, à publier les deux premiers volumes du *Catalogue des manuscrits* (1900). Il trouva le moyen de respecter la rédaction du prince, se bornant à faire çà et là quelques retouches indispensables. Le *Catalogue des livres imprimés antérieurs au milieu du* XIVe *siècle* (1905) est entièrement son œuvre. Les descriptions y sont sommaires, mais rien d'essentiel n'y est omis, et l'on est surpris que ce beau catalogue ait pu être si promptement achevé.

Des commissions de tout genre exigeaient encore de Léopold Delisle une activité singulière. A l'Institut, on tenait toujours à prendre ses conseils; il était devenu le dépositaire presque unique des traditions anciennes.

Digitized by Google

Dans toutes les questions douteuses, ses confrères étaient sûrs qu'il indiquerait la solution la plus raisonnable. Au Comité des travaux historiques et scientifiques, dont il était le président, dans les conseils des Sociétés de l'École des Chartes, de l'Histoire de France, de l'Histoire de Paris, au comité des Inscriptions parisiennes, son autorité était universellement respectée ; mais c'étaient là des charges trop lourdes. Dans ces deux ou trois dernières années, Delisle sentit pour la première fois la fatigue. Il voulut se retirer de ces comités, de ces commissions où l'affection réellement indiscrète de ses amis cherchait à le retenir. « Ma mémoire *commence* à s'affaiblir », me disait-il, non sans quelque surprise, au mois de mai dernier. Il avait comme un pressentiment de sa fin prochaine ; aussi cherchait-il à profiter de ses derniers jours pour revoir, pour compléter, pour perfectionner les travaux qui l'avaient le plus captivé. Il se préoccupait aussi d'assurer la conservation de ces manuscrits qu'il avait tant aimés. Il s'intéressait beaucoup à la création de la Société qui se constitue actuellement, grâce à l'initiative du comte Alexandre de Laborde, pour la reproduction des miniatures. Quelques jours avant sa mort il m'écrivit pour m'exprimer le désir que la Société naissante fût mise en possession de toutes les planches qu'il avait fait exécuter pour ses études. Sa lettre a été comme une disposition testamentaire, et nous sommes assurés dès maintenant de posséder les belles héliogravures dont il avait lui-même supporté la dépense.

Léopold Delisle s'est éteint subitement à Chantilly, dans la matinée du 22 juillet dernier, alors qu'il conversait familièrement avec un des hôtes ordinaires du

Digitized by Google

château, l'abbé Eugène Müller, l'archéologue bien connu. Peu de savants auront eu une vie aussi remplie que la sienne ; aucun n'aura montré dans ses publications plus de droiture, plus de sagesse, plus de bon sens. La Société libre de l'Eure peut se glorifier d'avoir su apprécier la première le mérite de l'érudit. Nous sommes conviés l'année prochaine, Messieurs, à célébrer solennellement le millénaire de la Normandie ; il conviendra d'évoquer dans un monument commémoratif le souvenir des plus illustres enfants de la province : une place d'honneur devra y être réservée au grand Normand que fut Léopold Delisle.

Digitized by Google

récompense scientifique, une récompense qui ne s'obtient d'ordinaire qu'après de longues années d'efforts.

En 1852, le jeune savant entrait à la Bibliothèque nationale comme attaché au département des manuscrits. Il a lui-même rappelé les instructions qui lui furent alors données par son maître Guérard, qui venait d'être mis à la tête de ce département. Il y resta fidèle pendant toute sa carrière administrative. Il lui fallut quelques années pour s'initier à ses nouvelles fonctions et connaître les richesses au classement et à la conservation desquelles il devait travailler. Sa production personnelle se ralentit d'abord, mais ses horizons s'élargirent. Ce ne fut plus seulement la Normandie, ce fut le monde tout entier du moyen âge qui fit l'objet de ses études. Peu à peu la bibliographie y prit une place importante.

En 1857, un changement notable se produisit dans l'existence de Léopold Delisle. Il épousa l'aînée des filles d'Eugène Burnouf. Le célèbre orientaliste appartenait, lui aussi, à une famille normande. Son père, le grammairien Louis Burnouf, était né à Urville dans la Manche, en 1775, de parents anciennement attachés au sol. Le mariage fut célébré le 10 juin. Jamais époux n'avaient été mieux assortis, Laure Burnouf, qui avait fait de solides études classiques sous la direction de son père et de son grand-père, partageait en tout les goûts de son fiancé. Elle avait appris à reproduire les miniatures, et savait en reconnaître la date et le mérite. Elle s'entendit bien vite à la paléographie, copia des chartes, relut les mémoires rédigés par son mari, corrigea les épreuves qu'il recevait et, par une collaboration que le public ne soupçonna que plus tard, tant elle sut la dissimuler, lui

Digitized by Google

permit de produire cette masse énorme de travaux qui semble dépasser les forces d'une vie.

Le 11 décembre 1857, Delisle fut élu membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Il n'avait que trente et un ans ! D'autres que lui, voyant leur ambition satisfaite, eussent pu céder au désir de vivre désormais en repos, se contentant de donner de loin en loin une preuve de leur activité. Delisle, au contraire, considéra que l'honneur qui lui était fait l'obligeait à une application plus grande encore.

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, l'énumération de tous les ouvrages de Léopold Delisle. La *Bibliographie* publiée par M. Paul Lacombe en 1902 compte 1.889 articles. Je ne puis m'abstenir pourtant de citer, au moins, dans le domaine historique : la *Notice sur Orderic Vital*, jointe à l'édition donnée par Auguste Le Prévost avec le concours de notre grand érudit (1855), le *Catalogue des actes de Philippe-Auguste* (1856), le *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille* publié en collaboration avec Guérard et Marion (1857), le recueil des *Mémoires et Notes de M. Auguste Le Prévost pour servir à l'histoire du département de l'Eure*, recueil publié avec la collaboration de notre cher et vénéré confrère M. Louis Passy (1862-1869), les tomes XXII, XXIII et XXIV des *Historiens des Gaules*, les deux premiers édités en collaboration avec Nathalis de Wailly et Jourdain (1865, 1876, 1906), la *Chronique de Robert de Torigny* (1872), le *Mémoire sur les opérations financières des Templiers* (1889), les très importants articles insérés dans le tome XXXII de l'*Histoire littéraire de la France* (1898), l'*Apocalypse en français au* XIIIe *siècle*, en collaboration avec M. Paul Meyer (1901), le *Mémoire sur*

Digitized by Google

la chronologie des chartes de Henri II d'Angleterre (1906), l'introduction au *Recueil des actes de Henri II* (1909), la préface et les notes qui accompagnent le beau recueil de *fac-similés* intitulé : *Matériaux pour l'édition de Guillaume de Jumièges préparée par Jules Lair : Manuscrits autographes d'Orderic Vital, manuscrit original de Robert de Torigny* (1910).

Dans le domaine bibliographique, il me faut renoncer à citer les nombreux catalogues publiés pour la Bibliothèque nationale et les notices où sont décrites des centaines de manuscrits conservés dans d'autres bibliothèques. Je mentionnerai du moins ce grand ouvrage qui est aujourd'hui comme le fondement de la science des manuscrits : *Le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale, étude sur la formation de ce dépôt, comprenant les éléments d'une histoire de la calligraphie, de la miniature, de la reliure et du commerce des livres à Paris avant l'invention de l'imprimerie* (1868-1881), les *Mélanges de paléographie et de bibliographie* (1880), le *Mémoire sur d'anciens sacramentaires* (1886), la *Notice de douze livres royaux du* XIIIe *et du* XIVe *siècles* (1902), le *Catalogue des livres imprimés ou publiés à Caen avant le milieu du* XVIe *siècle* (1903), les *Recherches sur la librairie de Charles V* (1907).

Après avoir franchi les divers échelons de la hiérarchie, Léopold Delisle était devenu, le 14 septembre 1874, administrateur général de la Bibliothèque nationale. Son activité comme chef de notre grand dépôt littéraire fut prodigieuse, et cette séance serait trop courte si je voulais énumérer, même sommairement, les services rendus par lui à la science pendant la durée de sa gestion. Avant tout il entreprit une tâche devant laquelle

Digitized by Google

tous ses prédécesseurs avaient reculé. Tous les volumes reçurent un numéro d'ordre, tous furent inventoriés et catalogués. Les collections reçurent des enrichissements considérables. Non seulement l'administrateur savait faire l'emploi le plus judicieux des sommes toujours insuffisantes mises à sa disposition, mais la confiance, l'admiration qu'il inspirait aux amateurs lui valaient presque chaque jour des dons généreux. Je rappellerai seulement ici les négociations si longuement poursuivies par lui pour faire rentrer en France les manuscrits ou fragments de manuscrits dérobés par Libri et par Barrois, qui étaient passés dans la collection du comte d'Ashburnham ; l'acquisition des célèbres manuscrits de Cluny, que le manque de soin exposait à une destruction certaine; le legs des collections de Bastard d'Estang ; celui des manuscrits réunis par Jules Desnoyers ; l'acquisition de nombreux manuscrits grâce aux libéralités de M. le duc de La Trémoïlle, etc., etc.

Ces acquisitions nouvelles, Léopold Delisle les cataloguait lui-même, comme il décrivait le plus souvent de sa main les imprimés les plus anciens et les plus précieux. Dans les travaux d'ordre intérieur qui ont eu pour effet de rendre accessibles les trésors de la Bibliothèque nationale, la part de l'administrateur était immense. Il ne perdait pas de vue un instant les intérêts de l'établissement qu'il dirigeait. On me permettra de rappeler ici un trait qui le peint tout entier. Un jour que j'étais avec Léopold Delisle chez M. le duc d'Aumale, le prince lui fit voir quelques volumes assez précieux qu'il avait en double et lui dit que, si la Bibliothèque nationale ne les possédait pas, il se ferait un plaisir de les lui faire envoyer. « Monseigneur, s'écria

Digitized by Google

Delisle, nous ne les possédons certainement pas ; mais il est bien inutile de les faire expédier ; je les emporterai bien moi-même. » Et tirant de sa poche de petites sangles, il se mit aussitôt en devoir de faire le paquet. « Ces sangles, ajouta-t-il, ne me quittent jamais depuis que j'ai l'honneur de diriger notre grande Bibliothèque. » Combien de fois ne l'a-t-on pas vu, en effet, rentrer dans son cabinet en portant sous le bras des volumes acquis ou reçus en don par lui pour l'enrichissement de nos collections !

Il vint pourtant un jour où des politiciens eurent besoin de la place qu'occupait Léopold Delisle. Le 11 mars 1905, le grand savant dut quitter la Bibliothèque nationale à la stupéfaction du monde entier, et cela le jour même où s'éteignait Mme Delisle, la compagne de sa vie. Ce fut un deuil général parmi les érudits quand on apprit cette nouvelle. De tous les pays affluèrent des adresses de sympathie. Delisle en fut certainement touché, mais il ne voulut en parler à personne. Il partagea ses livres entre la Bibliothèque nationale, qui reçut pour sa part 30.000 volumes, et le musée Condé, Chantilly. Il brûla malheureusement sa correspondance qu'il ne savait où loger. Cela fait, il se remit au travail. Tout en poursuivant des études nouvelles, il songea surtout à reprendre avec l'expérience qu'il avait acquise certaines recherches qui l'avaient particulièrement passionné durant sa longue carrière. C'est ainsi qu'il refondit dans un magistral ouvrage ses notes sur les livres du roi Charles V ; qu'il donna un fac-similé du *Rouleau mortuaire* du B. Vital, abbé de Savigny ; qu'il réunit tous les actes du roi d'Angleterre Henri II, qui n'avaient jamais cessé de l'intéresser ;

Digitized by Google

qu'il consacra de nouvelles pages à Orderic Vital.

Malgré le poids de ses occupations quotidiennes, Léopold Delisle avait accepté en 1897, à la mort du duc d'Aumale, les fonctions de conservateur du musée Condé, fonctions qu'il partageait avec M. Mézière, délégué de l'Académie des Beaux-Arts. Il n'ignorait pas qu'entre tous les trésors légués à la France par le généreux prince, aucun n'était plus précieux que la collection de manuscrits et de livres imprimés; mais, là encore, il fallait inventorier, cataloguer. Nul ne pouvait apporter à cette tâche plus de science ni d'expérience que Léopold Delisle, nul aussi ne pouvait traiter avec plus d'autorité certaines questions administratives très délicates qui n'étaient pas encore réglées. Le duc d'Aumale avait maintes fois exprimé le désir que les catalogues dressés par lui fussent publiés; mais il désirait qu'ils fussent revus par un critique compétent; il autorisait ce critique à couper, à supprimer, à rectifier. Léopold Delisle, s'inspirant de ce désir, réussit, avec le concours de M. Gustave Maçon, à publier les deux premiers volumes du *Catalogue des manuscrits* (1900). Il trouva le moyen de respecter la rédaction du prince, se bornant à faire çà et là quelques retouches indispensables. Le *Catalogue des livres imprimés antérieurs au milieu du* XIVe *siècle* (1905) est entièrement son œuvre. Les descriptions y sont sommaires, mais rien d'essentiel n'y est omis, et l'on est surpris que ce beau catalogue ait pu être si promptement achevé.

Des commissions de tout genre exigeaient encore de Léopold Delisle une activité singulière. A l'Institut, on tenait toujours à prendre ses conseils; il était devenu le dépositaire presque unique des traditions anciennes.

Digitized by Google

Dans toutes les questions douteuses, ses confrères étaient sûrs qu'il indiquerait la solution la plus raisonnable. Au Comité des travaux historiques et scientifiques, dont il était le président, dans les conseils des Sociétés de l'École des Chartes, de l'Histoire de France, de l'Histoire de Paris, au comité des Inscriptions parisiennes, son autorité était universellement respectée ; mais c'étaient là des charges trop lourdes. Dans ces deux ou trois dernières années, Delisle sentit pour la première fois la fatigue. Il voulut se retirer de ces comités, de ces commissions où l'affection réellement indiscrète de ses amis cherchait à le retenir. « Ma mémoire *commence* à s'affaiblir », me disait-il, non sans quelque surprise, au mois de mai dernier. Il avait comme un pressentiment de sa fin prochaine ; aussi cherchait-il à profiter de ses derniers jours pour revoir, pour compléter, pour perfectionner les travaux qui l'avaient le plus captivé. Il se préoccupait aussi d'assurer la conservation de ces manuscrits qu'il avait tant aimés. Il s'intéressait beaucoup à la création de la Société qui se constitue actuellement, grâce à l'initiative du comte Alexandre de Laborde, pour la reproduction des miniatures. Quelques jours avant sa mort il m'écrivit pour m'exprimer le désir que la Société naissante fût mise en possession de toutes les planches qu'il avait fait exécuter pour ses études. Sa lettre a été comme une disposition testamentaire, et nous sommes assurés dès maintenant de posséder les belles héliogravures dont il avait lui-même supporté la dépense.

Léopold Delisle s'est éteint subitement à Chantilly, dans la matinée du 22 juillet dernier, alors qu'il conversait familièrement avec un des hôtes ordinaires du

Digitized by Google

château, l'abbé Eugène Müller, l'archéologue bien connu. Peu de savants auront eu une vie aussi remplie que la sienne ; aucun n'aura montré dans ses publications plus de droiture, plus de sagesse, plus de bon sens. La Société libre de l'Eure peut se glorifier d'avoir su apprécier la première le mérite de l'érudit. Nous sommes conviés l'année prochaine, Messieurs, à célébrer solennellement le millénaire de la Normandie ; il conviendra d'évoquer dans un monument commémoratif le souvenir des plus illustres enfants de la province : une place d'honneur devra y être réservée au grand Normand que fut Léopold Delisle.

Digitized by Google

LES ŒUVRES SATIRIQUES

DU

P. ZACHARIE DE LISIEUX

PAR M. L'ABBÉ CH. GUÉRY, AUMÔNIER DU LYCÉE
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Lu à la séance générale du 5 février 1911.

Le 10 novembre 1661 s'éteignait doucement, chez les Capucins d'Évreux, un moine exemplaire, orateur renommé, ami du grand Condé, de Turenne et du duc de Bouillon ; tellement apprécié de la Cour de France qu'on y disait : « sage comme le P. Zacharie de Lisieux » ; demandé comme prédicateur par l'empereur Léopold et les grands électeurs réunis à Vienne, en Autriche ; tellement humble qu'il refusa sans cesse les charges et prélatures de son Ordre, acceptant à grand'peine d'être définiteur de sa Province ; missionnaire en Angleterre à la requête d'Henriette de France, épouse de Charles Ier, afin d'y prêcher le Carême dans la chapelle royale ; auteur enfin sur ses vieux jours et malgré une santé débile du *Genius Sœculi*, du *Gyges Gallus* et des *Somnia Sapientis*, sans parler d'une quantité d'autres travaux remarquables par leur originalité, leur verve, leur mordant et leur style merveilleux [1].

[1] Voir à l'*Appendice* les autres ouvrages du P. Zacharie de Lisieux.

Digitized by Google

Né le 29 mars 1596 de noble homme Jean Lambert, sieur de Saint-Philbert et de Marie de Cauvigny, le P. Zacharie reçut le baptême dans l'église Saint-Germain de Lisieux et ses parrain et marraine : noble homme Guillaume Roussel, sieur de Janville, Me Pierre Hue, docteur ès lois bailly vicomtal avec damoiselle Jeanne Amidieu, épouse de noble homme Me François Lambert[1], lieutenant civil et criminel en la Vicomté d'Auge, lui donnèrent le nom d'Ange, qu'il changea, le jour de sa profession religieuse, en celui de Zacharie.

Il avait deux sœurs : Marie, l'aînée, épousa Jacques Morel sieur de Manneville, conseiller du Roi au bailliage et siège présidial de Caen ; Claude, la cadette, devint la femme d'Hervieu Auber, baron d'Aunay.

Son père « le sieur de Fromentin » comme on disait alors, mourut avant l'entrée de son fils chez les Capucins.

« Jeune et beau gentilhomme, dit le Père Edouard « d'Alençon[2], admirablement pourvu des dons de la « nature et de l'intelligence, il se trouvait à Paris s'exer- « çant au métier des armes quand, un jour, il se rencontra « avec le Père Benoît de Canfeld, capucin : Noble jeune « homme, lui dit celui-ci, je ne sais qui vous êtes, mais « je sais que vous ferez la gloire et l'ornement de notre « Ordre. » — Peu après, s'arrachant aux larmes de sa mère et de ses sœurs, Ange Lambert entrait au noviciat des Capucins de Rouen le 26 juin 1612.

Gloire et ornement de son Ordre il le fut sans contredit,

[1] Les Lambert blasonnaient : *d'azur au lion d'or rampant, armé et lampassé de gueules, au chef cousu de gueules chargé de 3 étoiles d'argent.*

[2] *Les Capucins de Rouen.*

Digitized by Google

gloire et ornement de notre Normandie vous en jugerez, messieurs, par ses œuvres satiriques.

La première en date est le *Genius Sæculi* écrite en latin comme les deux autres, car les lettres brillaient alors d'un nouvel éclat, c'était la renaissance qui, venue d'Italie, envahissait toute l'Europe, reliant, au moyen de cette belle langue de Cicéron et de Virgile tous les savants de France, d'Allemagne, de Belgique, d'Angleterre, d'Autriche, d'Espagne, etc. Aucun siècle n'a jamais autant écrit en latin que le XVIIe.

Après une dédicace à noble homme Philippe de Coulanges, conseiller au Parlement de Paris [1], habile con-

[1] Philippe-Emmanuel de Coulanges, mort en 1716 à quatre-vingt-cinq ans avait beaucoup d'esprit et un esprit aisé et plein de grâces, comme sa cousine madame de Sévigné. Il a laissé des *Chansons* qui renferment de nombreuses et curieuses anecdotes sur son temps. On cite souvent de lui ce couplet sur la noblesse :

D'Adam nous sommes tous enfans
La preuve en est connue ;
Et que tous nos premiers parens
Ont mené la charrue.
Mais las de cultiver enfin
La terre labourée
L'un a dételé le matin
L'autre l'après-dînée.

Il avait épousé Mlle Turpin, nièce de M. Le Tellier, et il était fils de Philippe de Coulanges époux de Jeanne Le Fèvre d'Ormesson. Parmi ses illustres amis on comptait : M. de Lamoignon, le chancelier Voisin, mesdames de La Fayette, de Sévigné, de Louvois, la duchesse de Lesdiguières, etc. Très ami du plaisir, il conserva cette habitude jusque dans la vieillesse malgré les avis du P. Zacharie et de beaucoup d'autres prédicateurs. A plus de quatre-vingts ans il leur répondait par les vers suivants :

Je voudrois à mon âge
Il en seroit tems
Etre moins volage
Que les jeunes gens,
Et mettre en usage
D'un vieillard bien sage
Tous les sentimens.
Je voudrois du vieil homme
Être separé :

Digitized by Google

naisseur et juge impartial *nullus te judice damnatur, si vel pietati utilis, vel regno ; nullus absolvitur, si aut quieti publicae noxius, aut moribus Christianis;* une préface de Marcellin au lecteur dans laquelle il présente l'œuvre de son ami Pierre Firmian — pseudonyme du Père Zacharie — commence le *Génie du Siècle* par une description d'un beau soir d'été, suivi d'un terrible orage au sein duquel apparaît le *Génie du Siècle.*

Spectro dubia vestis, revêtu d'un costume incertain, mi-viril, mi-féminin, aux couleurs irisées, en sorte que sans la frayeur causée par l'ouragan, on eut pris plaisir à le considérer. Le visage mâle, mais tourmenté, était celui d'un jeune homme, si la blancheur de la barbe n'eût empêché, par des signes si disparates, de porter un jugement certain sur son âge. Dans la main droite il avait une faulx, dans la gauche un livre, en tête duquel se lisait ce mot, inscrit avec de grandes majuscules : *Omnibus*[1].

Le premier moment d'épouvante une fois dissipé Firmian interroge le fantôme sur sa nature et le motif de son apparition : « Je suis, répondit-il d'une voix for-« midable, le *Génie du Siècle !* Pour t'enlever tout doute

Suite de la note 1, *page* 5.

Le morceau de pomme
N'est pas digéré,
Gens de bien, gens d'honneur
A votre scavoir faire
Je livre mon cœur,
Mais laissez entière
Et libre carrière
A ma belle humeur.

(*Dict. hist.* de Feller et de Moreri).

[1] P. 12. — La pagination est celle de l'édition in-16, Parisiis, anno 1663, qui nous a été gracieusement envoyée, de Rome, par le R. P. Edouard d'Alençon, archiviste général des Capucins et nous lui en offrons nos bien vifs remerciments.

Digitized by Google

« à l'avenir sache que, sous l'impulsion des génies, « naissent ces terribles tempêtes qui ravagent les trou- « peaux, détruisent les moissons et les humains. Je « suis l'auteur de celle que vous venez de subir, des « incendies qui naguère, en Belgique, ont consumé « moutons et bergers, malgré leurs cris et les secours. « Quant à vous, Français, votre actuelle félicité sera « courte, le malheur est imminent. Plus cruel et plus ter- « rible que le lion je vais fondre sur vous et le coq gau- « lois n'est pas capable de me faire fuir *nec talis sum*, « *qui Gallico cantu possim fugari* » (p. 14[1]).

Cette apparition sert de plan à l'ouvrage qui comprend huit dissertations avec les titres suivants :

1° A chaque siècle son génie (9-28) ; — 2° Dégoût du régime habituel (28-69) ; — 3° Dangers de la nouvelle théologie (69-100) ; — 4° Inquiétante érudition de l'époque (100-135) ; — 5° Dispute des femmes avec les théologiens (135-159) ; — 6° Espèce d'esprits forts à qui l'impiété tient lieu de vertu (159-197) ; — 7° La vérité voilée (197-226) ; — 8° enfin, passion d'écrire (226-250).

Il est impossible dans une communication comme celle-ci de vous donner, messieurs, une analyse, même succincte, de ces huit chapitres. Je vais simplement vous traduire son portrait de la théologienne.

« L'esprit féminin, dit-il, tient du renard *muliebre* « *ingenium vulpi simile est*, doué, non de force, mais « de ruse. C'est pourquoi en certains pays, là où les

[1] Guy Patin dans ses *Lettres*, rééditées en 1846 par J.-H. Réveillé-Parise dit ce qui suit dans celle du 19 septembre 1657 :

« Un autre capucin normand, nommé frère Zacharie de Lisieux, fait imprimer un *Gyges Gallus* in-4°, c'est celui que l'on dit être auteur d'un livre in-8° intitulé *Genius Sæculi*, imprimé depuis deux ans contre les jansénistes et les femmes qui se mêlent de controverser et de disputer des points de religion, de la grâce, de la prédestination, etc.

Digitized by Google

« hommes gouvernent, les femmes sont employées « pour les négociations extérieures dans lesquelles elles « excellent. Guidées par leur nature, habiles à dissi- « muler, usant de tous leurs avantages elles réussissent, « ou, en cas d'échec, soit faiblesse de caractère, soit « finesse, n'en sont pas autrement émues *animi seu « imbecillitate, seu versutia, repulsam patientius ferunt* « (p. 146).

« S'agit-il de répandre des erreurs théologiques? « Les femmes se transforment habilement en Apôtres « et sans parler diverses langues se servent si bien de la « leur que toute la France en retentit, avec le regret « qu'elles ont de n'être pas entendues de l'Univers « entier, intimement persuadées qu'elles sont désignées « par Dieu pour tout renouveler *qui se mitti a Deo « arbitrantur, ut omnia invertant.* »

Alors défilent sous la plume acerbe de notre Juvénal les persécutrices de saint Paul, avec l'épithète pour la femme de *clamosum animal*, l'Hélène de Simon le Magicien, les Prisca et Maximilla de l'hérétique Montan, celle d'Arius qui *non prius orbem decepit quam fœminam principem*, etc.

La nouvelle hérésie procède de même, c'est pourquoi notre bon moine donne ce sage conseil aux femmes :

« O belles, quel transport vous agite ! Couvertes des « dépouilles du grand Augustin, vous volez aux com- « bats; arrêtez. Ne retracez pas à nos yeux les impuis- « sants efforts des pygmées pour soulever la massue « d'Hercule. Au lieu de porter la lance du héros d'Hip- « pone, vous la traîneriez. Regardez donc vos mains « délicates avant d'embrasser la garde de son épée. Son « casque descendrait jusqu'à vos tendres épaules et les

Digitized by Google

« blesserait (p. 155). Imprudentes, prenez plutôt cette « légère armure de Cypris, alors que sous les traits « charmants d'une vierge de Lacédémone elle guida les « pas du héros de Virgile. Voulez-vous porter des « armes plus pesantes que le carquois de l'Amour? « Vous ignorez donc la triste aventure arrivée à cet « enfant céleste et à ses frères, quand Alexandre se « faisant peindre avec Roxane par Appelle, cette troupe « d'étourdis eut la prétention de remuer ce fer terrible « qui avait terrassé Darius et de faire le siège de l'ate- « lier de l'artiste? Épuisés de lassitude, ils tombèrent et « pleurèrent. Ne croyez plus à l'empire des guerrières « du Thermodon, c'est une chimère inventée par la « galanterie. Oseriez-vous bien combattre contre des « Scythes? Hélas! je le vois, vous avez oublié que le « très discourtois Diomède blessa Vénus, votre belle « souveraine à la main. Pensez-vous à qui vous déclarez « la guerre? Ce n'est pas à des Sybarites : terribles « comme Achille et plus invulnérables, votre faiblesse, « qui fait votre force, ne pourra rien sur eux. Les « Tomiris, les Sémiramis qui fondent votre orgueil, « sont des phénomènes dans la nature. N'établissez pas « votre sagesse sur celle des Sibylles : elles étaient « vieilles quand, pénétrées d'un Dieu, elles rendaient « ses oracles. Que me fait la Diotime de Socrate, et « qu'ajouteront à vos forces les exemples de quelques « femmes privilégiées? La faiblesse est votre partage, « et la séduction votre empire. Au lieu de combattre, « désarmez les combattants, voilà votre vertu. Oter aux « hommes leurs excès, n'est-ce pas un triomphe suffi- « sant à votre ambition?... Reines de ce monde, retran- « chez-en les épines, et nous vous devrons des temples!

Digitized by Google

« Vous serez du moins le charme de notre vie, comme « la rose est l'ornement de nos parterres. »

Au point de vue biographique l'auteur se dit français d'origine et de religion *quanquam Gallus natalibus et Sacramento ego sum*, « cependant par suite de mes longs voyages, récemment terminés, je ne sais, de ma patrie, que ce que vous venez de m'en dire », écrit-il dans sa septième dissertation (p. 210). Ces pays parcourus furent d'abord l'Angleterre *Angliam vidi, dum adhuc sub Clementissimo Rege suas leges patiebatur* (p. 35), c'est-à-dire sous le règne de Charles Ier; puis, la Suisse *Memini me cum in Allobrogum regione essem Aquilam vidisse*, etc. (p. 150).

Ces voyages avaient altéré sa santé à tel point que la Faculté non seulement lui défendit d'écrire, mais encore, ce qui lui fut plus dur, d'ouvrir même un livre ! *Avelli a libris, cum in illos charitas est, crucem sciebant, et acerbius morbo quem levare ea abstinentia velis, remedium* (p. 159). Ses amis qui n'ignoraient pas que le priver de ses livres tant aimés c'était une souffrance plus douloureuse que la maladie dont on prétendait le guérir, vinrent, nombreux, le visiter. Clinias, l'un d'eux, à la vue de la table sans livres, mais pleine de flacons de diverses couleurs *mensam sine libris advertens, refertamque varii coloris liquoribus :*

« Voilà donc, Firmian, lui dit-il, l'antidote de vos « livres ? Vous ne buvez pas ces potions, ce me semble, « avec le même plaisir que vous avez sucé le poison en « composant vos œuvres ! On est puni par où on a « péché *quod libet peccatum habet pedissequam pœnam « suam*, etc. »

Mais le *Gyges Gallus* va nous faire davantage con-

Digitized by Google

naître et le pays et le talent du P. Zacharie de Lisieux.

Cet ouvrage est dédié — toujours sous le pseudonyme de Pierre Firmian — au Président René de Longueil, sieur des Maisons. Assurément le portrait qu'il nous en donne ne concorde guère avec celui de M. le Chanoine Porée[1], quoique le bon moine, *suspiciosus senex*, sache bien, dit-il, distinguer le vrai mérite *non is sum quem facile decipiat secundus rumor*, ne s'en rapportant qu'à lui *expecto oculorum suffragium*. Mais chacun sait qu'il ne faut pas prendre au pied de la lettre une dédicace, surtout si le nouveau Mécène fait les frais d'impression de l'ouvrage !

C'est pendant l'exil momentané de la Cour, dans ses terres de Glisolles près Évreux, que le P. Zacharie le connut. *Tuus ille apud nos secessus, quem tantopere doluit Lutetia, hoc mihi beneficium contulit, ut tuis moribus fruerer sciremque haud mentitam famam esse.* Cependant nous ne voyons guère comment cet austère capucin pouvait s'accorder avèc un Président qui ne songeait, paraît-il, qu'à bien vivre et ne se permettait d'autre maladie que les indigestions !

La dédicace nous apprend encore que la ville de Conches eut beaucoup à gagner du séjour forcé de René de Longueil dans ses terres : « Votre retraite, dit Fir-
« mian, a embelli les temples d'ornements, de marbres,
« de statues et la gratitude de nos citoyens lui est rede-
« vable de cet auguste bienfait, qu'on voit aujourd'hui,
« dans une petite ville, ce qu'on admire de plus beau
« dans les principales de l'État. » Il s'agit probablement ici du rétable de l'abbaye de Conches dont parle le cha-

[1] *Le Président René de Longueil, marquis de Maisons*, Caen, Delesques, 1889, in 8°.

Digitized by Google

noine Porée [1], chef-d'œuvre détruit à la Révolution.

Et le bon moine ajoute : « C'est le génie de votre « noble sang de s'occuper aux choses divines fort dili- « gemment. Vous étiez encore éloigné de plusieurs « années du rang des vivants lorsque vos ancêtres « ennemis des idoles faisaient fondre le plus grand des « dieux, qu'avaient adoré tant de siècles, afin que Rome « devenue Chrétienne fût ravie de voir un saint Pierre, « façonné par eux, du Jupiter de son Capitole. On voit « encore aujourd'hui, dans cette grande ville, outre « plusieurs merveilles de l'art, cette figure d'airain du « prince des Apôtres, avec vos armes *cum vestris insi-* « *gnibus*, et, où les trophées des Césars sont détruits, « soit par la suite des temps, soit par la cruauté des « barbares, on admire, d'un sort plus heureux, les mo- « numents sacrés de vos devanciers... »

Un problème se pose ici au point de vue archéologique. Le P. Zacharie de Lisieux affirme que la statue de saint Pierre, si vénérée des pèlerins, provient de la fonte du Jupiter Capitolin ordonnée par Richard de Longueil, alors qu'il était archiprêtre de cette basilique et cardinal de Coutances. Moreri, l'abbé Lecanu [2] et les anciens biographes ont adopté cette affirmation, mais les archéologues modernes, Enlart, et les autres, attribuent cette statue au ve ou au vi^e^ siècle. Question à élucider par les chercheurs érudits !

[1] *Op. cit.*, p. 12. — Tout en ayant sous les yeux la traduction du Père Antoine de Paris nous avons préféré ne pas la suivre, car le français du xviie siècle est loin d'être celui d'aujourd'hui. Ensuite elle n'a pas le nerf, la rapidité du latin et les expressions sont loin d'en exprimer toute la beauté, le piquant et l'originalité.

[2] *Histoire du diocèse de Coutances et Avranches*, Coutances 1878, 2 vol. in-8°. Tome I, p. 400 à 404.

Digitized by Google

Après la dédicace vient ce titre peu commun : *Icon Authoris*, ou *Portrait de l'Auteur*.

« Je sais que l'esprit de l'homme est curieux, dit-il, « ce n'est pas assez de connaître le nom d'un écrivain « on veut aussi un portrait de sa personne. Dès la « préface tous désirent savoir qui je suis. Quel mortel, « en effet, ne regarde volontiers les lèvres d'un ora- « teur avant qu'il n'ait articulé aucune parole ? Donc, « pour me conformer à cet usage, je vais — ce « que personne peut-être n'a fait avant moi — vous « esquisser mon portrait. Je me connais plus qu'un « autre, je pense, et depuis si longtemps *et tot annos !* « C'est en toute sécurité et certitude qu'habitué avec « moi-même je vous dirai quel homme je suis, après « quoi je vous parlerai de mon *Gygès*.

« La France est ma patrie. Je suis né à l'ouest de ce « pays dans une contrée proche l'embouchure de la « Seine. Là, sous un ciel d'une grande douceur, un sol « fertile nourrit ces esprits qui promptement mûrissent, « étudient dans une tranquillité parfaite, gèrent leurs « affaires, évitent les fraudes, en sorte que pour les « détracteurs, les gens soupçonneux et faibles, leur « sagesse connue — car la Normandie est terre de « Sapience — devient un crime.

« Cette Province a donné des rois à la Grande-Bre- « tagne, des Princes à la Sicile, par la justice des armes « aussi bien que par la faveur de la Fortune. Aussi est-ce « à bon droit que leurs poètes, dans leurs chants, les « ont comparés en tout aux gloires d'Hercule ! Là, « prirent naissance ces héros dont la terreur précédait « tellement l'arrivée que cette crainte existe encore ! « Sujet de haine éternelle, mais aussi d'une immortelle

Digitized by Google

« renommée; aliment de jalousie pour tant de vic-
« toires, mais souvenir ineffaçable d'une exceptionnelle
« valeur.

« Jeune encore je suis devenu le disciple d'une sainte
« philosophie qui m'a conduit, presque sans m'en aper-
« cevoir, jusqu'à la vieillesse. Malgré plusieurs mala-
« dies je jouis de mes derniers jours sans être à charge
« ni à moi-même, ni aux autres. Pour m'instruire j'ai
« vu beaucoup, davantage entendu *vidi multa, plura*
« *audivi*. Le reste est le fruit de mes réflexions ou de
« mes entretiens avec les sages. Peu cependant, car il
« fait bon dans la solitude, afin d'y jouir des éternelles
« vérités. Enfin, pour ne pas avoir de compagnon, je me
« suis fui moi-même. Si l'homme, en effet, ne sait pas
« s'oublier il peut être plus dangereux à lui-même
« qu'aux autres.

« Voulez-vous aussi savoir où j'habite? Sur le pen-
« chant d'un coteau se trouve ma tranquille demeure.
« De là je vois l'embouchure du fleuve qui s'étend au
« large, le port d'une ville très connue, à moins qu'il
« n'y ait des brouillards *ni vapores obstiterint!* Souvent
« en effet, ils s'étendent jusqu'au bas de la colline et le
« soleil n'a pas encore chassé les ombres de la nuit que
« déjà m'apparaissent les sommets des temples. »

Le P. Zacharie de Lisieux habitait donc, à cette époque, le couvent des Capucins du Havre dont la première pierre avait été posée en 1621, car la description ci-dessus ne peut s'appliquer à aucune autre ville de la région.

« L'art et la nature, ajoute-t-il, ont embelli mon
« jardin. De larges allées facilitent la promenade,
« invitent à de gracieux travaux à l'ombre d'arbres

Digitized by Google

« touffus, ou bien des sentiers avec leurs sinuosités « s'offrent aux solitaires. Le chant des oiseaux vient « s'ajouter à ces doux plaisirs, les rossignols luttent sou- « vent ensemble comme s'ils attendaient que je leur « décerne des prix; c'est à qui fera entendre les plus « suaves et les plus longues cantilènes, *utra suavius*, « *aut longius cecinerit*.

« En dehors de là, sitôt que l'office divin ou les « besoins corporels m'en donnent le loisir je vole à mes « livres! Là surtout je suis heureux *in hoc maxime* « *beatus*, quand, éloigné des affaires qui accaparent « tant d'hommes, je puis m'adonner à mes études favo- « rites et je sais apprécier tout mon bonheur *non ignoro* « *fœlicitatem meam*.

« Vous connaissez maintenant Firmian. Mais, direz- « vous, n'est-ce pas assez de lire, pourquoi écrivez- « vous?... Je suis venu au monde *orbi natus sum*, en « vain ma mère m'a engendré si je m'endors comme « congelé dans le repos et sans être utile. C'est peu « d'avoir vécu, une ambition plus haute m'anime : je « veux parler à ceux qui viendront plus tard; qui, des « vivants, peut m'en empêcher? Oui, c'est pour la Pos- « térité que je veux écrire. »

Après avoir ainsi expliqué ses intentions le P. Zacharie s'adresse au lecteur, l'avertissant qu'il importe peu que son Gygès soit réel ou fictif, car le fond de son livre, avec ses vérités, doit seul peser dans la balance.

Tous vous connaissez, messieurs, la légende grecque de Gygès racontée par Platon dans le livre deuxième de sa *République* et dont Cicéron a tiré un si bon parti au troisième livre *de Officiis*. On sait donc que ce berger de Lydie, grâce à un anneau dont le chaton, tourné en

Digitized by Google

dedans, le rendait invisible, s'empara du trône, après avoir commis impunément de nombreux crimes, et le conserva plus de trente-huit ans.

Guidé par cette fable ingénieuse[1], notre bon capucin s'en sert pour s'infiltrer partout, enlever les masques et faire de son époque des satires à la façon de Juvénal !

« Quiconque veut savoir de curieux secrets doit, ou « me suivre en fidèle compagnon dans les contrées les « plus lointaines, ou attendre mon retour, *ad proavos « iter facio.* »

Commence alors le roman : « Sous la première race « de nos rois, dit Firmian, vivait un homme d'un esprit « très perspicace, nommé Charmion par son père, Gygès « par le hasard. Persuadé que bien peu connaissent les « hommes à fond, il recherchait dans les écrits des « anciens philosophes le moyen de juger avec équité « ses contemporains afin d'estimer chacun selon ses « mérites. Comment, au sein de cette vie solitaire et « d'une si grande paix, il fut tout à coup poussé à s'ap- « pliquer à de nouveaux travaux, je vais vous le « raconter, *quomodo repente mutatus, novis consiliis « incubuerit, referam.*

« A cette époque restaient encore de nombreux mo- « numents druidiques, conservant le souvenir de ces « prêtres si célèbres dans tout l'univers et par leurs « sacrifices et par leurs lois. On en voyait au milieu « des champs, surtout dans les forêts, sous les chênes « touffus, servant de tombeaux à ces druides qui, pen- « dant leur vie, avaient eu le culte du gui sacré, coupé

[1] Un ouvrage moderne a pris le même titre : *Gygès* (Côté des Dames) Paris, chez tous les libraires. Série de portraits contemporains du second empire, petit in-8° de 78 pages, 1887.

Digitized by Google

« sur leurs branches avec la faucille d'or. Au nombre « de ces travaux d'une antiquité si remarquable, un « sépulcre [1] en particulier attirait les regards. La pierre « brisée se dressait, non comme une pyramide grandiose « mais bien plutôt comme une masse affaissée : travail « abrupt, sans sculpture, orné seulement de quelques « figures tracées sans caractère artistique, indiquant « ainsi que, sous cet amas de pierres, les ouvriers « avaient voulu éterniser la mémoire d'un philosophe, « non la leur.

« Des signes célestes gravés de diverses manières sur « le tombeau montraient suffisamment que ce sage les « avait étudiés de son vivant.

« Là reposait, d'après la rumeur publique, le prince « des Druides; là se trouvait le secret de la plus pro- « fonde philosophie à la portée de celui qui serait assez « hardi pour aller, pieusement, l'y chercher. Mais les « uns regardaient comme un crime la violation du « sépulcre, les autres craignaient les plus terribles « représailles de la part des dieux irrités.

« Chacun attendait donc la ruine du monument « causée soit par l'intempérie des saisons, soit par un « coup de foudre, afin d'apprendre enfin ce qu'il ren- « fermait de si extraordinaire.

« Par un heureux hasard, Charmion vint en cet « endroit au moment où les pluies avaient tellement « entraîné les terres qu'il s'était produit une ouverture « assez grande pour livrer passage à un homme, comme « une invitation à profiter de cette bonne fortune.

[1] L'abbé Coupé, dans la *Bibliothèque Universelle des Romans* dit que Charmion vivait dans le pays chartrain et qu'il découvrit dans les bois qui entourent *Dourdan* le monument druidique. Il n'y a rien qui puisse appuyer cette affirmation fantaisiste (*Voir Appendice*).

Digitized by Google

« Notre philosophe n'hésite point, il s'avance à tâtons « d'un pas incertain, constatant de la main que c'est « bien un édicule à la voûte tellement basse qu'il lui est « impossible de rester debout. Mais tout à coup un « rayon de soleil lui découvre le corps d'un homme « étendu, paraissant dormir, comme si le sommeil « l'avait surpris dans la lecture d'un livre fait, non « d'écorces ou de parchemin, mais de feuilles de plomb, « placé entre les doigts du vieillard marmoréen par « ceux qui l'avaient enseveli. A son cou pendait une « custode d'airain pleine de promesses pour notre avide « chercheur.

« Il n'y vit, tout d'abord, qu'un anneau de même métal « avec une pierre sans intérêt. Trompé dans son attente, « dédaigneux et du livre et de la bague il allait tout « abandonner lorsqu'il aperçut sur le mur opposé cette « inscription : *Mortel qui que tu sois, rends grâces à la « fortune d'être entré ici le premier! Sache en profiter.* « Malheureusement le reste, effacé par le temps, empê- « chait Charmion d'utiliser ce conseil, lui laissant seu- « lement la certitude d'un grand bien caché dans ce « tombeau. Il résolut donc de ne partir qu'après la « découverte du trésor. Mais, harassé par ses recherches, « par la tension d'esprit à laquelle il s'était astreint, il « s'empare du livre, met l'anneau à son doigt, fait une « révérence au cadavre du philosophe, puis inconscient « de ce qu'il emporte, sort du sépulcre druidique. »

Revenu à la lumière Charmion connut bientôt, par le livre, son immense bonheur! Il lui promettait effectivement, s'il voulait suivre ses préceptes, ni longs, ni difficiles, une heureuse et verte vieillesse.

L'examen de l'anneau lui procura de plus une nou-

Digitized by Google

velle et agréable surprise. A son grand étonnement notre fureteur vit sur tout son pourtour des figures inconnues et une pierre d'héliotrope. Or chacun sait que ce diamant, marié à la fleur du même nom, rend invisible son possesseur. Notre philosophe pourra donc désormais pénétrer dans l'intérieur des maisons, connaître les sentiments intimes des mondains, vérifier s'ils concordent avec leur conduite extérieure, *Quis mihi vel secretissimos mores occulat, si non visus domos penetrem, si invito domino recedentis vitæ testis fiam, si cupiditates humanos abjecta persona, amotisque præstigiis contemplari conceditur?* Muni de son anneau Gygès commence cette enquête extraordinaire par la demeure d'un respectable vieillard et le résultat de ses observations se déroule dans vingt-huit chapitres qui sont comme autant de tableaux, de portraits, peints, dessinés d'après nature.

« Le lecteur y reconnaîtra surtout, dit l'abbé Coupé, « ceux de trois hommes fameux dont l'excessive puis- « sance occasionna chez nos aïeux des révoltes et des « guerres civiles et contre lesquels on a fait imprimer « tant de grossièretés et de sottises. Notre auteur, du « moins, met de la noblesse dans sa censure; c'est « Juvénal, qui donne encore de la majesté à la statue « de Séjan, mutilée dans les rues de Rome [1]. »

Quant à la forme il l'apprécie en ces termes : « Le « *Gygès français* est fort singulier. On voit bien que « c'est l'ouvrage d'un solitaire. Il étincelle de traits « sublimes. En plusieurs endroits Firmian est beau « comme Corneille, son contemporain et son compatriote.

[1] *Bibl. Univ. des Romans*, 1779, décembre, p. 4.

Digitized by Google

« Comme lui aussi, quelquefois il est exagéré, tous les « beaux esprits l'étaient alors... Mais quelle énergie on « voit dans ce temps ! Quelle imagination ! Qu'ils étaient « grands ces auteurs que nous ne connaissons pas ! »

Quelques exemples à l'appui de cet enthousiasme ne seront pas inutiles.

Dans le premier chapitre intitulé *Hirudines*, LES SANGSUES, le bon moine esquisse le portrait d'un vieillard qui sous un aspect religieux, avec une réputation d'homme de bien, n'est en réalité qu'un misérable adonné aux cruelles pratiques de la magie noire. Ce tableau, de nos jours, paraîtrait invraisemblable, mais il reçut, quelques années après, une éclatante confirmation par le procès de la Voisin et de ses nombreux complices, dont la honte rejaillit jusqu'au trône de Louis XIV. Le Père Capucin avait été, dans la circonstance un clairvoyant, sinon un prophète.

Au XVIe comme au XVIIe siècle, on rechercha beaucoup les traits d'esprit ; quelques personnes même durent leur fortune à de bons mots dont les recueils forment, en bibliographie, la série des *Ana*. Dans une requête au Roi, pour faire disparaître, de France, toutes les sangsues engraissées du sang du peuple, le P. Zacharie fait ainsi parler les sept arts libéraux :

La *Grammaire*, la première des sciences, avertit le Roi de se défier de ces hommes qui abusent des *lettres*, dont la conduite est un perpétuel *barbarisme*, qui par le faste et l'opulence *du présent* ne se souviennent plus *du passé* et termine en disant : puisqu'ils *conjuguent si mal, qu'ils déclinent de même*.

La *Rhétorique* désignant les mêmes personnes remontre combien elles abusaient des *lieux communs*, faisaient des

Digitized by Google

amplifications prodigieuses et surprenaient le Roi par le clinquant de leurs *figures*.

La *Dialectique* voulait que la *Raison* des dépenses abolît le désordre des Traitants et qu'on sévit contre ceux qui tenaient à leur avantage les *prémices* du Prince et ne pensaient qu'à conduire leur fortune *particulière* à la *conclusion*.

La *musique* disait que les mêmes Traitants avaient confondu l'*harmonie* et qu'il fallait les remettre à *un ton plus bas* afin qu'ils eussent moins de *dissonance* avec les autres.

L'*Arithmétique* prouvait que ces malheureux ne connaissaient d'autre règle que la *soustraction* et qu'on ferait bien de les obliger à restituer le même *nombre* qu'ils avaient pris.

La *Géométrie* montrait que ces hommes d'un jour ne donnaient aucun *terme* à leur droit et commettaient les injustices sans *mesure*.

Enfin l'*Astrologie* se plaignait que ces vilains financiers n'avaient jamais eu de pensée pour *le ciel*, ce qui n'était pas étonnant, puisque nés sous *Mercure*, cette *planète* subtilisait leurs esprits et les inclinait à toutes sortes de rapines.

Ne dirait-on pas que cette ingénieuse allégorie des abus, sous la minorité de Louis XIV, est un résumé des *Cahiers* du Tiers État en 1789, avant la lettre?

Mais si Firmian se montre dur pour les Fermiers Généraux, il critique avec non moins d'énergie les religieux ainsi que leur manie dispendieuse de vouloir toujours construire. « Les moines, écrit-il, n'étaient pas « moins assidus à la structure de leurs monastères. Ils « en bâtissaient partout fort diligemment et, quoique

Digitized by Google

« leur nombre fût si prodigieux qu'ils s'incommodaient « les uns les autres et que les moindres villes avaient « peine de fournir à leur nourriture, leur passion tou- « tefois de s'établir était sans limites, et le peuple por- « tait librement sa charge, ne croyant pas que ce qu'on « donnait à la religion fût pénible ou déraisonnable.

« Quant aux religieuses, vous les eussiez vues prendre « un soin assidu soit aux pierres, soit aux bois de leurs « bâtiments et même à la paresse comme à la tromperie « de leurs ouvriers, disposer des dortoirs et des cellules, « faire recherche de vierges illustres, les soiliciter « adroitement de mépriser une humaine alliance afin « d'offrir leurs biens à la famille de leur Époux J.-C., « dont l'amour était plus utile et plus glorieux que les « nobles mariages [1]. »

Mais dans un ouvrage dédié au Président de Longueil, comment le Père Zacharie a-t-il pu critiquer la bonne chère au chapitre intitulé *Mensae crudeles*, avec une telle précision que ce fameux gastronome pouvait facilement s'y reconnaître? Qu'on en juge par ces lignes :

« Charmion, habitué à la frugalité, croyait à peine ce « qu'on disait, car les riches, pensait-il, n'ont pas une « bouche plus grande et des estomacs plus élastiques « que les autres hommes ; la fortune ne leur accorde « pas une chaleur naturelle différente pour digérer plus « tôt les viandes qui chargent leurs intestins. La table « d'un seigneur fit voir à Gygès combien véritablement « les plus riches manquent en cette matière.

[1] *Turpitudo religione amicta*, p. 83. La pagination est celle de la première édition in-4°, imprimée à Paris en 1658 chez la veuve Denys Thierry.

Digitized by Google

« Ils étaient douze convives et celui qui les traitait « paraissait avoir atteint cet âge auquel la Sagesse est « ordinairement unie ; mais l'opinion maîtrisait encore « ce vieillard, et ses cheveux blancs, après tant d'années, « montraient toujours des faiblesses juvéniles.

« Un buffet d'argent embellissait sa table et plusieurs « vases de vermeil doré fort riches et fort bien tra- « vaillés, inutiles toutefois au festin, servaient seule- « ment de montre à leurs spectateurs.

« Une multitude de laquais, sous les ordres du maître « d'hôtel, apportaient à grand bruit les services d'en- « trée et les *bisques*[1] embaumaient toute la salle de « leurs odeurs. Les convives, d'abord silencieux, « avaient à peine mangé ces mets qu'en ôtant les pre- « miers services on en servait de plus délicieux encore; « des piles d'oiseaux emplissaient de telle sorte une « desserte qu'elle en était embarrassée... On avait mêlé « les sucs avec les sucs et pour flatter agréablement le « goût on avait altéré la nature, etc.[2] »

Firmian excelle surtout dans ses descriptions. En voici une tirée de la satire *Plangenda fœlicitas*.

Il s'agit du palais habité par ce noble Seigneur qui, malgré tout son luxe, se trouve le plus malheureux des humains.

« La cour de cet hôtel princier était grande, pavée de « pierres choisies, afin d'éviter aux visiteurs le moindre « faux pas. Un immense portique, embelli par un « remarquable ouvrage, orné de trois cents colonnes

[1] Bisques (bis cocta), potage fait de pigeons, poulets, béatilles, jus de mouton, etc., selon ces vers de Boileau :

Qu'est devenu ce teint dont la couleur fleurie
Semblait d'ortolans seuls et de *bisques* nourrie ?

[2] *Gygès*, p. 117 : *Succi succis additi*, etc.

Digitized by Google

« d'un fort beau travail, régulièrement espacées, l'envi-
« ronnait.

« A peine étiez-vous dans le vestibule que douze
« colonnes d'une prodigieuse hauteur et d'un grand
« prix vous faisaient oublier la cour d'entrée; elles
« étaient de porphyre, leurs bases et leurs chapitaux
« d'airain. Il y avait entre chacune une statue des héros
« les plus fameux, statues remarquables autant par
« leur antiquité que par leur côté artistique.

« Toutes ces splendeurs, néanmoins, n'étaient que le
« prélude d'une plus riche magnificence. Charmion
« avançant toujours ne voyait que de l'or ou quelque
« autre matière plus brillante que tous les métaux. Des
« chambres dignes d'un roi, des tapisseries relevées de
« soie représentant les combats comme les triomphes
« des anciens..., dans une alcôve dorée un lit d'ivoire
« étincelait couvert de pourpre *et ipsa auro rigens,*
« *non tantum ambiebat, ut pugnantes tot pulcherrima-*
« *rum rerum formas, stupens oculus uno obtutu conspi-*
« *ceret*[1]. »

Quelle imagination ! Mais aussi quel profond observateur nous apparaît le P. Zacharie dans ses comparaisons ! Écoutez celle-ci tirée du chapitre *Jejunia ornata.* Après une vivante description d'un repas de famille chez un de ces nobles, ruinés par leur luxe, Firmian s'écrie :

« Voilà des hommes fort semblables à des vers à soie ;
« car ces insectes mangent toujours tant qu'ils ne sont pas
« entourés de leurs fils précieux. Sitôt enfermés dans leur
« riche prison, sitôt leur magnifique travail terminé, ils

[1] *Op. cit.*, p. 129.

Digitized by Google

« Ils étaient douze convives et celui qui les traitait « paraissait avoir atteint cet âge auquel la Sagesse est « ordinairement unie ; mais l'opinion maîtrisait encore « ce vieillard, et ses cheveux blancs, après tant d'années, « montraient toujours des faiblesses juvéniles.

« Un buffet d'argent embellissait sa table et plusieurs « vases de vermeil doré fort riches et fort bien tra- « vaillés, inutiles toutefois au festin, servaient seule- « ment de montre à leurs spectateurs.

« Une multitude de laquais, sous les ordres du maît « d'hôtel, apportaient à grand bruit les services d'e « trée et les *bisques*[1] embaumaient toute la salle « leurs odeurs. Les convives, d'abord silencie « avaient à peine mangé ces mets qu'en ôtant les « miers services on en servait de plus délicieux en « des piles d'oiseaux emplissaient de telle sort « desserte qu'elle en était embarrassée... On avai « les sucs avec les sucs et pour flatter agréable « goût on avait altéré la nature, etc.[2] »

Firmian excelle surtout dans ses descripti voici une tirée de la satire *Plangenda fœlicita*

Il s'agit du palais habité par ce noble Seig malgré tout son luxe, se trouve le plus malh humains.

« La cour de cet hôtel princier était gran « pierres choisies, afin d'éviter aux visiteur « faux pas. Un immense portique, em « remarquable ouvrage, orné de trois c

[1] Bisques (bis cocta), potage fait d[illegible]ons, poule[illegible] mouton, etc., selon ces vers de [illegible]

Qu'est devenu ce [illegible] urie
Semblait d'ortola[illegible]

[2] *Gygès*, p. 11[illegible] *succi suc*

Digitized by Google

t
it
ux
au,

elles-
de la
ement.
que la
ûte son
uam non
ne : nous
biens, non
ue, non usu
nous racon-
ce que nous

Digitized by Google

« apprennent la faim, ils jeûnent tout à fait, comme si « la nature nous montrait par là que ceux qui jeûnent « pour être mieux vêtus n'ont point d'autre nourriture « que leurs beaux habits *jure habere pro cibis suas « vestes.* »

Ajoutons que le P. Zacharie se montre dans *Reguli* un révolutionnaire anticipé. Tout ce chapitre est une violente diatribe contre certains droits seigneuriaux, notamment ceux relatifs au mariage et aux terres des paysans. Écoutez-le dire à ces *roitelets :* « Demeurez-« vous seuls ici-bas? Est-ce de vous ou de Dieu qu'on « a dit que la terre est son domaine et qu'il en est le « maître? Oh! les beaux amateurs de l'unité! Pour « empêcher la division des champs vous joignez ceux « des autres à vos fiefs! Oh! les beaux partisans de la « paix des hommes! Afin que le mélange des héritages « ne cause ni haines, ni procès, vous faites en sorte « que ces biens soient à vous seuls! »

Puis quelle indignation il éprouvait à la vue de ses compatriotes, entraînés à la remorque des nations voisines, les imitant non seulement dans leur luxe, mais surtout dans leurs ruses ou dans des vices plus abjects!

« Qui a rendu les Français allemands, s'écrie-t-il? Ah! « les disciples égalent en peu de temps leurs maîtres! « *Quis ex Gallis Germanos fecit? Vah! tam modico « tempore discipuli, jam suos magistros æquant!* La « tempérance est déjà si vilipendée chez eux que, si « un visiteur se présente, les laquais répondent, sans « honte, ce que les Flamands, dit-on, répondent sans « nuire à la réputation de leurs maîtres : revenez « tantôt quand le sommeil aura dissipé les fumées

Digitized by Google

« du vin, *adhuc dominus meus flectit in lecto*[1]... »

« A quoi servent, à ces gens-là, leurs études, dit-il plus loin? C'est en vain que des ruisseaux argentés coulent de leurs sources s'ils se précipitent dans des cloaques! ils noient dans leurs verres ce qu'ils ont appris de belles-lettres *quidquid litterarum isti didicerunt, inter pocula fœdatur!* Les abeilles façonnent leur miel avec les fleurs et les araignées leur venin, tandis que ces *ivrognes* emploient à leur ruine une science qui serait profitable à de bons esprits, *ex floribus mella conficiunt apes, venena aranei; quod isti bibuli in suam perniciem vertunt, candidioribus ingeniis ad formandos mores multum esset*[2]. »

L'Écriture Sainte, la théologie, l'histoire ancienne, les poètes païens, grecs ou latins, tout est mis à profit par notre moine érudit. Trouve-t-il dans Lucien le récit de cet individu qui, dégoûté de l'Olympe, prie les dieux de le renvoyer sur terre, afin d'y voir du nouveau, aussitôt il écrit :

« Nous aimons plus la variété que les choses elles-
« mêmes, tant nous sommes émus par le désir de la
« nouveauté et par un certain besoin de changement.
« Peut-on rien voir au monde de plus agréable que la
« beauté? Très souvent, cependant, elle dégoûte son
« heureux possesseur *et tamen possessori suo quam non*
« *raro vilescit!*... Telle est la condition humaine : nous
« mesurons notre bonheur à la succession des biens, non
« à leur usage permanent *bonorum successione, non usu*
« *metimur fœlicitatem nostram*... et ce que nous racon-
« tons de Gygès est bien plus plaisant parce que nous

[1] *Op. cit.*, p. 227.
[2] *Op. cit.*, p. 231.

Digitized by Google

« écrivons parfois des choses que nos lecteurs n'atten-
« daient point[1]. »

On n'attendait pas, en effet, dans une description de la Cour de Louis XIII et de Louis XIV, une acerbe critique des moines qui y vivaient avec la même aisance que dans leurs cloîtres. Firmian les compare à des amphibies. Car ces gens-là, dit-il, « sont nés et pour le
« couvent et pour le monde, en sorte qu'au moment où
« ils se dégoûtent de leur retraite, ils peuvent avec les
« courtisans s'exposer au tumulte des flots, et, en conser-
« vant leur tranquillité, être agités des mêmes orages[2]. »

La satire est violente, longuement développée et nous ne serions pas surpris que l'auteur ait eu en vue son confrère, la fameuse *Eminence grise*, doublure du cardinal Richelieu! Il est vrai qu'un second avocat prend la défense des moines et prouve, pertinemment, que la nécessité seule les attire à la Cour.

Mais comment aurait-il ménagé ses confrères quand il s'attaquait aux princes eux-mêmes, soit à cause de leur parcimonie à l'égard des auteurs, soit à cause de leur insupportable orgueil? Il faut lire toute la satire intitulée *Principum aucupium* pour en avoir une preuve palpable. Sans doute, il le fait adroitement. Ainsi, sur le premier point, Gygès raconte la légende de Virgile à qui l'empereur ne donnait que des pains pour prix de ses vers si fameux et qui, en plaisantant, dit à Auguste
« que s'il était permis de juger, par le salaire, de la
« naissance d'un prince si magnifique que lui, il n'en
« pourrait croire autre chose sinon qu'un boulanger est
« son père *nihil aliud credere se posse quam pistore*

[1] *Op. cit.*, p. 247. *Oceanus Aulicus.*
[2] *Op. cit.*, p. 248.

Digitized by Google

« *genitum, qui tot opum dominus, pœtae dudum expec-*
« *tanti nihil præter panes dedisset*[1]. »

Sur le second point il est plus mordant dans le récit qu'il fait de la prise d'une ville au moment « où certain « prince paraît au camp pour cueillir, d'une main facile, « des lauriers qu'un plus juste méritait par sa valeur « *quas justior fama debebat laboriosae virtuti.* Le « poète chantait le courage de ce prince qui n'avait « quitté qu'avec peine ses amours et ses jardins *qui vix* « *suos hortos, suos amores reliquerat*[2]. Il le louait d'être « endurci aux combats, plus vaillant que Mars, quoi- « qu'auparavant il n'eût rien vu de la guerre que dans « un miroir *specillis vidisset*, prenant plaisir aux dan- « gers des autres, à l'abri des périls, *voluptatem ex* « *aliorum discrimine captans, ipse a periculis tutus*[3]. »

Jusqu'ici la femme a été épargnée par notre Gygès, mais il serait un moraliste incomplet s'il n'avait eu quelques satires à son intention. Patience ! Elle n'aura rien à envier aux hommes, ses portraits formeront une superbe collection sous ces titres prometteurs : *Funus virtutis ; — Schola amoris ; — Ægrotans sine morbo ; — Juvenis anus.* — Citons quelques passages, pris au hasard, car il faudrait tout traduire !

Sous le titre *Funérailles de la vertu* Firmian fait un tableau typique des bals, des danses, des nuits mondaines, tableau qui, à cause même de sa véracité, est intraduisible en français, car

> Le latin dans les mots brave l'honnêteté
> Mais le lecteur français veut être respecté.

[1] *Op. cit.*, p. 284.

[2] *Op. cit.*, p. 284. S'il ne s'agissait pas d'une citadelle on y verrait une allusion au fameux passage du Rhin, chanté par Boileau.

[3] *Op. cit.*, *id.*

Digitized by Google

velle et agréable surprise. A son grand étonnement notre fureteur vit sur tout son pourtour des figures inconnues et une pierre d'héliotrope. Or chacun sait que ce diamant, marié à la fleur du même nom, rend invisible son possesseur. Notre philosophe pourra donc désormais pénétrer dans l'intérieur des maisons, connaître les sentiments intimes des mondains, vérifier s'ils concordent avec leur conduite extérieure, *Quis mihi vel secretissimos mores occulat, si non visus domos penetrem, si invito domino recedentis vitæ testis fiam, si cupiditates humanos abjecta persona, amotisque prœstigiis contemplari conceditur?* Muni de son anneau Gygès commence cette enquête extraordinaire par la demeure d'un respectable vieillard et le résultat de ses observations se déroule dans vingt-huit chapitres qui sont comme autant de tableaux, de portraits, peints, dessinés d'après nature.

« Le lecteur y reconnaîtra surtout, dit l'abbé Coupé, « ceux de trois hommes fameux dont l'excessive puis- « sance occasionna chez nos aïeux des révoltes et des « guerres civiles et contre lesquels on a fait imprimer « tant de grossièretés et de sottises. Notre auteur, du « moins, met de la noblesse dans sa censure; c'est « Juvénal, qui donne encore de la majesté à la statue « de Séjan, mutilée dans les rues de Rome [1]. »

Quant à la forme il l'apprécie en ces termes : « Le « *Gygès français* est fort singulier. On voit bien que « c'est l'ouvrage d'un solitaire. Il étincelle de traits « sublimes. En plusieurs endroits Firmian est beau « comme Corneille, son contemporain et son compatriote.

[1] *Bibl. Univ. des Romans*, 1779, décembre, p. 4.

Digitized by Google

« Comme lui aussi, quelquefois il est exagéré, tous les « beaux esprits l'étaient alors... Mais quelle énergie on « voit dans ce temps ! Quelle imagination ! Qu'ils étaient « grands ces auteurs que nous ne connaissons pas ! »

Quelques exemples à l'appui de cet enthousiasme ne seront pas inutiles.

Dans le premier chapitre intitulé *Hirudines*, LES SANGSUES, le bon moine esquisse le portrait d'un vieillard qui sous un aspect religieux, avec une réputation d'homme de bien, n'est en réalité qu'un misérable adonné aux cruelles pratiques de la magie noire. Ce tableau, de nos jours, paraîtrait invraisemblable, mais il reçut, quelques années après, une éclatante confirmation par le procès de la Voisin et de ses nombreux complices, dont la honte rejaillit jusqu'au trône de Louis XIV. Le Père Capucin avait été, dans la circonstance un clairvoyant, sinon un prophète.

Au XVIe comme au XVIIe siècle, on rechercha beaucoup les traits d'esprit ; quelques personnes même durent leur fortune à de bons mots dont les recueils forment, en bibliographie, la série des *Ana*. Dans une requête au Roi, pour faire disparaître, de France, toutes les sangsues engraissées du sang du peuple, le P. Zacharie fait ainsi parler les sept arts libéraux :

La *Grammaire*, la première des sciences, avertit le Roi de se défier de ces hommes qui abusent des *lettres*, dont la conduite est un perpétuel *barbarisme*, qui par le faste et l'opulence *du présent* ne se souviennent plus *du passé* et termine en disant : puisqu'ils *conjuguent si mal, qu'ils déclinent de même*.

La *Rhétorique* désignant les mêmes personnes remontre combien elles abusaient des *lieux communs*, faisaient des

Digitized by Google

amplifications prodigieuses et surprenaient le Roi par le clinquant de leurs *figures*.

La *Dialectique* voulait que la *Raison* des dépenses abolît le désordre des Traitants et qu'on sévît contre ceux qui tenaient à leur avantage les *prémices* du Prince et ne pensaient qu'à conduire leur fortune *particulière* à la *conclusion*.

La *musique* disait que les mêmes Traitants avaient confondu l'*harmonie* et qu'il fallait les remettre à *un ton plus bas* afin qu'ils eussent moins de *dissonance* avec les autres.

L'*Arithmétique* prouvait que ces malheureux ne connaissaient d'autre règle que la *soustraction* et qu'on ferait bien de les obliger à restituer le même *nombre* qu'ils avaient pris.

La *Géométrie* montrait que ces hommes d'un jour ne donnaient aucun *terme* à leur droit et commettaient les injustices sans *mesure*.

Enfin l'*Astrologie* se plaignait que ces vilains financiers n'avaient jamais eu de pensée pour *le ciel*, ce qui n'était pas étonnant, puisque nés sous *Mercure*, cette *planète* subtilisait leurs esprits et les inclinait à toutes sortes de rapines.

Ne dirait-on pas que cette ingénieuse allégorie des abus, sous la minorité de Louis XIV, est un résumé des *Cahiers* du Tiers État en 1789, avant la lettre?

Mais si Firmian se montre dur pour les Fermiers Généraux, il critique avec non moins d'énergie les religieux ainsi que leur manie dispendieuse de vouloir toujours construire. « Les moines, écrit-il, n'étaient pas « moins assidus à la structure de leurs monastères. Ils « en bâtissaient partout fort diligemment et, quoique

Digitized by Google

« leur nombre fût si prodigieux qu'ils s'incommodaient « les uns les autres et que les moindres villes avaient « peine de fournir à leur nourriture, leur passion tou- « tefois de s'établir était sans limites, et le peuple por- « tait librement sa charge, ne croyant pas que ce qu'on « donnait à la religion fût pénible ou déraisonnable.

« Quant aux religieuses, vous les eussiez vues prendre « un soin assidu soit aux pierres, soit aux bois de leurs « bâtiments et même à la paresse comme à la tromperie « de leurs ouvriers, disposer des dortoirs et des cellules, « faire recherche de vierges illustres, les soiliciter « adroitement de mépriser une humaine alliance afin « d'offrir leurs biens à la famille de leur Époux J.-C., « dont l'amour était plus utile et plus glorieux que les « nobles mariages [1]. »

Mais dans un ouvrage dédié au Président de Longueil, comment le Père Zacharie a-t-il pu critiquer la bonne chère au chapitre intitulé *Mensae crudeles*, avec une telle précision que ce fameux gastronome pouvait facilement s'y reconnaître? Qu'on en juge par ces lignes :

« Charmion, habitué à la frugalité, croyait à peine ce « qu'on disait, car les riches, pensait-il, n'ont pas une « bouche plus grande et des estomacs plus élastiques « que les autres hommes; la fortune ne leur accorde « pas une chaleur naturelle différente pour digérer plus « tôt les viandes qui chargent leurs intestins. La table « d'un seigneur fit voir à Gygès combien véritablement « les plus riches manquent en cette matière.

[1] *Turpitudo religione amicta*, p. 83. La pagination est celle de la première édition in-4°, imprimée à Paris en 1658 chez la veuve Denys Thierry.

Digitized by Google

« Ils étaient douze convives et celui qui les traitait « paraissait avoir atteint cet âge auquel la Sagesse est « ordinairement unie ; mais l'opinion maîtrisait encore « ce vieillard, et ses cheveux blancs, après tant d'années, « montraient toujours des faiblesses juvéniles.

« Un buffet d'argent embellissait sa table et plusieurs « vases de vermeil doré fort riches et fort bien tra- « vaillés, inutiles toutefois au festin, servaient seule- « ment de montre à leurs spectateurs.

« Une multitude de laquais, sous les ordres du maître « d'hôtel, apportaient à grand bruit les services d'en- « trée et les *bisques*[1] embaumaient toute la salle de « leurs odeurs. Les convives, d'abord silencieux, « avaient à peine mangé ces mets qu'en ôtant les pre- « miers services on en servait de plus délicieux encore ; « des piles d'oiseaux emplissaient de telle sorte une « desserte qu'elle en était embarrassée... On avait mêlé « les sucs avec les sucs et pour flatter agréablement le « goût on avait altéré la nature, etc.[2] »

Firmian excelle surtout dans ses descriptions. En voici une tirée de la satire *Plangenda fœlicitas*.

Il s'agit du palais habité par ce noble Seigneur qui, malgré tout son luxe, se trouve le plus malheureux des humains.

« La cour de cet hôtel princier était grande, pavée de « pierres choisies, afin d'éviter aux visiteurs le moindre « faux pas. Un immense portique, embelli par un « remarquable ouvrage, orné de trois cents colonnes

[1] Bisques (bis cocta), potage fait de pigeons, poulets, béatilles, jus de mouton, etc., selon ces vers de Boileau :

Qu'est devenu ce teint dont la couleur fleurie
Semblait d'ortolans seuls et de *bisques* nourrie ?

[2] *Gygès*, p. 117 : *Succi succis additi*, etc.

Digitized by Google

« d'un fort beau travail, régulièrement espacées, l'envi-
« ronnait.

« A peine étiez-vous dans le vestibule que douze
« colonnes d'une prodigieuse hauteur et d'un grand
« prix vous faisaient oublier la cour d'entrée ; elles
« étaient de porphyre, leurs bases et leurs chapiteaux
« d'airain. Il y avait entre chacune une statue des héros
« les plus fameux, statues remarquables autant par
« leur antiquité que par leur côté artistique.

« Toutes ces splendeurs, néanmoins, n'étaient que le
« prélude d'une plus riche magnificence. Charmion
« avançant toujours ne voyait que de l'or ou quelque
« autre matière plus brillante que tous les métaux. Des
« chambres dignes d'un roi, des tapisseries relevées de
« soie représentant les combats comme les triomphes
« des anciens..., dans une alcôve dorée un lit d'ivoire
« étincelait couvert de pourpre *et ipsa auro rigens,*
« *non tantum ambiebat, ut pugnantes tot pulcherrima-*
« *rum rerum formas, stupens oculus uno obtutu conspi-*
« *ceret*[1]. »

Quelle imagination ! Mais aussi quel profond observateur nous apparaît le P. Zacharie dans ses comparaisons ! Écoutez celle-ci tirée du chapitre *Jejunia ornata*. Après une vivante description d'un repas de famille chez un de ces nobles, ruinés par leur luxe, Firmian s'écrie :

« Voilà des hommes fort semblables à des vers à soie ;
« car ces insectes mangent toujours tant qu'ils ne sont pas
« entourés de leurs fils précieux. Sitôt enfermés dans leur
« riche prison, sitôt leur magnifique travail terminé, ils

[1] *Op. cit.*, p. 129.

Digitized by Google

« apprennent la faim, ils jeûnent tout à fait, comme si « la nature nous montrait par là que ceux qui jeûnent « pour être mieux vêtus n'ont point d'autre nourriture « que leurs beaux habits *jure habere pro cibis suas « vestes.* »

Ajoutons que le P. Zacharie se montre dans *Reguli* un révolutionnaire anticipé. Tout ce chapitre est une violente diatribe contre certains droits seigneuriaux, notamment ceux relatifs au mariage et aux terres des paysans. Écoutez-le dire à ces *roitelets :* « Demeurez- « vous seuls ici-bas ? Est-ce de vous ou de Dieu qu'on « a dit que la terre est son domaine et qu'il en est le « maître ? Oh ! les beaux amateurs de l'unité ! Pour « empêcher la division des champs vous joignez ceux « des autres à vos fiefs ! Oh ! les beaux partisans de la « paix des hommes ! Afin que le mélange des héritages « ne cause ni haines, ni procès, vous faites en sorte « que ces biens soient à vous seuls ! »

Puis quelle indignation il éprouvait à la vue de ses compatriotes, entraînés à la remorque des nations voisines, les imitant non seulement dans leur luxe, mais surtout dans leurs ruses ou dans des vices plus abjects !

« Qui a rendu les Français allemands, s'écrie-t-il ? Ah ! « les disciples égalent en peu de temps leurs maîtres ! « *Quis ex Gallis Germanos fecit ? Vah ! tam modico « tempore discipuli, jam suos magistros æquant !* La « tempérance est déjà si vilipendée chez eux que, si « un visiteur se présente, les laquais répondent, sans « honte, ce que les Flamands, dit-on, répondent sans « nuire à la réputation de leurs maîtres : revenez « tantôt quand le sommeil aura dissipé les fumées

Digitized by Google

« du vin, *adhuc dominus meus flectit in lecto*[1]... »

« A quoi servent, à ces gens-là, leurs études, dit-il plus loin? C'est en vain que des ruisseaux argentés coulent de leurs sources s'ils se précipitent dans des cloaques! ils noient dans leurs verres ce qu'ils ont appris de belles-lettres *quidquid litterarum isti didicerunt, inter pocula fœdatur!* Les abeilles façonnent leur miel avec les fleurs et les araignées leur venin, tandis que ces *ivrognes* emploient à leur ruine une science qui serait profitable à de bons esprits, *ex floribus mella conficiunt apes, venena aranei; quod isti bibuli in suam perniciem vertunt, candidioribus ingeniis ad formandos mores multum esset*[2]. »

L'Écriture Sainte, la théologie, l'histoire ancienne, les poètes païens, grecs ou latins, tout est mis à profit par notre moine érudit. Trouve-t-il dans Lucien le récit de cet individu qui, dégoûté de l'Olympe, prie les dieux de le renvoyer sur terre, afin d'y voir du nouveau, aussitôt il écrit :

« Nous aimons plus la variété que les choses elles-
« mêmes, tant nous sommes émus par le désir de la
« nouveauté et par un certain besoin de changement.
« Peut-on rien voir au monde de plus agréable que la
« beauté? Très souvent, cependant, elle dégoûte son
« heureux possesseur *et tamen possessori suo quam non*
« *raro vilescit!*... Telle est la condition humaine : nous
« mesurons notre bonheur à la succession des biens, non
« à leur usage permanent *bonorum successione, non usu*
« *metimur felicitatem nostram*... et ce que nous racon-
« tons de Gygès est bien plus plaisant parce que nous

[1] *Op. cit.*, p. 227.
[2] *Op. cit.*, p. 231.

Digitized by Google

« écrivons parfois des choses que nos lecteurs n'atten-
« daient point[1]. »

On n'attendait pas, en effet, dans une description de la Cour de Louis XIII et de Louis XIV, une acerbe critique des moines qui y vivaient avec la même aisance que dans leurs cloîtres. Firmian les compare à des amphibies. Car ces gens-là, dit-il, « sont nés et pour le
« couvent et pour le monde, en sorte qu'au moment où
« ils se dégoûtent de leur retraite, ils peuvent avec les
« courtisans s'exposer au tumulte des flots, et, en conser-
« vant leur tranquillité, être agités des mêmes orages[2]. »

La satire est violente, longuement développée et nous ne serions pas surpris que l'auteur ait eu en vue son confrère, la fameuse *Eminence grise*, doublure du cardinal Richelieu! Il est vrai qu'un second avocat prend la défense des moines et prouve, pertinemment, que la nécessité seule les attire à la Cour.

Mais comment aurait-il ménagé ses confrères quand il s'attaquait aux princes eux-mêmes, soit à cause de leur parcimonie à l'égard des auteurs, soit à cause de leur insupportable orgueil? Il faut lire toute la satire intitulée *Principum aucupium* pour en avoir une preuve palpable. Sans doute, il le fait adroitement. Ainsi, sur le premier point, Gygès raconte la légende de Virgile à qui l'empereur ne donnait que des pains pour prix de ses vers si fameux et qui, en plaisantant, dit à Auguste
« que s'il était permis de juger, par le salaire, de la
« naissance d'un prince si magnifique que lui, il n'en
« pourrait croire autre chose sinon qu'un boulanger est
« son père *nihil aliud credere se posse quam pistore*

[1] *Op. cit.*, p. 247. *Oceanus Aulicus.*
[2] *Op. cit.*, p. 248.

Digitized by Google

« *genitum, qui tot opum dominus, pœtae dudum expec-*
« *tanti nihil præter panes dedisset*[1]. »

Sur le second point il est plus mordant dans le récit qu'il fait de la prise d'une ville au moment « où certain « prince paraît au camp pour cueillir, d'une main facile, « des lauriers qu'un plus juste méritait par sa valeur « *quas justior fama debebat laboriosae virtuti.* Le « poète chantait le courage de ce prince qui n'avait « quitté qu'avec peine ses amours et ses jardins *qui vix* « *suos hortos, suos amores reliquerat*[2]. Il le louait d'être « endurci aux combats, plus vaillant que Mars, quoi- « qu'auparavant il n'eût rien vu de la guerre que dans « un miroir *specillis vidisset*, prenant plaisir aux dan- « gers des autres, à l'abri des périls, *voluptatem ex* « *aliorum discrimine captans, ipse a periculis tutus*[3]. »

Jusqu'ici la femme a été épargnée par notre Gygès, mais il serait un moraliste incomplet s'il n'avait eu quelques satires à son intention. Patience ! Elle n'aura rien à envier aux hommes, ses portraits formeront une superbe collection sous ces titres prometteurs : *Funus virtutis ; — Schola amoris ; — Ægrotans sine morbo ; — Juvenis anus.* — Citons quelques passages, pris au hasard, car il faudrait tout traduire !

Sous le titre *Funérailles de la vertu* Firmian fait un tableau typique des bals, des danses, des nuits mondaines, tableau qui, à cause même de sa véracité, est intraduisible en français, car

> Le latin dans les mots brave l'honnêteté
> Mais le lecteur français veut être respecté.

[1] *Op. cit.*, p. 284.

[2] *Op. cit.*, p. 284. S'il ne s'agissait pas d'une citadelle on y verrait une allusion au fameux passage du Rhin, chanté par Boileau.

[3] *Op. cit., id.*

Digitized by Google

Donnons seulement la description des toilettes : « Deux patrimoines semblaient pendre aux oreilles de quelques-unes, des îles, des forêts tout entières et, prodige incroyable, ces lourds fardeaux reposaient sur des têtes excessivement légères *et praeter naturam videbatur tanta onera gestare cervices levissimos !* Afin que leurs visages parussent plus blancs elles avaient collé sur leur peau certains petits corps, *corpuscula*, comme des mouches, avec une telle adresse qu'ils paraissaient, non un effet de l'art, mais de la nature. Des robes précieuses, aussi bien que d'autres somptueux atours augmentaient leur beauté ; de riches bracelets ornaient leurs bras, nus jusqu'au coude, superbe échantillon du satin de leur corps, attrait d'amour pour les plus sérieux tout autant que leur sein à demi découvert *spectaculum amoris voluerant ut non solo mammarum ad papillas usque conspectu, in illa saltantium turbâ ferirent intuentes*[1]. »

« Rien ne les arrête, ajoute-t-il, ni le froid, ni la chaleur, ni la fatigue, ni les insomnies ; les migraines s'envolent comme par enchantement *fugit dolor ille capitis*, elles sont tout au plaisir ! *Sed cur noctu ?* Mais pourquoi de nuit ? Pourquoi se plaisent-elles dans leurs carrosses, avec des hommes qui ne sont pas leurs maris ? Qu'importe ! Monsieur n'a-t-il point conduit Madame le jour de ses noces ? C'est un jaloux s'il l'accompagne partout, et, puisque personne ne doute du mariage, il doit la laisser à d'autres toutes les fois que, pendant la nuit, elle voudra sortir. La mode permet à un galant de faire l'office d'époux et de conduire Madame au bal quand il

[1] *Op. cit.*, p. 311.

Digitized by Google

lui plaît *quo fit ut quisquis venustulus in mariti officium volet succedere, illam ducat ad choreas*[1]. »

Dans son chapitre de la *Malade imaginaire*, le Père Zacharie s'insurge contre un autre abus, très commun à la fin du règne de Louis XIII. Les nobles dames de cette époque, au jour de leur réception, feignaient d'être malades et attendaient les visiteurs dans leur lit. Ceci avait double avantage : le premier de s'épargner la fatigue de reconduire les amis à la porte de la chambre, le second de se dispenser des honneurs dus aux gens qu'on détestait « *uno aut altero modo olim lectus pec-* « *cabat, voluptate scilicet aut pigritia; nunc superbiae et* « *malitiae genus est, ante illos decumbere quos honorare* « *non velint*[2]. »

Quelques femmes encore, paraît-il, au lieu d'employer des filles à leur toilette, se servaient de laquais : « Charmion se souvint de ce qu'on lui avait dit que les Dames de condition n'avaient pas honte d'accepter de la main des hommes les vêtements les plus intimes *neque apud multas eam esse verecundiam, ut timerent virorum manu, antequam de cœtera cura esset, interiorem tunicam accipere*[3]. » Plusieurs mêmes des plus nobles souffraient qu'à la sortie du lit, encore presque nues, ils les vissent en toute liberté *receptus est mos, ut viri fœminas e lectulo surgentes ac propemodum nudas libere videant, ornent*[4]. »

Enfin il faudrait traduire tout le chapitre de la *Vieille rajeunie* pour vous donner, messieurs, une idée com-

[1] *Op. cit.*, p. 313.
[2] *Op. cit.*, p. 335.
[3] *Id.*, p. 351.
[4] *Id.*, p. 351.

Digitized by Google

plète de l'imagination du P. Zacharie, de son talent d'écrivain, de son esprit d'observation et de son style merveilleux ! *Sexaginta erat matrona hæc... frontem rugis sulcaverat edax tempus, ita vultus ceciderat, ut in mentum ex utraque parte recederent jam non genae, sed pelles : buxeus color, et a juvenili tantum distans, quantum a vernis frondibus autumnales, quas male suis adherentes ramis levis aura discutit.* Cette dame avait soixante ans. Le temps destructeur avait sillonné de rides son visage de telle sorte que des peaux, qui n'étaient plus des joues, tombaient de chaque côté sur son menton ; le teint jauni différait de la jeunesse, comme les feuilles d'automne diffèrent des printanières, tenant si peu aux arbres que le moindre souffle les abat. *Capillos non omnino corruperat senectus, sed breves erant*, quelques cheveux restaient encore, mais combien courts ! combien insuffisants pour la vanité !

Alors accourent ses servantes avec les onguents, les parfums, les pinceaux, les faux cheveux. Elle s'ingénient à qui mieux mieux, bientôt « dix ans disparaissent de son calendrier *anni circiter decem ab illius calendario decerpti sunt* » et dix autres en quelques instants. Le vermillon, de petites éponges mises dans la bouche, de superbes nattes, de hauts patins, etc., font enfin d'une petite vieille rabougrie une jeune fille grande et majestueuse « que les plus jeunes admiraient et que Cupidon pour l'amusement des dieux, proposerait aux amants aveugles, comme le tableau d'une merveilleuse jeunesse ! » *quam adolescentes suspirarent, et velut juventae tabulam ad Deorum jocum, incautis amantibus pictor Cupido proponeret.*

Digitized by Google

Terminons par une singulière recette des dames de cette époque pour conserver leur fraîcheur :

« Nos Dames d'aujourd'hui, dit notre bon moine, sont « coupables d'une égale folie lorsqu'elles se lavent de « rosée et qu'elles usent, avec excès, de l'esprit de vin « afin d'augmenter leur beauté ; sans doute elles ne le « boivent pas, mais je ne puis les nommer modestes en « les voyant dormir avec des gants et masquées, car la « peau des bêtes, mise sur la figure, entretient une cha- « leur agréable qui conserve le vermeil de leurs joues « et les rend si attrayantes, *nam haec omnia fieri certum « est ne deformes aut vetulae appareant.* »

Tel est en quelques mots le *Gygès français* que l'abbé Coupé compare avec le *Diable boiteux* de Lesage. « On connaît, dit-il, toute la finesse piquante de « Le Sage. C'est un auteur qui s'écoute, qui se complaît « qui veut faire rire et qui, voyant toujours là le lec- « teur à côté de lui, cherche tous les moyens de lui être « agréable. Firmian est à mille lieues de cette complai- « sance ; il va toujours imaginant et peignant à grands « traits, comme ces premiers peintres de l'Italie ; sa « manière large étonne, entraîne et ses heureuses har- « diesses dédommagent bien des incorrections qui « échappent à son génie. Plus sage, il serait moins « frappant, il serait copiste, il est original. »

Après l'analyse du *Diable boiteux* l'abbé Coupé ajoute : « On voit dans ces deux ouvrages le même plan, le « même objet, la critique des mœurs. Mais Firmian « presse ses portraits ; Le Sage étend trop les siens ; « l'un étonne et frappe, l'autre ne veut qu'amuser. Il « n'y a point d'intrigue dans le roman latin, celle du « roman français est mauvaise. L'idée de l'anneau de

Digitized by Google

« Gygès est noble; l'idée du diable est rebutante et « odieuse. Le style du romancier latin est noble, précis, « énergique, celui de son imitateur est souvent incor- « rect, négligé et traînant[1]. »

Cette appréciation, sans doute, n'est pas celle de notre époque sur le talent de Lesage, surtout grâce à son *Gil Blas*. Lesage, par ses romans, a mérité les éloges de la postérité, tandis que les ouvrages latins sont restés, malgré leur valeur, au fond des bibliothèques[2].

Venons enfin au dernier ouvrage satirique du Père Zacharie de Lisieux, les *Somnia Sapientis*.

La première édition est de 1658 avec cinq songes, tandis que les suivantes, y compris la traduction du P. Antoine de Paris, en renferment onze, dont voici les titres : I. Scène de douleur. — II. Enfants, Pères. — III. Noblesse de Cadmus. — IV. Amphithéâtre francais. — V. Chimère. — VI. L'opinion, reine véritable. — VII. Chaos. — VIII. Palais de Circé. — IX. Météores. — X. Terminales. — XI. Piété fugitive.

On peut ainsi résumer la préface : « Lecteur, dit-il, « pourquoi d'abord cette surprise au titre de mon « livre? Daigne le parcourir au moins. Ne sais-tu pas « que la vie n'est qu'un rêve ? Ignores-tu que le sage

[1] *Bibl. Univ. des Romans*, décembre 1779, p. 1-50.

[2] On écrivait beaucoup en latin, au XVIIe siècle, car tous les savants connaissaient à fond cette langue, souvent même le grec et l'hébreu. C'était un sûr moyen d'être apprécié de toute l'Europe. La science, en effet, sous ses formes diverses : littérature, histoire, géographie, beaux-arts, etc., occupait non seulement le clergé, mais encore les médecins, les juges, l'armée, les femmes elles-mêmes. Chacun, en dehors de ses occupations professionnelles, devenait auteur, ou du moins se tenait au courant des ouvrages nouveaux, d'où nécessité d'employer une langue universelle, partout comprise, la langue latine.

(Voir à ce sujet : *Soirées littéraires* de l'abbé Coupé, *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque*, etc.

Digitized by Google

« Épiménides n'ayant eu qu'un songe pour précepteur « devint avec lui seul le plus grand philosophe de la « Grèce ? »

Après ce préambule viennent les songes jetés tout d'un trait, offrant chacun des images et des perspectives différentes. Vous y verrez, messieurs, avec quelle précision, quelle facilité, quel génie le savant critique passe d'une idée à une autre, et comment il sait faire un livre, en planant encore au-dessus de son ouvrage.

Scène de douleur, tel est le titre du premier songe qui commence ainsi : « Comme le ciel, souvent nébuleux et « triste dans une partie de l'horizon, nous laisse entre- « voir les rayons du soleil ailleurs, ainsi le premier « songe que je vous offre vous effrayera d'abord, mais « insensiblement j'en éclaircirai les ombres et je vous « montrerai le plaisir pour vous consoler de l'horreur « *ita jam ex proposito varius sum, ut doloris scenam* « *exhibens, risum moveam.* »

A l'instar du Dante, Firmian décrit, non le palais de l'Enfer, mais de la douleur : « Entre des cyprès noirs et « de funestes ifs s'élevait un palais bien capable d'ins- « pirer l'épouvante : il n'était décoré que de ces orne- « ments funèbres que l'orgueil des Rois imagine pour « donner au monde un plus éclatant témoignage de leur « néant. Sur le parvis on avait jeté en désordre des « pavots et les tristes fleurs qui sont vouées aux Mânes. « Les frontons étaient chargés d'oiseaux de la mort. On « avait gravé sur la porte : *Sanctuaire de la douleur.* « Pour quelques statues d'hommes inconsolables du « décès de leurs épouses, on voyait cent monuments de « femmes qui s'étaient immolées afin de ne pas survivre « à leurs maris... On n'entrait dans ce palais qu'avec

Digitized by Google

« des vêtements lugubres et la tristesse peinte sur le « front. »

Mais tout à coup la scène change, car *l'Amour*, déguisé, a pu s'introduire dans ce lamentable séjour : « A la « première atteinte de son flambeau vainqueur, les ac- « cents plaintifs cessent de se faire entendre, une sym- « phonie douce leur succède. Au lieu de frapper la terre « de désespoir, on danse. Les soupirs de douleur ne « sont plus que des soupirs de tendresse, les cyprès « deviennent myrtes, le sanctuaire de la douleur est « devenu le temple de Cypris et l'amour triomphant, « du plus fin de ses traits, efface lui-même la triste ins- « cription. »

Écoutez, maintenant, messieurs, les réflexions que ce « songe suggère au Père Zacharie : « Voilà, dit-il, ce « que l'expérience journalière nous montre et ce que la « raison nous confirme. La douleur est un sentiment « trop pénible pour conserver son empire durable : « insensiblement le temps l'efface, et sa faulx officieuse « moissonne enfin toutes les épines de nos cœurs. »

Après avoir durement critiqué le deuil tragique de certaines épouses, plus habiles comédiennes en cela que les hommes *viris præstant, quis enim nesciat?* Firmian dépeint la vraie douleur : « La sincère affliction, dit-il, « est simple, elle semble attendre d'une main étran- « gère la consolation qu'elle ne peut encore se donner « à elle-même. Pleurez alors avec elle, donnez-lui la « douce compassion pour compagne, détournez l'amer- « tume, montrez à l'âme affligée ce qui lui reste. La pen- « sée languissante est demeurée en arrière, ramenez-la « en avant ; faites luire d'autres espérances, prouvez « votre amour, les malheureux ont si besoin d'être

Digitized by Google

« aimés que vous les consolerez soudain. Sans ces géné-
« reux soins de l'humanité, la douleur peut s'exalter,
« c'est alors un délire. »

A l'appui de cette affirmation notre critique cite l'exemple de Tibulla, cette dame romaine qui, mère de six fils les perdit tous par une fatalité imprévue et se laissa mourir de faim dans leur tombeau.

« Que j'aime mieux, ajoute-t-il, une autre dame célèbre
« que j'ai vue moi-même [1], la magnanime Léonore de
« Bergh, duchesse de Bouillon ! Femme d'un héros
« formé par Maurice de Nassau, et bientôt l'émule d'un
« tel maître. Elle avait le bonheur d'entendre sortir de
« toutes les bouches l'éloge de ce qu'elle aimait, et de
« se voir unie au sort d'un capitaine dont on vantait la
« clémence et les vertus, autant que la bravoure et les
« grands faits d'armes. Couvert de gloire en Italie, elle
« l'avait vu revenir en France pour y tomber dans les
« fers, pour y attendre un pardon incertain, ou une mort
« honteuse ; et conservant dans cette alternative cruelle
« toute la constance, toute l'égalité de son âme [2], avec
« la gaieté même que la vertu ne crut pas devoir altérer
« en elle pour un coup du sort. La fortune aurait rougi
« d'anéantir un si grand courage. On brise les liens de
« Bouillon, il reparaît à la Cour ; pour une souveraineté
« litigieuse et toujours funeste auprès d'une puissance
« supérieure, on lui donne de grandes terres dans l'in-
« térieur de la France. Alors le calme renaît enfin dans

[1] « ... et quia ad solatium destitutae uxoris saepe me vocatum fuisse omnes sciebant, postulavit Asterius, quomodo hanc illa aerumnam accepisset, etc. » (*Op. cit.*, p. 410).

[2] Voir dans d'Avannes (*Esquisses sur Navarre, Notes et pièces justificatives*, p. 107, n° 156) un fait qui prouve le sang-froid de cette princesse.

Digitized by Google

« le cœur de la sensible Léonore. Elle voyait la vertu de « son époux plus pure encore depuis qu'il avait été mal- « heureux, sa tendresse plus touchante, sa bienfaisance « si ingénieuse à trouver des indigents, son cœur plus « ému en voyant ses enfants.

« Hélas ! un époux si chéri lui est ravi au milieu de « sa carrière [1]. Il faut l'avouer, cette perte resserra son « cœur par tous les genres d'affliction; mais sa douleur « fut courageuse. Léonore ne pleura pas comme le vul- « gaire : au sein du malheur elle conserva sa dignité, la « raison n'eut pas à en rougir. Comme les plus grands « fleuves rendent sans tumulte leurs eaux paisibles à « l'Océan, cette femme vaillante laissait couler ses « larmes en silence et aussi tranquillement que l'aurore « distille la rosée du matin, *ut ingentia quædam flumina « nullo aquarum tumultu volvuntur in Oceanum, pla- « cidissimum olei cursum imitata, sic ea fletum largi- « tate manavit Leonoræ uberrimus dolor... aurora ipsa « matutinum rorem non stillat majore silentio.* Elle ne « se déroba point à la lumière, ni à ses devoirs de société. « Seulement trop faible pour soutenir l'éclat des assem- « blées tumultueuses elle cherchait plus volontiers les « sages, et se jetait plus naturellement dans les bras de « l'amitié. Là, comme auprès d'un autel sacré, plus « confiante, elle épanchait son âme; et, auprès de ce « qui lui restait, sentant plus fortement ce qu'elle avait

[1] Le duc de Bouillon mourut, presque subitement, le 9 août 1652 à Pontoise; la duchesse le 14 juillet 1657 et fut enterrée avec son mari dans l'église Saint-Taurin, à Evreux, mais leur cœur fut mis dans celle des Capucins de la même ville (Baluze). — Le privilège du Roi pour la première édition du *Gyges* avec les *Somnia Sapientis* est du 10 décembre 1657, par conséquent après la mort du duc et de la duchesse de Bouillon. — Son oraison funèbre fut prononcée par Jacques Biroat, docteur en théologie, dans l'église Saint-Taurin.

Digitized by Google

« perdu, elle donnait toute liberté à ses soupirs. Aussi « affligée que Tibulla, ayant eu la force de vivre, n'est-« elle pas bien plus courageuse? »

Il est vrai qu'on pourrait répondre au Père Zacharie : « Oui, sans doute, mais du moins il lui restait ses enfants, cinq garçons et cinq filles, comme il l'affirme lui-même » : *decem ex ea liberos suscepit, ita partita in ambos sexus familia, ut natos naturam numerus æquet.* Dans ceux-ci revivait la vaillance, l'esprit, la distinction paternelle, dans celles-là la modestie, la piété, la sagesse de leur noble mère *totus in illis pater est, tota generosae styrpis majestas. Sua virgines modestia ornat, moresque adeo compositi, ut in exemplar editas putes, ita fœliciter sapientissimam matrem referunt.*

Vous trouverez peut-être un peu exagéré, messieurs, cet éloge du duc de Bouillon, le complice de Cinq-Mars, que les historiens appellent, non comme Firmian « le bon génie de la Cour » *aulæ dicebatur bonus genius*, mais *le brouillon de la Cour!* N'oublions pas cependant que ce prince était un des plus grands bienfaiteurs des Capucins d'Évreux, ainsi que son épouse et Mademoiselle de Bouillon, sa fille, qui « voulant donner des marques de l'estime qu'elle a toujours eue pour ces religieux » leur laissa, en mourant, une somme de 3.000 livres. La reconnaissance du bon moine explique facilement ce qu'il y a d'un peu excessif dans ce portrait du premier comte d'Évreux.

Le deuxième songe est intitulé *Pueri patres*. « Je son-« geais cette nuit que j'étais remonté au temps de Rome « naissante, lorsque, pour donner une forme auguste à « l'Empire, on composa une grande assemblée de vieil-« lards, qu'on n'appela que du nom sacré de *Pères*. Alors

Digitized by Google

« un travail insensé n'avait pas encore érigé des palais de « marbre pour faire rougir la vertu sous le chaume. « L'orgueil n'avait point d'or, ni la volupté de thermes. « Une branche de laurier était le seul ornement des « triomphateurs. Tout était modeste dans les maisons, « sur les tables, dans les mœurs. »

Mais, pendant qu'Hermias admirait cette vénérable assemblée, soudain Clotho, l'aînée des Parques, s'avance, furieuse, vers les plus jeunes, les touche de sa verge de cyprès et tranche de ses redoutables ciseaux la trame de leurs jours. Puis il vit des nourrices amener une foule d'enfants, à peine sortis du berceau, les élever et les soutenir sur les chaises curules pendant qu'un héraut criait : « Malheur à vous, si vous ne regardez pas ces enfants comme de véritables pères conscrits ! »

L'explication de ce deuxième songe est une violente critique contre les abbés commendataires, plaie hideuse qui causa la ruine des monastères. On sait que sous Louis XIII des gens mariés jouissaient des revenus des évêchés, et qu'avant cette époque souvent les abbayes devenaient des dots.

Après le récit de son rêve, Hermias, dit notre bon moine, regarda de la fenêtre en bas et aperçut dans un fastueux carrosse un de nos grands seigneurs avec son second fils, jeune encore, mais déjà revêtu d'une soutane violette. « Voilà votre enfant *père*, s'écrie Asté- « rius, puisque déjà il est *abbé*, nom respectable, nom « d'honneur qui signifie père en syrien et qu'on ne défère « qu'à la sagesse en cheveux blancs. Ce titre est grand : « cependant chez les maisons illustres ce n'est pas au « plus digne, au plus cher des enfants qu'on le donne, « mais au plus maltraité de la nature, à un cadet ! O

Digitized by Google

« privilège incompréhensible de la noblesse, qui donne un « tel caractère à un chétif enfant, soumis à la dépendance « absolue de sa nourrice ! Esclave du sein de celle-ci, « le malheureux pour y atteindre rampe à ses pieds et « déjà il est un objet respectable pour elle-même. « Après tout il faut bien que le sang des demi-dieux « vive. Souvent cet abbé malgré lui haïra sa robe « comme les Muses. Le temps viendra où il bénira la « sagesse de son père, et où l'heureuse violence qu'on « aura faite à ses jeunes ans sera bien récompensée par « les honneurs, *ut musas, sic tunicam odit. Veniet « tempus quo agnoscat, quam bene suus illi pater con- « suluerit; nihil ea violentia optabilius quæ ad præci- « puos honores, et securiores divitias reluctantem com- « pellit.* »

Mais quels mordants tableaux pour démontrer, par la conduite déplorable de ces abbés malgré eux, les terribles effets de ce dangereux système ! La maison abbatiale devenue le rendez-vous de viveurs qui vident leurs coupes, sans cesse remplies, pendant que les pauvres moines, réduits à la portion congrue, privés souvent même du nécessaire, chantent les louanges de Dieu. Une telle abondance de victuailles[1] qu'on dirait bien plutôt l'issue d'un sanglant combat que la préparation d'un festin, tandis qu'une armée de pauvres frappe en vain

[1] On pourrait traduire le texte même, ainsi :

« Pour me servir des paroles de Tertullien, nul temple, pour cet « homme, ne vaudra sa cuisine avec ses sauces, ses plats abondants : « l'Esprit Saint, c'est l'odeur culinaire; son prêtre, c'est son cuisinier. « Un tel apparat préside à ses festins qu'à la vue de tant de victimes « immolées aux délices d'un seul mortel, de tant de couteaux différents « d'espèce, de ce sang répandu, de ces entrailles encore palpitantes, « fumantes, on se demande s'il ne s'agit pas plutôt d'un combat que « d'un repas. »

Digitized by Google

aux portes afin d'obtenir quelques miettes de cette orgie *dum suo indulgebit ventri, pauperum clamoribus personabunt fores, quas servorum nullus miserturus aperiet.* Sans doute chacun doit avoir son plaisir, car qui peut vivre sans distraction *deliciarum quædam mortalibus necessitas est, nam quis vivat absque gaudio?* Mais ce triste abbé, ignorant des joies si pures de l'esprit, en recherchera de plus tangibles que je ne pourrais nommer sans faute et sans offenser la pudeur *alias palpabiles quæret, quas vel nominasse culpa prope est et pudoris injuria.*

Tous les mots portent, messieurs, Firmian burine le portrait de chacun, guidé par son expérience, avec une telle acuité, une telle verve, que l'on comprend pourquoi ce livre a eu tant d'éditions. Il venait à son heure.

Si les abbés commendataires furent une plaie hideuse de l'ancien régime, la folie des grandeurs, des titres honorifiques, des préséances, en fut le digne pendant! La bourgeoisie, la magistrature, dans l'intention d'obtenir des titres de noblesse, de posséder des armoiries, acheta des fiefs qui anoblissaient leurs possesseurs. Une certaine quantité de terres, réunies même sous le nom de demi-fiefs, donnait droit à une dignité, jadis décernée au seul mérite ou à une valeur incontestée. C'est contre ces criants abus que s'insurge le troisième songe de Firmian, intitulé : *Noblesse de Cadmus.*

Un jour, dit-il, je me promenais avec Ctésias, mon ami, et pendant que j'admirais les beautés de la nature, il était, lui, « en extase devant des champignons, cette « faible imitation des véritables plantes, ce demi- « ouvrage de la nature qui s'est trop hâtée, ces pro- « ductions informes nées à contre-temps et qui ne sau-

Digitized by Google

« raient atteindre à l'adolescence. Firmian, me dit-il « enfin, savez-vous la pensée que ces champignons pro- « duisent en moi ? Ils ressemblent à la gloire de bien « des gens qui naissent entre deux soleils !... Une « grande renommée veut plus de lenteur. Le vulgaire « ignore que la faveur qui se filtre par une transpira- « tion invisible vaut mieux que le bonheur qui arrive à « torrents. Les hommes ressemblent aux végétaux et « les plus grands sont toujours ceux qui laissent mûrir « leur gloire.

« A ce propos, Hermias nous raconta que dans son rêve il avait aperçu une vaste plaine, récemment labourée et à sillons inégaux. Un homme, à la brillante parure, y jetait à pleines mains des semences inconnues. Intrigué, Hermias interroge celui qui paraissait plutôt un seigneur qu'un fermier, sur la nature de ces graines. « Attendez, lui répondit-il, vous le saurez « bientôt. »

Un nuage distilla soudain une pluie féconde, puis le soleil éparpillant ses rayons bienfaisants et doux développa rapidement le germe créateur. « Quelle étonnante « moisson je vis alors au-dessus de la surface ter- « restre ! Quel merveilleux guéret ! Au lieu d'épis un « millier de couronnes d'or qui, en se levant, montrè- « rent, autant de têtes, autant de corps, enfin autant « de marquis. Moins promptement, jadis, Cadmus « admira ces guerriers sanguinaires se former des « dents du dragon de Dircé, alors qu'il les sema dans les « champs de Béotie.

« D'où viennent donc toutes ces nouvelles têtes à cou- « ronne, dont le nombre égale celui de ces petits cham- « pignons qu'une douce pluie fait si promptement éclore,

Digitized by Google

« et dont la naissance est la même ? Sans parler des « titres paternels qui leur manquent, où sont les leurs, « où est leur vertu, qu'ont-ils fait ? La noblesse, quand « elle est l'ouvrage du mérite, est une gloire réelle. « Malheureux Ixions, qui n'embrassez que son ombre, « vous échauffez ma bile.

« Non, j'aime mieux rire quand je vous vois grandis « en dignité, *inscio Rege*, oubliant ce que vous étiez « hier encore, vous promener d'un air majestueux, « adorer vous-mêmes votre fortune, et vous croire d'autres « hommes, quoique tout le changement opéré en vous « ne consiste qu'en quelques syllabes de plus à votre « nom. Vous m'amusez vraiment, lorsque, sous mes « yeux, vous souriez d'un air si fat aux titres pompeux « de marquis et de comtes, que la bassesse vous donne « en se moquant de vous !... Héros du vulgaire, vous « ne m'en imposez point, et je vous compare à ces sta- « tues qui perdent leur effet lorsqu'elles sont trop ex- « haussées. Plus rapprochés de la terre, votre place « naturelle, je pourrais avoir pitié de vous.

« Quelle étrange manie saisit donc tous mes contem- « porains ? Jadis une couronne de chêne ou de laurier « était le plus beau titre d'honneur. Ce prix estimable « a passé d'Olympie dans les tavernes et la palme qui « immortalisa Camille et Cincinnatus n'est plus portée « que par un valet.

« Si la noblesse devient si commune, qui voudra donc « désormais être noble ? Sans doute ceux qui le sont « véritablement rougiront bientôt de l'être, *multum « certe interest ne illi tituli, ad indignos perveniant, nec « ita communes sint ut illos excelsus animus despiciat; « qui nisi insolitis, arduisque honoribus non excitatur.* »

Digitized by Google

Après cette diatribe contre les marquis de Carabas, le Père Zacharie s'attaque au luxe insensé de cette époque. Mais il m'est impossible, messieurs, de vous donner une traduction convenable de ce passage, car encore une fois :

> Les mots dans le latin bravent l'honnêteté
> Mais le lecteur français veut être respecté.

En voici quelques lignes pour les amateurs de cette langue harmonieuse qui n'aura bientôt plus, chez nous, droit de cité : *non satis est dapes argento excipi, excipiatur et stercus : sordidiora quæque honorem suum habeant, et quam reverenter præstari debeant officia, ancillarum nares dives fœtor admoneat. Quantis opibus putas collum, brachia, auriculos onerabit illa mulier, cui argenteæ latrinæ subjiciuntur, et matulæ serviunt quarum pretio plures captivi redimi facillime possent, levarique ingens egenorum turba, si quod excrementis, membris Domini concederet mulier Chistiana, et pauper in quo Deus ipse toties egere se dicit, sua dignior urinâ haberetur.*

Laissant de côté le quatrième songe sur les *duels*, alors si fréquents, malgré les rigueurs de Richelieu, et le cinquième intitulé *Chimère*, venons au sixième : L'*Opinion*.

« Bien des auteurs, affirme l'abbé Coupé, ont fait des « traités sur l'Opinion ; aucun n'a dit rien de plus frap- « pant que le Père Zacharie. Quel feu, quelle imagina- « tion, quelle poésie même! et comme il a peu de « sécheresse et le stoïcisme trop rigoureux des anciens « philosophes! Ce qui m'étonne surtout en lui, c'est sa « variété et la facilité rare avec laquelle il sait passer

Digitized by Google

« d'une idée forte à des images douces et riantes. « On dirait presque : Comme il est bonhomme avec « toute sa science[1] ! »

« Ecoutez, messieurs, quelques lignes de cette belle « description : « O France, ô ma patrie ! vrai théâtre « de l'Opinion : en tes habits seulement, quel change- « ment subit, continu, éphémère ! Dans ma jeunesse, « l'Opinion commandait à nos pères de ne porter des « vêtements qui ne descendissent qu'au *coxis*. Tous « nos jeunes gens aujourd'hui arborent de grands « manteaux tombant sur les talons à la manière « des pénitents[2]. J'ai vu le temps où la soie n'était des- « tinée qu'à jouer autour du sein des belles; nous en « ornons maintenant nos jambes et nos bottes[3]; sans « soie nous n'oserions plus monter à cheval. Jadis on « avait des souliers en forme de croissant[4] qui grossis- « saient le pied de la manière la plus désagréable : inca- « pables de jamais saisir le milieu, nous voulons main- « tenant que nos pieds ressemblent à ceux des « Chinoises. Nos belliqueux ancêtres avaient des che- « veux courts, nos têtes[5] sont aujourd'hui des forêts : « on sentira cet abus qui, bientôt, sera remplacé par un « autre.

« Excès, abus de parure, c'est surtout ce que nous « voyons dans les femmes, adoratrices fidèles de l'Opi- « nion. De nos jours elles dégagent leur front, et rejet- « tent leur brillante chevelure pour donner plus de

[1] *Soirées littéraires.*

[2] Velut pœnitentia erroris, revocantur ad humeros.

[3] Hodie tibiarum quoque ornamenta sunt.

[4] Lunatos aliquando calceos vidimus.

[5] Hodie sylvas æmulantur virorum capilli (p. 166).

Digitized by Google

« noblesse à leur visage. Elles mettent leur corps « sous les entraves pour imprimer plus de légèreté à « leur taille. Leurs mères faisaient le contraire; elles « mettaient vêtement sur vêtement pour avoir la « dignité que l'embonpoint donne; elles faisaient tomber « à petites boucles leurs cheveux sur leur front. »

Nil novi sub sole! pouvons-nous dire, messieurs, en voyant nos *entravées* d'aujourd'hui après les fameuses crinolines de l'Empire et les coiffures *à la chien*, sans oublier les chapeaux *mammouths*.

Mais continuons : « Suivre l'Opinion, c'est prolonger « notre enfance, c'est rejeter la raison, fille de Jupiter, « et conserver sous des cheveux blancs toute la faiblesse « du berceau. O vieux enfants, voyez à quoi l'Opinion « nous assujettit : les plus sages d'entre nous ne sont- « ils pas ravis à la vue d'une belle perle, qui n'est « cependant qu'une défectuosité dans la coquille, sa « mère; ou à l'éclat d'un diamant, qui n'est qu'un verre « plus solide qu'un autre? Quelle importance l'Opinion « ne donne-t-elle pas à cette solidité? C'est elle qui a « décidé que la valeur de plusieurs villes était contenue « dans ce verre brillant, et qui veut qu'une femme porte « en triomphe à son oreille les dépouilles d'une pro- « vince.

« Nous n'aimons, nous n'estimons que ce qui brille. « Nous aimerons toujours les honneurs comme les dia- « mants, et la raison est trop faible dans nos têtes pour « détruire jamais l'empire de l'Opinion, *pazza del* « *mondo*.

Le septième songe intitulé *Chaos* après avoir traité du chaos général du monde, resserre sa matière et développe le chaos politique pour arriver ensuite au chaos

Digitized by Google

domestique. De l'un je vais vous citer le passage relatif à Jeanne d'Arc et le portrait de Louis XIV.

« Jamais, dit P. Firmian, le chaos ne fut plus « épaissi sur la France qu'au temps de Charles VI. Cet « infortuné prince étant en route, pour aller foudroyer « l'Armorique et venger ses injures, un spectre se pré- « sente à sa vue, et lui inspire cette folie et ces vapeurs « sombres et noires qui devinrent si fatales à la France. « Notre patrie conserva encore son soleil, mais immo- « bile et ne donnant plus le jour : sa dignité restait, ses « rayons n'étaient plus. Alors les astres inférieurs se « disputèrent la gloire de remplacer le père du jour, et « de dispenser la lumière au monde. Cette rivalité fut « terrible, et pour la multitude éblouie par tant de « faisceaux divers au lieu d'être éclairée, et pour l'astre, « jeune encore, qui devait succéder au char paternel. « Son empire allait lui être ravi, la plus sinistre lumière « allait dévorer la France ; et sans la main d'une jeune « vierge, sans sa bravoure miraculeuse, les astres « rivaux ramenaient nos bons aïeux à la confusion géné- « rale des choses. »

Après un saisissant tableau de la Fronde le P. Zacharie fait ce beau portrait de Louis XIV :

« Il n'est plus ce tumulte impie; notre jeune « monarque, et par la justice de sa cause, et par un « bonheur qui devance les ans, en a tranché le cours. « Homme, qui osera lui résister, puisqu'enfant il a ter- « rassé nos rebelles? Chaque jour ajoute à la clarté de « ses rayons et agrandit sa jeune majesté. Que devien- « dra-t-il à son midi? Ce ne sera qu'en servant sa « gloire, que les armes de nos héros seront invincibles. « Toute force sera vaine, quand sa destinée ne la proté-

Digitized by Google

« gera pas. Son nom seul réprimera tout ce que la fac-
« tion et l'audace pourraient désormais tenter dans son
« royaume contre la tranquillité publique. Redouté dans
« la guerre, la paix qu'il nous procurera en sera tou-
« jours plus sûre. »

Du chaos domestique écoutez ces réflexions curieuses autant que sages du bon capucin :

« Je veux que l'époux soit le roi : la lune serait
« injuste d'entreprendre sur l'autorité de son frère :
« toute sa gloire est de consoler le monde de son
« absence. La famille retomberait dans le chaos, si la
« femme voulait, ordonnait, disposait en présence de
« son époux, et si celui qui doit être chef se ravalait à
« la seconde place. Un mari est absent ou par la mort
« ou par un esprit borné. Imbécile, il perd sa place ;
« et quand l'astre supérieur s'éclipse, c'est le cas alors
« de le remplacer par sa sœur.

« Hommes, n'oubliez pas que la plus chère passion
« des femmes est l'amour de l'empire, *nil magis appetit*
« *mulier, quam imperium.* Associez-les, j'y consens, à
« l'autorité domestique, mais comme on associe les
« reines au trône, en les comblant d'hommages, et leur
« liant les mains avec des guirlandes de roses. Sied-il à
« la beauté de lever des soldats, de faire la paix, de
« régir les peuples? Sa voix est trop douce pour être
« l'organe d'un ordre rigoureux. La nature n'a mis tant
« de tendresse dans ses accents, que pour lui mon-
« trer que toute sa force est dans la persuasion : par-
« tage charmant et bien supérieur à l'autorité hautaine. »

Dans le huitième songe *Le palais de Circé*, on trouve le portrait de la fameuse princesse *Palatine*, Anne de Gonzague, épouse du prince Édouard :

Digitized by Google

« Son génie, dit le P. Zacharie, est plus grand que « son sexe, *ingenium dicebatur suo genio grandius* « (p. 523); elle est de l'âge moyen : sa beauté est com- « mune, mais son entretien est charmant. C'est une « syrène qui séduit en attirant, et dont les délicieux « accents descendent d'abord dans les cœurs faibles et « les subjuguent. Sans nul principe, elle parle de tout « avec une extrême liberté. Tous ceux qui l'abordent, « s'ils ne sont pas déjà perdus, vont se perdre, à moins « d'une fuite précipitée; car elle seule est l'oracle ordi- « naire de tous ceux qui arrivent chez elle. Comme « fille du soleil, elle répand soudain sa lumière menson- « gère à tous les esclaves de l'erreur; et l'abandon à la « volupté est toujours l'infaillible suite de ses leçons[1].

« Hermias, Céserne, Astérius et plusieurs autres de « notre société, qui avaient vu souvent cette femme, « avouèrent qu'en pénétrant chez elle on change soudain « de forme, et qu'on se réjouit d'être dénaturé, comme « ce Grillus de Plutarque s'applaudissait d'avoir été « métamorphosé en animal immonde par la véritable « Circé. Quelques êtres privilégiés, quoique séduits par « elle, gardent cependant encore le cachet de la nature « humaine, comme Actéon, sous la forme du cerf, « conservait le cœur de l'homme; mais le charme en « opère d'autant plus : sans être brute encore, on « aspire à l'être[2]. »

[1] Nullius Religionis erat, ut de omnibus liberius loqueretur : hanc plurimi invisebant, aut perdendi, nisi cito recederent, aut jam perditi : nam in ea virorum frequentia magistram agebat... Illa suadente, in multis omnino defecerat Christiana religio, et fide perdita, nihil fudissimae voluptatis subtrahebatur, ubi clam aut cum nefariis scelus admittere constituerat (p. 523).

[2] Dolent quod tam tarde mutati sunt in bestias, nec aliquid magis

Digitized by Google

Bossuet, dans l'oraison funèbre d'Anne de Gonzague, n'a pu faire autrement que de reconnaître ses défauts, mais en y opposant sa sincère conversion ainsi que son austère pénitence. Si on savait pécher à cette époque, on savait du moins réparer.

« Laissons cette femme, continue Firmian, et ayons « le courage de nous arracher des bras de ces magi- « ciennes, car l'amour est une vapeur qui va du cœur à « la tête, et qui rend frénétiques ceux qui le possèdent. « En jouant avec cette passion furieuse, on sent bientôt « enchaîner sa raison. C'est en vain alors qu'on nous « exhorterait à sortir du palais de Circé : un charme « supérieur nous y attache; semblables à ces malheu- « reux qui, dans un songe pénible, veulent fuir un « monstre qui les poursuit, et qui ne trouvent plus de « jambes pour courir, ni de voix pour crier. »

Comme tous les moralistes Firmian ne se contente point de signaler le mal, il y ajoute les remèdes : la fuite, le travail, l'amitié : « Déplorables victimes, qui « gémissez sous les coups du cruel enfant, prenez cepen- « dant la fuite, et lassez ses ailes en courant. Ou si la « destinée vous contraint d'être sédentaires, entourez- « vous d'affaires, d'occupations et de goûts. Pour fuir « l'amour jettez-vous dans les bras de l'amitié. Après « avoir trop admiré l'objet qui vous a séduit, les sens « plus calmes, examinez ses défauts... Toutes les res- « sources que la nature vous offre, employez-les pour « secouer le joug impérieux qui vous presse, pour rede- « venir hommes, citoyens, vous-mêmes! »

« Au lieu d'aller chercher des *météores* dans les

curæ est, quam convertendos alios in illud stabulum intromittere ubi tot bruta quotidie conveniunt (p. 524).

Digitized by Google

« régions supérieures, dit le P. Zacharie dans le neu-
« vième songe qui porte ce titre, procédons avec ordre
« et contemplons d'abord notre espèce. Nous avons
« aussi bien des météores parmi nous : c'est ainsi que
« j'appelle ces enfants gâtés de la nature que la splen-
« deur de leur origine exalte, que le soleil, en aspirant,
« enlève avec lui au séjour du tonnerre, et qui, après
« avoir donné un spectacle passager au monde, dispa-
« raissent pour ne plus revenir; car telle est la fugitive
« essence de tous les météores de la terre comme de
« ceux du ciel, qu'un instant suffit à leur naissance, à
« leur éclat, à leur extinction.

« Il me prend envie de vous développer ce grand
« sujet d'une manière satisfaisante à vous-mêmes. Je
« parlerais ensuite d'autres feux célestes dont les glaives
« ardents des princes et leurs boucliers de feu sont les
« images... Enfin, mes amis, je vous expliquerai tous
« ces phénomènes, de manière qu'en promenant à la fois
« vos esprits sur la physique, la politique et la morale,
« j'associerai le ciel à la terre, et vous présenterai un
« tableau fidèle du firmament, de la France et de nos
« mœurs. »

L'avant-dernier songe est intitulé *Les Terminales*.
« Ce titre seul, dit l'abbé Coupé [1], amené si brusquement
« est un trait de génie. Chacun sait que le dieu *Terme*
« présidait, chez les Romains, aux limites des héritages
« et dont l'empire était si absolu que Jupiter lui-même
« le respectait : fiction consolante qui prouve combien
« sainte était la propriété, même aux yeux des conqué-
« rants du monde. Le Dieu Terme avait des fêtes qu'on

[1] *Soirées littéraires.*

Digitized by Google

« célébrait avec beaucoup de religion et qu'on appe-
« lait *Terminales*. »

Notre bon moine « fidèle à sa promesse, respecte les
« puissances, ne désigne aucun particulier et développe
« son ingénieux système avec autant de prudence que
« de profondeur : et pour suivre rigoureusement le
« titre de cette section, il établit que tout a sa place
« marquée et déterminée dans la nature : en franchir
« les bornes sacrées, c'est un désordre. »

« Humbles habitants de cette petite planète, dit-il,
« gardons notre sphère. Qu'un capitaine ne règle pas
« l'église, qu'un évêque ne fasse point le capitaine.
« Nous avons vu pourtant ce désordre, lorsque des
« guerriers honorés du titre de prélats, et enrichis des
« biens du clergé, faisaient gémir le siège épiscopal sous
« le poids de leurs armes profanes. Ainsi dans la
« Grande-Bretagne les monarques, non contents d'un
« trône, ont encore usurpé la dignité de pontife...

« Personne ne saurait rester en place : il faut
« s'étendre, un désir inquiet nous tourmente. Ennuyés
« d'être nous, nous élançons notre âme dans tous les
« objets extérieurs, nous les désirons : de là l'ambition,
« l'injustice, le malheur; parce que, mes amis, en com-
« mençant par moi, nous sommes tous des extrava-
« gants. Au moins dans notre délire nous sommes plus
« sages que les autres, nous le croyons, avouez-le. O
« mes amis, embrassons bien cette chimère, et conti-
« nuons de rêver : nos songes sont encore pour l'amitié.
« Sûrs de nous retrouver tous ensemble, en nous quit-
« tant les soirs, les premiers rayons du soleil nous en

[1] *Soirées littéraires.*

Digitized by Google

« paraissent plus doux, et nos âmes, en se rejoignant, « sont consolées de son absence. »

Enfin dans le dernier songe *Piété fugitive* on trouve une curieuse comparaison entre la piété italienne et la piété française d'après le tempérament de ces deux peuples.

« Pour connaître la piété italienne, dit P. Firmian, il « suffit d'examiner les habitudes de cette nation, car « rien ne peut mieux la caractériser. Les Italiens sont « ardents, mais à tel point dissimulés, que cette ardeur « disparaît à leur guise, ou du moins se cache habile- « ment. Très démonstratifs dans leurs amitiés ils savent, « même enfants, exprimer ces sentiments avec les termes « les plus pompeux. Si quelque infortune les atteint, « aucun état n'est plus misérable que le leur, ce sont d'in- « cessants soupirs, des plaintes telles que, pour ceux « qui ne les connaissent pas, ils s'imaginent que « pareils malheurs n'ont jamais affligé nature humaine, « alors qu'il s'agit d'une peine des plus ordinaires de la « vie.

« Rien de petit pour des Italiens! Leurs enthou- « siasmes, leurs deuils, leurs larmes ne sont qu'hyper- « boles! Toute passion, chez eux, dès qu'elle est expri- « mée, surpasse celle des autres *omnis apud illos passio « seipsam superat, ubi ad os pervenerit.* En amour sur- « tout, si vous les en croyez, leurs flammes l'emportent « de beaucoup sur l'Etna lui-même *verum præcipue « amor, ut si verboso credas, illico existimes ipsam « Ethnam aestuare minore incendio.* »

Ces quelques mots vous tracent un très fidèle tableau de la piété italienne. Tout à l'extérieur, on veut être vu, on ne fait rien sans motif, à moins d'avoir perdu entiè-

Digitized by Google

rement le génie de la race, en sorte que leur simplicité même passe pour duplicité près des hommes prudents. Sans doute j'avoue qu'il y a quelques exceptions, des âmes innocentes, candides, mais il ne faudrait pas en étendre trop le nombre sous peine d'être dupe de cet extérieur, soi-disant naïf.

La plupart de leurs prédicateurs sont violents plus qu'il ne convient, emportés dans leurs paroles comme dans leurs gestes. Rarement vous les verrez sans une croix à la main, souvent avec des ossements humains[1] afin d'inspirer plus de terreur à leur auditoire *frequenter quoque cruta sepulcris ossa in publicum deferunt, ut ad conspectum funeris, auditores altius tremant.* Dans le sermon de la Passion retentissent soudain des coups de marteau, en souvenir des énormes clous enfoncés aux mains et aux pieds du Sauveur, afin de faire mieux ressortir la cruauté des Juifs et la patience du divin crucifié. Au sermon du jugement dernier vous entendrez partir des tribunes le son des trompettes angéliques, *tuba mirum spargens sonum*, terrifiant les fidèles et chassant toute autre pensée de leur cœur. Les cris du peuple accompagnent ce bruit strident *sonitum hunc sequitur populi clamor*, on se croirait à la prise d'une ville. Si on agissait de même chez nous on crierait à la profanation, ou bien on éclaterait de rire *hæc si agerentur in Gallia, aut risum profecto, aut indignationem cierent*, car la religion, plus sincère, ne se donne pas en spectacle.

Cependant les Italiens, avouons-le, sont plus constants

[1] Au XVIIIe siècle le P. Bridaine, fameux prédicateur, avait souvent une tête de mort près de lui, la coiffait tantôt d'une toque de juge, tantôt d'un casque, puis l'interrogeait sur les devoirs de son état d'une manière très originale qui produisait grande impression.

Digitized by Google

que nous dans leur piété et plus adonnés aux pratiques de mortification qui répugnent à la nature. Le français est changeant, versatile, léger, comme son climat. Toute l'année, en effet, c'est un perpétuel changement. Jamais un été constamment brûlant, ni un hiver sans cesse rigoureux : tantôt des pluies continuelles, tantôt des sécheresses déplorables; de même le caractère, *naturale est Gallis saepe mutari*. C'est pourquoi les français ne sont ni longtemps fidèles, ni toujours impies, à moins d'une grâce spéciale ou d'une exceptionnelle perversité. L'Italien, au contraire, s'attache fortement à sa religion, ne connaît pas ces alternatives et ne souffrirait point qu'on doutât de ses convictions religieuses. Chez nous la piété est plus languissante, plus amie des plaisirs, supportant avec peine les longs jeûnes et ne se contenterait certes pas de ces légumes crus ou de la chair gluante des limaçons, grand régal des Italiens, digne d'après eux de la table de leurs Pontifes, *leguminibus crudis, aut limacum flaccida carne sarciri, qui apud Italos inter egregias dapes, suorumque Antistitum palato dignissimas ambitiose numerantur*. Telle est la religion de ces deux peuples, avec ce qu'elle peut avoir de bon ou de mauvais. Je préfère cependant une piété sincère, quoique avec un grain d'inconstance, à une religion théâtrale, si continue soit-elle, quand le cœur n'y est pas, *eos motus significare quos in animo non habeam*.

Au moment où le P. Zacharie achevait l'explication de ce dernier songe arrive un de ses amis, docteur en médecine des plus renommés : « Est-ce ainsi, Firmian, « lui cria-t-il, que vous avez soin de votre si débile « santé? Voilà donc le fruit de mes conseils? Ce travail

Digitized by Google

« opiniâtre vous tuera! Voulez-vous donc devenir « aveugle à force d'écrire, vous charger la poitrine, déjà « si délicate, d'humeurs nuisibles? De plus vigoureux, « avec une telle tension d'esprit, succomberaient bien- « tôt. Que je périsse *peream!* si par un usage intem- « pestif de mes remèdes, ou par votre négligence, vous « n'avez pas diffamé, depuis de longues années, Hippo- « crate, ses élèves, son école! Que pensera-t-on de « moi qui, sans amélioration, vous ai si longtemps « soigné? *Quid enim dici de nobis autumas, qui tandiu « nullo successu, curam tui suscepimus?* »

« Pourquoi ce bon sourire avec vos vifs reproches, « repartit Firmian? Est-ce que mes forces, mon âge « n'ont pas résisté à mes travaux antérieurs? Mais si vous « parlez sérieusement je vous promets que cet ouvrage « sera le dernier! »

« A la bonne heure! reprit son ami. N'est-ce pas « assez, en effet, d'avoir publié, en français, une Philo- « sophie chrétienne; deux volumes sur la *Monar- « chie du Verbe Incarné;* en latin, le *Genius Sæculi* et « votre *Gygès Gallus?* Pourquoi vous occuper « encore de songes qui, j'en suis sûr, vous « empêchent de dormir? »

« Oh! non, lui répondit Firmian, mais comme je « veux suivre vos sages conseils, cher ami, je termine « ici les songes d'Hermias avec l'espoir que les lecteurs « bienveillants ne me blâmeront pas de les avoir com- « posés pour la Postérité. »

Assurément, non, car nous ne craignons pas de le dire avec l'abbé Coupé : « c'est ici le plus beau des « ouvrages du P. Zacharie : il est rempli d'imagination, « il peint les mœurs » de son époque avec une science

Digitized by Google

profonde, certainement acquise dans la fréquentation du monde et du grand monde, où son ministère l'appela fréquemment.

Il me semble, messieurs, que désormais en passant près du vieux couvent des Capucins, aujourd'hui le Lycée d'Evreux, vous penserez parfois à ce bon moine qui y vécut dans sa vieillesse, rêvassant, écrivant, composant ces deux célèbres ouvrages : son *Gygès Gallus* et les *Somnia Sapientis*.

Là reposent ses ossements, troublés, il est vrai, par les cris et les jeux d'une insouciante jeunesse, mais son esprit doit hanter, souvent, notre cloître rajeuni, et discourir encore avec ses sages amis non plus sur les mœurs de son époque, mais sur celles de notre temps. Quelle abondante matière pour notre Juvénal ébroïcien, car

NATURALE EST GALLIS SÆPE MUTARI!

Digitized by Google

APPENDICES

OUVRAGES A CONSULTER SUR LE P. ZACHARIE

1° *Bibliothèque universelle des Romans*, décembre 1779, in-8° Article de l'abbé Coupé.

2° *Les Capucins de Rouen* par le P. Édouard d'Alençon, extrait des *Annales franciscaines*, Paris, 1890, in-8°.

3° *Le Président René de Longueil, marquis de Maisons*, par M. l'abbé Porée, Caen. H. Delesque, 1889, in-8°.

4° *Gygès Gallus* Petro Firmiano, authore. Accessere *Somnia Sapientis*, Parisiis, Vve. Thierry, 1658, in-4°.

5° *Le Gygès Gallus de P. Firmian traduit par le P. Antoine de Paris*, capucin, à Paris, chez Denis Thierry, 1663, in-12.

6° *Soirées littéraires* de l'abbé Coupé, t. VII, p. 56, à Paris, an V de la République, 1797, in-8°.

7° *Lettres de Guy Patin*, édition de Réveillé-Parise, t. II, p. 342, à Paris, J.-B. Baillière, 1846, in-8°.

8° *Dictionnaires* de Moreri, Feller, Firmin-Didot, Larousse, Barbier[2], etc.

ŒUVRES DU P. ZACHARIE DE LISIEUX

d'après le P. Édouard d'Alençon dans ses *Capucins de Rouen*.

(N.-B. — Les dates mises entre parenthèses sont les éditions trouvées dans les catalogues, mais non vérifiées par l'auteur.)

1° *La Philosophie chrestienne* ou *persuasions puissantes aux mespris de la vie*, Paris (1637), 1638, 1644, in-8°.

2° *De la Monarchie du Verbe Incarné*, ou *de l'immense pouvoir du plus grand des roys*, etc. Paris, 1639, 1642, in-4°.

Digitized by Google

3° *De la Monarchie du Verbe Incarné*, 2e partie *où il est traité de la bonté et de la justice du Prince*, Paris, 1649, in-4°.

4° *Sæculi Genius* Petro Firmiano, authore, Paris, 1653, in-8° réédité avec les ouvrages suivants.

5° *Somnia Sapientis*, Petro Firmiano, authore, Paris, 1659, in-12 1669. — *Les songes du sage ou les plus belles pensées de la philosophie morale*, Paris, (1664), 1673, in-12.

6° *Gyges Gallus* Petro Firmiano, authore; *accessere somnia sapientis*, Paris, 1658, in-4°. — *Gygès* seul, Paris (1659-1660) in-12. — *Gyges et Somnia*, Paris, 1660, in-16 et 1667, in-4°. — *Gyges-Somnia, Genius*, Paris (1671-1685) in-12°; Gedani, 1686; Milan, 1694; Angers, 1706, Ratisbonne, avec des notes du P. Gabriel Liebheit O. S. B. 1736. — *Le Gyges Gallus* traduit par le P. Antoine de Paris, 1663 et 1665, in-12. — *Somnia Sapientis* traduits par le même auteur, Paris, 1664, in-12.

7° *Relation du pays de Jansénie, où il est traité des singularitez qui s'y trouvent, des coutumes, mœurs et religion, de ses habitans*, par Louys Fontaines, sieur de Saint Marcel, Paris, 1660 (1664) avec carte gravée et pliée, in-16; Rouen, 1674 et 1693 (Liége, 1688) (1734). *Relation du pays de Jansénie* traduite en vers français par le sieur de Fontaines, gentilhomme provençal, Chambéry, 1681, in-8°; *item* par Bonaventure (Lyon, 1681). — *Description du pays de Jansénie*, à Bourg-Fontaine, chez Antoine Arnauld, à l'enseigne de l'abbé de Saint-Cyran, 1688. — *L'anti-phantôme du Jansénisme ou la nouvelle description du pays de Jansénie avec ses confins, la Calvinie, la Libertinie, la Désesperie et la mer Prolyse*... à Ipres, chez Ant. Novateur, in-12, s. d.

8° *Tota Pauli scientia, Christus Patiens, contemplationis Christianæ novum opus et ad gustum concionum, accessit Sylva sacrorum varii argumenti multiplicem Theologiam continens*, Paris, 1662, in-4°; Venise, 1696; Augsbourg, 1716.

[1] Le P. Zacharie de Lisieux mourut pendant l'impression de ce dernier ouvrage, achevé le 13 novembre 1661.

Digitized by Google

JEAN-PIERRE BLANCHARD

(1753-1809)

BIOGRAPHIE-ICONOGRAPHIE

PAR L. COUTIL, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Jean-Pierre Blanchard naquit au Petit Andely, le 4 juillet 1753 ; son père était tourneur ébéniste, armurier et machiniste, son fils commença par l'aider; mais son esprit inventif le fit changer de profession ; à douze ans, il inventa un piège où les rats se tuaient eux-mêmes d'un coup de pistolet. A seize ans, il avait confectionné une voiture mécanique, avec laquelle il effectua le voyage *des Andelys à Rouen*. Pasquier nous apprend, dans son *Dictionnaire historique et critique des hommes illustres de la province de Normandie*, qu'en 1779, à vingt-six ans, il construisit une machine hydraulique pour faire monter l'eau de la Seine jusqu'à la hauteur du Château-Gaillard ; le tuyau mesurait 400 pieds (133 mètres) ; l'expérience eut lieu, le 2 février, devant une foule composée des habitants du Grand et du Petit Andely, l'eau ne mit que deux minutes à monter à cette altitude considérable. (Il est curieux de voir que l'on attendit un siècle pour mettre en pratique ce projet au même endroit.) Le 11 février, avec son associé Masurié, il fit une expérience

Digitized by Google

analogue à Vernon, devant le duc de Penthièvre, grand amiral de France, et devant tous ses invités. Une nouvelle tentative, tout aussi heureuse, eut lieu l'année suivante à Grenoble, chez le marquis de Mercien, gouverneur de cette ville, il parvint à faire monter 300 *muids* d'eau à l'heure, environ 150.000 litres. *En 1781*, il quitta les Andelys, et le 28 du mois d'août, il publia dans le « Journal de Paris » sa découverte du vaisseau volant, *muni de six ailes, mesurant* 10 *pieds*, 3^{m},30 *d'envergure sur* 3^{m},30 *de large, qu'un ressort faisait déployer rapidement; les quatre ailes de devant et celles de derrière devaient servir à l'ascension, les quatre ailes latérales devaient soutenir la machine et la faire planer.* Sa machine fut installée près de Saint-Germain-en-Laye, et les deux frères de Louis XVI, les ducs de Chartres et de Bourbon, ainsi que des personnages de la cour, allèrent la voir.

Le 5 *mai 1782*, il lut un discours pour expliquer sa découverte, mais il ne put faire mouvoir utilement l'appareil. Le 23 mai, le physicien Lalande lui démontra l'inanité de son invention.

Sur ces entrefaites, en 1783, les frères Montgolfier élevaient dans les airs un ballon gonflé à l'air chaud, qui, le 20 novembre, fut monté par Pilatre de Rozier et le marquis d'Arlandes. Ce fut une révélation pour Blanchard; il le reconnut dans une lettre : « Je rends un hommage pur et sincère à l'immortel Montgolfier, sans le secours duquel j'avoue que le mécanisme de mes ailes ne m'aurait peut être jamais servi qu'à agiter un élément indocile, qui m'aurait obstinément repoussé vers la terre, comme la lourde autruche, moi qui comptais disputer à l'aigle le chemin des airs. »

Digitized by Google

Le 14 février 1784[1], il fit annoncer par les journaux que le 28 il partirait du Champ de Mars, resterait une heure en l'air, et descendrait à la Villette ; malgré ses cartes gravées, l'ascension n'eut lieu que le 2 mars de la même année. Blanchard devait emmener avec lui le bénédictin Dom Pech, il s'aperçut que la force ascensionnelle de son ballon n'était pas suffisante. Au moment du départ, un élève de l'école de Brienne, Dupont de Chambon, voulut se précipiter dans la nacelle et partir aussi ; Blanchard dut lutter très rigoureusement avec lui et reçut un coup d'épée au poignet, il put se dégager un instant de son adversaire et s'élever dans les airs ; il atterrit à Billancourt.

Blanchard est le premier expérimentateur qui essaya de se servir dans un ballon d'un propulseur à rames. Sur les estampes représentant son ascension, il prétendit qu'il avait dirigé son ballon. On désigna ses hâbleries sous le nom de *gasconnades à la Blanchard ;* et la banderole ornée de la pompeuse devise. *Sic itur ad astra*, fut tournée en ridicule dans le quatrain suivant :

Au Champ de Mars il s'envola
Au champ voisin il resta là,
Beaucoup d'argent il ramassa,
Messieurs, *sic itur ad astra.*

Une caricature le représente au milieu d'oies et de pourceaux, avec la légende : *Sic reditur ad astris.*

Le mois suivant, il s'installa à Rouen, rue Beauvoisine, chez Chapelle, greffier au Parlement et, dès le 30 avril, il fit annoncer dans les *Annonces, affiches et avis divers de la*

[1] 1re ascension au Champ de Mars à Paris.

Digitized by Google

Haute et Basse Normandie, une ascension pour le 23 mai [1], le prix d'entrée était de 3 livres pour visiter les travaux, et de 6 livres pour pénétrer dans l'enceinte, le jour de l'ascension : la visite avait lieu aux Célestins (rue Eau-de-Robec), de 9 heures du matin à midi, et de 3 à 7 heures du soir, à partir du mardi 18 mai, jusqu'au samedi soir. Dès le 21, il n'y avait plus de billets d'entrée, les hôtels regorgeaient tous de monde, les *Annales de Normandie* ont relaté le succès énorme de cette seconde ascension de Blanchard, qui eut lieu le 23 mai [1], près des anciennes casernes ; place Saint-Sever, terrain occupé actuellement par la gare d'Orléans. L'ascension dura une heure, et la descente eut lieu à 20 kilomètres de Rouen, près du bois Blanchard, dans la plaine de Claville-Motteville.

Le compte rendu en fut publié dans les Annonces de Normandie du 2 juillet 1784, par Blanchard lui-même, il était parti à 7 h. 20 du soir, avec 40 livres de lest ; après avoir traversé la Seine, il agita les ailes de sa machine espérant se diriger vers Versailles, mais la force du vent annula ses efforts, il tourna 22 fois de suite sur lui-même, ce qui amena la rupture du gouvernail ; il fit des observations barométriques et remarquant que son ballon s'était gonflé, par suite de la diminution de la pression atmosphérique, il eut l'idée de vider du gaz ; il traversa ensuite deux nuages, dont un lui fit perdre de vue le sol ; craignant d'être à proximité de la mer, il agita ses ailes espérant qu'elles l'aideraient à redescendre. Il était 8 h. 20 minutes, lorsqu'il atterrit, il avait fait 16 kilomètres en une heure. Des paysans qui se trouvaient là avec leurs fusils racontèrent que ne

[1] 2e ascension à Rouen, 23 mai 1784.

Digitized by Google

sachant ce qu'ils avaient vu si haut, et si gros, ils avaient chargé à balle leurs fusils.

Pendant le repas qui suivit l'atterrissement, chez M. Godefroy, curé de Motteville, il fut question d'élever une stèle pour rappeler cet événement.

Blanchard fit sa troisième ascension à Rouen[1], le 18 juillet, avec M. Boby, greffier au Parlement de Rouen ; il partit à 5 h. 15 du soir et il atterrit à Puisenval à 7 h. 30, près Grandcourt, canton de Londinières; c'est à tort qu'il a prétendu que pendant le trajet, il se rapprocha tout exprès avec ses ailes, en passant sur Saint-Saëns et sur Neuchatel. Les aéronautes dînèrent au château de M. Dudouet, et couchèrent au château de Folny[1].

Le lendemain 19[2], il fit monter dans sa nacelle la marquise de Brassard, la comtesse de Boubers et Mme de Jean, il monta dans les airs jusqu'à 26 mètres, environ.

Les *Annales de Normandie* publièrent le récit de l'ascension, le 16 juillet, et on le traduisit en anglais.

Le 20 juillet, une actrice du théâtre de Rouen couronna Blanchard sur la scène, après avoir chanté plusieurs couplets sur les expériences aérostatiques. Après cet immense succès, et à ce propos, on publia un portrait de profil, dans un médaillon, surmonté d'un soleil, au-dessous duquel on lit : « *A la gloire de la Normandie* », et plus bas : « *M. Blanchard ayant fait avec le plus grand succès son troisième voyage aérien à Rouen, le 18 juillet 1784, a été couronné à la Commédie* (*sic*), le 20 du même mois. » Trois pièces figurant au Cabinet des Estampes consacrent cette ascension.

Blanchard s'embarqua ensuite à Dieppe, pour l'Angle-

[1] 3e ascension à Rouen, 18 juillet 1784.

[2] 4e ascension, 19 juillet 1784.

Digitized by Google

terre, le 14 août; mais il dut partir sans ballon, car la douane voulait lui faire payer des droits élevés.

Peu après, il fit la connaissance à Londres de Lunardi, attaché de l'ambassade de Naples, et du Dr Jefferies,

Portrait de Jean-Pierre Blanchard, en 1784, à l'âge de 31 ans.
Peint par R. Livesay, gravé par J. Newton en 1785.

médecin américain; ce dernier s'intéressa aux voyages aériens de Blanchard et Lunardi[1]. Une 5e ascension eut lieu à Londres tout seul[1]; la 2e à Chelsea (Middlesex), le 16 octobre 1784, avec Sheldon, professeur d'anatomie. Le Dr Jefferies lui versa 100 guinées (2.625 francs)

[1] 5e à Londres, au Rhedarium, le 31 novembre 1784; la 6e ascension à Chelsea (Middlesex), 16 octobre 1784.

Digitized by Google

pour l'accompagner. Ils partirent du *Rhedarium*, le 30 novembre 1784, devant le prince de Galles et la duchesse de Devonshire, ils atterrirent dans le comté de Kent. C'est à la suite qu'ils projetèrent de traverser la Manche, le docteur devait payer les frais de l'ascension. A cause du petit volume du ballon, Lunardi ne put être du voyage; il précéda ses amis à Calais pour assister à leur arrivée.

Le 17 décembre 1784, la nacelle et le ballon furent expédiés avec l'appareil destiné au gonflement. Le départ qui devait avoir lieu, le 1er janvier 1785, fut remis au 7, à cause des tempêtes. Le 7 au matin, le calme étant apparu, les nuages et la fumée des cheminées étant dirigés vers la mer, on gonfla le ballon. Un cerf-volant, puis une montgolfière de papier et un ballon gonflé au gaz furent successivement lancés et indiquèrent une direction favorable.

Comme Pilatre de Rozier était à Boulogne avec une montgolfière pour tenter aussi la traversée, Blanchard se décida à partir le premier; rien n'aurait pu le faire changer d'idée [1].

A une heure de l'après-midi, Blanchard [2] et le Dr Jefferies montèrent dans la nacelle; tout en s'élevant, ils dis-

[1] Dans une lettre écrite à son ami Nehou, des Andelys, Blanchard lui écrivit : « Pilatre est venu me rendre visite à Douvres ; son appareil se dispose à Boulogne, m'a-t-il dit, le tout aux frais du gouvernement. Je n'envie pas son sort, je ne désire pas lui passer sur la tête pour lui prouver qu'il est des hommes aussi hardis que lui. Je lui prouverai aisément que je suis son maître... Le gouvernement de France est bien désolé qu'il y ait un Blanchard assez effronté pour être l'antagoniste du célèbre et du fameux Pilatre... Rien n'est capable de m'épouvanter. Tous les canons du château de Douvres seraient pointés pour tirer sur moi à mon départ et je serais sûr d'un pareil sort en arrivant en France, que je partirai toujours... et je serais sûr de descendre en mer, que je partirais encore... » Sa volonté était donc inébranlable.

[2] 7e ascension. Traversée de la Manche, 7 janvier 1784.

Digitized by Google

tinguaient Canterbury ; ils passèrent ensuite au-dessus de plusieurs navires, et enfin ils distinguèrent les côtes de France. A 1 h. 50, comme ils descendaient rapidement, ils jetèrent un sac de lest, puis ils perdirent de vue Douvres, et comme ils descendaient encore, ils durent jeter tout leur lest, puis des livres. Enfin, les côtes de Calais

Dr John Jeffries à son thermomètre.

Frontispice du volume : A narration of the two aerian voyages of Docteur Jeffries with Mons-Blanchard (Londres, 1786).

à Gravelines devinrent plus nettes, mais le ballon descendait toujours ; les aéronautes durent jeter les ailes de la nacelle, les ornements et jusqu'à leurs habits, les cordages, l'ancre et les vivres. Le ballon remonta, et enfin, à 3 heures précises, ils passaient au-dessus des falaises, entre le cap Gris-Nez et le cap Blanc-Nez ; mais comme ils frisaient le sommet des arbres de la forêt de Guines, on dut vider des vessies, et enfin on descendit entre deux arbres, la soupape fut lâchée et on descendit de branche en branche, jusqu'à terre, il était

Digitized by Google

Digitized by Google

Dessiné par Desrais.

Apparition du globe aérostatique de M. Bla

Digitized by Google

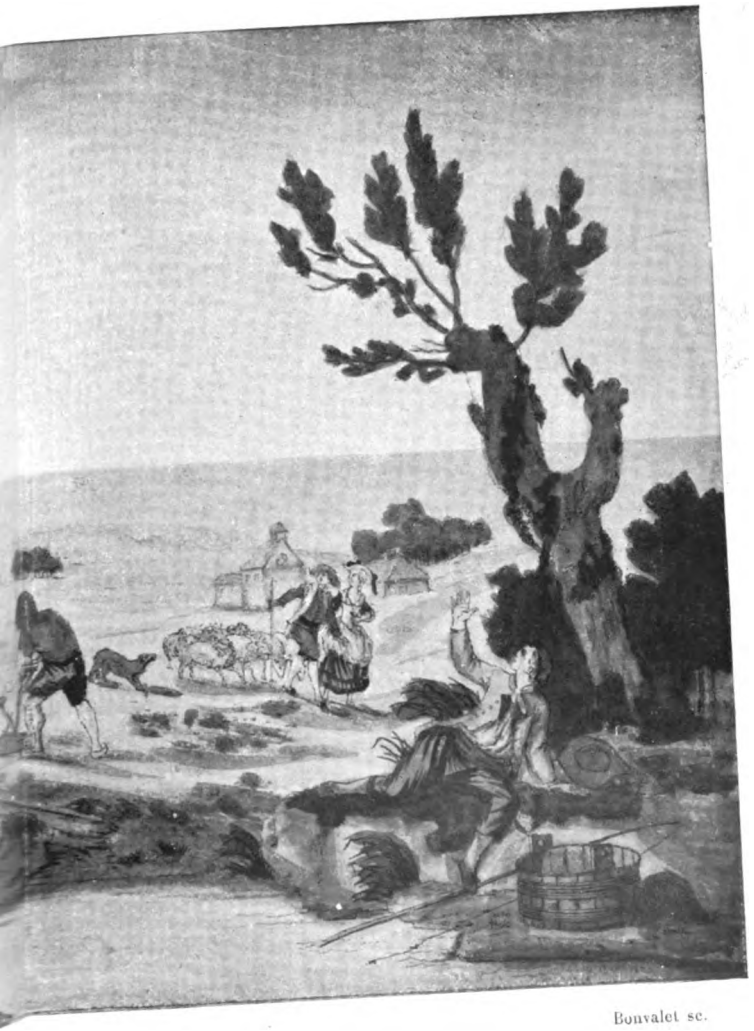

Bonvalet sc.

Achard entre Calais et Boulogne, 7 janvier 1785.

Digitized by Google

Digitized by Google

3 heures 45. Leur premier soin, pour se réchauffer, fut de dégonfler et d'emballer leur ballon, opération à laquelle assistèrent et participèrent les habitants de Calais, qui s'étaient empressés d'accourir.

Ils furent ramenés dans une voiture à six chevaux qui leur avait été envoyée de Calais, par la municipalité; celle-ci et les notabilités, ainsi que la population, firent fête aux courageux aéronautes, qui avaient été rejoints par Lunardi.

Le lendemain 8 janvier, le pavillon français fut placé sur la porte de la maison où les aéronautes étaient logés et sur les tours, en signe de fête ; on exécuta des décharges d'artillerie, les cloches furent mises en branle. Le corps municipal, le corps de la place et le maréchal de camp, les négociants et les échevins, tous les officiers et les deux régiments de la garnison se rendirent à dix heures chez les aéronautes pour les féliciter du succès de leur traversée et leur offrir le vin de la ville dans une coupe de vermeil. Le soir, on donna un banquet dans une salle fort bien décorée, et les dames de Calais vinrent complimenter les aéronautes, une d'elles récita même une poésie. Le maire offrit à Blanchard une boîte d'or sur laquelle était gravé un ballon, elle renfermait une lettre lui attribuant le titre de citoyen de Calais. L'aérostat exposé dans l'église fut réclamé par la ville, qui versa 3.000 livres à Blanchard et lui attribua une rente de 600 livres.

La ville de Calais voulait perpétuer ce souvenir par un monument, mais la municipalité de Guines, où avait eu lieu l'atterrissement en revendiqua l'honneur; et une colonne en pierre fut posée dans le bois de Guines, le 7 janvier suivant, exactement un an après la traversée.

Digitized by Google

Blanchard et le Dr Jefferies assistaient à la cérémonie.

Une jolie gravure à la manière noire a été exécutée d'après une composition de Desrais, pour perpétuer le souvenir de ce voyage aérien, six vers expliquent la composition de cette charmante sépia.

Leur retour à Paris ne fut pas moins honoré; ils se rendirent à Versailles pour présenter leurs respects à Louis XVI, qui les complimenta; puis, chez Mme la duchesse de Polignac. Pour faire plaisir aux personnes de la Cour, les aéronautes furent invités chez le ministre de Breteuil, qui annonça à Blanchard que le roi lui accordait une pension de 1.200 livres et une gratification de 12.000. Le Dr Jefferies a retracé le charme de ces réceptions mondaines dans ses mémoires; et après six semaines de triomphes, le 21 février, il rentra en Angleterre; sa première visite fut pour la falaise de Douvres, d'où il était parti en ballon. Le 5 mars, il entrait à Londres, où ses amis l'accueillirent avec transport. Plus tard, il retourna en Amérique, à Boston.

Le 4 mai 1785, Blanchard fit une ascension à Londres avec la fille de son ami Simonet, âgée de quatorze ans.

Le 7 mai suivant, il partit du centre de la cité à 2 h. 20. Le 21 du même mois, il fit une autre ascension; il aurait emmené avec lui le colonel Thornton, pour faire une chasse au faucon, si ce dernier, très gros, n'avait paru trop lourd au moment du départ : il prit avec lui Mlle Simonet, la sœur de celle qui l'avait accompagné le 7 mai : l'atterrissement eut lieu à peu de distance, pour ne pas alarmer cette enfant, et surtout les nombreuses personnes qui suivaient le trajet du ballon,

[1] 8e ascension à Londres, 4 mai 1785.

[2] 9e et 10e ascensions à Londres, 7 et 21 mai 1785.

Digitized by Google

triomphalement ramené à Londres, à l'état captif, avec Blanchard et la jeune fille, restés dans la nacelle; ils furent ensuite portés en triomphe.

A la suite de ses ascensions en Angleterre, il fonda une Académie Aérostatique, près de Wauxhall et une à Paris, avec Carnot.

Le 3 juin[1], nouvelle ascension avec un parachute qu'il détacha de sa nacelle, portant un chien accroché en dessous.

Le 11 juillet 1785, ascension à la Haye[2], avec M. d'Honincthun, en présence du prince d'Orange et de la princesse de la Haye; après avoir heurté une cheminée au départ, ils arrivèrent sans accident à Rotterdam. Les Hollandais accueillirent Blanchard à la descente avec des fourches et des bâtons, lui brisèrent sa nacelle; de Ruville ajoute qu'après, il fit une 13e ascension à Rotterdam.

C'est à Lille[3] qu'il fit sa 14e ascension, le 26 août 1785, à la demande du chevalier Lépinard. La ville vota 1.000 francs et chaque magistrat souscrivit pour 6 francs. Le départ qui devait avoir lieu le jour de la Saint-Louis, le 25 août, eut lieu le lendemain. La municipalité l'avait fait garder à vue, dans la crainte qu'il ne s'absentât. Il avait fait une nouvelle expérience de son parachute, et le 26 au matin, il prépara le gonflement de son ballon, sur le Champ de Mars de Lille, près de l'Esplanade. A cause du vent, lui et son compagnon, le chevalier Lépinard, ne partirent qu'à 11 h. 45; ils déjeunèrent dans les airs et burent une bouteille de vin sur laquelle le prince de Ghistelles avait collé l'inscription suivante :

[1] 11e ascension, 3 juin.

[2] 12e ascension à la Haye, 11 juillet 1785, et 13e à Rotterdam.

[3] 14e ascension à Lille, 26 août 1785.

Digitized by Google

tinguaient Canterbury ; ils passèrent ensuite au-dessus de plusieurs navires, et enfin ils distinguèrent les côtes de France. A 1 h. 50, comme ils descendaient rapidement, ils jetèrent un sac de lest, puis ils perdirent de vue Douvres, et comme ils descendaient encore, ils durent jeter tout leur lest, puis des livres. Enfin, les côtes de Calais

Dr John Jeffries à son thermomètre.

Frontispice du volume : A narration of the two aerian voyages of Docteur Jeffries with Mons-Blanchard (Londres, 1786).

à Gravelines devinrent plus nettes, mais le ballon descendait toujours ; les aéronautes durent jeter les ailes de la nacelle, les ornements et jusqu'à leurs habits, les cordages, l'ancre et les vivres. Le ballon remonta, et enfin, à 3 heures précises, ils passaient au-dessus des falaises, entre le cap Gris-Nez et le cap Blanc-Nez ; mais comme ils frisaient le sommet des arbres de la forêt de Guines, on dut vider des vessies, et enfin on descendit entre deux arbres, la soupape fut lâchée et on descendit de branche en branche, jusqu'à terre, il était

Digitized by Google

Digitized by Google

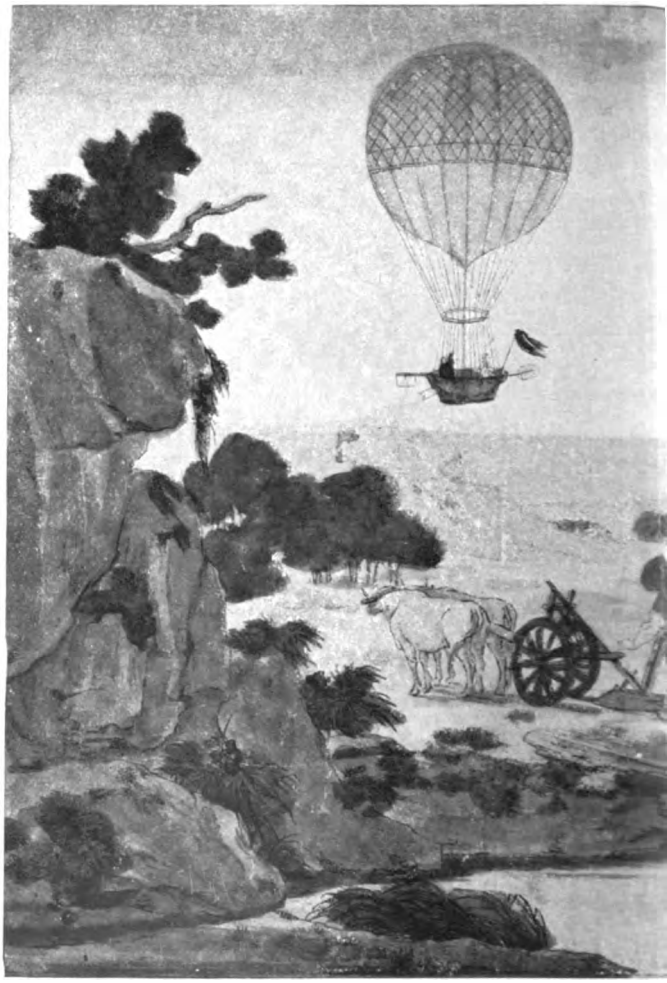

Dessiné par Desrais.

Apparition du globe aérostatique de M. Bla

Digitized by Google

Bonvalet sc.

achard entre Calais et Boulogne, 7 janvier 1785.

Digitized by Google

Digitized by Google

3 heures 45. Leur premier soin, pour se réchauffer, fut de dégonfler et d'emballer leur ballon, opération à laquelle assistèrent et participèrent les habitants de Calais, qui s'étaient empressés d'accourir.

Ils furent ramenés dans une voiture à six chevaux qui leur avait été envoyée de Calais, par la municipalité; celle-ci et les notabilités, ainsi que la population, firent fête aux courageux aéronautes, qui avaient été rejoints par Lunardi.

Le lendemain 8 janvier, le pavillon français fut placé sur la porte de la maison où les aéronautes étaient logés et sur les tours, en signe de fête ; on exécuta des décharges d'artillerie, les cloches furent mises en branle. Le corps municipal, le corps de la place et le maréchal de camp, les négociants et les échevins, tous les officiers et les deux régiments de la garnison se rendirent à dix heures chez les aéronautes pour les féliciter du succès de leur traversée et leur offrir le vin de la ville dans une coupe de vermeil. Le soir, on donna un banquet dans une salle fort bien décorée, et les dames de Calais vinrent complimenter les aéronautes, une d'elles récita même une poésie. Le maire offrit à Blanchard une boîte d'or sur laquelle était gravé un ballon, elle renfermait une lettre lui attribuant le titre de citoyen de Calais. L'aérostat exposé dans l'église fut réclamé par la ville, qui versa 3.000 livres à Blanchard et lui attribua une rente de 600 livres.

La ville de Calais voulait perpétuer ce souvenir par un monument, mais la municipalité de Guines, où avait eu lieu l'atterrissement en revendiqua l'honneur; et une colonne en pierre fut posée dans le bois de Guines, le 7 janvier suivant, exactement un an après la traversée.

Digitized by Google

Blanchard et le Dr Jefferies assistaient à la cérémonie.

Une jolie gravure à la manière noire a été exécutée d'après une composition de Desrais, pour perpétuer le souvenir de ce voyage aérien, six vers expliquent la composition de cette charmante sépia.

Leur retour à Paris ne fut pas moins honoré; ils se rendirent à Versailles pour présenter leurs respects à Louis XVI, qui les complimenta; puis, chez Mme la duchesse de Polignac. Pour faire plaisir aux personnes de la Cour, les aéronautes furent invités chez le ministre de Breteuil, qui annonça à Blanchard que le roi lui accordait une pension de 1.200 livres et une gratification de 12.000. Le Dr Jefferies a retracé le charme de ces réceptions mondaines dans ses mémoires; et après six semaines de triomphes, le 21 février, il rentra en Angleterre; sa première visite fut pour la falaise de Douvres, d'où il était parti en ballon. Le 5 mars, il entrait à Londres, où ses amis l'accueillirent avec transport. Plus tard, il retourna en Amérique, à Boston.

Le 4 mai 1785, Blanchard fit une ascension à Londres avec la fille de son ami Simonet, âgée de quatorze ans.

Le 7 mai suivant, il partit du centre de la cité à 2 h. 20. Le 21 du même mois, il fit une autre ascension; il aurait emmené avec lui le colonel Thornton, pour faire une chasse au faucon, si ce dernier, très gros, n'avait paru trop lourd au moment du départ : il prit avec lui Mlle Simonet, la sœur de celle qui l'avait accompagné le 7 mai : l'atterrissement eut lieu à peu de distance, pour ne pas alarmer cette enfant, et surtout les nombreuses personnes qui suivaient le trajet du ballon,

[1] 8e ascension à Londres, 4 mai 1785.

[2] 9e et 10e ascensions à Londres, 7 et 21 mai 1785.

Digitized by Google

triomphalement ramené à Londres, à l'état captif, avec Blanchard et la jeune fille, restés dans la nacelle; ils furent ensuite portés en triomphe.

A la suite de ses ascensions en Angleterre, il fonda une Académie Aérostatique, près de Wauxhall et une à Paris, avec Carnot.

Le 3 juin[1], nouvelle ascension avec un parachute qu'il détacha de sa nacelle, portant un chien accroché en dessous.

Le 11 juillet 1785, ascension à la Haye[2], avec M. d'Honincthun, en présence du prince d'Orange et de la princesse de la Haye; après avoir heurté une cheminée au départ, ils arrivèrent sans accident à Rotterdam. Les Hollandais accueillirent Blanchard à la descente avec des fourches et des bâtons, lui brisèrent sa nacelle; de Ruville ajoute qu'après, il fit une 13e ascension à Rotterdam.

C'est à Lille[3] qu'il fit sa 14e ascension, le 26 août 1785, à la demande du chevalier Lépinard. La ville vota 1.000 francs et chaque magistrat souscrivit pour 6 francs. Le départ qui devait avoir lieu le jour de la Saint-Louis, le 25 août, eut lieu le lendemain. La municipalité l'avait fait garder à vue, dans la crainte qu'il ne s'absentât. Il avait fait une nouvelle expérience de son parachute, et le 26 au matin, il prépara le gonflement de son ballon, sur le Champ de Mars de Lille, près de l'Esplanade. A cause du vent, lui et son compagnon, le chevalier Lépinard, ne partirent qu'à 11 h. 45; ils déjeunèrent dans les airs et burent une bouteille de vin sur laquelle le prince de Ghistelles avait collé l'inscription suivante :

[1] 11e ascension, 3 juin.

[2] 12e ascension à la Haye, 11 juillet 1785, et 13e à Rotterdam.

[3] 14e ascension à Lille, 26 août 1785.

Digitized by Google

Vin de Calabre destiné à être bu dans les cieux par les aéronautes M. Blanchard et le chevalier de l'Espinard. Après déjeuner, ils purent faire des constatations intéressantes, telles que l'ombre du ballon sur les nuages, avec des parties irisées. Après avoir traversé deux nuages, ils aperçurent deux villes et ils y lancèrent des billets fixés à des banderoles. Un autre nuage très humide traversa leurs habits et emplit la nacelle qu'il fallut vider, car cela formait du lest. Le soleil apparut, mais aussi un froid vif, dû à l'altitude. A 2 h. 10, ils aperçurent de nouveau deux villes. Après être remontés encore très haut, le froid les reprit, congela même en partie le vin. Le sommeil s'empara du chevalier, Blanchard fit des efforts pour ne pas dormir aussi et succomber au *mal des grandes altitudes*. Après sept heures de voyage, ils atterrirent à Sainte-Menehould, en Champagne; ailleurs, on dit qu'ils atterrirent à Sevon, dans le Clermontois. Le retour à Lille fut triomphal, les habitants se portèrent à leur rencontre ; la marquise de Wignacourt les attendit avec ses carrosses. Le maire de Lille avait aussi envoyé un carrosse, et après la cérémonie de réception, on lui offrit 1.200 livres, ou une boîte d'or aux armes de la ville et une cafetière en argent aux armes de la ville, valeur de 100 écus. Blanchard préféra la boîte d'or à la somme d'argent. Le départ et le retour ont été peints par Louis Watteau et gravés très finement par Helman.

Le lundi, *3 octobre 1785*, il partit de la plaine de Berghen, célèbre par sa victoire, près de Francfort-sur-le-Mein[1] : parvenu à une hauteur suffisante, il lança

[1] 15e ascension près Francfort.

Digitized by Google

Digitized by Google

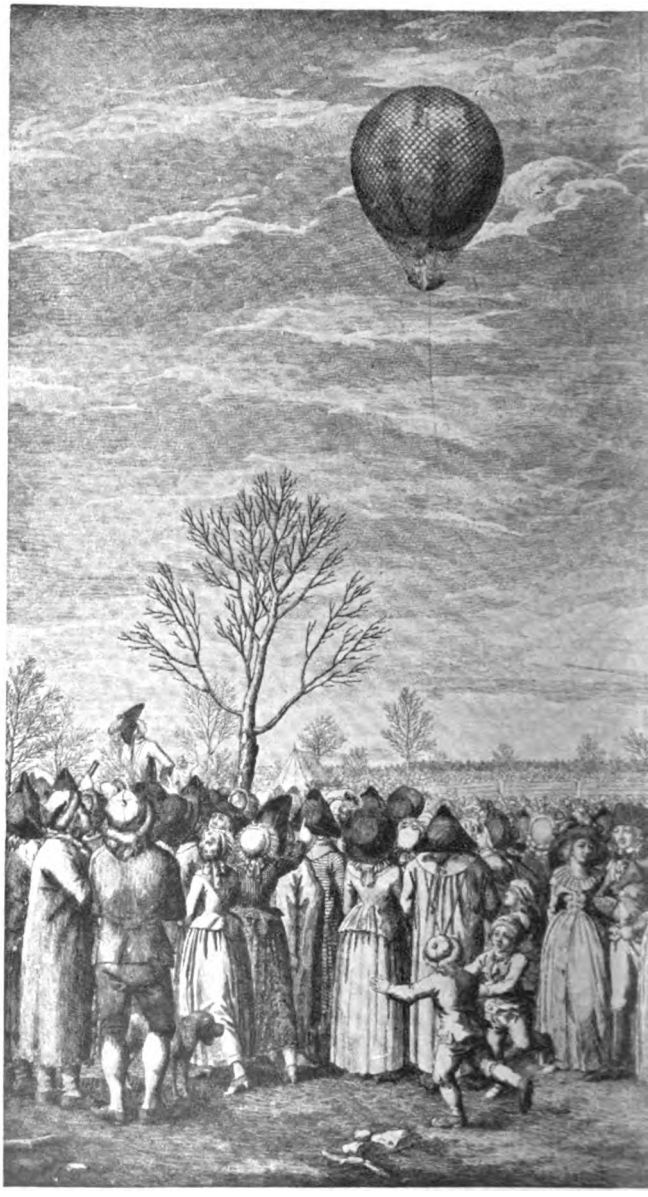

Gravure de A.-W. Kutfner del et sar 1788.

28e ascension à Nure

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

son parachute lesté par un chien, qui alla atterrir à quelques centaines de mètres de Francfort. L'aéronaute atterrit lui aussi, à peu de distance, il fit 14 lieues en trente-trois minutes. Le lendemain, le prince Charles le conduisit dans sa voiture ; le soir à la représentation de gala, les acteurs et deux actrices couronnèrent le buste de Blanchard, après avoir dit des couplets. Ensuite, il fut présenté sur le balcon du comte de Romanzon, ambassadeur de Russie, entre deux bougies, à la population qui l'acclamait. Le lendemain, les chevaux de la voiture furent dételés, et on le conduisit ainsi au théâtre, dans la loge des Princes.

Après Francfort, il s'éleva de Gand[1], le 20 novembre 1785, et il dédia le récit de l'ascension au Prince de Ligne, qui avait accompagné Montgolfier à Lyon, dans la nacelle du Flesselles : il s'éleva très haut et eut très froid. Entrevoyant la mer, il descendit très vite, et le vent étant très violent, il fut traîné sur le sol, près d'Hulst, à 4 kilomètres de Gand ; il avait encore été pris par le sommeil.

En 1786, il fit six ascensions[2], à la 17e il était seul, à Douai, le 18 avril, il fit 32 lieues ; à Bruxelles, les 18e et 19e ascensions, les 10 et 15 juin. La 20e ascension, le 20 août, à Hambourg ; la 21e, le 9 octobre, à Aix-la-Chapelle ; et la 22e, le 28 décembre à Liége.

En 1787, il fit seul sept ascensions[3], le 27 mars à Valenciennes, où il s'éleva avec cinq petits ballons ; le 1er et le 2 juillet, à Nancy ; et à Strasbourg, la 26e, le 26 août, avec son parachute, mais dont il ne se servit jamais pour lui.

[1] 16e ascension à Gand.

[2] 17e à Douai ; 18e et 19e à Bruxelles ; 20e à Hambourg ; 21e à Aix-la-Chapelle ; 22e à Liége.

[3] 23e à Valenciennes ; 24e et 25e à Nancy ; 26e à Strasbourg.

Digitized by Google

Le 29 septembre et le 7 octobre 1787, il partit de Leipzig[1].

A Nuremberg, il fit construire un abri rectangulaire où son ballon devait être gonflé et préservé du vent. Près de 90.000 spectateurs étaient venus de fort loin pour assister à l'ascension, ils mangèrent et couchèrent dans des baraques ; la municipalité avait fait assurer des vivres pour tout le monde, et les dragons faisaient la police, comme dans les grandes foires allemandes. Le gonflement du ballon avait commencé, le 12 novembre 1787, à 1 heure du matin : à 9 heures, trois bombes annoncèrent que la nacelle était fixée à l'aérostat : à 11 heures, une autre détonation annonça le départ, qui eut lieu au milieu du silence. Peu après, Blanchard lança son parachute avec un chien qui atterrit au milieu d'un champ. A midi 15, Blanchard descendit à un mille de distance, dans la forêt de Boxdorf ; des cavaliers et piétons avaient suivi le ballon à travers les champs, en regardant en l'air, si bien que beaucoup tombèrent dans leur course affolée.

Blanchard avait revêtu des habits brodés, bleu et blanc, un chapeau à plumes de même couleur, et l'*épée à ballon* au côté : il fut ramené à Nuremberg dans une voiture traînée par le peuple, deux dames assises derrière lui portaient les couleurs de son ballon, blanc et jaune. Blanchard saluait avec deux drapeaux à la main. Des fêtes et des retraites aux flambeaux eurent lieu.

Une médaille commémorative en argent et en bronze fut frappée, et des gravures ont conservé le souvenir de sa 29e ascension.

Pendant l'année 1788, il fit quatre ascensions[2] ; le 5 mai

[1] 28e à Leipzig ; 29e à Nuremberg.

[2] 30e à Bâle ; 31e à Metz.

Digitized by Google

à Bâle, où son ballon étant insuffisamment gonflé, il ne pouvait partir : pour ne pas manquer son engagement, il détacha la nacelle de son filet et partit, retenu au cerceau, qui était fixé aux quatre cordes. A la descente, il se blessa grièvement et dut rester alité pendant quinze jours. Il rentra en France, et fit sa 31e ascension à Metz au retranchement de Guise, le 24 juin ; il partit à 5 heures avec Mme de Tummermans, de Bruxelles ; après une heure de voyage, ils atterrirent à 3 lieues de la ville, entre les bois de Sorbet et de Fontini, ils furent ensuite ramenés en triomphe.

A Brunswick, il exécuta seul une 32e ascension, le 22 juillet; puis la 33e à Berlin, où il fut reçu par le roi Frédéric-Guillaume, devant lequel il s'éleva, le 10 août 1788 ou le 27 septembre[2].

En 1789, il fit une ascension, le 10 mai, à *Varsovie*, et le 27 du même mois à *Breslau*[3].

En 1790, il fit aussi deux ascensions, le 14 mai à *Varsovie*, où il abandonna son ballon à gaz et gonfla une montgolfière, dans la galerie de laquelle prirent place à côté de lui le comte Potoski, nonce de Posnanie, et Ibrahim pacha. A *Prague*, le 31 octobre 1790, il employa encore une montgolfière et prit avec lui le comte de Stemberg[4].

En 1791, il fit six ascensions, quatre à *Vienne*[5], le 6 juillet, les 2, 14 et 15 août, au Prater ; une à *Prague* le 11 septembre ; et une autre à *Hanovre*, le 8 novembre.

[1] 32e à Brunswick; 33e à Berlin.

[2] De Ruville, dans son *Histoire des Andelys*, p. 403, indique la date du 10 août pour Brunswick, et du 27 septembre pour Berlin.

[3] 34e à Varsovie et 35e ascension à Breslau.

[4] 36e à Varsovie et 37e ascension à Prague.

[5] 38e à 41e ascension à Vienne; 42e à Prague; 43e à Hanovre.

Digitized by Google

En 1792, une seule ascension eut lieu à *Lubeck*, au grand Bastion, le 3 juillet, en compagnie de la comtesse de Chasson, fille du commandant de la place, et avec Blanchard fils, âgé de treize ans[1].

La Révolution française éloigna l'aéronaute de France; il fut arrêté à Kufstein, dans le Tyrol, et accusé par le gouvernement autrichien de propager les doctrines révolutionnaires. Remis en liberté, il fit sa 45e ascension à *Philadelphie*, le 9 janvier 1793[2]; il fut accueilli comme un grand personnage par Washington, qui lui donna un passeport signé de sa main, lors de son voyage aérien; il recommandait aux citoyens d'Amérique de lui venir en aide et de le recevoir avec honneur; aussi, il y resta cinq ans et demi; après y avoir perdu son fils, il revint en France.

A Rouen, il fit une nouvelle ascension, le 12 août 1798, en compagnie du chimiste Pugh[3].

Le 19 septembre, il s'éleva du jardin d'Idalie[4].

Le 26 juillet 1799, il devait partir en compagnie de l'astronome Lalande, avec lequel il avait eu des discussions, lors de son ascension à Gand, relativement à l'altitude de 32.000 pieds qu'il avait indiquée, soit 9.696 mètres, et Lalande prétendait que cela aurait amené une hémorragie et la mort chez l'aéronaute[5].

Blanchard l'avait invité à monter avec lui pour contrôler l'expérience, qui ne put avoir lieu qu'en 1799, le 21 novembre. Ils s'élevèrent de Tivoli avec cinq petits

[1] 44e ascension, 3 juillet 1792, à Lubeck.
[2] 45e ascension, 9 janvier 1793, à Philadelphie.
[3] 46e ascension, 12 ou 15 août 1798, à Rouen.
[4] 47e ascension, 19 septembre, aux jardins d'Idalie.
[5] 48e ascension, à Tivoli, à Paris, en 1799.

Digitized by Google

ballons accolés, ils espéraient aller jusqu'à Gotha ; et ce grand voyage, par suite d'une déchirure à l'un des ballons, obligea à descendre au milieu des arbres du bois de Boulogne !

Le 2 et le 21 août, ascension au jardin de Tivoli avec Mlle Moissan (ou Maisons), âgée de dix ans[1].

Le 30 pluviôse an VIII, le 19 février 1800, au Sanitat de Nantes, il fit sa 51e ascension[2].

Le 15 août 1801, au Thabor, à Rennes, il emmena MM. Varin, Béchu et Buchet du Châtelier[3].

En 1803, le 30 avril à Valognes, avec M. Coffy ; le 14 août à Rouen, avec M. Mosment ; le 4 décembre à Lyon[4].

En 1804, deux ascensions, le 8 juillet ; et le 2 septembre, à Marseille ; il emmena sa jeune femme, Marie Armand, dans une ascension, le 27 décembre[5].

En 1805, il s'éleva le 16 avril, à Montpellier[6] ; et aussi de Nassau[7].

En 1808, dans les premiers jours de février, il partit du château des Bois, près de La Haye[8], mais il fut frappé d'apoplexie, et n'ayant pu entretenir le feu du fourneau de sa montgolfière, il tomba d'environ 20 mètres, et reçut de Louis Bonaparte, roi de Hollande, tous les soins qui permirent de le rendre à la vie, et de rentrer

[1] 49e et 50e ascensions, 2 et 21 août, à Tivoli, à Paris.

[2] 51e ascension, 19 février, à Nantes.

[3] 52e ascension, 15 août 1801, à Rennes, avec trois personnes.

[4] 53e à Valognes ; 54e à Rouen ; et 55e ascension à Lyon.

[5] 56e et 57e ascension à Marseille, avec Mme Blanchard.

[6] M. de Ruville, dans son *Histoire des Andelys*, indique trois ascensions, sans les citer. Le 9 juillet 1907, Blanchard dut en faire une autre à Amsterdam.

[7] 58e ascension, le 16 avril 1805, à Montpellier ; et 59e à Nassau.

[8] 60e et dernière ascension, février 1808, à La Haye.

Digitized by Google

en France ; mais en but à des névralgies bizarres, qui donnèrent lieu à de curieuses observations médicales, il mourut à Paris, rue Cassette, n° 20, le 7 mars 1809, âgé de cinquante-six ans. C'était sa 60e ascension. Le Dr Gall fit l'autopsie du corps, et son crâne a été conservé au musée d'anatomie comparée.

Blanchard avait épousé tout d'abord Victoire Lebrun, du Petit Andely, le 16 juin 1774, dont il eut quatre enfants. En 1796 ou 1797, il épousa en secondes noces Marie-Madeleine-Sophie Armand, qui devint aéronaute, et finit d'une manière si dramatique par l'incendie de son ballon, le 6 juillet 1819, dans sa quarante-deuxième année, et sa 67e ascension ; elle était d'une témérité sans bornes. Elle fit des ascensions à Francfort-sur-le-Mein, à Milan, où elle éprouva une bourrasque terrible qui l'entraîna à Gênes, pendant la nuit. Dans une ascension à Paris, elle passa la nuit en l'air.

Sa bonté était trop connue, et beaucoup en abusaient pour lui demander des secours, ou lui emprunter de l'argent ; elle était ensuite obligée d'exposer sa vie pour pouvoir vivre, alors que ceux qu'elle avait obligés oubliaient de lui rendre ses prêts.

Marie-Madeleine-Sophie Armand naquit, le 25 mars 1778, dans la petite commune des Trois-Canons, près de la Rochelle. Toute enfant, elle fit la connaissance de Blanchard, qu'elle épousa à dix-huit ans, elle était au courant de l'aéronautique, et le 27 décembre 1804, elle accompagna son mari dans une montgolfière. A sa mort, en 1808, elle continua à exercer la profession d'aéronaute. Le 24 juin 1810, lors du mariage de Napoléon Ier

[1] 60e ascension.

Digitized by Google

avec Marie-Louise, une grande fête fut organisée au Champ de Mars, par la garde impériale, à Leurs Majestés. Mme Blanchard apparut aux yeux de la foule

Marie-Madeleine-Sophie Armand
Seconde femme de Blanchard, née le 25 mars 1778, près de la Rochelle, décédée le 6 juillet 1819, à Paris.
(Gravure à l'eau-forte de Jules Porreau).

dans la nacelle d'un ballon magnifiquement orné, qui fut conduit vers l'École militaire, où se trouvaient l'Empereur, l'Impératrice et toute la Cour.

Mme Blanchard avait un grand courage ; un de ses historiens, Poterlet, cite un incident, lors d'une ascen-

Digitized by Google

sion à Francfort-sur-le-Mein ; elle s'aperçut que son ballon perdait du gaz, et pour peu qu'elle retardât son départ, elle ne pourrait plus s'enlever ; elle décrocha la nacelle, posa ses pieds sur le cercle et partit ; un moment, elle sentit le cercle fléchir sous ses pieds ; cet accident était d'ailleurs arrivé à son mari.

A Milan, le 15 août 1811, elle fut emportée par une bourrasque violente, si bien que deux heures après, elle atterrit à Gênes, à 60 kilomètres de distance. Les occupations et les revers de Napoléon, de 1812 à 1814, nuisirent aux fêtes et aux ascensions.

Pour la rentrée de Louis XVIII à Paris, le 3 mai 1814, Mme Blanchard partit de l'île Saint-Louis. Le 2 germinal, an IX, elle figura dans une ascension pour une fête organisée en l'honneur du général Berthier. Elle continua ses expériences au jardin de Tivoli, à Paris. Elle allumait le soir des pièces d'artifice à sa nacelle, malgré la proximité du gaz. On attachait sous la nacelle un fil de fer de 10 mètres de longueur et un cercle de bois d'un grand diamètre, auquel étaient fixées les pièces d'artifices, feux de bengale, de couleur, qui éclairaient le ballon dans l'espace. La couronne d'artifice était allumée au départ et se continuait de proche en proche pendant l'ascension : on pouvait abandonner le tout au-dessus de la campagne.

Le 6 juillet 1819, au Tivoli (près de la gare Saint-Lazare actuelle), Mme Blanchard s'éleva avec son petit aérostat, qui cubait 180 mètres ; la couronne d'artifice s'alluma très bien et le ballon disparut ensuite dans l'obscurité ; un instant après, une lueur subite apparut, c'était l'hydrogène du ballon qui brûlait et il consuma les cordages, si bien que la nacelle tomba avec Mme Blan-

Digitized by Google

chard, tout d'abord sur la maison n° 16 de la rue de Provence, et sur le sol, où elle se brisa. Elle avait voulu

Mort de Mme Blanchard, aéronaute, le 6 juillet 1819.

D'après le volume Histoire des ballons et des ascensions célèbres, par Sircos et Th. Pallier (Roy, éditeur. 1876).

lancer de sa nacelle un parachute auquel elle avait allumé une bombe à pluie d'argent : l'allumage au moyen d'une lance amena l'explosion par l'échappement

Digitized by Google

du gaz de l'appendice. Mme Blanchard avait quarante-deux ans, elle avait exécuté 67 ascensions, 8 de plus que son mari. C'était une femme intelligente, très bonne, trop même; ayant le goût des arts et beaucoup d'esprit naturel. Elle était petite, mais bien proportionnée; brune, sans le charme féminin, elle n'avait aucune prétention à la coquetterie, sa conversation était toujours énergique et très animée.

Bien qu'elle ne fût pas Andelysienne, nous avons cru nécessaire de joindre à la biographie de notre compatriote, celle de sa seconde femme, qui fut une célébrité de l'aérostation, et fit preuve à maintes reprises d'autant de courage que son mari, pour ne pas dire de témérité. La ville des Andelys avait déjà honoré la mémoire de Jean-Pierre Blanchard, en reproduisant ses traits sur un des médaillons qui ornent la façade de l'Hôtel de Ville, depuis 1866.

En 1909, nous avions tenté de célébrer son centenaire, avec celui de Thomas Corneille, décédé aux Andelys, un siècle avant. La municipalité s'y opposa; elle a repris notre idée, deux ans après. Si tardive que soit la manifestation, il sera permis à l'avenir de voir, à peu de distance de la maison où naquit Blanchard, au Petit Andely, un monument rappelant une des célébrités de l'aéronautique, qui réussit le premier à traverser la Manche en ballon, cent vingt-quatre ans avant Blériot.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

4 juillet 1753. -

ACTE DE BAPTÊME DE JEAN PIERRE BLANCHARD

Registre de catholicité de la paroisse Saint-Sauveur, du Petit Andely ; aux archives municipales de la ville des Andelys.

Le quatrième jour de juillet mil sept cent cinquante trois a été baptisé par moi soussigné vicaire de cette paroisse un fils né d'aujourd'hui du légitime mariage de Jean Blanchard et de Jacqueline Melotte, ses père et mère, lequel a été nomé Jean Pierre par Pierre Nehout et Cathrine Elisabeth Thoué, ses parrain et maraine lesquels ont signé

Pierre Nehou

Cahagne Vic.

Caterine elisabet thoüé

(Blanchard était le 2e fils de sept enfants. Les parents de Blanchard habitaient au Petit Andely, rue Saint-Sauveur, nº 10. section A feuille 4. nº 1583 du cadastre).

ACTE DE DÉCÈS DE JEAN PIERRE BLANCHARD

Mairie du 11e arrondissement. 10, rue Garancière Paris. folio 26. nº 140.

7 mars 1809. — L'an mil huit cent neuf, le septième jour du mois de mars deux heures de relevée. Par devant nous Maire et adjoint du onzième arrondissement, sont comparus Amable Nicolas Lhomond, ex-chef de bataillon d'aerostiers, âgé de trente-neuf ans, demeurant à Paris, rue de Miromesnil nº 22, huitième arrondissement, ami, — et Jean Barthélémy Vincent, docteur médecin, âgé de 42 ans, demeurant à Paris, rue Notre Dame des Victoires nº 19, ami. Lesquels nous ont déclaré que ce jourd'hui une heure du matin, Jean-Pierre *Blanchard*, physicien aéronaute, âgé de 56 ans, natif du Petit Andely, département de l'Eure, demeurant à Paris, rue Cassette nº 20, division du Luxembourg, est décédé en la dite demeure, marié à Magdeleine Sophie Armant, sa veuve, et ont les déclarants signé avec nous le présent acte de décès après qu'il leur a été fait lecture, avec Guillaume Burard, officier de santé qui a constaté le décès.

Signé : Lhomond, Vincent, Burard, Le Moine.

Digitized by Google

ICONOGRAPHIE

DE

L'AÉRONAUTE JEAN-PIERRE BLANCHARD

PORTRAITS [1]

1° *A la gloire de la Normandie.* M. Blanchard ayant fait avec le plus grand succès son 3e Voyage Aérien à Rouen, le 18 juillet 1784, a été couronné à la Commédie, le 20 du même mois. — *M. Blanchard* Premier Auteur du Vaisseau Volant Né à Andely en Normandie le 4 juillet 1753.

Palissez, palissez, rivaux trop orgueilleux,
L'intrépide *Blanchard* vole au séjour des Cieux
Palissez, détracteurs, dont l'affreux caractère
Conçut à son Nom seul des sentiments jaloux,
Palissez, la raison est aussi loin de vous,
Que Blanchard en volant étoit loin de la terre.

A Rouen chez Guedra et Gosselin Md d'Est.

(Vers composés par Mlle Duchosal pour les Annonces de Normandie du 25 juin 1784.)

(Profil à droite, buste, dans un médaillon surmonté d'un soleil rayonnant.

1 *bis* Fac-simile plus petit, en lithographie, par G. Morel, pour orner une plaquette de M. Lormier, qui n'a pas été publiée.

1 *ter* Autre fac-simile en phototypie pour orner la notice de M. Pelay : *Notes sur Pierre Blanchard, aéronaute. Rouen 1900.*

2° Jean Pierre Blanchard. The first Aerial Mariner, Citizen of Calais, et Pensioner of the French King, born at Andely in Nor-

[1] (Nous avons copié exactement les légendes des gravures, même avec les très nombreuses fautes d'orthographe et bizarreries des éditeurs ou les fautes des graveurs.)

Digitized by Google

mandy, the 4th July, 1753 — In his sixth Aérial Voyage, he crossed the straits between Dover and Calais, he left Dover Castle on the 7 th Jany 1785, at one oftock at noon et descended at a quarter before three at guines in France, where a Pyramidis erected to his honor, and the place by the Kings order is to be called The Canton of Blanchard — Premier Passager Aérien d'outre Mer, Citoyen de Ca'ais, Pensionnaire du Roy de France, né à Andely en Normandie, le 4 juillet 1753. Il passa le détroit de Douvres à Calais pour son 6e Voyage Aérien, il est parti du Château royal de Douvres, le 7 janvier 1785, à une heure précise, et est descendu à 2 heures 3/4 du soir sur la terre de France à Guignes, où l'on a elevé une pyramide à sa Gloire et donné par ordre du Roy à ce lieu le nom de « Canton de Blanchard »

March 24; 1785 Pub^d for the Proprietor, by S. Hooper n° 212 High-Holborn. London. — R. Liversay pinxit. I. Newton sculpsit. Médaillon ovale (buste de trois quarts à gauche, très beau burin. Il existe des épreuves où on distingue la main, sans la légende anglaise et française, avec le nom seul de Jean Pierre Blanchard et l'adresse reproduite par M. Bruel. Cab. Estampes. Portrait n° 2.

3° Jean Pierre Blanchard. Médaillon un peu plus étroit, copie très exactement faite et au burin également — permettant de croire que c'est le même portrait. London Pub^d July 1 st; 1785, by I. Sewel. Corhill. — Cab. Estampes I b. 3 p. 3.

4° M. Jean Pierre Blanchard et M. Vincent Lunardi (deux médaillons jumeaux se faisant face, Blanchard a le profil tourné à droite). Published by Alex^d Hogg at the Kings Arms n° 16 Pater noster Row. Sep. 1. 1785. — Gravure au burin. Thornton sculp. a paru dans le New London Magazine.

5° M. Blanchard. Citoyen de Calais. Pensionnaire de S. M. T. C. et Correspondant de plusieurs Accademies. — A. W. Kuffner del et sc. (médaillon buste trois quarts à droite ; énorme perruque) ; burin et pointillé, in 32.

6° Jean Pierre Blanchard, 1753-1809, auteur du vaisseau volant et premier aéronaute ayant franchi la Manche. (Cabinet des estampes. Blanchard vol. 2.)

7° M. Blanchard. *Premier aéronaute qui a passé les mers ;* médaillon rond, suspendu par un anneau, fond teinté ; profil à gauche, en buste : burin de Thœnert, in 4, en hauteur.

8° M. Blanchard (médaillon rond surmonté d'un nœud de rubans et de lauriers, fond teinté ; profil à droite : gravure au burin avant la lettre, impression en bistre, de notre collection.

Digitized by Google

ICONOGRAPHIE

DE

L'AÉRONAUTE JEAN-PIERRE BLANCHARD

PORTRAITS [1]

1° *A la gloire de la Normandie.* M. BLANCHARD ayant fait avec le plus grand succès son 3e Voyage Aérien à Rouen, le 18 juillet 1784, a été couronné à la Commédie, le 20 du même mois. — *M. Blanchard* Premier Auteur du Vaisseau Volant Né à Andely en Normandie le 4 juillet 1753.

Palissez, palissez, rivaux trop orgueilleux,
L'intrépide *Blanchard* vole au séjour des Cieux
Palissez, détracteurs, dont l'affreux caractère
Conçut à son Nom seul des sentiments jaloux,
Palissez, la raison est aussi loin de vous,
Que Blanchard en volant étoit loin de la terre.

A Rouen chez Guedra et Gosselin Md d'Est.

(Vers composés par Mlle Duchosal pour les Annonces de Normandie du 25 juin 1784.)

(Profil à droite, buste, dans un médaillon surmonté d'un soleil rayonnant.

1 *bis* Fac-simile plus petit, en lithographie, par G. Morel, pour orner une plaquette de M. Lormier, qui n'a pas été publiée.

1 *ter* Autre fac-simile en phototypie pour orner la notice de M. Pelay : *Notes sur Pierre Blanchard, aéronaute. Rouen 1900.*

2° JEAN PIERRE BLANCHARD. The first Aerial Mariner, Citizen of Calais, et Pensioner of the French King, born at Andely in Nor-

[1] (Nous avons copié exactement les légendes des gravures, même avec les très nombreuses fautes d'orthographe et bizarreries des auteurs ou les fautes des graveurs.

Digitized by Google

mandy, the 4th July, 1753 — In his sixth Aerial Voyage he crossed the straits between Dover and Calais, he left Dover Castle on the 7th Jany 1785, at one oftock at noon et descended at a quarter before three at guines in France, where a Pyramidis erected to his honor, and the place by the Kings order is to be called The Canton of Blanchard — Premier Passager Aérien d'outre Mer Citoyen de Calais, Pensionnaire du Roy de France, né à Andely en Normandie, le 4 juillet 1753. Il passa le détroit de Douvres à Calais pour son 6e Voyage Aérien, il est parti du Château royal de Douvres, le 7 janvier 1785, à une heure précise, et est descendu à 2 heures 3/4 du soir sur la terre de France à Guignes, où l'on a élevé une pyramide à sa Gloire et donné par ordre du Roy à ce lieu le nom de « Canton de Blanchard »

March 24; 1785 Pubd for the Proprietor, by S. Hooper [illegible] High-Holborn. London. — R. Liversay [illegible] I. Newton [illegible] Médaillon ovale (buste de trois quarts à gauche, très beau burin. Il existe des épreuves où on distingue la main, sans la légende anglaise et française, avec le nom seul de Jean Pierre Blanchard et l'adresse reproduite par M. Bruel. Cab. Estampes [illegible]

3° Jean Pierre Blanchard. Médaillon un peu plus [illegible] très exactement faite et au burin également — permettant de croire que c'est le même portrait. London Pub. July 1 [illegible] by I. Sewel. Corhill. — Cab. Estampes I b. 3 p. 3.

4° M. Jean Pierre Blanchard et M. Vincent Lunardi (deux médaillons jumeaux se faisant face, Blanchard a le profil tourné à droite). Published by Alexd Hogg at the Kings Arms no 16 Pater noster Row. Sep. 1. 1785. — Gravure au burin. Thornton sculp. a paru dans le New London Magazine.

5° M. Blanchard. Citoyen de Calais. Pensionnaire de S. M. T. C. et Correspondant de plusieurs Accademies. — A. W. Kuffner del. et sc. (médaillon buste trois quarts à droite; énorme perruque; burin et pointillé, in 32.

6° Jean Pierre Blanchard, 1753-1809, auteur du vaisseau volant et premier aéronaute ayant franchi la Manche. (Cabinet des estampes. Blanchard vol. 2.)

7° M. Blanchard. *Premier aéronaute qui a passé les mers*; médaillon rond, suspendu par un anneau, fond teinté; profil à gauche, en buste : burin de Thœnert, in 4, en hauteur.

8° M. Bla[illegible] [illegible]illon rond surmonté d'un nœud de rubans et de la[illegible]; profil à droite : gravure au burin avant la [illegible] bistre, de notre collection.

Digitized by Google

9° M. Blanchard; profil à gauche, âgé de 50 ans environ; crayon inédit du cabinet des Estampes.

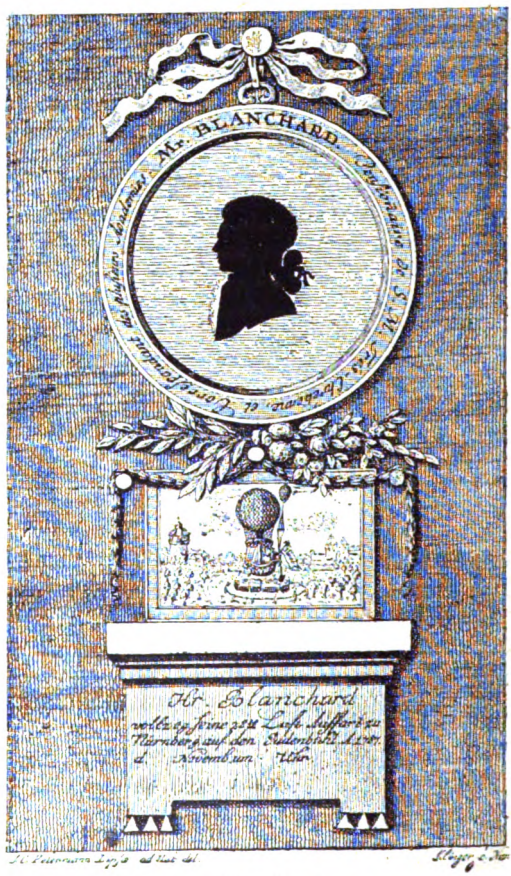

M. Blanchard.
Ascension à Nurenberg, en 1787.

10° François Blanchard, profil à gauche, buste, burin et pointillé fond gris, angles du fond coupés. Bollinger sc. Zwickau, b.d. Gebr. Schumann, (il s'agit bien de Jean-Pierre Blanchard.)

11° M. *Blanchard L'Aréonaute*. Dessiné d'après nature par M. Bolomey et gravé par Mlle Evans Ss La direct. de M. d. Sallieth, à Rotter-

Digitized by Google

dam chez M. Sallieth c. A = Buste de face, dans un rectangle, avec treillages ; en dessous, ballon et parachute, avec deux personnages dans la nacelle, muni du système volant (burin et pointillé, tirage en sanguine, et aussi en noir. Le Dr Blanchard possède une épreuve en bistre, avec le costume de Blanchard en violet pâle).

11 *bis*. *Un fac simile* de ce portrait a été exécuté par M. Coutil, en 1902, tirage en noir portant L. Coutil, et quelques fois, sans nom d'auteur, il a été tiré 25 exemplaires de cette planche sur vieux papier de fil et sur chine monté.

12° M. Blanchard vollzog Seine 28te Luft Auffart zu Nürnberg auf den Judenbuht A. 1787. d. novemb. um. Uthr. Cette inscription se trouve sur un socle surmonté d'un petit cadre rectangulaire orné de lauriers, de fleurs et de guirlandes : où l'on voit un ballon s'envoler avec un parachute sur le côté ; à la nacelle une banderolle, où on lit : *Vivat*. On distingue des monuments et une tour dans le fond, au centre une place publique ornée d'arbres. Un médaillon suspendu par un anneau et des rubans surmonte l'ensemble ; au centre, profil à gauche, sorte de silhouette noire ou ombre chinoise) sur le pourtour du médaillon on lit : *Mr Blanchard, Pensionnaire de S. M. Très Chrétienne et Correspondant des plusieurs Académies*. (Composition de style Louis XVI, gravée au burin de J. C. Petermann Lipsae ad Nat. del. — Klinger Sc. Nor. (Cabinet des Estampes.)

13° *Blanchard*. — *Burger von Calais*, Pensionaire des Kœnings v. Franckreich Mitglied verschiedner Academien wgel gefelschaften, nach feiner 33. Lustreise, zu Berlin.

Befürchte nichts fur dessen Leber.

Der Kuhne Theiten unternimmt.

Wendie natur zu der Gefahr bestimmt.

Dem hat sie auch den Muth zu der Gefahr gegeben. (Pas de nom de graveur. Collection Pelay. Rouen.)

14° M. Blanchard, citoyen de Calais et de plusieurs autres villes par adop ion. Pensionnaire de S. M. T. C. et de plusieurs Académies. Se vend à Nuremberg chez Chrsph. With. Bock — H. Tessel. — E. W. Bock 1787 (burin très fin, profil à droite dans un cercle).

Auffahrt des Herrn Blancharts zur 28sten.
seiner Luftreissen auf Judenbühl.
bey Nurnberg d. 12ten novemb. 1787. F. A. Annert, del E. sc. (à droite) F. A. A.

(Col. David Salomons.)

Digitized by Google

15° *Andenckender 27sten Lustreize Herrn Blanchard. Leipzig.* d. 29 sept. 1787 (dans le coin droit supérieur Lat.) profil de Blanchard, à gauche petit burin. (Cabinet des Estampes.)

16° *Johan Peter Blanchard* Burger von Calais Pensionaire des

Konigs von Franckreich Mitglied verschiedener Academien ugel Gefelschaften-nach dem Leben gereichnet von Hiero : Loschenhohl feiner 38 Lup... zu Wien (en 1791).

17° BLANCHARD. Premier auteur du vaisseau volant, né à Andely, en Normandie, le 4 juillet 1753, buste à droite, manière noire (âgé d'environ 50 ans). (Cabinet des Estampes I. b. 3 p. 3.)

18° BLANCHARD. Profil à gauche, dessin de Fessart, gravure sur bois de Chenu, 1860 (Histoire des Andelys par de Ruville).

Digitized by Google

19° BLANCHARD. Profil à gauche, dessiné par P. Sellier, gravure sur bois de Ettlind.

Beaucoup d'autres portraits existent dans des ouvrages cités à la Bibliographie de Blanchard.

ASCENSIONS

Avant de reproduire très exactement toutes les légendes qui accompagnent les estampes, nous tenons à faire remarquer que nous avons reproduit scrupuleusement les innombrables fautes d'orthographe, les bizarreries de rédaction des éditeurs et de Blanchard.

Les estampes concernant Blanchard se trouvent au Cabinet des Estampes dans un recueil factice in-folio ayant pour titre : *Histoire des ballons*. 4 vol. I b 1 à I b 4, voir T. II, pages 14 à 42, 97 et 98, 122; T. III. 1 à 6 portraits; 23 à 31, 33.

LE VAISSEAU OU MACHINE VOLANTE

1er mai 1782, 28 février 1784, 2 mars 1784.

Annoncée tout d'abord pour le 1er mai 1782, l'expérience fut retardée au 28 février 1784, comme le prouve la carte d'entrée, et la machine volante simplifiée fut adaptée à la nacelle, sous le ballon ; l'expérience eut lieu réellement au Champ-de-Mars, le 2 mars 1784.

1. Suite de quatre planches représentant le Vaisseau volant de Jean-Pierre Blanchard, gravées à la manière noire, et coloriées par François Nicolas Martinet.

Digitized by Google

1° *Vue d'avant du vaisseau volant* (en bas, à gauche, MARTINET inv. ; au centre, avec P. du Roi, aquateinte coloriée.

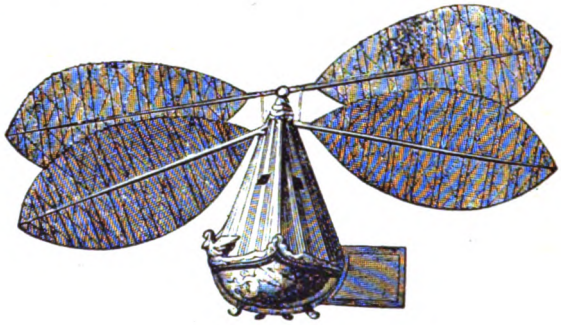

Extérieur du vaisseau volant.

Vue d'avant du vaisseau volant.

2. *Vue latérale du vaisseau.* — « Le Vaisseau-Volant de M. Blanchard renferme une Méchanique ingénieuse qui, au moyen des leviers et des poulies mises en mouvement par les pieds et les mains du Pilote assis dans ce Vaisseau, agite les ailes à l'imitation des Oiseaux ; en sorte que quand les unes sont élevées, les autres sont abaissées. Nous en donnerons les détails, après l'expérience faite en public. » Martinet rue Saint-Jacques (burin colorié).

3. *Mécanique du Vaisseau Volant.* — Explication. — 1° Pédales en forme de levier du second genre ; 2° Bascules en forme de levier du second genre ; 3° Gardes de Correspondance qui soulèvent les Pédales alternativement ; 4° Cordes qui servent au mouvement des ailes conductrices, et qui font un autre mouvement que celles qui soutiennent ; 5° Siège du Compagnon de voyage ; 6° Pilote aérien ; 7 Montants qui soutiennent le chapiteau ; 8° Filets de soutien qui font agir les ailes au moyen des pédales du n° 1 ; 9° Brides mouvantes, tant au milieu qu'aux extrémités, pour empêcher l'écartement des filets du n° 8 : 10° Glissoirs qui empêchent l'écartement, tant des pédales que des bascules du n° 2 ; 11° Cordes correspondantes, dont les deux extrémités sont mobilement attachées sous les Pédales et passent sous les poulies tenantes au fond de cale ; 12° Principales membranes qui servent à adapter les quatre ailes d'ascension (Burin colorié reproduit

Digitized by Google

dans le Magasin Pittoresque, ainsi que son ballon muni du parachute).

Si par son art il peut dompter le fier Eole
Il sera des Français l'Archimède et l'Idole.

Dessiné par F. N. Martinet.
Aquateinte coloriée, vert, rose et rouge.

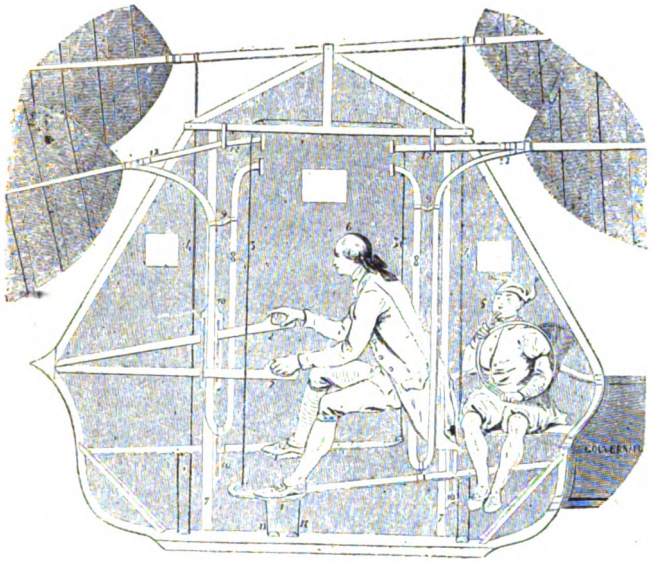

4 *bis*. — Mécanique du vaisseau volant.

4. *Coupe de trois quarts*. — A. Ailes conductrices posées sur le sommet du Chapiteau ayant 12 Pieds de long sur 12 de large. B. Les 4 ailes d'ascension ayant 10 pieds de long sur 9 de large. C. Siège du Pilote.

Si par son vol il peut escalader la Lune,
Il fera, comme un autre, en volant, sa fortune.
(M. Blanchard).

Nota. — Il y a des mauvaises contrefaçons des Vues lattérale et d'Avant. Les miennes ont 2 Pieds 7 lignes de haut. Pied de Roi, et à l'Echelle cy dessus 7 Pieds, 4 pouces. Il y a aussi mon nom et

Digitized by Google

mon adresse. (Dessiné par Martinet, aquateinte coloriée en vert, bleu, rose et rouge). (Reproduit par M. Bruel, dans son ouvrage).

4 *bis*. Le Magasin Pittoresque de 1844, fascicule 34, 34 p. 267-268, l'a reproduit, ainsi que l'Histoire des Ballons et le *Paris Illustré*, 3e année, no 24, 1er janvier 1885. (Projets de navires aériens et les ballons dirigeables, depuis 1670 jusqu'à nos jours) ; composition de A. Brun.

5. *Aux incrédules de Paris.*

En l'an Mille sept cent, octante plus et moins
Atendres dans le Ciel étrange phénomène
Grande ville aux abois qui force gens promène,
Tous jusques aux Marmots veulent être témoins.
Plus de guerre n'est bruit et quoi qu'on en espère,
Chacun d'iceux sera dupe de la Chimère.

L'Astrologue Provençal ne semble-t-il pas avoir clairement désigné dans cette prédiction, le Vaisseau volant du célèbre M. Blanchard ? Nostradamus. (Se vend à Paris chez Le Noir, marchand d'Estampes, au Louvre, et rue du Coq Saint-Honoré.)

Gravure en hauteur représentant une foule regardant Blanchard faisant voler son vaisseau volant et un personnage, retenus par des ficelles, ainsi qu'un cerf volant : les deux objets seuls sont coloriés (reproduit dans l'ouvrage de M. Bruel). Anc. col. de Vinck, nos 991 à 994 (Cabinet des Estampes).

6. *Divers utilités du vaisseau volant*, d'après le Journal de Paris du 23 May 1782.

Embarquement d'un abbé dans le vaisseau volant.

AIR ? *Vatan voir.*

Au moindre chapeau vacant
Maint Abbé frivole,
S'en ira tout en planant
Droit au Capitole,
Venez Pierre, venez Jean,
Voir comme il vole.

Embarquement d'un astrologue dans le vaisseau volant.

AIR ? *Vatan voir.*

L'astrologue en parcourant
L'un et l'autre pôle

Digitized by Google

Embarquement d'un abbé dans le Vaisseau volant.

Air? *Vatan voir.*

Au moindre chapeau vacant.
Maint abbé frivole,
S'en ira tout en planant.
Droit au Capitole.
Venez Pierre, venez Jean,
Voir comme il vole.

Embarquement d'un astrologue dans le Vaisseau volant.

Air? *Vatan voir.*

L'astrologue en parcourant,
l'Un et l'autre pôle,
Va des Cieux commodément,
Mirer la coupole.
Venez Pierre, venez Jean,
Voir comme il vole.

Débarquement de petits maîtres dans le Vaisseau volant.

Air? *Vatan voir.*

J'en connois qui sur le champ,
Iron en cariole,
Aux Femmes du grand Sultan,
Parler gaudriole,
Venez Pierre, venez Jean,
Voir comme il vole.

Débarquement d'un soupirant dans le Vaisseau volant.

Air? *Vatan voir.*

Pour moi, qui du sentiment,
Fais ma seule idole,
Je rabattrai constament,
Au pied de Nicole,
Va t'en voir s'il vole Jean,
Va t'en voir s'il vole.

d'Après le Journal de Paris du 23. May 1782.

Digitized by Google

Va des cieux commodément
Mirer la coupole.
Venez Pierre, venez Jean,
Voir comme il vole.

Débarquement des petits maîtres dans le vaisseau volant.

AIR ? *Valan voir.*

J'en connais qui sur le champ
Iron en carriole,
Aux femmes du grand Sultan,
Parler gaudriole.
Venez Pierre, venez Jean,
Voir comme il vole.

Débarquement d'un soupirant dans le vaisseau volant.

AIR ? *Valan voir.*

Pour moi, qui du sentiment,
Fais ma seule idole,
Je rabattrai constamment,
Au pied de Nicole,
Va t'en voir s'il vole Jean,
Va t'en voir s'il vole.

Estampe renfermant quatre ovales ornés de vignettes avec chacun des couplets ci-dessus.

7. *Utilité particulière du Vaisseau volant.* Embarquement d'un débiteur opprimé dans le vaisseau volant du Sr Blanchard mentionné dans le Journal de Paris du 23 May 1782.

AIR ? *Comme un oiseau.*

Contre un créateur peu traitable,
Il n'est rien de plus secourable,
Que ce vaisseau,
Un débiteur par la fenêtre
S'envole et fuit au loin le traître,
Comme un oiseau,

Gens qu'accompagne la tristesse
Chez lui s'en vont avec vitesse
Bas le chapeau...
Admirez tout au plus ses fesses
Qui vous lâchent de fortes vesses
Par le naseau.

Digitized by Google

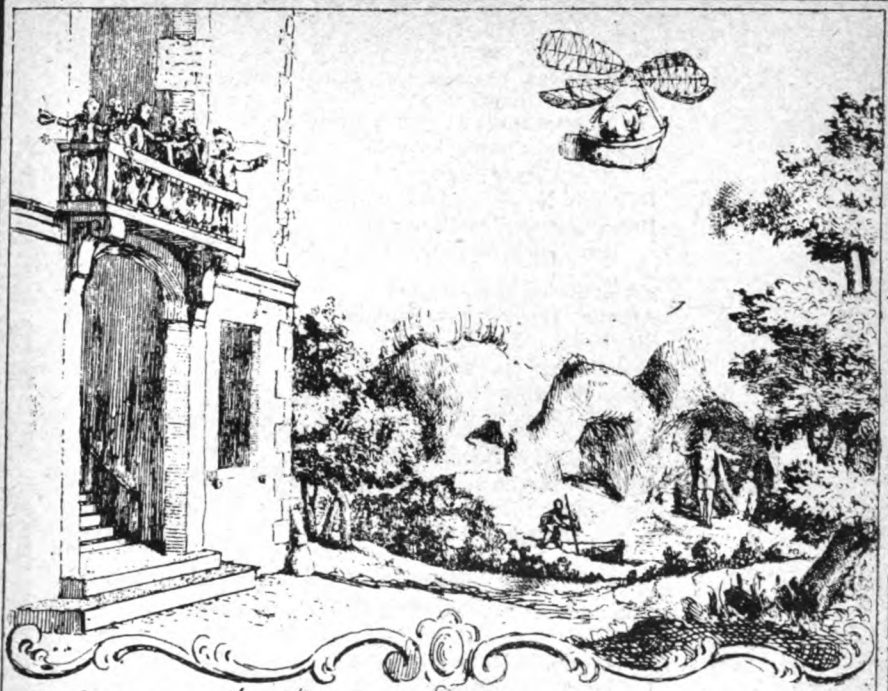

Embarquement d'un débiteur oppressé dans le Vaisseau volant du Sr. Blanchar mentionné dans le Journal de Paris du 23. May. 1782.

Air? Comme un oiseau.

Contre un créancier peu traitable,
Il n'est rien de plus secourable,
Que ce vaisseau,
Un débiteur par la fenêtre,
S'envole, et fuit au loin le traître,
Comme un oiseau.

Gens qu'accompagne la tristesse,
Chez lui s'envont avec vitesse,
Bas le chapeau,.....
Admirez tout au plus ses fesses,
Qui vous lâchent de fortes vesses,...
Par le naseau.

On vous atrape et l'on vous berne,
Bande conduite par Laverne..
Allez à l'eau,
Du vieux Nocher passez la barque,
Des Enfers voyez le Monarque,
En noir manteau,

Persecuteurs impitoyables,
Affreux tyrans des misérables:
Cruel fleau,
Dedans ce réduit solitaire,
Lisez ces mots en caractère,
Sur l'écriteau,

Creanciers, maudites canailles,
Espions, Sergens, Huissiers, Recors,
Vous aurez bien le diable au corps,
Si vous emportez les murailles.

Digitized by Google

On vous attrape et l'on vous berne,
Bande conduite par Laverne
Allez à l'eau.
Du vieux Nocher passez la barque
Des Enfers voyez le Monarque
En noir manteau.

Persécuteurs impitoyables,
Affreux tyrans des misérables
Cruel fléau
Dedans ce réduit solitaire
Lisez ces mots en caractère,
Sur l'écriteau.

Créanciers, maudites canailles,
Espions, sergents, Huissiers, Recors,
Vous aurez bien le diable au corps,
Si vous emportez les murailles.

(Anc. collect. Soulavie. Actuellement M. V. Bacon), vignette à l'eau forte surmontant les vers satériques ci-dessus.

8. Nous sommes ici en admirant
Le départ du vaisseau volant.
Ah ! le bel oiseau vraiment
Qui s'est mis dans cette cage.
Ah ! le bel oiseau vraiment
Depuis vingt mois on l'attend.
Le singe va regardant,
Les Anes sont près de braire
L'aveugle s'en va disant
Pour moi, je ne le vois guerre.

Grande eau-forte non signée représentant le parachute et la nacelle avec des ailes, une foule en lunettes regarde, des ânes et des animaux munis de lunettes regardent aussi. (Cabinet Est. Recueil 1 b. 2 fol. 41). (Pièce satirique). Cette planche existe en noir et en couleur.

9. Il existe une variante sans ballon au-dessus du parachute ; c'est un burin moins large, avec la même légende (Cab. Estamp. T. II. I b 2, p. 42.)

10. Le parachute ouvert est privé de son gouvernail ;
Le Cabinet des Estampes possède deux pièces de même grandeur, avec sujet inversé (Blanchard folios 33 et 37).

Digitized by Google

Digitized by Google

mon adresse. (Dessiné par Martinet, aquateinte coloriée en vert, bleu, rose et rouge). (Reproduit par M. Bruel, dans son ouvrage).

4 *bis*. Le Magasin Pittoresque de 1844, fascicule 34, 34 p. 267-268, l'a reproduit, ainsi que l'Histoire des Ballons et le *Paris Illustré*, 3e année, n° 24, 1er janvier 1885. (Projets de navires aériens et les ballons dirigeables, depuis 1670 jusqu'à nos jours) ; composition de A. Brun.

5. *Aux incrédules de Paris.*

En l'an Mille sept cent, octante plus et moins
Atendres dans le Ciel étrange phénomène
Grande ville aux abois qui force gens promène,
Tous jusques aux Marmots veulent être témoins.
Plus de guerre n'est bruit et quoi qu'on en espère,
Chacun d'iceux sera dupe de la Chimère.

L'Astrologue Provençal ne semble-t-il pas avoir clairement désigné dans cette prédiction, le Vaisseau volant du célèbre M. Blanchard ? Nostradamus. (Se vend à Paris chez Le Noir, marchand d'Estampes, au Louvre, et rue du Coq Saint-Honoré.)

Gravure en hauteur représentant une foule regardant Blanchard faisant voler son vaisseau volant et un personnage, retenus par des ficelles, ainsi qu'un cerf volant : les deux objets seuls sont coloriés (reproduit dans l'ouvrage de M. Bruel). Anc. col. de Vinck, nos 991 à 994 (Cabinet des Estampes).

6. *Divers utilités du vaisseau volant*, d'après le Journal de Paris du 23 May 1782.

Embarquement d'un abbé dans le vaisseau volant.

AIR ? *Vatan voir.*

Au moindre chapeau vacant
Maint Abbé frivole,
S'en ira tout en planant
Droit au Capitole,
Venez Pierre, venez Jean,
Voir comme il vole.

Embarquement d'un astrologue dans le vaisseau volant.

AIR ? *Vatan voir.*

L'astrologue en parcourant
L'un et l'autre pôle

Digitized by Google

Embarquement d'un abbé dans le Vaisseau volant.

Air? *Vatan voir.*

Au moindre chapeau vacant.
Maint abbé frivole,
S'en ira tout en planant.
Droit au Capitole.
Venez Pierre, venez Jean.
Voir comme il vole.

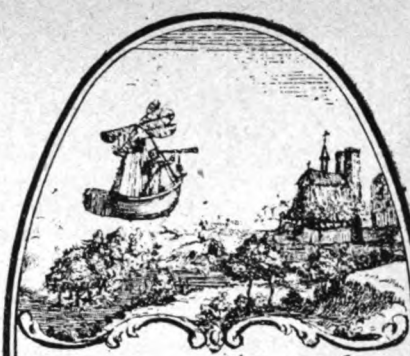

Embarquement d'un astrologue dans le Vaisseau volant.

Air? *Vatan voir.*

L'astrologue en parcourant,
l'Un et l'autre pôle,
Va des Cieux commodément,
Mirer la coupole.
Venez Pierre, venez Jean,
Voir comme il vole,

Débarquement de petits maîtres dans le Vaisseau volant.

Air? *Vatan voir.*

J'en connois qui sur le champ,
Iron en cariole,
Aux Femmes du grand Sultan,
Parler gaudriole,
Venez Pierre, venez Jean.
Voir comme il vole.

Débarquement d'un soupirant dans le Vaisseau volant.

Air? *Vatan voir,*

Pour moi, qui du sentiment,
Fais ma seule idole,
Je rabattrai constament,
Au pied de Nicole,
Va t'en voir s'il vole Jean,
Va t'en voir s'il vole.

d'Après le Journal de Paris du 23. May 1782.

Digitized by Google

Va des cieux commodément
Mirer la coupole.
Venez Pierre, venez Jean,
Voir comme il vole.

Débarquement des petits maîtres dans le vaisseau volant.

AIR ? *Vatan voir.*

J'en connais qui sur le champ
Iron en carriole,
Aux femmes du grand Sultan,
Parler gaudriole,
Venez Pierre, venez Jean,
Voir comme il vole.

Débarquement d'un soupirant dans le vaisseau volant.

AIR ? *Vatan voir.*

Pour moi, qui du sentiment,
Fais ma seule idole,
Je rabattrai constamment,
Au pied de Nicole,
Va t'en voir s'il vole Jean,
Va t'en voir s'il vole.

Estampe renfermant quatre ovales ornés de vignettes avec chacun des couplets ci-dessus.

7. *Utilité particulière du Vaisseau volant.* Embarquement d'un débiteur opprimé dans le vaisseau volant du Sr Blanchard mentionné dans le Journal de Paris du 23 May 1782.

AIR ? *Comme un oiseau.*

Contre un créateur peu traitable,
Il n'est rien de plus secourable,
Que ce vaisseau,
Un débiteur par la fenêtre
S'envole et fuit au loin le traître,
Comme un oiseau,

Gens qu'accompagne la tristesse
Chez lui s'en vont avec vitesse
Bas le chapeau...
Admirez tout au plus ses fesses
Qui vous lâchent de fortes vesses
Par le naseau.

Digitized by Google

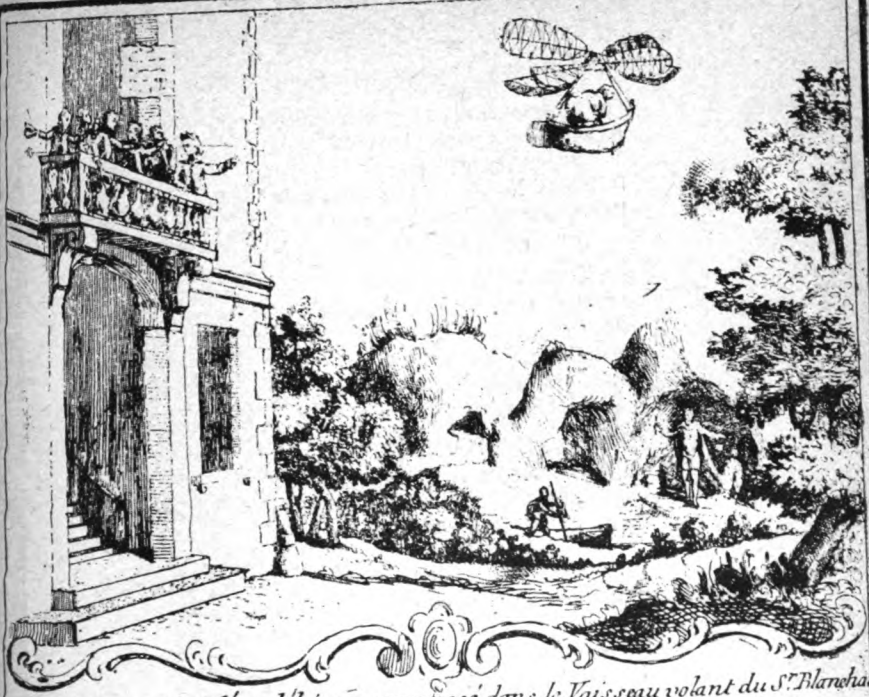

Embarquement d'un débiteur oppressé dans le Vaisseau volant du S.r Blanchar mentionné dans le Journal de Paris du 23. May. 1782.

Air? Comme un oiseau.

Contre un créancier peu traitable,
Il n'est rien de plus secourable,
Que ce vaisseau,
Un débiteur par la fenêtre,
S'envole, et fuit au loin le traître,
Comme un oiseau.

Gens qu'accompagne la tristesse,
Chez lui s'envont avec vitesse,
Bas le chapeau.....
Admirez tout au plus ses fesses,
Qui vous lâchent de fortes vesses,...
Par le naseau.

On vous atrape et l'on vous berne,
Bande conduite par Laverne,
Allez à l'eau,
Du vieux Rocher passez la barque,
Des Enfers voyez le Monarque,
En noir manteau,

Persecuteurs impitoyables,
Affreux tyrans des misérables:
Cruel fleau,
Dedans ce réduit solitaire,
Lisez ces mots en caractere,
Sur l'écriteau,

Créanciers, maudites canailles,
Espions, Sergens, Huissiers, Recors,
Vous aurez bien le diable au corps,
Si vous emportez les murailles.

Digitized by Google

On vous attrape et l'on vous berne,
Bande conduite par Laverne
Allez à l'eau.
Du vieux Nocher passez la barque
Des Enfers voyez le Monarque
En noir manteau.

Persécuteurs impitoyables,
Affreux tyrans des misérables
Cruel fléau
Dedans ce réduit solitaire
Lisez ces mots en caractère,
Sur l'écriteau.

Créanciers, maudites canailles,
Espions, sergents, Huissiers, Recors,
Vous aurez bien le diable au corps,
Si vous emportez les murailles.

(Anc. collect. Soulavie. Actuellement M. V. Bacon), vignette à l'eau forte surmontant les vers satériques ci-dessus.

8. Nous sommes ici en admirant
Le départ du vaisseau volant.
Ah! le bel oiseau vraiment
Qui s'est mis dans cette cage.
Ah! le bel oiseau vraiment
Depuis vingt mois on l'attend.
Le singe va regardant,
Les Anes sont près de braire
L'aveugle s'en va disant
Pour moi, je ne le vois guerre.

Grande eau-forte non signée représentant le parachute et la nacelle avec des ailes, une foule en lunettes regarde, des ânes et des animaux munis de lunettes regardent aussi. (Cabinet Est. Recueil 1 b. 2 fol. 41). (Pièce satirique). Cette planche existe en noir et en couleur.

9. Il existe une variante sans ballon au-dessus du parachute; c'est un burin moins large, avec la même légende (Cab. Estamp. T. II. I b 2, p. 42.)

10. Le parachute ouvert est privé de son gouvernail;
Le Cabinet des Estampes possède deux pièces de même grandeur, avec sujet inversé (Blanchard folios 33 et 37).

Digitized by Google

Digitized by Google

Ah ! le bel oiseau vraiment
Qui s'est mis dans cette Cage ;
Ah ! le bel oiseau vraiment
Depuis vingt mois on l'attend.

Nous sommes
Le départ du V

Digitized by Google

Digitized by Google

VAISSEAU-VOLANT DE M. BLANCHARD
Qui le conduit lui même.

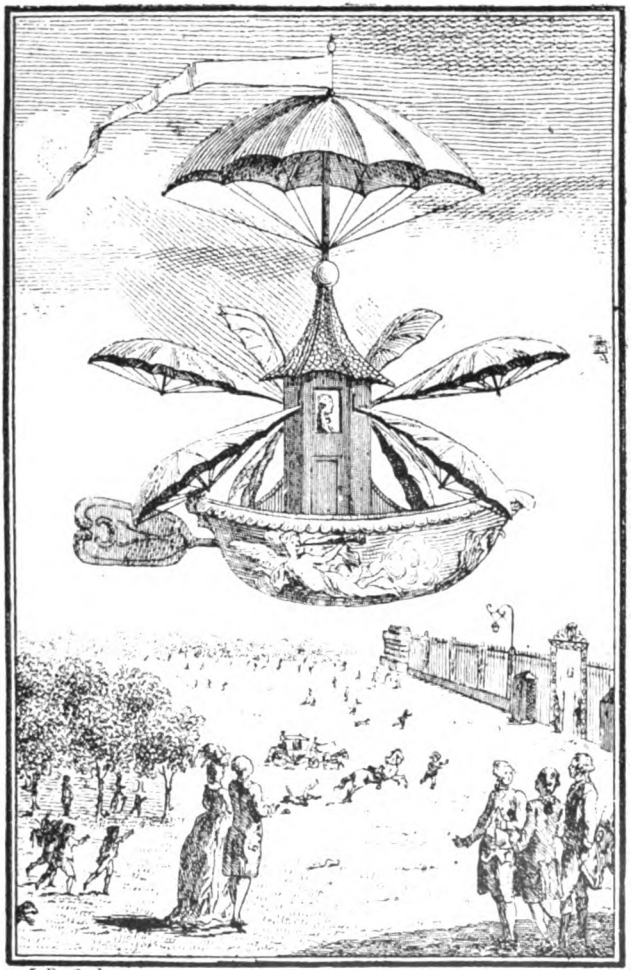

D. L. P. Sculp. 1783.

Tandis qu'elle admiroit du Vaisseau l'élégance*
L'Inventeur la conduit droit à la Cour de France
Il arrive en triomphe aux yeux des Spectateurs
Qui sont de la Déesse autant d'adorateurs.
Là, Vénus reconnoit et son fils et sa fille,
Et ne veut point quitter le sein de sa famille.

* Vénus — Gouvernail.

Digitized by Google

11. Vaisseau volant de M. Blanchard qui le conduit lui-même.

Tandis qu'elle admirait du vaisseau l'élégance,
L'inventeur le conduit droit à la Cour de France
Il arrive en triomphe aux yeux des spectateurs,
Qui sont de la Déesse autant d'adorateurs.
Là Vénus reconnait et son fils et sa fille,
Et ne veut point quitter le sein de sa famille.
Vénus gouvernail.

La nacelle qui accompagne le ballon est surmonté d'une petite hutte munie de quatre ailes ressemblant à un moulin à vent; personnages sur une place. (Petit burin rappelant en plus petit le n° suivant. D. L. P sculp. 1784).

SIC ITUR AD ASTRA

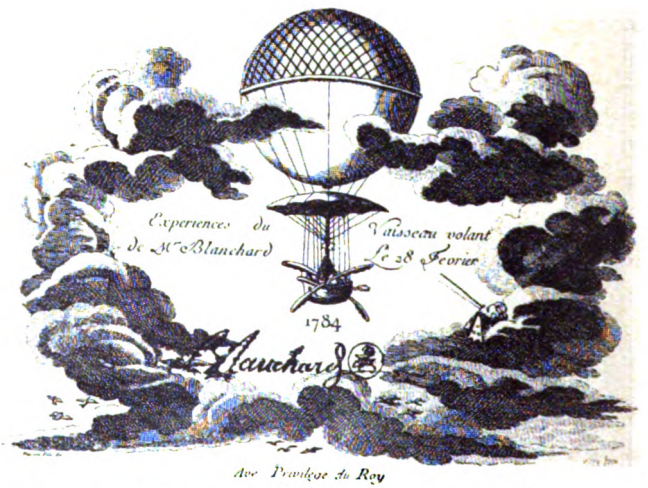

Billet d'entrée à l'expérience du vaisseau volant, le 28 février 1784, (remise au 23 mai 1784 et au 2 mars 1784).

12. *Représentation du Vaisseau Volant de M. Blanchard, il aura lieu le* 28 *de mois, si le temps est favorable.* (Burin de moyenne dimension, colorié; la nacelle est munie d'une petite tour pour abriter le voyageur; elle est munie de deux parachutes ainsi que la nacelle; entre la tourelle et le ballon, parachute ouvert.) (T. Estamp. T. II, p. 27, 33 et 37).

13. *Sic itur ad astra.* Expériences du vaisseau volant de M. Blan-

Digitized by Google

chard le 28 février 1784, Basset fils del. Deny fecit, avec privilège du Roi. Ballon avec parachute ouvert, nacelle munie de rames et entourée de nuages (billet d'entrée), signé à l'encre par Blanchard. Cette expérience fut remise au 2 mars 1784. Avec privilège du Roy. Basset fils dir. Deny fecit. (C. des Estampes. Ib 2. fol. 15).

14. Carte d'entrée aux Expériences du vaisseau volant de M. Blanchard, *le 23 may 1874*, in-4. Deny d'après Basset fils. Carte d'entrée signée de Blanchard. — Ballon ovale, sans aucune date ou légende indiquant pour quelle ascension cette carte d'entrée a servi : Collect. Pelay.

15. *Vue de l'École royale militaire du côté du champ de Mars, où l'on a représenté le vaisseau aérien de M. Blanchard, enlevé par le moyen d'un Ballon aérostatique, le 2 mars 1784, à midi un quart et descendu à une heure trois quarts, proche la verrerie de Sèvres.* — Renvoy. A. Ballon chassé par le vent d'Est. B. le même ballon revenant sur le vent d'Est. (A Paris chez Giet, rue de la Harpe, la porte cochère au-dessus du collège d'Harcourt, maison de M. Moithey ingénieur géogr. du Roi. On trouvera chez le même Giet la vue du palais Bourbon avec le Ballon de MM. Charles et Robert (burin en couleur, vue perspective du Champ de Mars, avec figures en noir ou coloriées) (Cab. Estampes, burin colorié) ; les 2 ballons A et B présentent des formes distinctes, ce sont plutôt des calottes que des ballons sphériques.

16. *Remarque sur le ballon aérostatique de M. Blanchard comme il était projeté.* — A l'imitation de MM. Charles et Robert. Expérience du mardi 2 mars 1784 au champ de Mars. Parasol ponctué A. de 16 pieds de diamètre portant la nacelle avec ses rames et deux hommes, ce poids faisant appuyer les cordes ponctuées B. trop courtes sur le Ballon l'aurait fait crever s'il avait été bien rempli. Ce parasol ne pouvait être placé qu'au bout des tangentes C qui partent du diamètre du Globe, sans l'offenser. D'ailleurs il parait que le parasol et les ailes ne pouvaient que nuire à l'ascension de la machine : on a sagement fait de les supprimer. M. Blanchard ayant jugé à propos de s'enlever sans avoir rempli son globe au degrés convenable, n'était pas dans le cas d'enlever la charge que portait celui qui le fut aux Tuilleries le 1er décembre 1783, quoiqu'il ait pareillement 26 pieds de diamètre et ayant omis de mettre du lest il n'a pu le gouverner, il est parti du Champ de Mars à midi et est monté avec rapidité à une très grande hauteur,

Digitized by Google

la même que l'air qui devait balancer le gaz dont il était rempli, il ne paraissait pas avoir 18 pouces. Il est demeuré 6 minutes comme cloué à la même place, puis après plusieurs déviations à la même hauteur, on l'a vu descendre jusqu'au moment où il est tombé vers 2 heures vis à vis de la verrerie de *Sève* sur le chemin de Versailles au bord de la Rivière. (Burin en hauteur, ballon colorié, en vert pour la partie supérieure; avec deux ballons, l'un muni de la machine volante, l'autre avec la simple nacelle), 2 ballons, sans personnages. (C. Estampes. T. II, p. 23 et 32.)

Au Cabinet des Estampes, il existe une réplique avec de légère variantes, dans le texte (p. 32) les deux ballons de grande dimensions sont seules représentés, sans la foule en dessous, et sans la mention. A l'imitation de MM. Charles et Robert.

17. La même planche inversée, même texte, coloris identique; on n'a pas mentionné au-dessus de l'expérience du mardi, 2 mars 1784 (*et l'imitation de MM. Charles et Robert*) c'est la seule variante du texte.

18. *Première Mécanique et Aerostatique de M. Blanchard.* — Partie du champ de Mars le 2 Mars 1786 avec le père Dom-Pecque, Bénédictin Phisicien. (Petite gravure au burin en hauteur représentant le ballon avec le parachute fermé et les ailes à la nacelle. Au-dessous le dôme des Invalides et la foule regardant le ballon monter le parachute est fermé.) (Petit burin, le ballon colorié en vert; certaines épreuves ne sont pas coloriées. Ext. d'un almanach).

19. Première expérience mécanique et aérostatique de M. Blanchard. *Sic itur ad astra.* Dessiné d'après nature dans le jardin de M. l'abbé Viennet, tel qu'il a été vue, le 28 février 1784. A Paris chez Vachez, quai de Gesvres, à l'Espérance. (Petit burin, pendant du précédent n° 18, avec le parachute ouvert.)

20. *Sic itur ad astra.* Réduction de la planche précédente; le texte un peu moins complet, débute par la phrase : *comme il était parti seul du Champ de Mars* (Ballon sans figures), rue Saint-Jacques, avec privilège du Roi. (Cab. des Estampes. T. II, p. 24).

21. *Sic itur ad astra.* Même format. Le ballon est un peu plus grand, il est muni de son parachute et des ailes; en dessous, on voit l'École militaire. *Expérience du Vaisseau volant de M. Blanchard*, le 2 Mars 1784 au Champ de Mars, comme il devait monter avec Dom Pech, mais la faillie d'un jeune militaire qui s'est élancé

Digitized by Google

dans son Vaisseau qui a tout cassé et brisé les instruments de Phisique a tout dérangé le Projet de M. Blanchard qui a monté tout seul et a voyagé l'espace de cinq quarts d'heure.

A Paris chez Basset rue Saint-Jacques. — Avec privilège du Roy. 0m,155 de haut sur 0m,08 de large. Il existe une réduction au Cab. des Estampes, publiée aussi chez Basset.

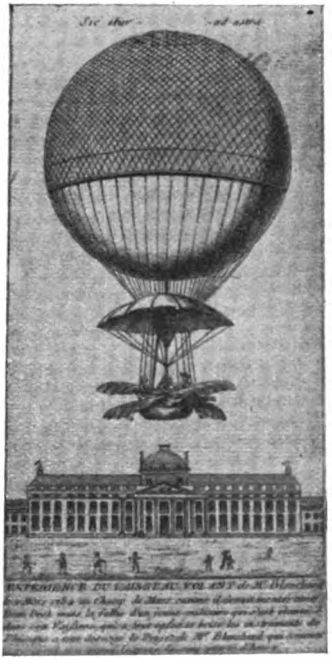

Expérience du vaisseau volant le 2 mars 1784 à Paris, au Champ de Mars.

22. *Sic itur ad Astra. Expérience du vaisseau volant de M. Blanchard.* Comme il devait être Enlevé au Champ de Mars près Paris le 2 Mars 1784 entre Midi et 2 Heures. Mais la Faillie d'un jeune homme qui s'est élancé dans son Vaisseau l'épée à la main faisant Violence à M. Blanchard, et à M. Dom Pech, dont il vouloit occuper la place M. Blanchard après avoir reçu un coup d'épée dans la main gauche saisit le fer de ce jeune étourdi qui se débat blesse ceux qui l'entourent, et brise les Instruments de Phisique qui étaient dans le Vaisseau. Pendant ces débats, les Ailes du Vaisseau furent brisées et une partie de l'air inflammable se dissipa par la Soupape supérieure qui se trouve ouverte, il engage son Compagnon à descendre. Il part s'élève dans les airs d'un air tranquille, salue la Compagnie et s'est élévé à environ 3.500 toises de hauteur, et est redescendu dans la Plaine de Billancourt à 1 heure 3 quarts (etc.) Remarques. — A. Ballon de Taffetas enduit d'une composition neuve portant 26 pieds de Diamètre. B. Appendice du Ballon portant 12 pieds de longueur et 6 pouces de Diamètre. C. Le Vaisseau garni du Parassol et de ses Ailes et généralement de toutes son Armature ; à 7 pieds de longueur, 3 pieds de largeur, et 3 pieds et demi de hauteur, pèse 120 livres. D. Moulinet dont les bras ont 15 pouces et demi. E. Arbre de fer de

Digitized by Google

3 pieds de long, il y a 2 arbres de fer chacun de 3 pieds de longueur indépendant l'un de l'autre. F. 4 Ailes et 8 pieds de longueur, tenant 2 à 2 sur la même base. G. Parassol pour garantir tout danger, de 16 pieds de diamètre. H. Tuyau qui communique l'air enflamable. I. M. Blanchard. K. Compagnon de voyage. Se vend à Paris chez Basset, Rue Saint-Jacques au Coin de celle des Mathurins. Avec Privilège du Roy. — Desrais del — Denis sculp. (Échelle métrique) — (grande gravure au burin).

23. *Vaisseau volant aérostatique, de M. Blanchard.* — Comme il devoit monter avec Dom Pech Bénédictin le 2 Mars à midi et demie au Champ de Mars, la Faillie d'un jeune homme qui s'est élancé dans son vaisseau l'épée nue à la main faisant violence à M. Blanchard et à Dom Pech dont il vouloit occuper la place ; M. Blanchard après avoir reçu un coup d'épée dans la main gauche saisit le fer de ce jeune étourdi qui se débat blesse ceux qui l'entourent, et brisent les instruments de Phisique qui étoient dans le Vaisseau. M. Blanchard secouru de plusieurs Seigneurs qui l'environnoit parvint à se débarassé de ce jeune Militaire; pendant tout ce débat, les Ailes du Vaisseau se trouvèrent brisées, et une partie de l'air inflammable du Ballon s'échappe par la Soupape supérieure qui se trouve ouverte, il abandonne tout engage son Compagnon à descendre, étant dénué de tout moyen de direction il part s'élève dans les Airs d'un air tranquille, salue la Compagnie et s'est élevée à environ 3.500 toises de hauteur; il est redescendu dans la plaine de Billancourt après avoir voyagé l'espace de 5 quards d'heure. Il ne faut pas obmettre que dans ce court espace de tems il a éprouvé le Chaud, le froid, la Faim, et une excessive envie de dormir. M. Sentre Officier de la Légion de Lauzun étant à Billancourt l'a invité à se raffraichir. Il y a dressé son Procès verbal en présence de M. le Duc de Fronsae, Marquis de Laigle, de Montaignac de Montesquiou et de Reaulx. (Extrait du Journal du 4 mars 1784.) Remarques. 1. Carcasse du Parassol baissé. 2 : Cercle du Parassol attaché au globe par 10 cordons tenant au cercle du filet. 3 : Intérieur du Vaisseau. 4 : Mast et ses attachés au Vaisseau. 5 : Ailes du Vaisseau vues à plat. 6 : Aile vue de profil. 7 : Manivelle pour les faire mouvoir, Forme du Vaisseau orné d'une draperie de taffetas cramoisi et de glands d'or. (A Paris chez Basset rue Saint-Jacques. Avec privilège du Roi) grand burin colorié, en bleu et vert, reproduit dans l'ouvrage de M. Bruel). Cab. des Estamp. T. II. I b. 2)

Digitized by Google

24. Même planche, sans la légende ci-dessus; burin colorié.

25. *Premier Voyageur aérien allant à contre vent.* Par un événement facheux, M. Blanchard fut contraint de partir seul à Midi et un quard, du Champ de Mars, le 2 Mars 1784. Dénué de toute sa Mécanique, excepté son gouvernail et son appendice. Son voyage fut de 5 quarts d'heure, dans l'Espace duquel il éprouva le chaud, le froid et la faim et une excessive envie de dormir. A Paris chez Vachez, quai de Gesvres à l'Espérance (Petit burin avec le dôme des Invalides et des figures.) Ballon en noir et à moitié peint en vert, nacelle et gouvernail coloriés. (Cabinet des Estampes. Extr. d'un almanach).

26. Même texte, même sujet inverse, avec quelques changements, parmi les personnages. (Petit Burin colorié du Cabinet des Estampes, sans nom de graveur, ni d'éditeur. Extr. d'un almanach).

27 Premier globe aérostatique de M. Blanchard enlevé au Champ de Mars, le 2 mars 1784 (très petit burin colorié. Cabinet. Estampes p. 40).

28. Vaisseau volant dominant la place des Invalides, remplie de personnages; composition entourée de festons, paraît avoir été destinée à un abat-jour (burin colorié du Cabinet des Estampes).

29. *Gloire de M. Blanchard;* son parachute ouvert sous le Ballon et au dessous la nacelle munie d'ailes, contenant Blanchard. (Burin tiré en bleu pâle et foncé, personnage en rouge). (Cab. Estampes. Rec. 1^b 2 fol. 33).

30. *Expérience du Vaisseau Volant de M. Blanchard* le 2 Mars 1874 où il est monté à midi et demie on estime qu'il s'est élevé à la hauteur de 1.500 toises. Il devait être accompagné de Dom Pèche sans la faillie d'un jeune homme qui s'est élancé dans son Vaisseau, voulant absolument partir avec lui. Et fit un très grand domage à sa Machine. Et est descendu à 1 heure 3 quarts dans la Plaine de Billancourt. (A Paris chez Basset rue Saint-Jacques. Avec Privilège du Roy) Gravure au burin représentant au centre le ballon muni du parachute et des ailes, surmonté de la légende: *Comme il devait partir;* à droite, autre ballon sans parachute et sans ailes surmonté de la légende: *Comme il est parti seul.* Grande composition en largeur). Cabinet des Estampes, 2 états) épreuves en noir et coloriées.

Digitized by Google

31. *Expérience de Vaisseau volant de M. Blanchard enlevé au Champ de Mars près Paris entre Midi et 2 Heures, le 2 mars 1784, par M. Blanchard et Dom Page Bénédictin* (burin colorié) des planches portent aussi : *Expérience du Vaisseau volant* de M. Blanchard, en 1874, sans le texte ci-dessous (grand burin colorié, la moitié supérieure du ballon est coloriée en bleu, le grand ballon n'est accompagné, ni de personnages, ni de monuments ; en haut, banderolle, sans le texte.

32. *Sic itur ad Astra. Expérience du Vaisseau Volant de Monsr Blanchard* enlevé au Champ de Mars près Paris le 2 mars 1784 entre midi et 2 Heures. A. Ballon de Taffetas enduit d'une composition neuve portant 26 pieds de diamètre. B. Appendice du Ballon portant 12 pieds de longueur et 6 pouces de diamètre. C le Vaisseau garni du Parassol et de ses ailes et généralement de toute son Armature, a 7 pieds de longueur, 3 pieds de largeur et 3 pieds et demie de hauteur, pèse 120 livres. D moulinet dont les bras ont 15 pouces et demie. E Arbre de fer de 3 pieds de long, il y a 2 arbres de fer chacun de 3 pieds de longueur indépendant. F. 4 Ailes de 8 pieds de longueur tenant 2 à 2 sur la même base. G. Parasol pour garantir tout danger, de 16 pieds de diamètre. H. Tuyau qui communique l'air inflammable. I. M. Blanchard[1]. K. Dom Page Bénédictin et Phisicien — Échelle métrique. (Se vend à Paris chez Basset, rue Saint-Jacques au coin de celle des Mathurins. Avec Privilège du Roy. Grand burin colorié, Desrais del. — Denis sculp. Cette planche diffère du n° 31 en ce qu'en K on a mis compagnon de voyage, et près de l'échelle métrique, on lit X.

32 *bis*. Planche précédente reproduite dans le Magasin pittoresque de 1844.

33. *Détails de la partie inférieure du ballon, le parachute est ouvert*, la nacelle ornée de quatre ailes et d'un gouvernail, contient deux passagers. (Se vend chez Bignon, place du Louvre, à l'accord parfait, (Dessiné et gravé de mémoire par Rivière) burin imprimé en noir ou colorié (Cab. des Estampes. T. II, p. 30 reproduit par M. Bruel).

34. *Première expérience du Vaisseau volant de M. Blanchard* qu'il devait faire le 2 Mars 1784 au Champ de Mars accompagné de Dom Pech Relig. Bénédictin.

3 petits ballons (2e état de la planche ci-dessous : 1° avec le

Digitized by Google

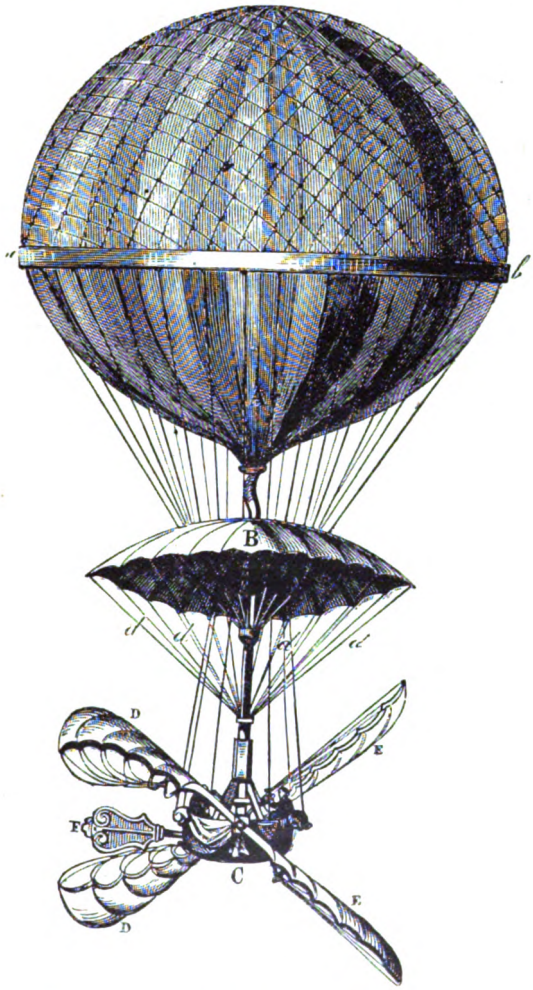

Vaisseau volant. 1re expérience que Blanchard devait faire le 2 mars 1784, au Champ de Mars, accompagné de dom Pech, bénédictin.

A, globe aérostatique rempli d'air inflammable et attaché sur le cercle *ab*. — B, parasol dont les branches sont maintenues à l'axe ou manche par les ficelles *d*, *d*; il ne doit servir pour soutenir la machine en l'air qu'en cas d'accident au globe, afin d'éviter une chute violente. — C, vaisseau portant les voyageurs, suspendu et fixé à l'axe ou manche du parasol. — D, E, nageoire mue alternativement par les voyageurs. — F, Gouvernail.

Digitized by Google

parachute plié, 2° avec le parachute ouvert, 3° sans parachute, ni ailes, tel qu'il est parti). (C. Estampes. T. II, p. 33).

35. *Expérience du Vaisseau volant de M. Blanchard* faite le 2 Mars 1784 au Champ de Mars. (Mêmes indications que ci-dessus, mais les ballons mentionnés ci-dessus, à gauche et à droite, ne s'y trouvent pas, ni certaines explications (c'est le 1er état de la planche).

36. *Expérience du vaisseau volant de M. Blanchard*, faite le 2 mars 1784 au Champ de Mars. A. globé aerostatique de 27 pieds de diamètre.

37. *Expérience du Vaisseau volant de M. Blanchard en* 1784. — Grande planche au burin, même dimension que les numéros précédents ; le ballon n'a pas de bande médiane, le gouvernail est plus petit, la nacelle semblable est plus petite, la partie supérieure du ballon peinte en bleu, le parachute ouvert, la nacelle verte (C. des Estampes, p. 30).

38. *Sic itur ad Astra. Vaisseau volant de M. Blanchard* dans lequel il est parti seul le 2 Mars 1784 du Champ de Mars. A midi et demi à sa montre après avoir éprouvé la scène la plus affreuse ; les moyens qu'il avait employés pour se préserver d'une chute rapide, ayant été méchament brisées. M. Blanchard n'a pas perdu courage a attaché sa Nacelle au Ballon plein de confiance dans ses Ailes et son Gouvernail, il se disposait à partir avec Dom Pech son zélé Compagnon, lorsqu'un jeune militaire fendant la presse s'est élancé dans son Vaisseau, l'épée nüe à la main, faisant violence à Monsieur Blanchard, et à Dom Pech dont il vouloit occuper la place. M. Blanchard après avoir reçu un coup d'épée dans la main gauche, saisit le fer de ce jeune étourdi, qui se débat et blesse ceux qui l'entoure, et brise tout les instruments de Phisique qui étoient dans le vaisseau. M. Blanchard secouru de plusieurs seigneurs qui l'environnoit, parvint à se débarasser de ce jeune militaire en le faisant conduire en lieu de sûreté ; pendant tout ce débat les Ailes du Vaisseau se trouve brisées, et une partie de l'air inflammable du Ballon s'échappe par la soupape supérieure qui se trouve ouverte.

Que faire dans cette cruelle alternative ? rester sur la terre comme on lui conseilloit, lui sembloit non seulement d'heshonorant, mais même dangereux, il abandonne tout, engage son compagnon à descendre étant dénué de tout moyen de direction, il part s'élève dans les airs d'un air tranquille salue la compagnie,

Digitized by Google

son sang froid étonne tous les spectateurs, et s'est élevé à environ 3.500 toises, un courant l'a conduit sur Passy, là il a éprouvé un Calme parfait, et est resté stationnaire environ 14 minuttes il a repassé ensuite la rivière et les nuages parassoient au-dessous de lui, dans ce moment il a ressenti ardemment la Chaleur du Soleil, et s'est trouvé dans un calme semblable au précédent qui a duré environ 15 minuttes.

Il a passé vivement dans un autre courant qui a beaucoup agité le ballon, il a ressenti un froid excessif, ce qui l'a obligé de se couvrir d'un manteau, ce courant l'a fait revirer quatre fois sur lui-même ; ensuite un autre courant moins violent que le précédent la dirigé sur Montrouge, et il est resté immobile environ 14 minuttes. Ayant alors vu son Ballon diminuer par l'agitation vehémente qu'il éprouvoit occasionnée sans doute par la contrariété des 2 vents opposés qui le comprimoit, il a jetté quatre livres de l'este ce qui l'a fait remonter. D'après il a été alors très vite. Pour éviter de tomber dans l'eau, il s'est encor débarassé d'un portion de son l'est, ce qui a prolongé sa course jusqu'à la Plaine de Billancourt. Plusieurs personnes sont accourues ont fixé son vaisseau sur terre à une heure 3 quarts, ce qui fait au total 5 quarts d'heure de route. Il ne peut obmettre que dans ce court espace de tems, il a éprouvé le Chaud, le froid, la faim et une excessive envie de dormir.

M. de Sentre, fils Officier de la légion de lauzun étant à Billancourt l'a invité à se raffraichir, il y a dressé son procès verbal en présence de M. le Duc de Fronsac, marquis de l'Aigle, de Montaignac, de Montesquiou et de Reaulx, etc. — Extrait du Journal de Paris du 4 Mars 1784. A Paris chez Basset rue Saint-Jacques — Avec Privilège du Roy. (Grand ballon, sans spectateurs, ni monuments, burin colorié en vert et bleu, nacelle bleue, draperie rose.)

39. *Vue prise de la prarie de Billancourt.* (*Dessiné d'après nature*). — M. Blanchard étant parti seul à midi et 1/2 du Champ de Mars, le 2 Mars 1784. Le premier courant le conduit sur Passy, restant stationnaire 14 Minutes, il repassa la rivière étant bien au-dessous des nuages, il revint sur Montrouge où il resta imobile 15 Minutes, alors son Ballon diminua par l'Agitation des deux vents opposés, il jetta du lest, traversa la rivière et vint tombé dans la plaine de Billancourt, à une heure 3/4. Plusieurs personnes sont accourues, entre autres M. de Sentre fils, qui l'engagea à venir chez M. son père, où il dressa le procès-verbal, en présence de M. le Duc de Fronsac, et autres personnes de qualités. (A Paris,

Digitized by Google

chez Vachez, quai de Gèvres à l'Esp^{e}). Petit burin, avec personnages finement gravés. L'épreuve du Cabinet des Estampes ne porte pas le nom de Vachez.

40. *Vue de la prairie de Billancourt.* (dessiné d'après nature, même texte que le n° précédent, le sujet est inversé, de même dimension : petit burin colorié).

41. *Descente du globe de M. Blanchard dans la plaine de Billancourt vis à vis Sene le 2 mars 1784 lequel après s'estre élevé du Champ de Mars à une hauteur prodigieuse a paru aller contre le vent suivant le sentiment du public impartial.* Blanchard *fesite* (*sic*). Toute cette légende est gravée à la pointe. Cette gravure à l'eau forte est coloriée, son exécution est médiocre ; d'après l'inscription, elle serait de Blanchard. (Cab. Etampes. Rec. 1b. 2. fol. 40).

42. *Descente du globe de M. Blanchard dans la plaine de Billancourt*, après avoir vogué en l'air pendant l'espace de 5 quarts d'heure. Très petit burin colorié provient d'un almanach. (Cab. Estampes p. 40. T. II. Ib. 2. Ext. d'un almanach.)

43. M. Bl...rd avoue lui-même que dans sa dernière course aérienne, lorsqu'il tendoit une corde à des paysans pour arrêter son Ballon, dans sa descente, un garde chasse, qui n'avait vu d'animal aussi extraordinaire le coucha en joue. M. Bl...rd n'a jamais eu tant de peur, mais notre ignorant, tel qu'il y en a tant dans la campagne, ne tira point par bonheur sur M. Bl...rd. à Paris chez Delaporte cour du commerce rue des Cordeliers. (Petit burin en largeur). C. Estampes. Ib. 3, p. 36 et 120, cette planche fait partie d'un ensemble de quatre estampes coloriées, intitulé *Inconvénients des ballons;* à Paris chez Delaporte cour du commerce rue des Cordeliers.

44. *Globe de M. Blanchard.* — Gravure sur bois, très peu soignée, reproduite par M. Bruel ; coloriée grossièrement en bleu, jaune, vert et rouge. (Cab. Estampes, p. 33).

45. Le ballon de Blanchard avec son parachute ouvert, figure sur une planche d'un ouvrage anglais avec le titre : AIR BALLOONS, *Blanchard's* ; une autre : AIR. BALLONS. plate) avec le titre Naturwis senschaft, n° 10 Physik. 43 *bis* ; et sur un cahier d'écriture (collection Hachette, n° 5 ; Ballons et aéroplanes). (Le vaisseau volant, intérieur de la nacelle, descente de Blanchard).

Digitized by Google

46. Je tire mon épée et j'en donne deux coups dans l'aérostat, en disant, eh bien ! Si je ne pars pas avec lui, il ne partira pas au moins aujourd'hui sans moi. Tom. 2-p. 16. (Burin et pointillé publié dans les Mém. de Napoléon, (naturellement apocryphes) et qui contribua à accréditer la légende d'après laquelle ce ne serait pas le jeune Pont du Chambon, élève de l'École Militaire, qui aurait percé le ballon de Blanchard, mais Bonaparte. (Cab. des Est. Rec. 1b. 2. feuillet 34).

47. La même scène, burin très bien composé, en largeur, 0m,21 sur 0m,14; nombreux personnages. Sans texte, ni nom d'auteur. (Col. sir David Salomons-Bart, (reproduite en fac simile dans l'ouvrage de M. Bruel.)

48. *Baron du Pont Duchambon*, élève du Roi à l'École Royale Militaire de Paris. Le jour où il a voulu s'enlever dans le balon de Blanchard, au Champ de Mars 1784. Peint par son Cousin Élève du Roi. (Aquateinte en bistre, portrait à mi-corps de face; au fond, le ballon de Blanchard) : fac simile dans l'ouvrage de M. Bruel. (Cab. des Estampes. p. 33.)

49. Vie de Bonaparte, Premier consul de la République françaiss. Dessiné par Nodet gravé par Le Beau, gr. in-folio en largeur. Tableau de 24 sujets; l'un d'eux porte pour légende : « *il veut crever un Balon* dans lequel on ne veut pas le laisser monter. » Napoléon a démenti dans ses Mémoires, ce fait qui lui était imputé à tort.

50. La même scène gravée au burin, en bistre et coloriée, composition en hauteur.

Laisse gronder tes envieux
Ils ont beau crier en tous lieux,
Que tu amuse le vulgaire
Pour lui attraper son argent
Si tu savais un peu moins plaire
Tu ne leur déplairois pas tant.

AIR : *de la Meunière*

Blanchard allait contre le vent,
Voler aux étoilles
Mais un militaire imprudent
Accourut en ce bon moment
Et cassa les ailes
Du bateau volant

Digitized by Google

Il a monté adroitement,
Dans cette nacelle
Et pour aller au firmament,
Il en sortit en se battant
Avec tout le zèle
Du fameux Roland

L'épée en main ce turbulent,
Devenoit Rebelle
Quoique Blanchard toujours vaillant
Arrêta son bras menaçant
L'arme trop cruelle
Fit couler son sang

L'expérience assurément
Devoit être belle
Ce méchanicien savant
Règnera sur le dieu du vent
Comme sur Cibelle
Louis Bienfaisant

(Cab. des Estampes. Rec 1 b. fol.34

51. *La Phisico mécanique.* Eventail gravé au burin représentant l'ascension au Champ de Mars devant l'Ecole militaire avec le ballon muni du parachute et des ailes. De chaque côté trois médaillons contenant dix strophes.

La Phisico-mécanique : Air *de la Meunière*

I

Oh ! par bleu voici du plaisant.
Voici la Phisique
Le globe allait au gré du vent.
On le conduit maintenant
Par la Mécanique
Du vaisseau volant.

II

Le globe allait au gré du vent
Vive la Phisique,
Nous allons plus directement
Voyager au firmament
Par la mécanique etc.

Digitized by Google

III

Nous allons plus directement
Vive la Phisique
Blanchard le prouve clairement
En voltigeant hardiment
Par la mécanique etc.

IV

Sans être Roi de l'élément
Ainsi qu'il s'explique
Lui seul a pu trouver comment
Le maîtriser aisément,
Par la mécanique etc.

V

Il dit encor modestement
Vive la Physique.
Par son secours assurément
Je m'élevais faiblement
Par la mécanique etc.

VI

Sans son secours assurément
Vive la Phisique
Mais enlevé plus fortement
Je remplirai mon serment
Par la mécanique etc.

VII

Mais enlevé plus fortement
Vive la Phisique
Ce qui n'était qu'un jeu d'enfant
Devient plus intéressant
Par la mécanique etc.

VIII

Ce qui n'était qu'un jeu d'enfant
Vive la Phisique
Mérite généralement
Un juste applaudissement
Par la mécanique etc.

Digitized by Google

IX

Mr Blanchard certainement
Vive la Physique
Vous aures le nom de savant
Vous et votre confident
Par la mécanique.

X

Que notre siècle est florissant
Vive la Phisique
Cela n'est pas bien étonnant
C'est l'effet du mouvement
De la mécanique
D'un roi bienfaisant.

Enlevé au Champ de Mars le 2 Mars 1784. (Burin colorié, vert, rouge, bleu, reproduit dans l'ouvrage de M. Bruel., Cab. Estampes col. de Vinck, n° 986. (C. Estamp. T. II. Ib. 2, p. 39.)

52. Les mêmes vers ornent un abat jour exécuté au trait, bleu et rouge juxtaposés. (C. Estampes. T. II. Ib. 2, p. 37. 2 tirages différents.)

53. Il existe deux états de cette pièce de vers, l'un sur deux colonnes, l'autre disposé en six médaillons formant deux groupes de trois.

Ce dernier est colorié en vert bleu et rouge, des personnages se trouvent sur la place, le sujet est disposé dans un entourage.

54. Abat jour. Au centre, ballon et parachute à gauche, homme et femme; à droite, maison sur pilotis au premier plan, rivière (burin colorié), on lit : « Le bateau volant de M. Blanchard, tombé le 2 mars 1784, près le pont de Sèvres. » (C. Est. T. II. Ib. p. 38.)

55. Abat jour. Au centre, ballon ; à gauche, trois personnages et carosse; à droite, cinq personnages; maisons, eau au premier plan. (Gravure coloriée, différente de la précédente ; sans légende). (Cabinet des Estampes. T. II. Ib. 2, p. 38.)

56. Abat jour. Ballon sur la droite, maisons sur pilotis, et pont, avec personnages : au premier plan, rivière et bateau ; sans légende. (C. Est. T. II. Ib. 2, p. 38.)

57. Pièce de vers accompagnant le Char Volant, et musique.

Digitized by Google

58. Expérience aérostatique de M. Blanchard du 2me mars 1784.

Du champ de Mars il s'éleva
Au champ voisin il s'abaissa
La poche pleine il reste là,
Messieurs, *sic itur ad astra.*

Le ballon avec son parachute porte la nacelle munie d'ailes; en dessous, plate-forme, et derrière, un monument; à droite, personnages; gravure remarquablement coloriée (0m,21 de large, 0m,28 de hauteur). (Collect. du Dr Blanchard).

59. M. le Dr Blanchard, professeur à la Faculté de médecine de Paris, possède un éventail inédit, avec sa monture de style Louis XVI; au revers, on a reproduit les strophes ci-dessus de la Phisico-mécanique.

60. *Le nouveau jeu des Ballons Aérostatiques à l'usage des esprits élevés.* No 7. Le ballon désagrée le gouvernail à tout vent, les Ailes brisées et le parapluie rompu partant avec M. Blanchard blessé et abandonné du Religieux qui dévoit l'assister pour aller rester court près du château de Billancourt au lieu de la Vilette où on l'attendoit le 2 Mars 1784. Paye 4 Jettons pour s'être trompé de route. No 9. Le ballon ébobi, où M. Blanchard et son secondant, projettent d'aller en Angleterre au sortir de Rouen le 18 juillet 1784 et ne changent de dessin que par prudence et peur de tomber dans la Manche; mais où leur courage se signale à Boire et à Manger. Paye 6 Jettons et retourne à 7 en punition des Bravades et Fanfaronnades de ses conducteurs.

(A Paris chez Crepy, rue Saint-Jacques à Saint-Pierre près la rue de la parcheminerie). (Burin en couleur reproduit dans l'ouvrage de M. Bruel. C. Est. T. III. Ib. 3. p. 118.)

61. *Almanach Aerostatique pour l'année* 1785. Globe enlevé au champ de Mars, par M. Blanchard, le 21 Mars 1784. Très grand burin in folio en couleurs (à Paris chez Basset, rue Saint-Jacques au coin de celle des Mathurins, reproduit en fac-simile dans l'ouvrage de M. Bruel. (C. Est. T. III. Ib. 3, p. 119).

62. Calendrier royal pour l'année mil sept cent quatre vingt cinq. (Extrait des procès verbaux des voyages aériens de M. Blanchard, faits à Rouen, les 23 mai et 18 juillet 1784. A Rouen, chez P. Seyer Imprimeur de son Éminence Mgr le Cardinal.

Ascension, avec feu d'artifice et personnages, le ballon et le titre

Digitized by Google

en rouge; 2 colonnes de récit de voyages; au centre, le calendrier; a été réimprimé par M. Dervois, à Rouen pour le *Bulletin de la Société Le Vieux Papier*, 1908, pl. VI.

Collect. de Monseigneur Loth, à Rouen.

ASCENSION A ROUEN

18 juillet 1784.

62. *IIIe Expérience de M. Blanchard, à Rouen, aux anciennes cazernes, à 5 heures 15 minutes du soir le 18 juillet 1784*; la nacelle est munie d'ailes volantes. Très petit burin colorié. anonyme. Extrait d'un Almanach.

63. Une expérience de Blanchard à Rouen 18 juillet 1784. Couverture du programme des fêtes d'Aviation, en 1910, à Rouen — le même cliché a servi au Havre; reproduction du n° précédent.

La gravure originale est à la bibliothèque de Rouen.

64. *Troisième Voyage aérien de M. Blanchard.* M. Blanchard est parti de Rouen pour la 2e fois dans son vaisseau volant, le 18 juillet 1784, accompagné de M. Boby greffier au Parlement; il a monté environ 1.900 toises et plusieurs fois descendu et monté à volonté, il a prouvé à toute la Province qu'il était absolument le maitre de ses actions; puisqu'en passant vers Neuchatel il s'est abaissé d'environ 1.400 toises pour donner aux habitants le salut des Drapeaux : enfin ces 2 voyageurs après 2 heures de route ont été se reposer si doucement dans la plaine de Rassauval que les Epis ne ploioient pas sous le Char, ils ont monté et descendu 3 fois devant un concours immense de spectateurs qui sont accourus de toutes parts, le lieu de leur descescente est à 15 lieues de distance du point de leur départ : les précautions de M. Blanchard étaient telles que le lendemain son globe était en état d'enlever très haut plusieurs dames du château où il avait couché, enfin M. Blanchard le 20 de ce mois a reçu la récompense due à ses talents, une actrice après avoir chanté quelques couplets analogues au sujet lui a posé la couronne sur la tête, les acclamations des Loges et du Parterre ont redoublé; jamais applaudissements ni vivat ne se sont fait entendre avec plus de force. M. Blanchard qui s'était échappé a été obligé de reparaitre dans sa loge.

A Rouen chez le Fevre, rue du Plâtre. (C. Est. T. II. Ib. 2, p. 98).

65. *IIIe Expérience de M. Blanchard.* Parti des anciennes

Digitized by Google

cazernes de Rouen avec M. Boby à 5 heures 15 minutes du soir le 18 juillet 1784, ils ont descendu à 7 heures 30 minutes et à 15 lieues du lieu de leur départ dans la Plaine de Puissauval ils sont montés et descendu à volonté. A la nacelle, ailes volantes. (A Paris chez Basset rue Saint-Jacques.) Grand ballon; burin colorié, p. 97.

ASCENSIONS A LONDRES

66. *Grand aerostatic balloon in wich M. Blanchard,* in which M. Blanchard on Saty Octn 16th 1784 ascended from the Royal Military Academy at Little Chelsea a fourth Time into the Atmosphere accompanied by the ingenions W. Sheldon at ten minutes after Iwelve the two gallant adventurers preceded by two grandear et wafted by the prayers et plaudits of upwards of Four Hundred Thousand Spectators in Eighteen minutes were lost in Ether after a member by astonishing maneuvers et Evolutions the travelers made a stop at Sumbury where for the expediting the Machine the gallant Scheldon unwillingly descended et left his friend to pursue alone his Journey through the tractlys void whr after passing wer guildfort Farnham etc about 3 oclock in the afternoon finding etc. Eau forte coloriée. anonyme, in folio, publiée à Londres, chez R. Wilkinson. nº 66 Cornhill 1784. (C. Estampes. T. II. Ib. 2, p. 122).

66 *bis. John Sheldon. Esq.* Portrait. grav. anglaise anonyme avant lettres in 4, collect. Ch. Dollfus.

TRAVERSÉE DE LA MANCHE

7 janvier 1785.

67. M. Blanchard accompagné de M. Jefferies est parti de Douvres à 1 heure précise, il toucha la terre aux environs de Blanay qui est situé entre Calais et Boulogne. C'est le premier qui jouit de l'honneur d'avoir franchi dans un Aérostat le détroit qui sépare la France de l'Angleterre. Ce fut le vendredi 7 de janvier 1785 qu'il partit, traversa la mer et arriva à 3 heures sur les Côtes de la Picardie, laissant Calais à une lieue sur la gauche. Il prit terre 3 quarts d'heures après à 2 lieues et demie du rivage où il fut reçu dans le Château de M. d'Honinclam fils. Le même soir après souper les Voyageurs furent conduits à Calais dans une voiture à 6 chevaux qui leur fut envoyée par les Officiers Municipaux qui

Digitized by Google

obtinrent que leur Ballon seroient déposé dans la principale Eglise de Calais, ainsi que le fut en Espagne le Vaisseau de Christophe Colomb. On doit élever une Pyramide au lieu de leur descente pour en perpétuer la mémoire. (Grand burin colorié, sans nom d'auteur, ni d'éditeur ; le ballon en bleu et vert sombre, la mer en vert clair ; entrée du port de Douvres, bateaux et personnes regardant sur le quai, Cab. Estampes, Rec. I b. 3 fol. 1.)

68. *Passage du sieur Blanchard d'Angleterre en France.* — Le 4 janvier 1785, vers une heure après midi, à Douvres, le vent étant favorable le sieur *Blanchard* François, et le Docteur *Jeffries*, Anglois, partent de l'Angleterre pour se rendre en France, à l'aide d'un *aérostat* rempli d'air inflammable. Ils traversent la Manche par les airs, et arrivent heureusement, en moins de deux heures, à Calais. Ils y sont comblés d'honneurs. La ville reconnait le Sr *Blanchard* pour Citoyen, et Louis XVI lui accorde une pension comme le premier *Aéronaute*, qui ait traversé les mers. (Gravure surbois extraite d'un almanach pour 1786.)

69. *Premier passage Aérien de la Mer*, dédiée à M. Blanchard, Pensionné du Roi, Citoyen de Calais. Apparition du Globe Aérostatique de M. Blanchard, entre Calais et Boulogne, parti de Doures, le 7 de janvier 1785 à 1 heure 1/2.

Le Pêcheur qui sur l'eau tenait son bras tendu.
Laisse tomber sa ligne, il reste confondu,
Les ieux fixés au ciel, courbés sur sa charrue.
Le Laboureur les voit et les suit dans la nue
Le timide Berger les crut des immortels
Et dans son cœur troublé leur dresse des Autels.

(Par son très Humble et très Obéissant Serviteur Basset, rue des Mathurins avec privilège du Roi.) Grande aquateinte, dessinée par Desrais, gravée par L. Bonvalet ; reproduite en fac-simile dans l'ouvrage de M. Bruel ». (une épreuve coloriée, collect. Jarry).

70. Deux peuples divisés pour l'Empire des Mers.
Ne font qu'un aujourd'hui en franchissant les airs
Présage fortuné de l'union sincère
Qui va régner entr'eux pour le bien de la terre.

M. Blanchard accompagné de M. Jefferies est parti de Douvres (longue légende).

71. Même sujet que le n° précédent, mais inverse ; la nacelle

Digitized by Google

diffère ; Blanchard arrive à Calais, il passe sur les bateaux et l'entrée du port.

Au bas, à Paris, chez Esnaults et Rapilly, rue Saint-Jacques à la ville de Toulouse ; grand burin, en noir. (C. Estamp. T. III Ib. 3, p. 2).

72. Nacelle de Blanchard, vue en dessus, vue de profil (Magasin pittoresque) 1844, fig. p. 252.

73. Vue du Château de Douvres.

Cinquième voyage Aérien de M. Blanchard. Le 7 janvier 1785, le ciel étant beau et clair, le vent au Nord-Ouest, à une heure 1/2 M. Blanchard et le Dr Jefferies sont partis du château de Douvres dans une nacelle suspendue au dessous du Ballon aérostatique qui a servi à toutes les expériences ; pour franchir dans les airs l'espace qui sépare la France de l'Angleterre, vers les 2 heures ils restèrent stationnaires au milieu du détroit environ 15 minutes à la hauteur de 4 600 pieds au dessus du niveau de la mer, après quoi ils ont continué leur course, tantôt s'élevant ou baissant au point qu'ils ne se sont trouvés qu'à 300 pieds de la surface de l'eau (99 mètres) ce qui les a contraint de jetter tout ce qu'ils avaient même leurs habits et un chapeau. A trois heures l'on tira le canon au Fort Rouge pour annonçer qu'ils avaient franchi le passage de la mer, ils prirent terre à volonté dans la Forêt de Guines à 3 heures 45 minutes dans un taillis nouveau vers la pointe d'Ardres à 2 lieues de la mer en présence de plusieurs habitants qui les ont trouvés très gais et occupès à ployer leur Ballon et lesquels ont signé le Procès verbal. — se vend à Paris chez Le Vachez, aux Colonnades du Palais Royal no 206. A. P. D. R. (Très petit burin colorié, légende très fine, à lire à la loupe.) (cab. des Estampes. Blanchard T. III, Ib. 3 fol. 1). Ext. d'un almanach.

74. *Estampe satirique anglaise* représentant une montgolfière en forme de tête de fou, avec bonnet à longues oreilles : elle fut sans doute exécutée, à la fin de l'année 1784, et dirigée contre Jefferies et Blanchard. (Cab. Estampes. Rec. 1b. 4. fol. 131), grande aquateinte en bistre. Sur le front, on lit : AD ENGLISH BALLOON, 1784, etc ; femmes à gauche, hommes à droite, sous lesquels on lit : All that on Fölly Frenzy could beget. — Fruits of dull Hout and Loo terkins of wit. (Col. du Dr Blanchard, à Paris.)

75. *British balloon and devilish aerial yacht, destined for conveying the High fliers of fashion over the channel, from douer to*

Digitized by Google

Calais. — Estampe satirique anglaise, parue le 13 Décembre 1784, et voulant sans doute représenter Blanchard et Jefferies dans la nacelle d'un ballon qui ressemble sensiblement à celui que figure le numéro précédent.

En bas, à gauche, trois personnages; celui du milieu, qui pourrait être Georges III, se plaint du violent mal de tête qui lui provient d'avoir trop longtemps regardé en l'air. A droite, une femme plaisante un mari trompé sur son enthousiasme et lui demande s'il compte bientôt atteindre la voie lactée. Remarquez à la dernière ligne, en bas, à gauche, le conseil donné aux armateurs anglais d'abandonner leurs vaisseaux et de se faire construire des ballons par Blanchard. Col. sir David Salomons, Bart. (Grande eau forte médiocre, reproduite par M. Bruel.)

76. Grand Dieu de quel côté que je tourne mes pas.
Je vois la honte et le suplice
Ah ! si j'avais du Cœur, je n'hésiterais pas
A rendre au monde un grand service

(Aquateinte imprimée par Michel Webert. Collect. sir David Salomon, Bart, pièce en couleur très rare; ordinairement, les aquateintes sont tirées simplement en bistre).

76 *bis*. M. Blanchard et Dr Jefferies Crosïng the Sea from Dover to France with an Air Balloon (sur le ballon on lit Printed by G. Sheppard-Lambert Hill Doctor Comy. (burin en largeur.) Collect. Pelay, à Rouen).

77. An exact Représentation of the départure of M. Blanchard and docteur Jeffries; from Dover Castle on Jany 7th 1785. Printed for and sold by Boroles and Corver. London, in-4, en larg. (Col. Ch. Dollfus).

78. *Dover Castle* with the setting off of the Balloon to Calais in January 1785. Painting by J. Rowlandson et Engraved by W. Birch Enamel Painter (petite gravure à la manière noire) Col. David Salomons. (C. Estampes. T. III. Ib. 3, p. 3).

79. *Réception de M. Blanchard à Calais.*

Blanchard passe les mers d'un vol audacieux
Qui doit faire à jamais conserver sa mémoire,
Et son rare talens qu'on admire en tous lieux
Fit couronner son front des lauriers de la gloire

Digitized by Google

(Composition en largeur, gravée à l'eau forte, sans nom d'auteur. Un magistrat en robe remet à Blanchard un brevet où on lit : A Blanchard citoyen de Calais. (Eau forte coloriée haut 0,165 large 0,205. (C. Estamp. T. III. lb. 3, p. 4.)

79 *a*. *La Ballomanie à diverses époques. Le don Quichotte de la Manche.* Ballon monté par M. Blanchard et le Dr Jefferies traverse le Pas de Calais, 7 janvier 1785. (Collect. Pelay, à Rouen.)

79 *b*. Traversée en ballon du Pas de Calais par Blanchard et Jefferies 1785. Monument élevé à la mémoire de Blanchard, au lieu de sa descente, près de Calais. Portrait de Blanchard, (Bon point scolaire en couleur, Romanet et Cie, édit. Paris, 1re série n° 7, 476).

79 *c*. *Traversée de la Manche* (avec personnages au premier plan. Jolie gouache très fine, médaillon mesurant 0m,085 ; collect. Pelay à Rouen).

ASCENSION A LILLE

80. *La quatorzième expérience aérostatique de M. Blanchard accompagné du Chevalier Lepinard faite à Lille en Flandre*, le 26 Aout 1785 ; dédié à messieurs les Magistrats de la ville de Lille en Flandre. Se vend à Lille chez L. Watteau rue et vis-a-vis l'Église Saint-Pierre, par leurs très humbles et très obéissants serviteurs L. Watteau. — Peint par L. Watteau, Professeur de l'Académie de Lille — gravé par Helman, de la même Académie (très grand burin intéressant et fin) Armoiries royales au centre épreuves avec et sans lettres.

81. *Entrée de M. Blanchard et du chevalier Lépinard, cinq jours après leur Ascension Aerostatique dans la ville de Lille, le 26 Aout* 1785. Dédié à Mme la Marquise de Vignacourt — Mêmes noms de peintre et de graveur. Cette gravure fait pendant à la précédente, elle est très intéressante et très fine d'exécution.

Ces deux planches ont été reproduites, et réduites, dans l'ouvrage de M. Bruel. Les peintures appartenant à M. Lenglart de Lille ont été mises en vente à l'Hôtel Drouot, en 1902, elles sont datées de 1785, elles mesurent 1m sur 1m28, et 1m02 sur 1m30.

82. Carte et développement du voyage aérien de M. Blanchard et du chevalier de l'Espinard partis de Lille le 26 Aout 1785. (Col. de Sir David Salomons, Bart.) Dédiée à Mme la princesse de Robecq ; gravé par Merché de Lille, épreuves coloriées.

Digitized by Google

83. *Carte du voyage aérien* de M. Blanchard et du chevalier de l'Espinard le 26 aout 1785. — Profil et nivellement de la route aérienne. Gravé par Bariolle A Paris, chez l'auteur et chez le Vacher. in 4 en hauteur. (Col. V. Bacon)

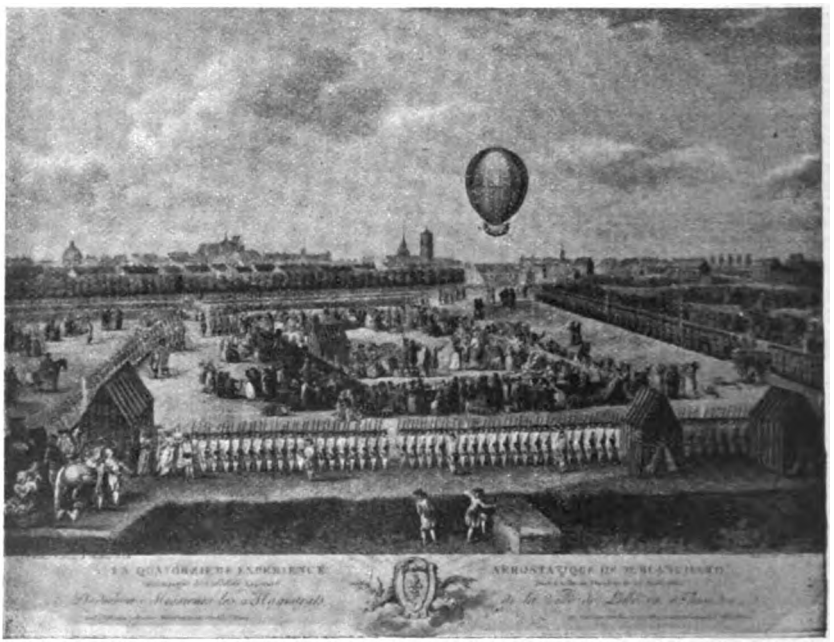

14e ascension à Lille.

Expérience aérostatique de M. Blanchard accompagné du Chevalier Lepinard, faite à Lille, en Flandre, le 26 août 1785.

84. Relation de la 14e ascension de Blanchard, faite à Lille, le 26 aout 1785, avec la carte et le développement de ce voyage Lille. Imprimerie de Lefèvre Ducrocq. 1789.

ASCENSIONS A L'ÉTRANGER

85. Ascension de Blanchard à Francfort, gravure de Coentgen.

86. *Dix-huitième voyage aérien*. M. Blanchard, citoyen de Calais par

Digitized by Google

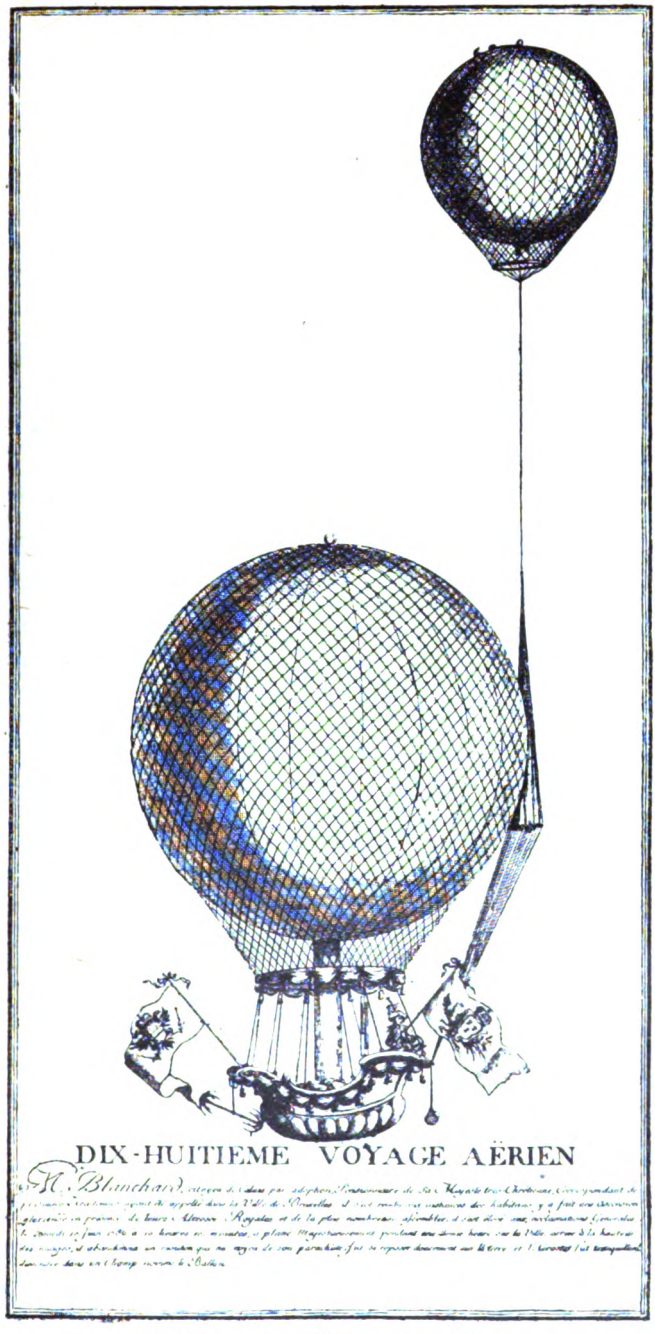

Ascension à Bruxelles, le 10 juin 1786.

Digitized by Google

adoption Pensionnaire de sa Majesté très Chrétienne correspondant de plusieurs Académies, ayant été appelé dans la ville de Bruxelles, il s'est rendu aux instances des habitants, sa réputation fait espérer qu'il y fera une glorieuse ascension l'un des premiers jours de juin 1786, un très grand amateur l'accompagnera et ne sera connu qu'au moment du départ. L'aerostat contient 14 142 $\frac{6}{7}$ pieds cubes, le procédé de M. Blanchard pour parvenir à l'emplir, lui est particulier, on espère qu'il en donnera la description dans la collection de ses voyages. (Burin. Collect. Pelay, à Rouen.)

87. *Dix-huitième voyage aérien*. Bruxelles 1786. — M. Blanchard, citoyen de Calais par adoption Pensionnaire de sa Majesté très chrétienne, correspondant de plusieurs académies, ayant été appelé dans la ville de Bruxelles, il s'est rendu aux instances des habitants y a fait une Ascension-glorieuse en présence de leurs Altesses Royales et de la plus nombreuse assemblée, il s'est élevé aux acclamations Générales, le samedi 20 juin 1786, à 10 heures 10 minutes, a plané Majestueusement pendant une demi heure sur la ville, arrivé à la hauteur des nuages, il abandonna un mouton, qui au moyen de son parachute, fut se reposer doucement sur la terre et l'Aérostat fut tranquillement descendre dans un champ nommé le Ballon, gravure anonyme in-folio. (Pas de nom de graveur, ni d'éditeur; même gravure, col. Pelay.)

88. La même expérience sera réitérée à Hambourg, le 23 août 1786, (ballon avec nacelle surmonté d'un autre ballon : burin. — variante de cette planche, avec texte différent. Cette même gravure légèrement modifiée, avec un autre texte, a servi pour les 24 et 25 ascensions à Nancy.

XXIIIe et XXVe voyage aérien à Nanci, le 1er et le 2 juillet 1787 par M. Blanchard, citoyen de Calais par adoption. Pensionnaire de sa Majesté très Chrétienne, Correspondant de plusieurs Académies.

89. *Représentation de la vingt-huitième ascension de Jean Pierre Blanchard effectuée à Nuremberg*, le 12 novembre 1787. Dessin original de Thomas Weber. Collect. de Sir David Salomons, Bart. reproduit par M. Bruel. Petite pièce en longueur.

90. *Blanchard 28te Farth zu Nurnberg den 12ten november Ao* 1787 A. Wikeitfur del et sc. 1788 (large 0m,32, haut 0m,30, burin grand et fin, a été recopié en plus petit format. (Cab. Estampes, p. 28. T. III.)

Digitized by Google

91. Blanchards 28to Farth zu Nürnberg den 12ten november A° 1787. A. W. Kustner, del. et sc. 1788. in-fol. en larg. (col. F. David). (M. Pelay de Rouen, possède trois états différents de cette planche).

92. *Herrn M. Blanchard Seine* 28to *Lustreise zu Nürnberg am* 12 *novembre* A° 1787 nebst der gegend wo er assuhr der Judenbühl genant (J. L. Prakt del et sc. 1788 nov.) en caractères très

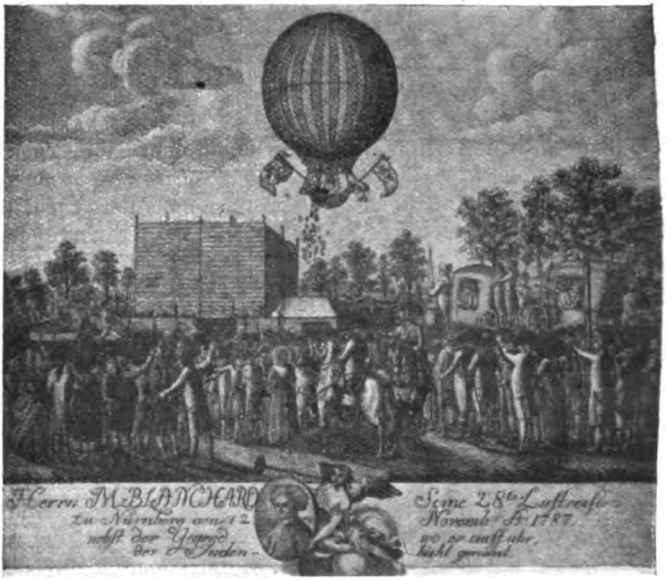

28e ascension de Blanchard à Nuremberg le 12 novembre 1787.

fins, illisibles sans loupe) au milieu de l'inscription, portrait de Blanchard, soutenu par une renommée sonnant de la trompette ; burin en largeur, nombreux personnages.

93. *Ausfahrt des Herrn Blancharts zur* 28sten *seiner Luftreissen auf dem Judenbühl bey Nürnberg, d ;* 12ten *novemb* : 1787. — burin en largeur de F. A. Annert del : et sculps. in-4 largeur.

94. 28. *Luftreise des Herm Blanchards zu Nurnberg*. Anno 1787, burin assez médiocre, presque carré.

Abbildung des n° 1 *Ballons,* n° 2 *der gondel,* n° 3 *des Fallschims*

Digitized by Google

wamit Herr. Blanchard in die Lufft reist 1787. J. L. Stakl fee. Nuremberg. (Reproductions du ballon, de la nacelle, du parachute avec lesquels Blanchard voyage dans l'air. 1787). Collect. du Dr Blanchard, à Paris.

95. — 33te Luft. Reise des Herrn Blanchard zu Berlin im Thiergarten den 27te Septbr 1788. Eau-forte médiocre, à peine gravée, en largeur, haut 0m,14 sur 0m,19 de large (Cab. Estampes p. 30).

96. Blanchards 33te Lustreise zu Berlin aus dem Exercierplatz im Thiergarten den 27ten Septbr 1788. Grande eau-forte et aquateinte très médiocre coloriée. (Cab. Estampes p. 30).

97. Blanchards 33ste. Luftreise zu Berlin auf dem Exercierplatz im Thiergarten den 27ten septbre 1788. *Trente-troisième ascension de Blanchard à Berlin*, sur le champ d'exercice du Thiergarten, le 27 septembre 1788. Remarquer l'abri construit par l'aéronaute pour son ballon, et le parachute contenant un chien, lancé par lui de sa nacelle. (Cab. des Estampes. Rec. I b 3, fol. 30) Aquateinte en couleur reproduite par M. Bruel. Cab. Estamp.

98. Caricature politique à tendances royalistes, datant d'octobre 1789, et dirigée contre Philippe-Égalité, considéré comme traître à la Monarchie, et comme responsable des journées des 5 et 6 octobre. Le 14 octobre, Louis XVI désireux de s'éloigner, lui donnait une mission fictive pour la Cour de Londres. Blanchard, alors fixé en Angleterre, est supposé s'efforcer de le sauver à l'aide de son aérostat visible dans le ciel, à droite.

1° L'Espagne fait le signe de la Croix, comme pour l'Exorciser.

2° L'Allemagne figurée par un Aigle, qui fond sur lui.

3° Le Pape et ses Cardinaux, le poursuivent à coups de Crosse.

4° Le Danois... l'Aboyant.....

5° La Suisse et la Savoie disent : ne recevons que d'honnêtes gens.

6° La Hollande : mauvaise marchandise.

7° L'Angleterre : Figurée par le léopard et deux autres bêtes féroces s'opposent à son passage.

8° Blanchard lui offre de le dérober à la juste fureur de ses ennemis.

99. En 1791, la 38e Ascension de l'Aéronaute Blanchard ayant été contrariée à Vienne (Autriche), et différée à cause du mauvais temps, des gazetiers se répandirent en invectives; un déluge de

Digitized by Google

libelles inonda la ville et les faubourgs ; mais depuis le 6 juillet jusqu'au 11 septembre, l'Aéronaute ayant fait glorieusement cinq ascensions sensationnelles devant S. M. I. tout changea de face ; alors le véritable Blanchard fut reconnu ; tantôt on le ramenait à la remorque dans son ballon, sur les murs de la ville, tantôt on ôtait les chevaux de son carosse, et des hommes le traînaient en triomphe par les rues ; enfin, les Viennois mirent tout en usage pour faire oublier à ce physicien leur conduite primitive à son égard. Dans ces mêmes temps, un graveur français nommé M. Crausses, se mêla de la partie : parfaitement instruit de tout ce qui avait été dit et publié à l'égard de son concitoyen, il fit cette gravure contre les gazetiers..... etc.

A. Gazetier aussi savant que sa monture (âne).

B. Animal faisant sur les gazettes ce qu'on doit faire sur le gazetier (chien levant la patte sur des papiers).

C. Un gazetier en extase, maudit sa personne et sa plume.

D. Un gazetier dont la perruque en l'air découvre la science (oreilles d'âne).

E. Gazetier dont le venin est lancé de trop bas pour atteindre si haut (il lui sort des serpents de la bouche, des mains, de l'estomac).

F. Le baron de Wilmar, mauvais Bulletiniste, généralement méprisé.

G. L'ex-Jésuite imaginé par l'envie.

H. Un gazetier à genoux demande humblement pardon de ses erreurs.

I. La demoiselle de Périns dit que Moyse qu'elle révère, n'a pas fait de si grands miracles.

K. Le savant Spenkouc métamorphosé dans la figure qui lui convient (gros âne assis devant un feuillet blanc).

L. L'aigle audacieux cédant son empire au mortel intrépide qui l'a vaincu.

M. Jupiter, ami du roi des airs, foudroie cette vile canaille.

N. Bêtes que l'amiral céleste a jetés en parachutes et qui vont augmenter la compagnie.

(Grand burin très sommaire, avec indications de manière noire ; texte imprimé et non gravé. (C. Estampes. T. III. Ib. 3, p. 31).

100. *Blanchards zurückbegleitung nach Wien von seiner* 39 *Lustreise* 2 *août* 1791.

Ascension à Vienne ; 2 août 1791. (Aquateinte ; personnages tenant un ballon avant son départ, reproduite dans Der Kunstmarkt 1er Jahrgany, nº 3, october 1903-1904).

Digitized by Google

100 *bis*. Jang op de 62° ongelukkige. Lugtrels van den Herr Blanchart en deszelfs vrouw (chanson ornée en haut d'une aquarelle représentant un homme et une femme précipités d'un ballon déchiré. Nous ne savons à quelle ascension appliquer ce document. (C. Est. T. IV. Ib. 4, p. 105).

101. Ascension à Nassau-Weilburg, principauté dans le duché des deux Ponts, en 1805. Petite eau-forte, très fine, avec personnages, sans légende. Col. Pelay.

102. Het Jaar 1804, gravure hollandaise représentant la traversée de la Manche par Blanchard ; scène grotesque au premier plan avec femmes et enfants.

103. Opgegann den 9den July, 1807 (poésie) Te Amsterdam, bij H. Moolenyzer op. den Vijgendam en in den Haag by. P. Van Daalen Wetters 1807. Petit burin représentant un ballon et des personnages ; 12 vers imprimés en dessous. (C. Estamp. T. III. Ib. 3, p. 33).

104. *Ascensions aerostatiques les plus remarquables* par A.-M. Perrot, n° 15. (4 mars 1784, champ de Mars), n° 35. — 7 janvier 1785, traversée de la Manche. — n° 41, parachute à Strasbourg, en 1787. — n° 56, 6 juillet 1819, mort de Mme Blanchard.

105. Théorie de l'Aerostation — grand tableau anonyme — gravé au burin et à la manière noire — représentant les ascensions célèbres. Blanchard figure aux dates suivantes : 4 mars 1784 (2 mars) 18 juillet 1784. — 1787. Parachute — 7 janvier 1785.

106. Tableau d'ensemble sur l'aérostation, publié chez Basset rue Saint-Jacques. E. Ascension du 2 mars 1784, au Champ de Mars. F. Comme il devait partir avec Dom Pech.

106 *bis*. Tableau d'aérostats publié chez Basset, rue Saint-Jacques. E. F. concernent Blanchard, pour l'ascension du Champ de Mars (publié en noir et colorié). C. Estamp. T. III. Ib. 3, p. 116-117.

107. Autre tableau. pl. VI. Acarie Baron del et direxit. Litho de Becquet. Le ballon et le parachute de Blanchard s'y trouvent à côté d'autres ballons.

108. Le Magasin universel, p. 221, a reproduit la machine volante et le ballon.

Digitized by Google

MÉDAILLONS. MÉDAILLES. MONUMENTS

109. Grand médaillon en terre cuite, profil à droite signé Delaistre 1773. Blanchard avait 20 ans ; ce médaillon était resté aux Andelys, il fut acquis par M. Mesteil ; actuellement, collection L. Coutil.

110. Grand médaillon en pierre, de face ; bas relief ornant l'Hôtel de ville des Andelys (côté de la Cour) par Richard ; une réduction existe au musée des Andelys.

111. Grande médaille en étain de 45 millim. Profil à gauche, buste. Blanchard, BLANCHARD SURSUM. DECIMUM QUINTUM FACIENS

15e ascension à Francfort le 3 octobre 1785.

37e ascension à Breslau le 27 mai 1789.

ITER FRANCO FURTI OCTO D. 3 OCTO. — Revers, ascension d'un ballon sur la ville GALLIA SAEPIUS PLAUSIT JAM GERMANIA FLAUDE MDCCLXXXV. Médaille, signée : SRICH.

112. Médaille en argent de 31 millim. Profil à droite, buste : JOHANNES PETRUS BLANCHARD. Revers, ballon sur la ville de Varsovie, IMPAVIDUS SORTEM NON TIMET ICARIAM. VARSOVIE. MDCCLXXXIII (pas de nom de graveur), il existe des médailles en bronze du même coin (voir le frontispice).

113. Médaille en argent, profil à gauche, buste LUFTSCHIFFER M. BLANCHARD. Revers ascension au-dessus de Breslau. LUFTREISE ZU BRESLAU, 1789.

114. *Colonne commémorative de la descente de Blanchard à Guines*, elle porte l'inscription suivante :

Digitized by Google

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XVI

MDCCLXXXV

Jean Pierre Blanchard, des Andelys, en Normandie
Accompagné de Jean Jefferies, Anglais,
Partit du château de Douvers,
Dans un aérostat,
Le sept Janvier, à une heure et un quart
Traversa le premier les airs
Au dessus du Pas-de-Calais
Et descendit à trois heures trois quarts
Dans le lieu même où les habitants de Guines
Ont élevé cette colonne
A la gloire des deux voyageurs.

Gravure sur bois publiée dans l'Histoire des Andelys de Ruville.

115. Projet d'un monument à élever à Blanchard à Nuremberg? Une pyramide quadrangulaire posée sur un socle rectangulaire; sur la face antérieure (la seule visible) on lit en haut, M. Joanni Petro Blanchard; en dessous, les aigles doubles et noirs de la Prusse; plus bas, dans un médaillon, ascension à Nuremberg; et tout à fait en bas, la traversée de la Manche, dans un autre médaillon. Sur le socle, on lit: Ani Moso Experto Fausto Aerostato Viro universo in orbe insigne Joanni Petro Blanchard, Parocho Enzerstorfiensis.

Quatre personnages sont de chaque côté et en haut du monument (dans le ciel); à droite, un ange jouant de la trompette et tenant un étendard royal; plus bas, Mars; à gauche, Flore; et en haut, Mercure, avec son caducée. Enfin, tout en haut, un cartel, avec l'inscription: VIVAT JOANNI; PETRO BLANCHARD; à gauche et à droite, rangée de peupliers et jardin à la française. (Grande aquarelle du musée des Andelys.)

116. *Blanchard, kan in Lüfften Schneben, von der Erde Sich er heben-Dies es Volck istin ergeben und Rufft Frelich Er Sell Leben.* — Gravure au burin, en largeur, divisée en deux parties; à gauche, ascension, avec le hangard carré et de nombreux personnages, en dessous la légende précédente; à droite, la Foi et l'Abondance regardent un cœur se consumer sur un autel; au fond, la ville de

Digitized by Google

Breslau ou de Francfort. Le soleil éclaire la scène, il est figuré par une tête rayonnante (pas de nom d'auteur, ni de ville : hauteur, 0m,125 ; largeur, 0m,255).

117. Le monument élevé, le 13 août 1911, sur la place du Petit Andely, est dû au sculpteur Ducuing ; il se compose d'une colonne reposant sur un socle orné d'un médaillon de Blanchard, encadré par son ballon muni de sa nacelle, sur un fond de nuages de bronze.

MADAME BLANCHARD

Portrait de Madame Blanchard, debout, dans son ballon orné d'un aigle, tenant un drapeau, à l'issue de sa 8e ascension à Anvers, en 1806, elle descend de son ballon. (Dessin au crayon noir de la collection de M. le Dr Blanchard, professeur à la Faculté de médecine de Paris).

M. S. Blanchard célèbre aéronaute al momento del volo aérostatico da Lei eseguito in Milano in prezenza delle L. L. A. A. J. J. e R. R. la sera del 15 Agosto 1811. N. H. J. — L. Rados. Deposto alla Bibl. Reale. — Mme Blanchard debout dans sa nacelle tenant un drapeau. Fête de l'Empereur à Milan, en présence de Napoléon et de Marie-Louise. (C. Est. T. III. 1 b 3 p. 59.)

Madame Blanchard (Madeleine Sophie Armand), Aéronaute, née vers 1778, morte à Paris, 6 juillet 1819, burin et aquateinte de J. Porreau. sc. 1859, tirage en noir et en bistre d'après le portrait précédent. Paris, Vignères, éditeur, 1, rue Baillet.

Vue perspective du Champ de Mars le jour de la fête donnée le 24 Juin 1810, par la Garde Impériale à leurs Majestés en l'honneur de la Célébration de leur mariage. Le sujet représente l'instant où le Ballon dirigé par Mme Blanchard s'est porté vers l'Ecole Militaire, ou assistoient l'Empereur et l'Impératrice avec toute la Cour. — A Paris, chez Jean, Rue Saint-Jean de Beauvais, no 10. Burin en noir ou colorié, en hauteur, in-folio.

Ascension de Madame Blanchard en ballon, le 24 juin 1810, au Champ de Mars, en présence de Napoléon et de Marie Louise, en l'honneur de leur mariage (col. de Sir David Salomons, Bart, burin en couleur).

Passage du Roi sur le Pont-Neuf lors de son entrée à Paris le 3 mai 1814. Peint par Melling, gravé au trait par Blanchard et Nor-

Digitized by Google

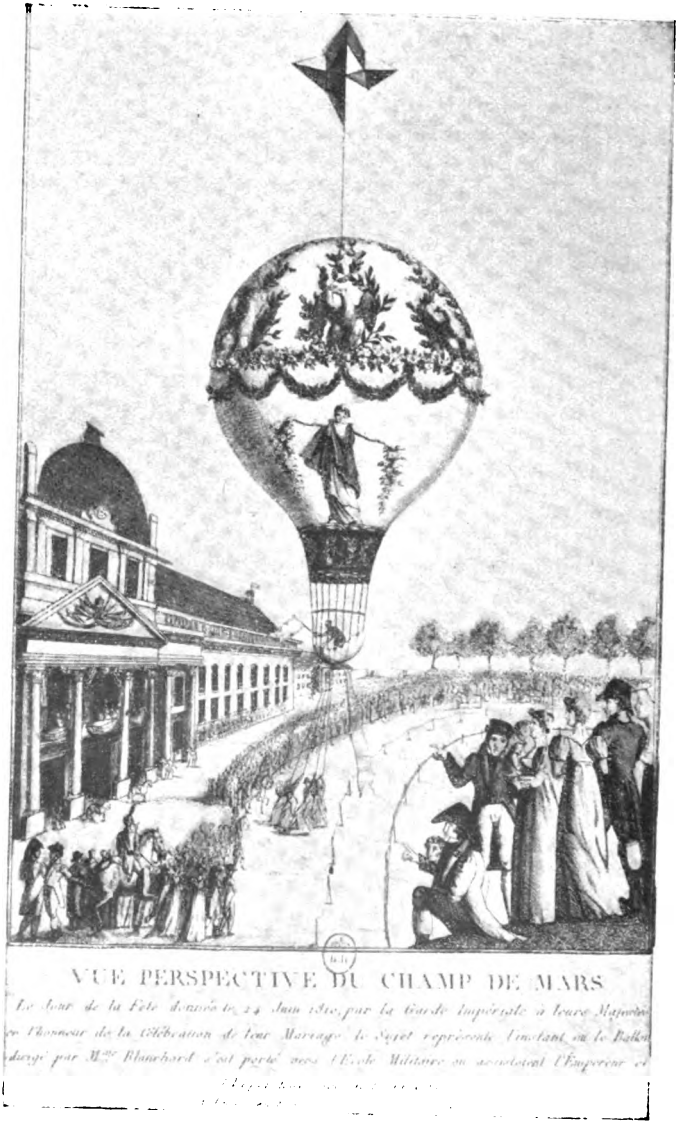

Ascension de Mme Blanchard au Champ de Mars, à Paris, le 24 juin 1810, à l'occasion du mariage de Napoléon et de Marie-Louise.

Digitized by Google

mand fils : terminé par Piringer. Très grand in-folio, en largeur. (Col. A. Geoffroy frères).

Entrée de Sa Majesté Louis XVIII à Paris le 3 mai 1814. Cette vue représente la place de Henri IV. A Paris, chez le Cœur et chez Bance ainé ; in-folio en larg. colorié. (Col. Dureau).

Entrée de Sa Majesté Louis XVIII à Paris passant sur le Pont Neuf. Courvoisier del. Dubois sculp. A Paris chez Basset, rue Saint-Jacques, n° 64, in-folio, burin.

Vue du passage du Cortège de sa Majesté Louis XVIII devant la statue de Henri IV. A Paris, chez Basset, in-folio en largeur, colorié. (Col. A. Jarry.)

Entrée dans la ville de Paris, de Sa Majesté Louis XVIII, le 4 mai 1814. A Paris, chez Jean, in-fol. en larg. Col. F. David.

Entrée dans la ville de Paris de Sa majesté Louis XVIII, Roi de France. A Paris, chez Jean. In-fol. en larg. (Col. F. David).

Au Cabinet des estampes se trouvent 3 petites aquateintes reproduisant la même scène (I b 3 p. 66 à 69).

Grand tableau anonyme d'ascensions. 1819. Vue du ballon avec les artifices sous la nacelle ; sur le côté, incendie du ballon et chute mortelle de Mme Blanchard, aquateinte en noir et coloriée.

Les Moyens de locomotion de l'homme dans l'air, sur la terre et sur l'eau. L'aérostation. Mort de Mme Blanchard à Paris (1819). F. Letellier, cliché typographique colorié.

Mort de Mme Blanchard. (Ext. Magasin universel, p. 22. Non signé. C. Estampes. T. III, I b 3 p. 12.)

Les victimes de l'aéronautique. Mort de Mme Blanchard, aéronaute, le 6 juillet 1819. D'après une gravure de l'ouvrage : Histoire des ballons et des ascensions célèbres par Sircos et Th. Pallier (Roy, édit. 1876.) reproduit par John Grand Carteret et Leo Delteil, dans *la Conquête de l'air vue par l'Image*. Librairie des Annales. 28, rue Bonaparte. Paris.

Mausolée de Mme Blanchard, au cimetière du Père Lachaise, del et litho. de Th. de Jolimont, lithogr. de Motte.

Monument élevé à Mme Blanchard, au cimetière du Père Lachaise ; l'inscription de la colonne porte : « A la mémoire de Made Sophie Armant veuve Blanchard, célèbre aéronaute, victime de son art et de son intrépidité, elle fut enlevée à ses amis, le 6 juillet 1819, dans sa 43e année ; dessin de E. Perrin, lithographié.

Digitized by Google

Les estampes mentionnées dans ce catalogue qui ne portent aucune indication se trouvent dans notre collection.

AUTOGRAPHES DE BLANCHARD

La ville des Andelys possède quatre longues lettres de Blanchard à son parent Néhou (de 1751 à 1797) et une cinquième à M. Panckouke, imprimeur. M. Pelay, de Rouen, en possède une. M. le Dr Blanchard se propose de publier une série de nombreuses lettres de son ancêtre, qui lui appartiennent.

Les lettres que nous possédons sont trop sommaires pour les publier.

Le musée de la ville de Calais possède une lettre de Blanchard et la décision municipale lui accordant le titre de citoyen de Calais.

La correspondance de Blanchard serait certainement intéressante, surtout vers 1781, lorsqu'il croyait avoir trouvé le moyen de diriger les ballons. Il tenait de son père son ingéniosité mécanique, sa témérité et son mépris de la mort.

Nous avons retrouvé l'expédition d'un procès intenté par le père de Blanchard contre les héritiers Hoignard, le 4 octobre 1777 (Jean-Pierre Blanchard, son fils, avait alors 24 ans) : on cite les différents métiers du père de Blanchard, il était tourneur, tabletier, ébéniste, armurier, machiniste, etc., et on ajoute que sa réclamation n'a pu prendre source que dans un cerveau débile et échauffé ; on rappelle que « toute *la ville du Petit Andely*, scait que cet ouvrier évaporé s'est jetté de gaieté et de cœur, il y a quelque temps dans la rivière de Seine, et sans de prompts secours de plusieurs personnes, il se serait noyé ; l'égarement de son esprit se manifeste tous les jours de plus en plus. »

Peut-être apprendrait-on pourquoi son père avait pris cette triste détermination et l'âge qu'il avait alors.

Lettres à M. de Vaudichon, des Andelys ; Nancy, 9 juillet 1787, 3 p. in-4 ; relative aux ascensions qu'il vient de faire à Nancy ; il se plaint vivement de sa sœur qui est allée aux Andelys le noircir dans l'esprit de sa femme.

AUTOGRAPHES DE MADAME BLANCHARD

Lettre de Madame Blanchard au Préfet de la Seine, Comte Frochot, afin d'en obtenir la commande d'une ascension en l'honneur du mariage de l'Empereur, le 24 juin 1810.

Digitized by Google

Monsieur le comte,

Vous m'avez toujours accueillie avec tant de bonté, vous portez aux Arts une protection si courageuse et si vraie que j'en prends la confiance de vous rappeler, Monsieur le préfet, ce que vous avez bien voulu me promettre la dernière fois que j'ai eu l'honneur de vous parler; qui est de me faire savoir si une ascension dans un ballon allégorique à l'union de l'Hercule français et de la Minerve des Germains, fera partie des fêtes que la ville de Paris doit donner à son Roi et dont votre goût décidera le choix.

Je serais très fière, Monsieur le Comte, qu'il tombat sur moi pour le projet que j'ai l'honneur de vous proposer et quinze ascensions des plus heureuses cautionnent le succès d'une expérience entreprise sous d'aussi beaux auspices et qui semblent unir la Terre au Ciel, dans l'instant de l'alliance du plus brave des peuples à la plus loyale des nations.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Monsieur le Préfet, votre très humble et très obéissante servante.

Paris, ce 15 mars 1810.

Ve Blanchard, rue Cassete no 20.

Anc. Collec. Paul Tissandier.

Lettre autographe signée de Madame Blanchard, accompagnant l'envoi des places pour le jardin de Tivoli.

Mme Veuve Blanchard, célèbre aéronaute, dont la fin a été si malheureuse, — vu, — à garder. — Paraphe.

Monsieur,

Si le jardin a plu à Madame, et que les montagnes illuminées puissent l'atirer une segonde fois à Tivoli, voilà des billets pour demain.

— Les administrateurs ont voulu absolument que je face une expérience.

— Je puis bien vous assurer que tout ce qui me concerne devroit conduire à un succès complet; mais il m'est aussi imposible de parer les coups portés dans l'ombre que de jamais oublier la franche amitié que vous m'avez témoigné.

Votre très dévouée.

Ve Blanchard.

Anc. Collect. Paul Tissandier.

Digitized by Google

MUSÉE DE CALAIS

Le musée de cette ville possède la nacelle avec laquelle Blanchard traversa la Manche et qui fut réclamée, ainsi que le ballon, par la municipalité, en échange du titre de citoyen de Calais, d'une somme de 3.000 livres qui lui fut versée et d'une rente de 600 livres. La nacelle a figuré à l'Exposition universelle de 1889 et à l'exposition aérostatique organisée au Grand Palais en 1909 ; mais à son retour de Paris, les Renommées, peintes très finement, et la nacelle souffrirent d'un mauvais emballage, on dut faire des réparations sérieuses; si bien que la municipalité décida que cette glorieuse relique ne sortirait plus de Calais; c'est pourquoi nous n'avons pu l'obtenir pour notre exposition des Andelys.

La nacelle est suspendue dans une des salles du musée de Calais, elle mesure : longueur, $2^{m},11$; largeur, $1^{m},05$; hauteur, $0^{m},85$; elle est en bois, recouverte de carton avec peintures décoratives, intérieur toile épaisse et papier, les quatre pieds en bois ; des renommées ornent les extrémités, sa forme est ovale.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

1. *Journal de Paris*, 1779, 1781 à 1788; 1798 à 1799.

2. *Cassandre, mécanicien*, ou *le bâton volant*, comédie parade en un acte, Paris, 1783, par Blanchard.

3. *Le ballon ou la physicomanie*, comédie en un acte, Paris, 1783.

4. *Annonces, affiches et avis divers de la Haute et Basse Normandie*. 1784-1785.

5. *Almanach des muses*, 1784.

6. *Essai sur l'art du vol aérien*. Paris, 1784.

7. *Les amours traversées*, roman aérostatique, dédié à M. l'abbé du Viennay, Londres 1784.

8. Blanchard, poème en deux chants par M. Duchosal. Rouen, 1784, 13 p.

9. *Almanach sous verre*, 1785.

10. Blanchard, citoyen de Calais, sa vie, ses voyages aériens, son caractère, 1787, in-18, sans nom d'auteur, texte allemand, avec vignette représentant Blanchard dans son ballon et la devise « Audacem fortuna adjuvat » (au lieu de juvat). (Nous en possédons une traduction de 16 pages grand format; elle n'est pas flatteuse pour Blanchard, on le montre joueur effréné, dissipant tout son argent par son inconduite, laissant sa femme et ses enfants dans la misère.)

11. Liste chronologique des ascensions de l'aéronaute Blanchard. Rouen, 1805.

12. Docteur Gall. *Sur l'organe des qualités morales*, etc., 1822. T. II, p. 173; *Anatomie et physiologie du système nerveux*, etc. T. IV, p. 292.

13. Pasquier. *Biographie normande*, bibli. de Rouen.

14. *Biographie universelle de Michaut*, supplément, 1835.

15. Les Aérostats et aéronefs, tentatives et expériences. *Magasin pittoresque*, 1844, pages 267, 268.

16. Histoire des ballons et des locomotions aériennes, depuis Dédale jusqu'à Petin, 1851, 32 p., in-4, fig.

Digitized by Google

17. Notice biographique sur Blanchard par M. Brossard de Ruville, dans l'Histoire des Andelys, portrait, 1865, p. 398 à 404.

18. Songe d'un Andelysien, 1863, par Roussel Desfrèches.

19. *Lettres historiques et critiques sur les Andelys*, par D.T.M. (Mesteil, avocat) Andelys, Monton, imprimeur, 1835, p. 17 à 24. — L'auteur dit que la première femme de Blanchard, Victoire Lebrun, était de deux ans plus âgée que Blanchard, que c'était une domestique de Versailles; de 1775 à 1780, elle eut de son mariage quatre filles et un garçon, ce dernier seul vécut quelque temps: de Ruville dit au contraire qu'il mourut en Amérique, vers 1795, à l'âge de 14 ans environ.

Mais Mesteil arrangeait trop souvent les faits, la vérité ne le préoccupait pas trop, ses lettres furent écrites alors qu'il était très jeune. Il prétend que Blanchard aurait communiqué à Louis XVI son projet de machine volante et qu'il fut envoyé à Rochefort, aux frais du roi, pour étudier la construction des vaisseaux, qu'il reçut de grandes largesses et une pension du roi; dès lors, il aurait pris le costume de la cour et de belles manières.

Pendant qu'il terminait sa machine volante, il dirigeait un petit théâtre, situé rue Taranne; pendant les entr'actes, il montrait et expliquait ses inventions aux spectateurs.

M. Mesteil devait revenir sur Blanchard dans une autre lettre qui ne fut pas publiée.

Ce qu'il est permis de regretter, c'est que l'on n'ait pu retenir aux Andelys ce qu'il avait réuni sur son compatriote : A la page 10 du catalogue, n° 107 on lit : « *Blanchard et les ballons* ». Ce recueil unique se compose d'un grand nombre de pièces manuscrites et imprimées, de pièces de théâtre, de caricatures, de portraits, etc. Le tout forme 2 vol. in-folio, in-4, et une soixantaine de volumes et brochures in-8, plus un grand nombre de pièces extraites de différents volumes. « Il serait difficile de donner une description exacte de cet immense recueil, qui devrait être acheté par une bibliothèque publique de France, surtout de Normandie. Nous insistons seulement sur l'importance des gravures, caricatures et portraits de la fin du siècle passé, que M. Mesteil n'a pu réunir qu'à force de patience et d'argent.

20. The illustrated London News, janv. 26. 1884, n° 5. Blanchard.

20 *bis*. Note sur les ascensions de Blanchard et de Pilatre des Roziers par Ch. de Beaurepaire (Rouen, 1882, 15 p.), ext. du Précis analytique de l'Académie de Rouen. 1880-1881.

21. Sur la colonne Blanchard ou la traversée du détroit en ballon,

Digitized by Google

par Reboul. Calais, mai 1885. — 136 p. avec la lettre attribuant à Blanchard le titre de Citoyen de Calais.

22. Les premiers Ballons à Rouen, par Georges Dubosc., supplément du *Journal de Rouen*, 14 juillet 1895.

23. Notes sur Pierre Blanchard, aéronaute, par Edouard Pelay. Rouen. 1900, portrait, planches, 18 p. ext. du *Bul. des Amis des monuments Rouennais*, 1899.

24. Collection Tissandier. Pièces sur les aérostats. 1° Estampes. Blanchard, p. 10 à 12. Extrait du *Bulletin des Beaux-Arts*, portrait.

25. G. Tissandier. Histoire des ballons et des aéronautes célèbres de 1783 à 1890. 2 vol. in-8, pl. Paris, Launette, 1887.

26. L. Figuier. Les merveilles de la Sciences. T. II. Chapitre de l'aérostation, p. 456 à 461, 472 à 476, 4 planches.

27. Julhes. Historique des ballons, de 1773 à 1883. 1883, 16 p., in-8, fig.

28. Turgan (Julien). Les ballons. Histoire de la locomotion aérienne depuis son origine jusqu'à nos jours. 1851, in-12, fig.

29. M. Cochois. *L'aéronaute Blanchard. Lettres inédites*, tirage à part du journal *l'Industriel de Louviers*, janvier 1898.

30. Histoire aéronautique par les monuments peints, sculptés, dessinés et gravés, des origines à 1830, par François Louis Bruel — Paris. Marty, 1909, fac-simile des estampes coloriées à la main.

31. La navigation aérienne par l'image. Souvenir du premier salon de l'aviation, n° de décembre 1908, Catalogue et Agenda du Bon Marché de 1909. (Blanchard) Caricature de 1792, et 1784 Mme Blanchard.

32. Notice sur Madame Blanchard, aéronaute, par M. Poterlet jeune. Paris, 1819, 23 p.

33. La conquête de l'air vue par l'image, par John. Grand Carteret et Leo Delteil, 1495-1909. Librairie des *Annales politiques et littéraires*, 28, rue Bonaparte, Paris [1].

34. *Histoire de la ville des Andelys*, par le marquis de La Rochefoucauld-Liancourt, sous-préfet des Andelys (1re édition 1813, 2° édition 1823. Andelys. Saillot, p. 203 à 209). L'auteur dit qu'après avoir fait monter l'eau au Château Gaillard, Blanchard offrit au chancelier Maupou de lui faire également monter l'eau de la Seine à la même altitude à son château du Thuit, mais que son projet fut rejeté.

[1] L'éditeur de ce très intéressant ouvrage a bien voulu nous prêter 12 clichés publiés dans ce volume. Nous tenons à l'en remercier bien sincèrement. (Les autres clichés sont notre propriété.)

Digitized by Google

35. Procès-verbaux lors du 3e voyage aérien de M. Blanchard, accompagné de M. Boby, greffier au Parlement, le 18 juillet 1784. Rouen, Ve Machuel 1784, in-8, 16 p.

36. Explication concernant la 46e ascension de l'aéronaute Blanchard, qui doit avoir lieu dans peu, à Rouen, accompagné du citoyen Pugh, de Saint-Sever. Rouen, P. Périaux, messidor an VI, in-4 de 4 p.

Expositions aéronautiques.

Exposition historique de l'Aérostation et de l'aviation au Grand Palais, août et septembre 1909. Blanchard, p. 13, 17, 19, 22, 23, 24. Mme Blanchard, 31.

9 juin 1910. Exposition chez Dervois, imprimeur à Rouen.

Exposition organisée par nos soins, à l'Hôtel de ville des Andelys, à l'occasion de l'inauguration du monument de Blanchard, le 2 juillet 1911 ; la plupart des 160 documents signalés dans ce catalogue ont été exposés.

ADDENDA

---

1. Nous avons indiqué vers quelle année Blanchard partit des Andelys, nous savons également que sa première femme y habitait avec ses deux filles et que Blanchard les laissait sans ressources, alors qu'il gagnait souvent beaucoup d'argent avec ses ascensions.

Dans son *Histoire des Andelys*, publiée en 1862, de Ruville ne parle pas que Blanchard soit revenu aux Andelys, et cependant il connaissait la version de M. de la Rochefoucauld, rapportée dans son *Histoire de l'arrondissement des Andelys*, publiée en 1833. Il a raconté (p. 208) « qu'après s'être enrichi en Angleterre, il passa en Dane-« marck, où il fut honorablement accueilli, et où il recut de nouveaux « dons. A son retour en France, il vint à Andely, au mois de « mai 1785, on sonna toutes les cloches ; on alla au-devant de lui, « on le conduisit comme en triomphe chez les autorités et dans les « établissements publics ; il donnait de l'or à tous ceux qui lui ren-« daient le plus léger service ou qui lui faisaient un compliment ; il « couvrit de bijoux sa femme et sa sœur ; et pour remercier les habi-« tants d'Andely de leur accueil, il fit partir un ballon au milieu de

Digitized by Google

« la ville; ce fut une véritable fête pour eux, c'était le premier qu'ils « voyaient ».

Cette histoire est précédée et suivie de telles erreurs qu'on doit l'accepter sous toutes réserves, car M. de la Rochefoucauld dit ensuite qu'il inventa le parachute, tandis que c'est Garnerin qui en est l'inventeur; il dit aussi qu'il a fait 70 ascensions et la vérité est qu'il en a fait 60.

Ces erreurs ont été reproduites dans plusieurs discours officiels, lors de l'inauguration du monument de Blanchard, le 13 août 1911.

Lors des fêtes de Blanchard, M. le Sous-préfet des Andelys a dit dans son discours que Blanchard aurait signé « Blanchard, aéronaute, pensionnaire aérien de la République française » à propos de son ascension à Nantes, le 30 pluviôse an VIII; or nous n'avons trouvé rien de semblable dans la *Feuille Nantaise*, du 16 pluviôse au 18 ventôse an VIII, ni dans ses autographes de Nantes.

AUTOGRAPHES

2. *Nancy*, 5 *mai* 1787, 3 p. in-4°. Lettre à son ami Delsart, lui annonçant qu'il va faire l'essai d'une machine électrique à cylindres: il va partir pour Rambervillers, où il va construire un appareil de son invention, en terre de creuset. Il termine à Nancy un très beau ballon de 21 pieds de diamètre (7 mètres), sur lequel il donne de curieux détails. Il espère faire de meilleures affaires à Nancy qu'à Valenciennes, Aix-la-Chapelle et Liége, où il a perdu de l'argent: « *Au reste, ce n'est pas l'avidité du gain qui me guide, mais l'envie de prouver mes découvertes à toute la terre* ». Toujours modeste, Blanchard! et de quelle découverte peut-il parler? Sa prétendue machine volante ou ses ailes, qui ne dirigeaient rien?

Cette lettre fut vendue, le 5 mars 1890, par E. Charavay, avec 4 lettres de Madame Blanchard.

3. Lettre à M. Mercier, signée, mais non datée. 2 p. in-4°. « *Quand M. Fleury sera revenu de chez ces grosses maisons d'Anvers nous le verrons. Je désirerois bien que nous puissions gagner quelque chose cet hiver, mais j'ay bien peur qu'il ne faille attendre le printemps. Si je ne suis pas alors à tems d'opérer, au moins je serai en état de commander.* »

4. Metz, 28 juin 1788, lettre signée, 3 p. in-4°; avec nombreuses corrections, pour être publiée. Détails sur la construction d'un ballon de 4 pieds cubes dont il fait hommage à une société ou loge maçonnique de Stuttgard. « C'est un échantillon du ballon avec

Digitized by Google

lequel il a passé d'Angleterre en France : il l'a fait construire avec les débris de ce grand aérostat, dont une partie est déposée dans Calais par ordre du roi. » (La nacelle.)

5. Copie par Blanchard de la lettre adressée par Jérôme de Lalande, astronome, aux auteurs du *Journal de Paris*, le 20 décembre, au sujet de l'ascension faite par Blanchard, du côté de Gand, le 21 novembre 1799 (2 p. in-4°).

6. Fragment de son journal, du 24 février 1786 (étant à Lille), 2 p. in-8°.

7. *Ma sortie de prison, le 9 juin, à 7 heures et demie du soir.* Pièce de vers autographe sur l'emprisonnement et la mise en liberté de Blanchard. 1 gr. page in-4°, non datée.

8. Lettre autographe aux auteurs du *Journal de Paris*, sans date, 7 grandes pages in-4°. Relation d'une ascension débutant ainsi : « Ayant traversé le Palatinat, la Bavière, la Souabe et la Franconie depuis mon 29e voyage aérien fait à Nuremberg, je n'ai pas eu le moment de vous donner aucuns détails de cette ascension. Quoique ce ne soit pas purement l'objet de ma lettre, par reconnaissance pour la ville de Nuremberg je crois devoir publier le traitement gracieux et honorable que j'ai reçu : le 12 novembre dès le grand matin, une quantité considérable de maisonnettes et de tentes furent élevées comme par enchantement autour d'une vaste rontonde qu'on avait construite à grands frais pour le ballon dans une immense *pleine* près la ville ; à 8 heures, la troupe, en grande tenue, prit ses postes, l'ensemble avait l'air d'une armée campée, à 9 heures tous les habitants de la ville accoururent au bruit du canon, à 10 heures et demie, plusieurs derniers coups qui annonçoient l'ascension firent accélérer la marche de milliers d'étrangers qui couvroient la route de toutes parts, à 11 heures précises j'abandonnay la terre en *jettant* pour leste sur les spectateurs des petites brochures intitulées *Abrégé de mes avantures terrestres*. Arrivé à mille toises de son niveau, je lançai un chien hors de ma nacelle, qui, après avoir plané longtemps dans l'air, alla descendre légèrement en parachute aux pieds du cheval de S. A. Mgr le margrave d'Anspak... »

BIBLIOGRAPHIE

9. Portrait de la Beauté et enlèvement de Vénus dans le Vaisseau Volant de M. Blanchard par M. Lunero, physicien Aérostatique, à Rome et se trouve à Paris chez les Marchands de Nouveautés, 1783; petit in-8°, 9 p.

Digitized by Google

10. Journal and certificates on the Fourth Voyage of M. Blanchard who ascended from the Royal Military academy, at Chelsea by John Sheldon esq. Professor of Anatomy. London, MDCCLXXXIV, 1784.

11. An exact, on authentic narrative of M. Blanchard ; third aerial voyage from, Rouen, in Normany, of the 18 th. of July 1784. Accompanied by M. Boby, etc. (in-4°). London 1784. 18 p. in-4° avec gravure frontispice représentant l'aérostat.

12. Procès-verbaux de son 3e voyage aérien, en 1784, à Rouen, le 18 juillet 1784 (16 p. imprimées, in-4°).

13. Blanchard, poème en 4 chants, dédié à MM. les Maires et citoyens de Calais par Marie.-Emm.-Guill. Duchosal, Bruxelles, 1786, in-12° (édité aussi à Rouen en 1784. Voir notre n° 8 de la bibliographie).

14. Abrégé de mes avantures terrestres depuis le mois de janvier 1787, au pays de la liberté, ce mois de Novembre 1787 (cette brochure imprimée en Allemagne, remplie de fautes d'impression, pour lesquelles on n'a pas jugé à propos de faire un Errata (38 p., petit in-8°) distribué par Blanchard à son départ, lors de l'ascension à Nuremberg, le 12 novembre 1787.)

15. Explication concernant la quarante sixième ascension de l'aéronaute Blanchard, qui doit avoir lieu dans peu à Rouen, accompagné du citoyen Pugh, de Saint-Sever petit in-4° (1788).

16. Relation de sa 51e et dernière ascension (à Nantes) 19 février 1800, imprimée.

17. Dictionnaire historique et critique des hommes illustres de la province de Normandie, par Pasquier. (Manuscrit 43, Bibliothèque de Rouen (article Blanchard).

18. Le Moreri des Normans par l'Abbé Guiot.

19. Le nouveau Matthieu Laensberg. Almanach curieux et intéressant pour l'année 1851. Ascension en ballon.

20. Notes sur l'histoire de l'aérostation dans la région du Nord de la France (1783 à 1851) par Eugène Debièvre, bibliothécaire de la ville. Paris, Revue du Nord. Lille, Gustave Leleu. (Publié dans la bibliothèque littéraire et artistique de la *Revue du Nord*, 1895 in-8°.)

21. La science en famille, un voyage en ballon. (Musée des familles, août 1851, 18e vol. p. 329-332-334. Mme Blanchard, p. 335.)

22. G. Tissandier. Bibliographie, Aéronautique, Catalogue de livres d'histoire, de science, de voyage et de fantaisie, traitant de la navigation aérienne, ou des aérostats. Paris, Launette, 1887, gr. in-8°.

23. Dictionnaire de Maurice et Lachâtre. Nouveau Larousse illustre. T. II. Blanchard p. 106.

Digitized by Google

ARTICLES DE JOURNAUX

1. *Journal de Paris*, 1779, 1781 à 1788 ; 1798 à 1799.

2. *Annonces, affiches et avis divers de la Haute et Basse Normandie*. 1784-1785.

3. *Feuille nantaise*, 16 pluviôse au 18 ventôse an VIII.

4. *Courrier français. Nouvelles étrangères*, samedi 2 avril 1791. (Récit de la mésaventure de Blanchard à Vienne (Autriche), le 10 mars 1791.

5. *Le Moniteur des Andelys* (même récit reproduit dans le numéro du mardi 9 mai 1865.

6. *Les premiers ballons à Rouen*, par G. Dubosc. (Journal de Rouen, 14 juillet 1895.)

7. *L'aéronaute Blanchard. Lettres inédites*, publiées par M. Cochois dans l'*Echo des Andelys* et l'*Industriel de Louviers*, janvier 1898.

8. *Par ci, par là. Un « Santos Dumont » à Rouen en* 1784, par G. Dubosc. Journal de Rouen, dimanche 27 octobre 1901. fig.

9. *Par ci, par là. Calendriers, almanachs et annuaires rouennais*, par G. Dubosc (Journal de Rouen, dimanche 18 janvier 1903, fig.

10. L'aéronaute Blanchard (*Echo des Andelys*, 16 novembre 1907, centenaire de Blanchard).

11. *Journal des Arts*, 1er juillet 1911.

12. *Echo des Andelys*, de juillet à août 1911.

13. *Journal des Andelys* et *Impartial des Andelys* (juillet et août, pour comptes rendus des fêtes relatives à l'inauguration de la plaque commémorative et du monument de Blanchard).

GRAVURES

Das lusts chiff des Hf Blanchard, mit welchem er am 9ten Merz 1791 zu Wien eine Lustreise machen wollte, welches aber der Wind zerrib.

Besicht das Element so mus die kunst schmiegen.

Durm kan selbst Blanchard nicht in hole Luste stiegen.

Der Wind serreibt den Ball, jedoch nich Blanchards Ruhm.

Erfinduno kunst und Muth verbleibt sein Bigenthum.

Gravure à l'eau-forte, médiocre, représentant le ballon avec lequel Blanchard a voulu faire une ascension, le 9 mars 1791, à Vienne (Autriche), mais que le vent a déchiré. Largeur 0m,32, hauteur 0m,022.

Digitized by Google

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 FÉVRIER 1911

DE L'INTÉRÊT DU GRAND POUILLÉ

DU DIOCÈSE D'ÉVREUX

POUR L'HISTOIRE LITTÉRAIRE

DISCOURS

M. Émile PICOT, Membre de l'Institut,
Président de la Société

« Messieurs,

« Je suis arrivé au terme de la mission que vous avez bien voulu me confier, et ce sont des paroles d'adieu que je vous adresse aujourd'hui. Vous voudrez bien me permettre, avant que je quitte ce fauteuil, de vous remercier encore de l'honneur que vous m'avez fait en m'appelant à diriger vos séances. Je n'oublierai pas, croyez-le bien, l'extrême bienveillance avec laquelle vous m'avez accueilli. Je me suis senti au milieu de vous comme au milieu d'anciens amis ; aussi crois-je pouvoir m'autoriser de votre indulgence pour vous dire quelques mots des travaux auxquels votre société s'est livrée cette

[1] Ce discours devait être prononcé à la séance générale de la Société libre de l'Eure le 5 février 1911, mais une indisposition n'a pas permis à M. Picot d'y assister.

Digitized by Google

année, et de ceux qu'elle pourrait entreprendre dans l'avenir.

« A la réunion du mois de juin dernier, vous avez entendu d'excellentes lectures de M. Duméril sur des questions agricoles et de M. l'abbé Guéry sur un livre d'heures à l'usage du diocèse d'Évreux. Sur ma proposition, la Société a prié deux de nos confrères de rechercher la maison habitée à Verneuil par l'un des plus célèbres enfants de cette ville, Artus Fillon, mort évêque de Senlis en 1526. MM. l'abbé Guéry et Louis Régnier ont vite retrouvé cette maison, qui existe encore dans son intégrité, et qui est aujourd'hui la propriété d'une famille justement honorée, la famille de Boissieu. Par les soins de la Société, une plaque commémorative a été placée sur l'ancien logis de Fillon ; l'inauguration a eu lieu en grande pompe le 25 septembre dernier. La fête, à laquelle les habitants ont pris une large part, a été particulièrement féconde.

« Ce jour-là même, un projet caressé par quelques artistes et quelques érudits s'est enfin réalisé. C'est alors, en effet, que s'est virtuellement constituée la Société des amis de Verneuil, qui se propose de veiller à la conservation des monuments de cette charmante ville. L'âme de cette Société est M. Storez, architecte de grand talent et maintenant notre confrère ; le président est le vénérable curé de Notre-Dame, M. l'abbé Dubois, bien connu de tous les archéologues normands.

« Notre secrétaire perpétuel n'a pas oublié, messieurs, que le titre même de notre société lui impose le devoir de travailler de toute manière au développement de l'agriculture. Il a organisé le 24 septembre, la veille de la fête de Verneuil, un concours d'animaux de la race

Digitized by Google

chevaline, dont le succès a sans doute dépassé toutes les espérances. On a vu, réunis sur le pré du Bel-Ébat, plus de cent animaux bien choisis : chevaux de pur sang et de demi-sang et chevaux de gros trait. Les attelages de culture ont provoqué l'admiration générale. J'ai entendu de nombreux assistants exprimer le désir que ce concours eût un lendemain, et que les ressources chevalines du département de l'Eure fussent mises plus souvent en évidence.

« En dehors des réunions tenues à Évreux et à Verneuil, je dois mentionner ici la séance solennelle tenue à Bernay, le 9 octobre, par la section de cette ville. On y a entendu d'intéressantes communications de M. Camille Fouquet, de M. le duc de Broglie, de M. le chanoine Porée et de M. le capitaine Engelhard. Je crois avoir été votre interprète à tous en résumant la vie et les travaux d'un de nos confrères les plus illustres, de l'un des plus grands savants qu'ait produits, je ne dis pas seulement la Normandie ou la France, mais l'Europe, au XIXe siècle, et en rappelant les liens qui le rattachaient plus particulièrement à notre société. C'est un titre de gloire pour vos devanciers, messieurs, d'avoir couronné en 1851 le premier grand travail historique de Léopold Delisle, ses *Études sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge*. C'est un grand honneur pour notre société d'avoir eu deux fois Delisle pour président, en 1867 et en 1881.

« L'année qui vient de s'ouvrir, messieurs, doit être pour vous, comme pour la Normandie tout entière, consacrée au culte du passé. Il s'agit de prouver que les fils n'ont pas dégénéré et qu'ils sont dignes des aïeux qui, il y a mille ans, fondaient le duché de Normandie. Ces

Digitized by Google

grands souvenirs nous imposent de grands devoirs. Ne croyez-vous pas que notre société devrait s'associer à la célébration du Millénaire normand par quelque publication extraordinaire, faite, soit sur vos ressources courantes, soit grâce à des souscriptions spéciales ? Il est une publication qui est depuis longtemps attendue des érudits et qui pourrait être facilement entreprise ; je veux parler de celle du grand Pouillé du diocèse d'Evreux. Ce Pouillé, conservé dans les archives départementales, a été dressé d'après des documents en partie perdus. Il nous fait connaître d'une façon presque complète les titulaires des bénéfices ecclésiastiques du diocèse depuis la fin du xve siècle jusqu'au commencement du xviiie. Je n'ai pas à insister sur l'intérêt qu'il présente pour l'histoire ecclésiastique ; vous pouvez facilement en juger en jetant les yeux sur la notice relative aux chanoines d'Évreux qui en a été tirée par notre confrère M. l'abbé Guéry. Mais, à bien d'autres points de vue, spécialement pour les études d'histoire littéraire, le Pouillé nous apparaît comme un document de la plus haute importance.

« Entre toutes les provinces qui ont constitué la France, il n'en est aucune où la poésie ait été plus en faveur qu'en Normandie. Tout homme cultivé y faisait des vers ; les membres du clergé, grâce à une instruction ordinairement plus étendue, brillaient au premier rang des poètes. En parcourant la liste de ceux qui ont possédé des bénéfices ecclésiastiques, on trouve à chaque pas des noms connus par des œuvres littéraires.

« Au mois d'avril dernier, M. l'abbé Guéry entretenait la section de Bernay du poète Gace de La Bigne, qui était curé de La Goulafrière, au diocèse de Lisieux, quand

Digitized by Google

il obtint, en 1335, une prébende de chanoine à Saint-Pierre de Gerberoi, au diocèse de Beauvais. Mais il n'est pas nécessaire de sortir des limites de l'évêché d'Évreux pour rencontrer des poètes. En voici un que le Pouillé m'a permis d'identifier. Jehan Drouyn était, au mois de mai 1495, titulaire de la chapelle de Saint-Nicolas en l'officialité d'Évreux; il occupa successivement les cures de Sébécourt, près de Conches (1495), de Branville (1501), du Fidelaire (1502). Il ne resta dans aucune de ces paroisses; mais il est probable que l'étude de nos documents nous permettrait de le suivre pendant toute sa carrière. Jehan Drouyn était originaire d'Amiens. On a de lui la mise en prose de la traduction en vers français (d'après le latin) du *Narrenschiff* de Sébastian Brant (1497), la traduction française, en prose et en vers, des *Stultiferae Naves* de Josse Bade (vers 1500), la mise en prose de la *Vie des troys Maries* de frère Jehan de Venette (1503), la traduction française du *Regime d'honneur* (1507), des additions au *Blason de faulses amours* de frère Guillaume Alexis, additions dont la plus ancienne édition connue est de 1501, mais qui sont peut-être son premier ouvrage[1].

« Jehan Drouyn ne fit que passer par la cure du Fidelaire; son successeur, qui jouit du bénéfice pendant plus de vingt ans, ne fut autre que Guillaume Crétin, l'un des auteurs les plus célèbres de la fin du XVe siècle et du commencement du XVIe. Crétin devint trésorier de la Sainte-Chapelle du bois de Vincennes, chapelain ordinaire du roi Louis XII et chroniqueur de France, enfin chantre de la Sainte-Chapelle du Palais à Paris. Ses

[1] Voy. *Romania*, 1910, p. 375.

Digitized by Google

œuvres sont trop connues pour que je croie utile de les mentionner. Il est probable que le poète, renommé dans toutes les provinces, ami de Jehan Molinet et de Jehan Le Maire, le poète à qui le jeune Clément Marot adressa quelques-uns de ses premiers vers, ne résida guère dans sa cure ; mais il resta toujours attaché à la Normandie. En 1511, nous le voyons concourir aux palinods de Rouen[1]. Il y fut couronné en 1516 et 1520[2]. Le 30 novembre 1525, nous apprend le Pouillé, la cure du Fidelaire était vacante par suite de la mort de Crétin ; cette date était jusqu'ici considérée comme probable ; elle n'était pas certaine.

« Un de mes prédécesseurs, mon excellent ami et confrère Henri Omont, vous a entretenus, en 1900, d'un troisième poète, qui fut en même temps un historien, Jehan Le Blond, curé et seigneur de Branville. Notre confrère M. Étienne Deville a consacré à cet auteur, en 1907, une nouvelle notice ; enfin une plaque posée par vos soins perpétue son souvenir à La Barre, lieu de sa naissance.

« Voilà des exemples qui vous montreront, messieurs, quel profit nous pourrions tirer d'une édition soigneusement préparée du Pouillé du diocèse d'Évreux. Les rédacteurs de ce grand travail ont eu, je le répète, à leur disposition, des documents que nous n'avons plus ; mais ces documents pourraient aujourd'hui être complétés par des sources d'information restées inaccessibles à nos devanciers. Parfois des controverses sont possibles ; mais la discussion est, elle aussi, digne d'intérêt.

« A la fin d'un manuscrit du XVe siècle que possède la

[1] Biblioth. Bodleienne, ms. Douce 379.

[2] Ballin, *Notice historique sur les palinods*, 1834, p. 48.

Digitized by Google

bibliothèque d'Évreux (le n° 102, qui contient une partie des *Postilles* de Nicolas de Lyre sur l'Ancien Testament), on lit une note où il est dit que le volume a été légué à l'église cathédrale par scientifique personne, maître Jehan Henry, archidiacre du pays d'Ouche, prébendé en ladite église, qui mourut en 1483. Cet Henry, dont le nom n'a pas été relevé dans le Pouillé, fut un homme considérable. Il est probable qu'il avait obtenu ses premiers bénéfices dans le diocèse d'Évreux ; mais il devint chantre et chanoine de Notre-Dame de Paris, conseiller clerc au Parlement et président de la Chambre des enquêtes, enfin conseiller au grand conseil vers la fin du règne de Louis XI. La Croix du Maine rapporte qu'il mourut le 2 février 1483, ancien style, c'est-à-dire 1484. Dès l'année 1459, Henry était fixé à Paris et s'occupait de l'Hôtel-Dieu avec ses confrères du chapitre[1]. Malgré la multiplicité de ses fonctions, il nous a laissé divers ouvrages peu connus, les uns en manuscrit, à savoir : *La Gesine Nostre Dame*[2] et *Le livre de vye active*, composé pour les sœurs de l'Hôtel-Dieu[3], les autres imprimés au commencement du XVIe siècle. Nous connaissons de lui : *Les Remontrances faictes au roy Loys, unziesme de ce nom, contenant les privilleiges de l'Eglise gallicane*, rapport rédigé, probablement en 1461, en collaboration avec Jehan Le Sellier, chanoine de Paris, président aux enquêtes du Parlement[4] ; *Le Pele-*

[1] E. Coyecque, *L'Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge*, II (1889), p. 146, n° 981.

[2] Biblioth. nat., ms. fr. 1866.

[3] Biblioth. Sainte-Geneviève, ms. 1491.

[4] *S. l. n. d.* : Musée Condé à Chantilly. — Cf. Biblioth. nat., ms. fr. 3887, fol. 55.

Digitized by Google

rinage de Nostre Dame et de Joseph de Nazareth en Bethleem, etc.[1]; *Le Livre d'instruction pour religieuses novices et professes*[2]; *Le Livre de meditation sur la reparation de nature humaine*[3]; *Le Jardin de contemplation*[4]; *Le Livre de reformation, utile et profitable pour toutes religieuses*[5]; *Le Livre de la toute belle sans pair, qui est la vierge Marie*[6]. Ainsi le conseiller de Louis XI était avant tout un mystique. Cet homme, qui avait été mêlé aux plus grandes affaires, n'oublia pas la ville d'où il était parti; le legs d'un manuscrit témoigne de l'attachement qu'il avait pour ses anciens confrères.

« Un autre Jehan Henry, que M. l'abbé Guéry cite comme archidiacre du pays d'Ouche de 1504 à 1521[7], devait être neveu ou petit-neveu du précédent.

« J'ai dit, messieurs, que le Pouillé devrait autant que possible être complété. Il serait désirable d'y joindre des notices sur les maisons religieuses. Un grand nombre de travaux ont été consacrés déjà aux monastères situés dans les limites de l'ancien diocèse d'Évreux. Il faudrait les coordonner, en extraire les noms des abbés, des prieurs et des autres personnages revêtus de charges conventuelles.

« Là aussi les historiens de notre littérature pour-

[1] *Paris, Pierre Le Dru pour Durand Gerlier*, 7 janvier 1507 (n. s.) : Biblioth. nat., Rés. D. 80286. — *Paris, Pierre Sergent, s. d.* [*vers* 1530] : Biblioth. nat., Rés. D. 80285.

[2] *Paris, Jehan Petit, dernier jour du mois d'octobre* 1516 : Biblioth. nat., Rés. D. 37532.

[3] *Paris, Jehan Petit, s. d.* [*vers* 1516] : Biblioth. nat., Rés. D. 37532.

[4] *Paris, Jehan Petit*, 1516 : Biblioth. nat., Rés. D. 37508.

[5] *Paris, Jehan Petit, s. d.* [*vers* 1516] : Biblioth. nat., Rés. D. 37532.

[6] *Paris, Jehan Petit, s. d.* [*vers* 1516] : Biblioth. nat., Rés. D. 18713.

[7] Ch. Guéry, *Chapitre épiscopal d'Évreux*, p. 116.

Digitized by Google

raient faire une ample moisson. Je n'ai pas à rappeler ici frère Guillaume Alexis, le moine de Lyre, dont j'ai publié les œuvres avec mon ami Arthur Piaget, de Neuchâtel, et dont notre confrère, M. l'abbé Guéry, nous a retracé la vie ; mais je tiens à citer un autre bénédictin, frère François Le Roy, religieux de la réformation de Fontevrault. Frère François fut un poète des plus féconds, bien que ses vers témoignent de plus de dévotion que de verve poétique. En 1499, il publia chez Simon Vostre, à Paris, un *Dialogue de consolation entre l'Ame et la Raison*[1]. Vers le même temps il fit imprimer pour les religieuses de son ordre des *Meditations et Oraisons devotes en ryme*[2]. En 1501, il donna *Le Livre de la femme forte, declaratif du Cantique de Salomon*, etc[3]. Cet ouvrage fut suivi du *Dialogue de confidence en Dieu* (vers 1505)[4] et du *Mirouer de penitence* (1507)[5]. *La seconde Partie de ce present Mirouer, auquel l'Ame penitente fait lamentation de sa vicieuse preterité*, se termine par une souscription où il est dit que « ce fut fait en celerité au convent des Fildieu (*sic*), a Paris, ce premier jour de mars l'an mil cinq cens et unze (c'est-à-dire 1512, n. s.), par frere Françoys Le Roy, le plus petit et moindre de tout l'ordre de ladite Reformation »[6]. Quelques années plus tard, notre religieux était établi à Orléans. Il y réunit, vers 1517, un grand nombre de poésies pieuses, à la requête, nous dit-il, des

[1] Brunet, II, col. 669; III, col. 1132.
[2] *Catalogue Rothschild*, 2, n° 475.
[3] Brunet, III, col. 1120.
[4] Brunet, III, col. 1121. Cf. II, col. 669.
[5] Brunet, III, col. 1121.
[6] *Ibid.*

Digitized by Google

« devotes sanctimoniales du monastere de la Magdalene lez Aurelians ». Ce recueil, intitulé *Le Laict de devotion*, était certainement destiné à l'impression ; mais il est resté manuscrit. Il ne compte pas moins de 161 feuillets de grand format, d'une écriture serrée. C'est dans une épître à frère Paul Louan, au f° 142 de ce volume, que François Le Roy se qualifie lui-même « Ebroicencis »[1].

A Orléans, le bénédictin fit la connaissance de Nicolas Bérauld, qui lui dédia son édition des œuvres de Guillaume d'Auvergne (Paris, 1516, in-fol.). On voit par l'épître dédicatoire que Le Roy était un fervent bibliophile. Il est probable qu'il ne vivait plus en 1537 lorsque le *Dialogue de consolation* obtint l'honneur d'une nouvelle édition[2].

« François Le Roy avait quitté Évreux pour vivre dans des couvents de son ordre. Les dominicains originaires d'Évreux purent, au contraire, y passer la plus grande partie de leur vie. Au premier rang de ceux-ci, nous devons citer frère Guillaume Pépin, qui se fit connaître, non comme poète, mais comme prédicateur. Reçu licencié en théologie à Paris, le 13 janvier 1500 (n. s.), il exerça les fonctions de prieur du couvent d'Évreux du mois de novembre 1504 au mois de septembre 1506. Ses sermons, qui sont très nombreux, ont été souvent imprimés, et il en parut encore un recueil au milieu du XVIIe siècle. Ils sont trop connus pour que j'en donne l'énumération. Guillaume Pépin est souvent cité dans les ouvrages consacrés à l'histoire de la prédication en France ; mais il ne semble pas qu'il ait encore fait l'objet d'aucune étude détaillée et méthodique. Il mou-

[1] *Catalogue Rothschild*, IV, n° 2820.

[2] Brunet, II, col. 669 ; III, col. 1132.

Digitized by Google

rut le 18 janvier 1533 (n. s.). Le même tombeau réunit ses restes et ceux de frère Robert Bignon, mort le 22 avril 1533, et qui avait travaillé, comme Pépin, à la réformation du couvent d'Évreux [1].

« Un autre confrère de Guillaume Pépin, frère Pierre de L'Angle, a trouvé place dans l'histoire littéraire. Celui-ci était né à Évreux, vers 1495, d'une famille riche et honorée. On a de lui une épître au lecteur imprimée en 1519 au-devant du *Speculum aureum super septem Psalmos penitentiales* de Guillaume Pépin. Quétif et Échard citent de lui, à la date de 1520, un *Liber Epistolarum*. Les célèbres bibliographes n'ont pu savoir si l'oratorien Pierre de L'Angle, qui fut évêque de Boulogne de 1698 à 1724, appartenait à la même famille.

« Les franciscains fournirent aussi, dans le courant du XVIe siècle et plus tard, plusieurs hommes distingués. Je me bornerai à rappeler le nom de frère Mathurin Carré ou Quarré (Quadratus), qui se fit recevoir docteur à Paris et y enseigna la théologie. Il a publié plusieurs ouvrages latins sur les prophètes : des homélies sur Malachie (1575), des homélies sur Amos (1576 et 1587), des homélies sur Joël (1583). Je possède moi-même un volume qui porte sa signature et qui atteste son goût pour l'érudition ; c'est un exemplaire d'une édition des *Illustrium virorum Epistolae*, daté de 1520.

« Les capucins d'Evreux aimaient la poésie comme le prouvent les curieuses inscriptions de leur salle capitulaire, inscriptions que l'administration actuelle du lycée a eu l'heureuse pensée de faire revivre, et dont M. l'abbé Guéry a imprimé le texte.

[1] Quétif et Echard, *Scriptores ordinis praedicatorum*, II, p. 87.

Digitized by Google

« Les ordres militaires produisaient aussi des poètes. En lisant l'étude que le savant confrère que j'ai si souvent cité a consacrée à la commanderie de Bourgoult (1903), j'ai été frappé d'y rencontrer le nom de frère Jehan de Calais, cité en 1477 et 1481. Ce personnage doit assez vraisemblablement être identifié avec l'auteur des *Lamentations* insérées vers 1501 dans *Le Jardin de plaisance*. Dès les premiers vers du préambule, on voit que Jehan de Calais est en Terre sainte :

Pour m'oster de melancolie
Et de fole pensee mainte,
Moy estant seul, sans ma partie,
En franchise et en Terre sainte... [1]

« Le début du poème proprement dit nous apprend que l'auteur est effectivement un religieux :

Tout seullet, plain d'affliction,
Me plains en douleur et tristesse,
Car je suis en religion
Mucé et meury ma jeunesse.

« La publication du Pouillé, si mon projet ne paraît pas irréalisable, pourrait être étudiée par une commission qui en arrêterait le plan et ferait l'évaluation de la dépense. Il serait facile de déterminer le supplément de cotisation que ceux d'entre nous qui s'intéressent aux recherches historiques auraient à supporter pendant quelques années.

« Mais il est temps que je m'arrête. J'ai une telle passion pour les recherches qui touchent à notre ancienne

[1] *Le Jardin de plaisance et Fleur de rethorique*, éd. d'Antoine Verard, vers 1501, fol. 136[1]; éd. de Lyon, Olivier Arnoullets, fol. 89.

Digitized by Google

littérature, que je suis toujours exposé à tomber dans la prolixité. Vous me pardonnerez, je l'espère, ce trop long discours en pensant que c'est le dernier que j'ai l'honneur de vous adresser. Je serais heureux si je pouvais vous déterminer à entreprendre un travail digne de votre ville et digne de la Normandie. »

Digitized by Google

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

COMMUNE DE BOISNEY

FOIRE DU 1er MARS 1910

Liste des récompenses décernées par la Société d'agriculture de l'Eure

(Prix fondés par M. A. Dudou)

Génisses amouillantes. — 1er prix : 10 francs, M. Etard (Albert), à Berthouville ; 2e prix : 5 francs, M. Loisel (Adrien), à Boisney.

Génisses de 2 à 3 ans. — 1er prix : 10 francs, M. Vallée, à Courbépine ; 2e prix : 5 francs, M. Lefèvre (Eugène), à Boisney ; 3e prix : 5 francs, M. Deschamps (Amand), à Berthouville.

Bœufs d'herbages. — 1er prix : 10 francs, M. Oursel (Désiré), à Berthouville ; 2e prix : 5 francs, M. Amelot, à Berthouville.

Bande de bœufs. — Prix : 15 francs, M. Chennevière, au Theil-Nolent.

Vaches d'herbage. — 1er prix : 10 francs, Mme veuve

Digitized by Google

Deshayes, à Plasnes ; 2e prix : 5 francs, M. Touquet (Armand), à Hecmanville.

Vaches amouillantes. — Prix : 10 francs, M. Lucas, à Boisney.

Bœufs ou vaches grasses. — Prix : 10 francs, M. Baillache (Henri), à Plasnes.

Porcs gras. — 1er prix : 10 francs, M. Amelot, boucher à Boisney ; 2e prix : M. Bénard, boucher à Boisney.

Moutons. — Prix : 5 francs, M. Hérault, à Saint-Léger-de-Rôtes.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

CONCOURS LINIER DE 1910

LISTE DES RÉCOMPENSES

Plaque vermeil et 40 fr. : M. Pierre Hélin, de Gros-Theil.

Plaque vermeil et 30 fr. : M. Zéphyr Duhamel, à Saint-Victor-d'Épine.

Plaque argent et 40 fr. : M. Alfred Hébert, de Noards.

Méd. vermeil et 30 fr. : MM. Eugène Chenot, de Tilleul-Othon ; Ferdinand Périer, de Saint-Martin-du-Tilleul ; Louis Hellot, de Montaure.

Rappel de méd. vermeil et 25 fr. : M. Charles-Ernest Maillet, de Giverville.

Méd. argent et 25 fr. : MM. Raoul Baudry, de Morainville ; Albert Hopsort, de Saint-Maclou ; Joseph Mérite, d'Épegard.

Rappels de méd. argent et 20 fr. : MM. Georges Monnier, de Tilleul-Othon ; Eugène Chennevière, de Theil-Nolent ; Alfred Dubost, de Barc ; Jean Libbrecht, de Saint-Aubin ; Louis Sauvé, de Saint-Pierre-de-Cormeilles.

Méd. bronze et 15 fr. : MM. Jules Degrode, de Gaillon ; Severin Levasseur, de Jouveaux ; Félicien Despretz, de Colleville ; Jules Pépin, de Jouveaux ; Valère Foulon, de Saint-Aubin-sur-Gaillon ; Gaston Duhamel, de Thierville ; Gaston Mathoux, de Gros-Theil ; Vincent Meilleur, de Lieurey.

Primes aux cultivateurs ayant semé le plus de lin, par rapport à leur culture totale. — 30 fr. : M. Alfred Hébert, de Noards ; 25 fr. : M. Joseph Mérite, d'Épegard ; 20 fr. : MM. Vincent Meilleur, Jules Degrode, Eugène Chénot, Zéphyr Duhamel, Valère Foulon, Eugène Chennevière, Jean Libbrecht.

Digitized by Google

RAPPORT

De M. DUMÉRIL, ancien Président de la Société

Sur l' « Association VALENTIN HAUY »

lu à la Séance générale du 17 avril 1910.

Messieurs,

Notre Secrétaire perpétuel a réuni un certain nombre de documents sur l' « Association Valentin Hauy pour le bien des aveugles » : il m'a chargé de vous faire un rapport succinct sur le but que cherche à atteindre, sur les résultats qu'obtient cette Association qui n'est peut-être pas assez connue dans notre Normandie.

Il y a en France, Messieurs, environ 40.000 aveugles. Autrefois ceux de ces aveugles qui étaient dénués de fortune personnelle étaient fatalement condamnés à la mendicité et à son cortège de dégradation habituel. Les plus heureux passaient leur vie dans des hospices. Depuis des siècles leur sont ouvertes des maisons spéciales telles que les Quinze-Vingts à Paris, les Six-Vingts à Chartres.

Les noms mêmes de ces maisons, datant d'une époque où l'on employait couramment le système vigintésimal, indiquent leur ancienneté. Les Quinze-Vingts furent fondés par saint Louis, les Six-Vingts, soixante-dix ans

Digitized by Google

plus tard par Philippe le Long. En dehors de ces établissements spéciaux dont le premier subsiste toujours, un certain nombre d'aveugles furent placés dans des hospices. Ces places d'aveugles (et ce sont de vraies places : il y a même aux Quinze-Vingts des aveugles de première classe et des aveugles de deuxième classe) ont toujours été très recherchées. Elles sauvent les aveugles de la misère matérielle, sinon de la misère morale. Mais leur nombre est toujours très faible par rapport à celui des 40.000 aveugles et cela est fatal, car il faudrait dépenser annuellement une quarantaine de millions pour hospitaliser tous les aveugles.

L'hospice n'est du reste en général qu'un palliatif de la misère. Carneggie, l'un des plus ardents apologistes de l'énergie humaine en général, de l'énergie américaine en particulier, a fait observer dans un de ses livres que, quand un homme tombe, on peut le relever, le guérir s'il est blessé, le remettre en état de marcher, mais qu'on ne peut le porter toute la vie sur les épaules. Un tel fardeau serait trop lourd pour l'association, si puissante qu'elle fût, qui voudrait hospitaliser tous les aveugles. Cette association serait entièrement paralysée avant d'arriver à ses fins. Vous connaissez la fable de l'Aveugle et du Paralytique, où ces deux infirmes s'associent, l'aveugle portant le paralytique qui le dirige. La situation serait renversée : ce serait ici le paralytique qui voudrait porter l'aveugle.

Valentin Hauy s'est rendu compte, à la fin du XVIIIe siècle, de l'impossibilité de secourir la grande masse des aveugles par l'hospitalisation. Il a pensé que les facultés intellectuelles de l'aveugle étant les mêmes que celles du voyant, on pourrait en tirer parti, si l'on

Digitized by Google

trouvait moyen de les développer en substituant au sens de la vue ceux du toucher et de l'ouïe. Il fonda dans ce but en 1802 à Paris une maison d'éducation d'aveugles. Son premier élève apprit à lire sur du papier gaufré au moyen de caractères d'imprimerie d'un fort relief. Au bout de quelques années, Hauy put enseigner à ses élèves la musique vocale et instrumentale et les produire en public. Le premier pas, le plus difficile, était fait; mais ce n'était pas encore la solution définitive.

Les combinaisons linéaires des caractères d'imprimerie sont appropriées à l'œil pour lequel elles ont été inventées : beaucoup d'aveugles n'arrivent pas à les distinguer par le toucher.

En 1820, un aveugle, Louis Braille, eut l'idée de substituer, aux reliefs linéaires, des reliefs de points beaucoup plus faciles à reconnaître par un simple contact. Il combina des systèmes de points produits sur un papier résistant par un poinçon émoussé. Avec six points rangés sur deux lignes verticales et permettant de former 63 combinaisons différentes, il put représenter tous les signes alphabétiques, les chiffres, les signes algébriques, les caractères musicaux. La lecture qui, dans le système Hauy, n'était accessible qu'aux aveugles d'une intelligence et d'une sensibilité exceptionnelles, fut mise à la portée de la grande masse des aveugles.

Par cette nouvelle méthode d'éducation chaque aveugle est mis à même de développer, d'utiliser ses capacités. Les moins bien doués d'entre eux n'arrivent qu'à effectuer des travaux plus ou moins mécaniques, tels que la fabrication des sacs de papier, le rem-

Digitized by Google

paillage des chaises, la fabrication des brosses. Ces métiers leur permettent déjà de gagner leur vie matérielle.

Beaucoup d'aveugles utilisent le développement exceptionnel de leurs facultés auditives pour devenir musiciens, accordeurs de pianos, professeurs de musique et même compositeurs. D'autres deviennent des savants, des littérateurs. Je citerai comme exemple typique le cas de M. Villey qui, après avoir passé par l'Ecole normale supérieure, est devenu un érudit des plus distingués. Il a publié il y a deux ans un ouvrage des plus remarquables sur la classification chronologique des Essais de Montaigne et exposé dans la *Revue des Deux mondes*, en novembre 1909, les procédés au moyen desquels il a pu, en dépit de sa cécité, effectuer ce beau travail. Permettez-moi de les résumer en quelques mots.

Montaigne paraît, dans ses Essais, ondoyant et divers, tellement que l'on a fait de lui à volonté un stoïcien ou un épicurien, un sceptique ou un dogmatique, un religieux ou un athée. M. Villey a pensé que les opinions de Montaigne ont varié au cours de sa vie, que si, souvent dans une même page, elles paraissent contradictoires, c'est que les Essais ont été classés par les éditeurs suivant la nature des sujets, mais que les divers fragments de chaque essai ont été composés à des époques différentes.

Montaigne cite énormément d'auteurs grecs, latins, français, italiens et espagnols, il fait souvent mention des événements qui se sont passés de son temps. M. Villey a pensé que tous les fragments où un ouvrage déterminé est cité ont été écrits à une même époque

Digitized by Google

sous l'influence de la lecture de cet ouvrage, que ceux où un événement contemporain est cité sont eux-mêmes contemporains de cet événement, et que ces indications lui permettraient d'établir la date approximative de chaque fragment.

Il a recopié tout Montaigne en écriture Braille, reconstitué la bibliothèque polyglotte de Montaigne, s'est fait lire tous les ouvrages de cette bibliothèque, puis, mettant en fiches Braille tout Montaigne et une partie de ces lectures, il a pu déterminer le classement des différents fragments des Essais par ordre chronologique et montrer ainsi les évolutions successives de l'esprit de Montaigne. C'est un travail énorme, devant lequel les plus *clairvoyants* eussent reculé et que, grâce au système Braille, a pu mener à bonne fin un homme devenu aveugle à l'âge de trois ans, et dont le développement intellectuel s'est opéré entièrement sans le secours de la vue. C'est un résultat très exceptionnel, mais qui montre le degré de culture qu'il est possible à un aveugle d'atteindre.

L'Association Valentin Hauy poursuit par l'éducation le but généreux de mettre l'aveugle en état de se suffire à lui-même, de retrouver son indépendance; elle lui donne, souvent, avec la joie de se sentir utile à la société, la possibilité de fonder une famille. Actuellement 30 écoles, 12 ateliers, 20 asiles d'aveugles sont sous la direction de l'Association. Elle fait circuler ou met à la disposition des aveugles 13.000 volumes en écriture Braille. Son patronage s'étend sur 5.500 aveugles, avec une dépense annuelle de 166.000 francs : c'est dire qu'en moyenne elle ne dépense que 30 francs par aveugle patronné au lieu des 1.000 francs que nécessiterait

Digitized by Google

probablement l'hospitalisation complète de chacun de ses pupilles.

Avec cette faible dépense, l'Association éduque chaque année de nouveaux aveugles, procure des instruments de travail à ses pupilles, leur fournit de l'ouvrage, écoule leur production. Son action bienfaisante, bien qu'elle s'étende chaque année, est limitée par ses ressources financières. Si la lecture de ce rapport pouvait engager quelques membres de notre Société à adhérer à l'Association Valentin Hauy (la cotisation annuelle est de 1 franc, le versement des membres fondateurs de 25 francs) nous penserions que le temps que vous avez passé à m'écouter n'est pas entièrement perdu.

Digitized by Google

DE

L'INSTABILITÉ DU COURS DES POMMES

ET DES MOYENS D'Y REMÉDIER

COMMUNICATION LUE PAR M. DUMÉRIL, ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ,

à la séance générale du 17 avril 1910.

Messieurs,

Le rôle important que joue dans la région normande l'abondance de la récolte des fruits à cidre est incontesté.

Si la culture courante arrive à compenser à peu de choses près ses dépenses et ses recettes, la vente des pommes constitue pour elle un bénéfice à peu près net : c'est elle le plus souvent qui permet au cultivateur de remplir son bas de laine.

Malheureusement, dans les années d'abondance, le cours des pommes tombe très bas. J'ai vu les prix varier dans notre région, d'une année à l'autre, de 0 fr. 75 à 4 fr. 50 le demi-hectolitre, de 30 francs à 180 francs les 1 000 kilogrammes. Cette instabilité a les inconvénients les plus graves : d'abord, l'irrégularité du rendement financier décourage les planteurs de pommiers, ensuite, dans les années de cherté, le prix des pommes

Digitized by Google

devient inabordable pour l'ouvrier, qui est amené à remplacer le cidre naturel par des boissons plus ou moins malsaines, souvent par de l'alcool.

Pourquoi, dans les années d'abondance, le prix des pommes s'avilit-il ? C'est que le cidre est une marchandise encombrante, d'une petite valeur par rapport à son volume, qu'il est difficile et dispendieux de loger une grande quantité de ce liquide, et que surtout, s'il peut se conserver grâce à des soins minutieux d'une année à l'autre, il est loin de s'améliorer, et qu'en tous cas il faut conserver le vieux cidre pour la consommation personnelle : il ne trouve guère d'acheteurs.

N'y aurait-il pas moyen de diminuer dans une certaine mesure l'instabilité du cours des pommes ? C'est ce que je me propose, Messieurs, d'examiner devant vous.

Il y a d'abord le remède de la distillation. A mon avis la meilleure raison à faire valoir pour le maintien du privilège des bouilleurs de cru est la possibilité de conserver le produit de la récolte cidrière, sous la forme d'eau-de-vie, matière peu encombrante, d'une valeur vénale assez considérable et d'une conservation assurée. Mais que d'inconvénients à côté de ces avantages ! Une fraude considérable et surtout le développement de l'alcoolisme. A la faveur du privilège, l'eau-de-vie revient au cultivateur à un prix dérisoire, souvent à moins d'un franc le litre. De là une tendance à l'alcoolisme familial, tendance aussi à augmenter la ration d'alcool des ouvriers agricoles, en remplacement d'autres aliments plus hygiéniques mais plus coûteux. Pour ne citer qu'un exemple, l'usage dans notre région est de donner aux ouvriers des batteuses de grains un quart de litre d'eau-

Digitized by Google

de-vie par tête et par jour. Ne croyez-vous pas que ce régime alcoolique est une des causes qui amènent si souvent les gars de batterie devant les tribunaux répressifs ?

Je laisserai donc de côté, si vous le voulez bien, le remède de la distillation, le considérant comme pire que le mal.

La solution de l'alcool écartée, le problème à résoudre consiste à conserver pendant plusieurs années le produit de la récolte, soit sous forme de cidre soit sous forme de pommes.

Examinons la possibilité de conserver le cidre pendant plusieurs années. Nous écarterons d'abord le procédé de la pasteurisation par la chaleur, qui donne au cidre un fâcheux goût de cuit.

Il y a ensuite les procédés frigorifiques. Le refroidissement du cidre doux amène la somnolence des ferments. Tout le monde sait que le cidre fabriqué au moment des froids ne fermente qu'au retour de la chaleur qui réveille les ferments.

Malheureusement il faudrait, pour utiliser à notre point de vue les procédés frigorifiques, conserver le cidre une année entière à une basse température. De là nécessité d'installations spéciales et probablement plus dispendieuses que ne le comporte la valeur vénale de cette marchandise.

On peut également conserver le cidre à l'état doux pendant des années, en débarrassant entièrement le moût des ferments qu'il contient. Permettez-moi de vous citer une expérience que j'ai faite personnellement à ce sujet. Ce n'est qu'une expérience de laboratoire, mais elle pourrait être répétée en grand. En 1894, j'ai

Digitized by Google

filtré quelques litres de cidre, aussitôt après fermentation, à travers une bougie Chamberlan. Le liquide filtré sous une pression d'une atmosphère a été recueilli dans des ballons de verre préalablement stérilisés, avec une mince couche d'huile dans le col du ballon, un bouchon percé de tubes en verre fermés eux-mêmes d'un petit tampon de ouate, empêchant l'ensemencement du contenu du ballon par les microbes atmosphériques. Ces ballons placés dans une cave ont été ouverts en 1907, c'est-à-dire au bout de treize ans. Le liquide était resté parfaitement doux : il avait conservé son degré saccharimétrique initial.

Voilà donc un moût conservé pendant treize ans, c'est-à-dire beaucoup plus longtemps que cela ne peut être nécessaire dans la pratique. Ce vieux moût peut donner du cidre nouveau : il suffit de l'ensemencer soit avec des ferments cultivés tels que ceux de l'institut Laclair soit avec du cidre de fabrication récente. Ce procédé de filtration pourrait être installé en grand et permettrait de conserver presque indéfiniment le moût sucré que l'on mettrait en fermentation seulement quand il se présenterait une année de petite récolte.

Au lieu de séparer du moût les ferments par filtration, on pourrait essayer de les détruire par un procédé tout nouveau qui me paraît présenter beaucoup d'avenir. Il est prouvé que, sous l'influence des rayons ultra-violets produits par la lampe électrique à vapeur de mercure, les microbes contenus dans un bouillon de culture coulant en lame mince devant ces rayons sont radicalement détruits. Il serait très intéressant de soumettre du moût de cidre à l'influence de ces rayons et de voir si le liquide ainsi influencé se conserve, comme il est pro-

Digitized by Google

bable, sans fermentation et sans altération de ses qualités, aussi bien que le moût filtré à la bougie Chamberlan. Dans ce cas, le choix à faire entre les procédés de filtration ou de stérilisation par les rayons ultra-violets dépendront uniquement du prix de revient de l'opération.

Il y a enfin la possibilité de conserver les pommes jusqu'à l'année suivante. Le système frigorifique serait théoriquement employable pour les pommes comme pour les cidres eux-mêmes; mais l'installation et le prix de revient de l'opération rendraient probablement la spéculation malheureuse.

Un autre procédé consiste à dessécher les pommes réduites en cossettes d'une conservation indéfinie. Une opération analogue se fait industriellement sur les betteraves d'une façon courante dans le département du Nord. La Compagnie française des sécheries de betteraves vend des cossettes desséchées renfermant 60 p. 100 de sucre à raison de 19 francs les 100 kilogrammes.

Qu'une opération de ce genre soit réalisable industriellement sur la betterave qui a une valeur marchande d'environ 20 francs les 1 000 kilogrammes, cela prouve qu'elle est réalisable pour la pomme, dont la valeur marchande est, au plus bas, de 30 francs, moyennement de 60 francs et peut s'élever jusqu'à 180 francs les 1 000 kilogrammes.

L'économie de transport réalisée dans l'expédition des pommes, qui sont de grandes voyageuses, couvrirait sans doute à elle seule tous les frais de dessiccation.

Ce procédé, peu usité jusqu'ici en France, l'est beaucoup à l'étranger, surtout en Amérique, au point que les envois des pommes séchées exotiques ont souvent pesé

Digitized by Google

sur notre marché indigène. Il eût semblé naturel d'obvier à cet inconvénient en pratiquant en France la dessiccation. Mais c'eût été trop de peine, et nos législateurs ont trouvé plus simple d'empêcher l'importation, en traitant le cidre fabriqué avec des pommes sèches de boisson falsifiée. C'est, je crois, une fausse mesure, sur laquelle il serait utile que l'on pût revenir. Tant qu'elle subsistera, il sera impossible de recourir au séchage des pommes pour en stabiliser les cours.

En résumé, Messieurs, les moyens pratiques à employer pour arriver à cette stabilisation me paraissent être soit la conservation des moûts sucrés par élimination mécanique des ferments à la bougie Chamberlan ou par destruction électrique des ferments à la lampe à mercure, soit la conservation des pommes à l'état sec, à la condition que nos législateurs veuillent bien revenir sur une de leurs plus récentes et non moins mauvaises décisions.

Digitized by Google

CONCOURS DÉPARTEMENTAL

De la race chevaline, de maréchalerie, d'attelages, de culture et exposition d'instruments agricoles

à Evreux, le samedi 24 *septembre* 1910

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Ce concours, organisé par la Société libre d'agriculture de l'Eure, s'est tenu sur le pré du Bel-Ébat et a eu un complet succès. La ville d'Évreux, en plus d'une subvention de 300 francs, a pris à sa charge l'aménagement nécessaire au concours de la race chevaline. Le Secrétariat était installé sous la tente du concours de pouliches, montée à cet effet sur le pré par les soins de la Ville.

La Commission d'organisation se composait de MM. Boursier, Duméril, Lapeltey, le capitaine Dubois.

Le concours de maréchalerie a eu lieu dans la matinée : dix concurrents y ont pris part; en même temps avaient lieu les opérations du jury des instruments agricoles.

A 11 heures et demie, un déjeuner offert par la Société aux membres du jury, aux organisateurs et aux principaux donateurs a eu lieu au buffet de la gare d'Évreux; au dessert, M. Émile Picot, président de la

Digitized by Google

Société, a prononcé quelques paroles de remercîment.

Les opérations du jury de la race chevaline ont commencé à 1 heure. Le nombre des animaux exposés était de 106, se décomposant ainsi : gros trait 68, demi-sang 29, pur sang 9.

Sept concurrents ont pris part au concours d'attelages de culture qui a particulièrement intéressé les nombreux visiteurs. Des prix ont aussi été accordés aux charretiers pour la conduite de ces attelages sur un parcours à travers les rues de la ville.

La distribution des récompenses a commencé à 5 heures sous la tente du Secrétariat. Aux côtés du président ont pris place : MM. Léon Petit, Secrétaire perpétuel, Letellier-Alaboissette, trésorier, Joseph L'Hôpital, Lapeltey, Bertin, conseiller d'arrondissement, le capitaine Dubois, etc. M. Emile Picot, président, a ouvert la séance par un discours chaleureusement applaudi, puis M. Léon Petit a fait l'appel des lauréats.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. ÉMILE PICOT, MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

MESSIEURS,

Lorsque la Société libre de l'Eure a été réorganisée, en 1832, elle a pris le titre de Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, indiquant ainsi que l'agriculture, le premier des arts, serait sa principale

Digitized by Google

CONCOURS DÉPARTEMENTAL

De la race chevaline, de maréchalerie, d'attelages, de culture et exposition d'instruments agricoles

à Evreux, le samedi 24 septembre 1910

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Ce concours, organisé par la Société libre d'agriculture de l'Eure, s'est tenu sur le pré du Bel-Ébat et a eu un complet succès. La ville d'Évreux, en plus d'une subvention de 300 francs, a pris à sa charge l'aménagement nécessaire au concours de la race chevaline. Le Secrétariat était installé sous la tente du concours de pouliches, montée à cet effet sur le pré par les soins de la Ville.

La Commission d'organisation se composait de MM. Boursier, Duméril, Lapeltey, le capitaine Dubois.

Le concours de maréchalerie a eu lieu dans la matinée : dix concurrents y ont pris part; en même temps avaient lieu les opérations du jury des instruments agricoles.

Digitized by Google

Société, a prononcé quelques paroles de remercîment.

Les opérations du jury de la race chevaline ont commencé à 1 heure. Le nombre des animaux exposés était de 106, se décomposant ainsi : gros trait 68, demi-sang 29, pur sang 9.

Sept concurrents ont pris part au concours d'attelages de culture qui a particulièrement intéressé les nombreux visiteurs. Des prix ont aussi été accordés aux charretiers pour la conduite de ces attelages sur un parcours à travers les rues de la ville.

La distribution des récompenses a commencé à 5 heures sous la tente du Secrétariat. Aux côtés du président ont pris place : MM. Léon Petit, Secrétaire perpétuel, Letellier-Alaboissette, trésorier, Joseph L'Hôpital, Lapeltey, Bertin, conseiller d'arrondissement, le capitaine Dubois, etc. M. Emile Picot, président, a ouvert la séance par un discours chaleureusement applaudi, puis M. Léon Petit a fait l'appel des lauréats.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. ÉMILE PICOT, MEMBRE DE L'INSTITUT,
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

MESSIEURS,

Lorsque la Société libre de l'Eure a été réorganisée, en 1832, elle a pris le titre de Société d'agriculture, sciences, arts et b[illegible]ant ainsi que l'agriculture, le pr[illegible] sa principale

Digitized by Google

préoccupation. Depuis lors, elle n'a pas failli à sa tâche. Non seulement les mémoires traitant de questions agricoles tiennent la place principale dans le recueil de ses travaux, mais elle a organisé des concours de tout genre, distribué des prix aux cultivateurs, aux bergers, aux charretiers, à tous les auxiliaires des propriétaires et des fermiers ; elle s'est efforcée d'améliorer par des concours les races de chevaux et le bétail en général. C'est encore un concours d'animaux de la race chevaline que j'ai l'honneur de présider aujourd'hui. Je serais bien confus de mon incompétence si je ne voyais assis à mes côtés les hommes le mieux qualifiés pour juger les chevaux, pour diriger les éleveurs et les cultivateurs, et pour récompenser leurs efforts.

Le développement de la locomotion automobile a mis fin aux controverses qui, pendant longtemps, ont séparé les éleveurs. Il est admis presque généralement aujourd'hui que notre pays doit s'efforcer de produire les chevaux de gros trait et ceux qui peuvent servir à la remonte de la cavalerie et de notre artillerie. Les beaux carrossiers, si recherchés autrefois, ne le sont plus que par un très petit nombre de propriétaires, et les éleveurs qui s'attachent à en produire s'exposent à de dangereux aléas.

Les ressources dont dispose notre Société ne lui permettent guère d'attribuer aux éleveurs des prix qui puissent être un encouragement sérieux pour les chevaux de grand luxe ; aussi a-t-elle vu avec un plaisir particulier les chevaux de demi-sang et même de pur sang qui lui ont été présentés. En ce qui concerne les chevaux employés à la culture, ou faisant le service des habitants de la campagne, nous avons eu la satisfaction de

Digitized by Google

voir réunis sur le pré du Bel-Ébat d'excellents spécimens d'animaux robustes, bien constitués et bien soignés.

J'avoue que j'ai été particulièrement impressionné à la vue des sept merveilleux attelages réunis sur la pelouse. Les membres du jury ont dû être bien embarrassés pour désigner les plus méritants.

Tout le monde vous saura gré sans nul doute, Messieurs, des récompenses que vous avez accordées aux maréchaux, dont les soins sont si importants pour assurer le bon service et la bonne santé des chevaux. Le public, qui est souvent frappé de l'insouciance ou de la maladresse des charretiers, applaudira, j'en suis sûr, aux récompenses allouées aux hommes qui savent ménager leurs attelages, les conduire d'une main légère et n'exposent pas les passants aux pires accidents.

Je tiens à remercier publiquement, ici, Messieurs, toutes les personnes qui ont aidé la Société à organiser le concours ou à le doter de prix, en particulier M. le maire d'Évreux, qui a bien voulu nous accorder son appui. Je dois rappeler qu'à la subvention généreusement accordée par le conseil général s'est ajoutée une allocation de M. le ministre de l'Agriculture.

Après m'être fait envers tous, envers les exposants et envers les membres des jurys, l'interprète des sentiments reconnaissants de la Société, je me tais, Messieurs, pour écouter avec vous la liste des lauréats et pour applaudir à leurs succès.

Digitized by Google

LISTE DES RÉCOMPENSES

Chevaux de gros trait.

Poulains de 1 à 2 ans. — 1er prix, 100 fr., offert par la ville d'Évreux : M. Duchemin, à Ormes ; 2e, 75 fr., offert par le syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux : asile Kœnigswarter, au Buisson-Fallu, commune de Quessigny ; 3e, 50 fr. : M. Goubert, à Glisolles ; 4e, 30 fr. : asile Kœnigswarter ; 5e, 25 fr. : M. Edgard Chevalier, à Graveron ; 6e, 20 fr. : M. Fauchet, à Reuilly ; mention honorable : MM. Duchemin, à Ormes ; Lemaître, au Buisson-Garembourg ; Moutardier, au Tilleul-Othon.

Poulains de 2 à 3 ans. — 1er prix, 100 fr., offert par la ville d'Évreux : M. Duchemin ; 2e, 75 fr., offert par le syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux : M. Edgard Chevalier ; 3e, 50 fr. : M. Richard, à Burey ; 4e, 40 fr. : M. Duchemin ; 5e, 30 fr. : M. Letourneur, à Quittebeuf ; mention honorable : M. Goubert, à Glisolles.

Chevaux de 3 ans et au-dessus. — 1er prix, 100 fr. : asile Kœnigswarter ; 2e, 75 fr. : asile Kœnigswarter ; 3e, 50 fr. : M. Leblond, à la Madeleine d'Évreux ; 4e, 25 fr., offert par la section de Bernay de la Société libre de l'Eure : M. Decaux, au Mesnil-Fuguet.

Pouliches de 1 à 2 ans. — 1er prix, 50 fr. : M. Bertin, à Dieu-l'Accroisse, au Tilleul-Lambert ; 2e, 25 fr. : M. Paul Vavasseur, au Cormier ; 3e, méd. argent : M. Bonjean, à Orgeville.

Pouliches de 2 à 3 ans. — 1er prix, 50 fr. : M. Bonjean ; 2e, 25 fr. : M. Leblond ; 3e, méd. argent : au même.

Juments de 3 ans et au-dessus (suitées ou non). — 1er prix, 75 fr., offert par M. André Bertin, conseiller d'arrondissement : M. Bonjean, à Orgeville : 2e, 50 fr. : au même ; 3e, 25 fr. : M. le comte d'Ideville, à Évreux-Navarre ; 4e, méd. argent : M. Paul Vavasseur.

Chevaux de demi-sang.

Poulains et pouliches de 1 à 2 ans. — 1er prix, 50 fr., offert par

Digitized by Google

la ville d'Évreux : M. Paul Peschet, à Évreux; 2e, 25 fr. : M. le comte d'Ideville; 3e méd. argent : M. Bonjean ; 4e, méd. bronze : M. le comte d'Ideville.

Poulains de 2 à 3 ans. — 1er prix, 50 fr., offert par la ville d'Évreux : M. Goubert; 2e, 25 fr. : M. le comte d'Ideville; 3e, méd. argent : M. Leblond; 4e, méd. bronze: M. Le Verger, à Damville.

Pouliches de 2 à 3 ans. — 1er prix, 50 fr., offert par M. le comte d'Ideville : M. Paul Peschet; 2e, 25 fr. : M. Poret, à Graveron-Semerville; 3e, méd. argent : M. Goubert; 4e, méd. bronze : M. Leblond.

Chevaux de 3 ans et au-dessus. — 1er prix, 75 fr. : M. Dubus, à Évreux ; 2e, 50 fr., offert par M. André Bertin : M. Lemaitre, au Buisson-Garembourg; 3e, 25 fr. : M. Hardouin, à Coulonges.

Juments de 3 ans et au-dessus (suitées ou non). — 1er prix, 75 fr. : M. le comte d'Ideville ; 2e, 50 fr. : M. le vicomte de Saint-Périer, aux Planches ; 3e, 25 fr. : M. Bonjean ; méd. argent : MM. Bertin, au Tilleul-Lambert; Letourneur, à Quittebeuf, et Bonjean.

Chevaux pur sang.

Méd. vermeil : M. Bonjean, à Orgeville, pour son étalon ; *id.* : M. Goubert; méd. argent : M. Bonjean ; méd. bronze : M. Goubert.

Objet d'art offert par M. Émile Picot, président de la Société : M. Bonjean, pour l'ensemble de son exposition chevaline.

Concours d'attelages de culture.

1er prix, 75 fr. : M. Edgar Chevalier, à Graveron-Semerville ; 2e, 50 fr. : M. Duchemin, à Ormes ; 4e, 20 fr., offert par M. A. Bertin : M. Angot, à Sassey ; 5e, méd. argent : M. Varillon, à Glisolles; 6e, méd. bronze : M. Goubert, à Glisolles ; 7e, méd. bronze : M. Bonjean à Orgeville.

Récompenses aux charretiers qui ont le mieux conduit leur attelage . — 1er prix, 25 fr. : M. Julien Morel, chez M. Edgar Chevalier, à Graveron-Semerville; 2e, 15 fr. : M. Lebohec, chez M. Varillon, à Glisolles ; 3e, 10 fr. : M. Désiré Morel chez M. Duchemin, à Ormes ; 4e, 8 fr. : M. Léon Ango, chez M. Duchemin ; 5e, 6 fr. : M. Maucourant, chez M. Bonjean, à Orgeville ; 6e, 5 fr. : M. Marinier, chez M. Angot, à Sassey; 7e, 5 fr. : M. Albert Petiot, chez M. Goubert, à Glisolles.

Digitized by Google

bable, sans fermentation et sans altération de ses qualités, aussi bien que le moût filtré à la bougie Chamberlan. Dans ce cas, le choix à faire entre les procédés de filtration ou de stérilisation par les rayons ultra-violets dépendront uniquement du prix de revient de l'opération.

Il y a enfin la possibilité de conserver les pommes jusqu'à l'année suivante. Le système frigorifique serait théoriquement employable pour les pommes comme pour les cidres eux-mêmes; mais l'installation et le prix de revient de l'opération rendraient probablement la spéculation malheureuse.

Un autre procédé consiste à dessécher les pommes réduites en cossettes d'une conservation indéfinie. Une opération analogue se fait industriellement sur les betteraves d'une façon courante dans le département du Nord. La Compagnie française des sécheries de betteraves vend des cossettes desséchées renfermant 60 p. 100 de sucre à raison de 19 francs les 100 kilogrammes.

Qu'une opération de ce genre soit réalisable industriellement sur la betterave qui a une valeur marchande d'environ 20 francs les 1 000 kilogrammes, cela prouve qu'elle est réalisable pour la pomme, dont la valeur marchande est, au plus bas, de 30 francs, moyennement de 60 francs et peut s'élever jusqu'à 180 francs les 1 000 kilogrammes.

L'économie de transport réalisée dans l'expédition des pommes, qui sont de grandes voyageuses, couvrirait sans doute à elle seule tous les frais de dessiccation.

Ce procédé, peu usité jusqu'ici en France, l'est beaucoup à l'étranger, surtout en Amérique, au point que les envois des pommes séchées exotiques ont souvent pesé

Digitized by Google

sur notre marché indigène. Il eût semblé naturel d'obvier à cet inconvénient en pratiquant en France la dessiccation. Mais c'eût été trop de peine, et nos législateurs ont trouvé plus simple d'empêcher l'importation, en traitant le cidre fabriqué avec des pommes sèches de boisson falsifiée. C'est, je crois, une fausse mesure, sur laquelle il serait utile que l'on pût revenir. Tant qu'elle subsistera, il sera impossible de recourir au séchage des pommes pour en stabiliser les cours.

En résumé, Messieurs, les moyens pratiques à employer pour arriver à cette stabilisation me paraissent être soit la conservation des moûts sucrés par élimination mécanique des ferments à la bougie Chamberlan ou par destruction électrique des ferments à la lampe à mercure, soit la conservation des pommes à l'état sec, à la condition que nos législateurs veuillent bien revenir sur une de leurs plus récentes et non moins mauvaises décisions.

Digitized by Google

CONCOURS DÉPARTEMENTAL

De la race chevaline, de maréchalerie, d'attelages, de culture et exposition d'instruments agricoles

à Evreux, le samedi 24 septembre 1910

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Ce concours, organisé par la Société libre d'agriculture de l'Eure, s'est tenu sur le pré du Bel-Ébat et a eu un complet succès. La ville d'Évreux, en plus d'une subvention de 300 francs, a pris à sa charge l'aménagement nécessaire au concours de la race chevaline. Le Secrétariat était installé sous la tente du concours de pouliches, montée à cet effet sur le pré par les soins de la Ville.

La Commission d'organisation se composait de MM. Boursier, Duméril, Lapeltey, le capitaine Dubois.

Le concours de maréchalerie a eu lieu dans la matinée : dix concurrents y ont pris part ; en même temps avaient lieu les opérations du jury des instruments agricoles.

A 11 heures et demie, un déjeuner offert par la Société aux membres du jury, aux organisateurs et aux principaux donateurs a eu lieu au buffet de la gare d'Évreux ; au dessert, M. Émile Picot, président de la

Digitized by Google

Société, a prononcé quelques paroles de remercîment.

Les opérations du jury de la race chevaline ont commencé à 1 heure. Le nombre des animaux exposés était de 106, se décomposant ainsi : gros trait 68, demi-sang 29, pur sang 9.

Sept concurrents ont pris part au concours d'attelages de culture qui a particulièrement intéressé les nombreux visiteurs. Des prix ont aussi été accordés aux charretiers pour la conduite de ces attelages sur un parcours à travers les rues de la ville.

La distribution des récompenses a commencé à 5 heures sous la tente du Secrétariat. Aux côtés du président ont pris place : MM. Léon Petit, Secrétaire perpétuel, Letellier-Alaboissette, trésorier, Joseph L'Hôpital, Lapeltey, Bertin, conseiller d'arrondissement, le capitaine Dubois, etc. M. Emile Picot, président, a ouvert la séance par un discours chaleureusement applaudi, puis M. Léon Petit a fait l'appel des lauréats.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. ÉMILE PICOT, MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

MESSIEURS,

Lorsque la Société libre de l'Eure a été réorganisée, en 1832, elle a pris le titre de Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, indiquant ainsi que l'agriculture, le premier des arts, serait sa principale

Digitized by Google

préoccupation. Depuis lors, elle n'a pas failli à sa tâche. Non seulement les mémoires traitant de questions agricoles tiennent la place principale dans le recueil de ses travaux, mais elle a organisé des concours de tout genre, distribué des prix aux cultivateurs, aux bergers, aux charretiers, à tous les auxiliaires des propriétaires et des fermiers ; elle s'est efforcée d'améliorer par des concours les races de chevaux et le bétail en général. C'est encore un concours d'animaux de la race chevaline que j'ai l'honneur de présider aujourd'hui. Je serais bien confus de mon incompétence si je ne voyais assis à mes côtés les hommes le mieux qualifiés pour juger les chevaux, pour diriger les éleveurs et les cultivateurs, et pour récompenser leurs efforts.

Le développement de la locomotion automobile a mis fin aux controverses qui, pendant longtemps, ont séparé les éleveurs. Il est admis presque généralement aujourd'hui que notre pays doit s'efforcer de produire les chevaux de gros trait et ceux qui peuvent servir à la remonte de la cavalerie et de notre artillerie. Les beaux carrossiers, si recherchés autrefois, ne le sont plus que par un très petit nombre de propriétaires, et les éleveurs qui s'attachent à en produire s'exposent à de dangereux aléas.

Les ressources dont dispose notre Société ne lui permettent guère d'attribuer aux éleveurs des prix qui puissent être un encouragement sérieux pour les chevaux de grand luxe ; aussi a-t-elle vu avec un plaisir particulier les chevaux de demi-sang et même de pur sang qui lui ont été présentés. En ce qui concerne les chevaux employés à la culture, ou faisant le service des habitants de la campagne, nous avons eu la satisfaction de

Digitized by Google

voir réunis sur le pré du Bel-Ébat d'excellents spécimens d'animaux robustes, bien constitués et bien soignés.

J'avoue que j'ai été particulièrement impressionné à la vue des sept merveilleux attelages réunis sur la pelouse. Les membres du jury ont dû être bien embarrassés pour désigner les plus méritants.

Tout le monde vous saura gré sans nul doute, Messieurs, des récompenses que vous avez accordées aux maréchaux, dont les soins sont si importants pour assurer le bon service et la bonne santé des chevaux. Le public, qui est souvent frappé de l'insouciance ou de la maladresse des charretiers, applaudira, j'en suis sûr, aux récompenses allouées aux hommes qui savent ménager leurs attelages, les conduire d'une main légère et n'exposent pas les passants aux pires accidents.

Je tiens à remercier publiquement, ici, Messieurs, toutes les personnes qui ont aidé la Société à organiser le concours ou à le doter de prix, en particulier M. le maire d'Évreux, qui a bien voulu nous accorder son appui. Je dois rappeler qu'à la subvention généreusement accordée par le conseil général s'est ajoutée une allocation de M. le ministre de l'Agriculture.

Après m'être fait envers tous, envers les exposants et envers les membres des jurys, l'interprète des sentiments reconnaissants de la Société, je me tais, Messieurs, pour écouter avec vous la liste des lauréats et pour applaudir à leurs succès.

Digitized by Google

LISTE DES RÉCOMPENSES

Chevaux de gros trait.

Poulains de 1 à 2 ans. — 1er prix, 100 fr., offert par la ville d'Évreux : M. Duchemin, à Ormes ; 2e, 75 fr., offert par le syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux : asile Kœnigswarter, au Buisson-Fallu, commune de Quessigny ; 3e, 50 fr. : M. Goubert, à Glisolles ; 4e, 30 fr. : asile Kœnigswarter ; 5e, 25 fr. : M. Edgard Chevalier, à Graveron ; 6e, 20 fr. : M. Fauchet, à Reuilly ; mention honorable : MM. Duchemin, à Ormes ; Lemaître, au Buisson-Garembourg ; Moutardier, au Tilleul-Othon.

Poulains de 2 à 3 ans. — 1er prix, 100 fr., offert par la ville d'Évreux : M. Duchemin ; 2e, 75 fr., offert par le syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux : M. Edgard Chevalier ; 3e, 50 fr. : M. Richard, à Burey ; 4e, 40 fr. : M. Duchemin ; 5e, 30 fr. : M. Letourneur, à Quittebeuf ; mention honorable : M. Goubert, à Glisolles.

Chevaux de 3 ans et au-dessus. — 1er prix, 100 fr. : asile Kœnigswarter ; 2e, 75 fr. : asile Kœnigswarter ; 3e, 50 fr. : M. Leblond, à la Madeleine d'Évreux ; 4e, 25 fr., offert par la section de Bernay de la Société libre de l'Eure : M. Decaux, au Mesnil-Fuguet.

Pouliches de 1 à 2 ans. — 1er prix, 50 fr. : M. Bertin, à Dieu-l'Accroisse, au Tilleul-Lambert ; 2e, 25 fr. : M. Paul Vavasseur, au Cormier ; 3e, méd. argent : M. Bonjean, à Orgeville.

Pouliches de 2 à 3 ans. — 1er prix, 50 fr. : M. Bonjean ; 2e, 25 fr. : M. Leblond ; 3e, méd. argent : au même.

Juments de 3 ans et au-dessus (suitées ou non). — 1er prix, 75 fr., offert par M. André Bertin, conseiller d'arrondissement : M. Bonjean, à Orgeville : 2e, 50 fr. : au même ; 3e, 25 fr. : M. le comte d'Ideville, à Évreux-Navarre ; 4e, méd. argent : M. Paul Vavasseur.

Chevaux de demi-sang.

Poulains et pouliches de 1 à 2 ans. — 1er prix, 50 fr., offert par

Digitized by Google

la ville d'Évreux : M. Paul Peschet, à Évreux; 2e, 25 fr. : M. le comte d'Ideville; 3e méd. argent : M. Bonjean ; 4e, méd. bronze : M. le comte d'Ideville.

Poulains de 2 à 3 ans. — 1er prix, 50 fr., offert par la ville d'Évreux : M. Goubert; 2e, 25 fr. : M. le comte d'Ideville; 3e, méd. argent : M. Leblond; 4e, méd. bronze : M. Le Verger, à Damville.

Pouliches de 2 à 3 ans. — 1er prix, 50 fr., offert par M. le comte d'Ideville : M. Paul Peschet; 2e, 25 fr. : M. Poret, à Graveron-Semerville; 3e, méd. argent : M. Goubert; 4e, méd. bronze : M. Leblond.

Chevaux de 3 ans et au-dessus. — 1er prix, 75 fr. : M. Dubus, à Évreux ; 2e, 50 fr., offert par M. André Bertin : M. Lemaitre, au Buisson-Garembourg; 3e, 25 fr. : M. Hardouin, à Coulonges.

Juments de 3 ans et au-dessus (suitées ou non). — 1er prix, 75 fr. : M. le comte d'Ideville ; 2e, 50 fr. : M. le vicomte de Saint-Périer, aux Planches ; 3e, 25 fr. : M. Bonjean ; méd. argent : MM. Bertin, au Tilleul-Lambert; Letourneur, à Quittebeuf, et Bonjean.

Chevaux pur sang.

Méd. vermeil : M. Bonjean, à Orgeville, pour son étalon ; *id.* : M. Goubert; méd. argent : M. Bonjean ; méd. bronze : M. Goubert.

Objet d'art offert par M. Émile Picot, président de la Société : M. Bonjean, pour l'ensemble de son exposition chevaline.

Concours d'attelages de culture.

1er prix, 75 fr. : M. Edgar Chevalier, à Graveron-Semerville ; 2e, 50 fr. : M. Duchemin, à Ormes ; 4e, 20 fr., offert par M. A. Bertin : M. Angot, à Sassey ; 5e, méd. argent : M. Varillon, à Glisolles; 6e, méd. bronze : M. Goubert, à Glisolles ; 7e, méd. bronze : M. Bonjean à Orgeville.

Récompenses aux charretiers qui ont le mieux conduit leur attelage . — 1er prix, 25 fr. : M. Julien Morel, chez M. Edgar Chevalier, à Graveron-Semerville; 2e, 15 fr. : M. Lebohec, chez M. Varillon, à Glisolles ; 3e, 10 fr. : M. Désiré Morel chez M. Duchemin, à Ormes ; 4e, 8 fr. : M. Léon Ango, chez M. Duchemin ; 5e, 6 fr. : M. Maucourant, chez M. Bonjean, à Orgeville ; 6e, 5 fr. : M. Marinier, chez M. Angot, à Sassey; 7e, 5 fr. : M. Albert Petiot, chez M. Goubert, à Glisolles.

Digitized by Google

CONCOURS DE MARÉCHALERIE

Patrons. — 1er prix, méd. vermeil de la Société des agriculteurs de France : M. Depetiteville, à Louviers ; 2e, méd. argent : M. Legué, à Heudebouville ; 3e, méd. bronze : M. Méance, à Damville.

Ouvriers maréchaux. — 1er prix, 25 fr. : M. Roche, chez M. Boquet, au Neubourg ; 2e, 20 fr., offert par M. Fauchet, conseiller général : M. Martinot, chez M. Marie, à Damville ; 3e, 15 fr. : M. Benoit, chez M. Claude, à Évreux ; 4e, 10 fr. : M. Leloup, chez M. Debon, à Pacy-sur-Eure ; 5e, 5 fr. : M. Hamel, chez M. Beaumert, à Évreux ; méd. argent : M. Roger Laurent, à Saint-André.

Collections de fers à cheval. — Méd. argent : M. Hamel, ouvrier maréchal chez M. Beaumert, à Évreux ; méd. bronze : M. Méance, à Damville ; M. Depetiteville, à Louviers.

Instruments agricoles.

Méd. vermeil grand module, offerte par M. Émile Picot : M. Sortais, constructeur à Évreux, pour l'ensemble de son exposition ; méd. vermeil, offerte par M. Joseph L'Hopital, président du Syndicat agricole de l'arrondissement d'Évreux : M. Youf, à Torigny (Manche), pour son tarare perfectionné, et son arracheur ; méd. vermeil offerte par M. Monnier, sénateur : M. Boquillon, constructeur à Fontaine-sous-Jouy, pour ses brabants ; méd. argent grand module : M. Philbert, à Prey, pour l'ensemble de son exposition ; méd. argent : M. Laurent, maréchal à Saint-André, pour l'ensemble de son exposition ; méd. bronze : M. Maçon, à Évreux, pour son broyeur à vapeur.

Voitures.

Rappel de méd. vermeil : M. Dauplay, carrossier à Évreux, pour l'ensemble de son exposition ; méd. argent grand module : M. Lemeindre, charron à Hardencourt, pour sa charrette ; méd. argent : M. Debon, à Prey, pour son exposition de voitures.

Digitized by Google

RAPPORT

De M. DUMÉRIL, ancien président de la Société

Le 24 septembre 1910, votre Société a organisé un concours hippique à Évreux. Depuis très longtemps aucune réunion de ce genre n'avait été tenue à Évreux, et votre Société hésitait un peu à prendre cette initiative. Trouverions-nous dans notre région un nombre de chevaux suffisant pour rendre le concours intéressant ? Les récompenses dont nous pouvions disposer dans les limites de notre budget suffiraient-elles à engager les propriétaires des chevaux à des déplacements toujours onéreux, et quelquefois dangereux pour les animaux exposés ? Nous avons voulu néanmoins courir notre chance, et l'expérience a donné raison à notre hardiesse.

Il faut bien avouer que la région d'Évreux n'est pas précisément une région d'élevage de chevaux : pouliches et poulinières n'y forment qu'une faible partie de la population chevaline, et il ne naît chez nous qu'un nombre relativement restreint de poulains tant en gros trait qu'en pur sang et demi-sang. Par contre, presque tous nos cultivateurs achètent dans leur jeune âge des poulains de gros trait et les élèvent en les faisant travailler jusqu'à l'âge adulte où ils les revendent généralement avec bénéfice. C'est grâce surtout à ces

Digitized by Google

jeunes élèves que notre exposition a pu faire brillante figure.

Votre Société a appelé à cette réunion des chevaux de toutes catégories, pur sang, demi-sang et gros trait.

Elle a réservé dans son concours une place aux chevaux de pur sang, ce qu'elle n'aurait pas fait il y a une vingtaine d'années : c'est qu'en effet, il y a vingt ans, l'agriculture ne s'occupait pas de l'élevage du pur sang, lequel était réservé aux propriétaires des écuries de courses. Élever et faire courir constituaient deux spéculations à peu près inséparables, et étaient même considérées comme l'un des moyens les plus sûrs de diminuer rapidement une belle fortune. Aujourd'hui s'est établie dans l'exploitation du pur sang une plus grande division du travail : les uns font naître les sujets, ce sont les agriculteurs, les autres les dressent pour leur destination spéciale, ce sont les entraîneurs. L'agriculteur est assuré de placer ses produits sans avoir à s'exposer au risque de faire courir. Le cheval de pur sang devient pour lui une valeur assurée, et même une valeur à *lots*, grâce à la prime réservée à l'éleveur sur les gains des chevaux de course. Aussi voyons-nous la culture s'intéresser de jour en jour davantage aux chevaux de pur sang et remplacer en partie ses poulinières de demi-sang par des bêtes de pur sang.

Quant aux chevaux de pur sang, nous avons pu constater qu'à Évreux comme partout leur élevage tend à se restreindre. Ce n'est pas leur qualité, c'est leur utilité qui diminue ; leur production tend à devenir de moins en moins rémunératrice sans doute. Les remontes continuent à les acheter pour les besoins de la cavalerie ; mais à aucune époque le cheval de cava-

Digitized by Google

lerie n'a été bien avantageux, il paye rarement plus que ses frais.

C'était sur le cheval de tête, sur le carrossier que l'éleveur comptait autrefois pour faire des bénéfices. Aujourd'hui malheureusement le cheval de demi-sang qui n'a pas été vendu en temps à la remonte ne se place que très difficilement et ne trouve presque plus d'acheteurs, quelles que soient ses qualités. C'est l'automobilisme qui a amené ce fâcheux résultat. Le luxe des carrossiers a été remplacé par celui des chevaux-vapeur, et il est rare aujourd'hui de voir deux chevaux attelés en paire... ailleurs qu'aux cortèges de mariages.

En dehors des chevaux de luxe, certaines catégories de chevaux de service sont aussi fortement menacées par l'automobilisme. C'est le cheval de fiacre que la Normandie ne produit du reste qu'en minime quantité, c'est le cheval d'omnibus. La traction mécanique se substitue très rapidement à la traction animale, tant pour les omnibus à voyageurs que pour les voitures de livraison. Il est à prévoir que le cheval d'omnibus, c'est-à-dire le cheval destiné à traîner environ 1.000 kilogrammes au trot, trouvera de moins en moins d'emploi et qu'en conséquence sa valeur d'abord, sa production ensuite tendront de plus en plus à diminuer, comme cela arrive déjà pour le cheval de demi-sang.

Le cheval de très gros trait, c'est-à-dire le cheval capable de traîner de lourdes charges au pas n'est pas jusqu'ici concurrencé par l'automobilisme. La traction mécanique, quand il s'agit de poids très lourds, j'entends de charges dépassant 1.000 kilogrammes par roue, est généralement plus dispendieuse que la traction animale. Aussi voit-on très peu de gros camionnages effectués

Digitized by Google

par automobiles, et s'il y a des exceptions, cela tient à ce que certains industriels se laissent diriger dans leur choix par des considérations de commodité plutôt que d'économie, ainsi que font souvent les personnes qui emploient les lampes électriques de préférence aux becs à incandescence.

Aujourd'hui c'est le gros, le très gros cheval qui est surtout recherché, et sa valeur marchande augmente d'année en année, qu'il vienne du Perche ou du Boulonnais, des Flandres, des Ardennes, ou du Clydesdale, qu'il soit destiné à être cheval de carrier, de meunier ou de camionneur, dans le nouveau comme dans l'ancien monde, c'est l'animal qui est partout demandé et toujours bien payé. Aussi était-ce de toutes les catégories la mieux représentée parmi les cent chevaux de votre concours entre lesquels les récompenses ont été vivement disputées.

Pour la première fois à Évreux avait été organisé un concours d'attelages : les concurrents devaient être présentés par quatre ou cinq attelés à une grande gribane de ferme. Cette épreuve ne pouvait naturellement être tentée que par la grande culture : elle devait, dans l'idée des organisateurs, être comme la revue de la fête, revue suivie de défilé. Les sept concurrents primés firent en effet avec leurs attelages le tour de la ville, montrant ainsi outre la beauté de leurs animaux l'habileté de leurs conducteurs.

Ce fut un grand plaisir pour les spectateurs aussi bien que pour les organisateurs du concours d'assister à ce défilé qui fit admirer des animaux de tout premier choix parés de leurs plus beaux atours, menés de main de maître. Ne devions-nous pas en effet nous réjouir, non

Digitized by Google

seulement de voir le goût, le talent, les connaissances équestres de nos grands cultivateurs, mais aussi de constater que la situation économique de la culture lui permet les belles montures, et n'est-il pas réconfortant de voir le cultivateur mettre son amour-propre et son luxe dans la beauté de sa cavalerie?

Digitized by Google

DISCOURS

PRONONCÉ PAR M. LOUIS PASSY

aux obsèques de M. le comte Emmanuel Le Couteulx de Canteleu

le 25 janvier 1910 [1].

C'est à des titres divers que je viens rendre hommage à la mémoire de celui que nous avons perdu et auquel nous venons rendre avec émotion les derniers devoirs.

Je viens d'abord, au nom du Conseil général de l'Eure, où Le Couteulx a siégé pendant quarante-deux ans, rappeler les mérites du collègue dévoué et distingué qui défendait, avec énergie et succès, les intérêts du canton d'Étrépagny.

Il appartenait au président du Conseil général, qui m'entend, de prendre la parole, mais M. Milliard a voulu laisser à un compatriote et à l'ami de M. Le Couteulx le soin de dire nos regrets communs, et je l'en remercie.

[1] M. le comte Emmanuel-Jean-Hector Le Couteulx de Canteleu était né le 21 juin 1827 au château de Saint-Martin près Etrépagny, où il mourut le 22 janvier 1910.

Il avait été maire d'Etrépagny, conseiller général de l'Eure pendant plus de quarante ans, ancien officier de cavalerie, membre du Conseil supérieur des Haras. Il était chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Léopold de Belgique.

Il était auteur de nombreux ouvrages : *La Vénerie française. La chasse du loup. Les races de chiens courants au XIXe siècle, De la condition du cheval de chasse en France, Réponse à Lord Ribblesdale, Les sectes et sociétés secrètes, essai sur leur histoire, La pêche au cormoran, Manuel de vénerie française* etc. etc.

Digitized by Google

Au Conseil général, Le Couteulx a tenu une grande place. Il exerçait sur ses collègues une influence légitime par l'agrément de ses entretiens, la supériorité de ses connaissances dans certains sujets où il était inépuisable, les haras, les chevaux, la chasse, et toutes matières qui s'attachaient à l'assistance et à la bienfaisance. C'est grâce à sa ténacité, par exemple, qu'il fit porter de 15 à 20.000 francs le crédit de secours pour les familles indigentes.

Au fond, Le Couteulx fut, sous tous les gouvernements, en faveur ; on lui rendait justice parce qu'il n'était pas un homme politique : sa politique était l'administration du canton d'Étrépagny.

D'autre part l'homme était d'une activité perpétuelle. Son corps et son esprit étaient toujours en mouvement.

Vous vous souvenez de ses chevauchées dans le canton d'Étrépagny, de ses conversations quotidiennes avec tous ceux qu'il rencontrait. Il y avait en lui un cœur de démocrate. Il aimait les ouvriers. Il aimait les malheureux et il prouvait ses sentiments par ses conversations autant que par ses aumônes. C'est le secret de sa longue popularité.

Curieux en toutes choses, il voulait savoir et apprendre, et il avait, dans les heures de solitude de Saint-Martin, pris l'habitude de l'étude. Il fit, par exemple, une histoire des Sociétés secrètes et des recherches dans l'histoire du Vexin, et ces sujets le menèrent très loin dans l'étude de notre temps. Il n'était pas seulement un homme de chasse, il était un homme de lettres, ce qui animait sa conversation et lui donnait un agrément infini. Le Conseil général vit avec regret sa retraite, que sa santé lui imposait.

Digitized by Google

Voilà quelques souvenirs de la vie et du caractère d'Emmanuel Le Couteulx ; mais qu'est-ce que la vie en présence de la mort, sous la menace de l'oubli qui doit nous ensevelir tous ?

Cet oubli ne viendra pas de sitôt. Chaque pays a son caractère et ce caractère se maintient d'âge en âge. Le caractère de notre Vexin est la fidélité à tous ceux qui vivent de sa vie, à toutes les familles qui peuvent se soutenir et résister au temps. Le Vexin se donne et ne se reprend pas. Quand on est de chez nous, on en est. Voyez à Gisors le rôle qu'a joué la famille Le Père. Les Le Père, dans la vie publique, nous rappellent à Grainville ce que sont les Le Couteulx à Saint-Martin. Abel Le Père est maire à Gisors. Il meurt, son frère Auguste le remplace et devient maire. Auguste Le Couteulx est maire à Étrépagny. Il meurt, son frère Emmanuel le remplace.

La famille Le Couteulx est-elle éteinte ? Non. Notre compatriote et ami Henri Le Couteulx recueille les sympathies et l'héritage des souvenirs de sa famille.

Qu'elle est belle cette fidélité qui s'alimente par les bons sentiments et les services rendus.

Recevez, cher M. Henri Le Couteulx, pour vous et tous les vôtres, les hommages de vos amis, de tous ceux qui m'écoutent et, en ce jour de solennelle tristesse, l'expression de nos regrets et de nos meilleurs sentiments.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

SUR

M. le vicomte Eugène LE VAILLANT DE GLATIGNY

MAIRE DE VERNEUIL
CONSEILLER GÉNÉRAL
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE DE L'EURE

PAR

M. DUMÉRIL

ANCIEN PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

La Société libre d'Agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure a perdu le 24 juin 1910 un de ses membres les plus distingués, M. le vicomte Eugène Le Vaillant de Glatigny, maire de Verneuil et conseiller général de ce canton.

M. de Glatigny né au Bec-Hellouin le 7 mars 1846, était devenu par le fait d'une longue résidence, enfant de Verneuil. Il y débuta dans la vie publique comme sous-lieutenant de la Compagnie des mobiles du canton de Verneuil et prit part en cette qualité aux combats de Pacy-sur-Eure et de Bourgtheroulde. Il conserva de cette époque douloureuse un vif attachement pour l'armée et lorsque près de trente ans plus tard fut fondée l'Association des Vétérans des armées de terre et de mer, M. de Glatigny s'occupa avec zèle de la formation de la section de Verneuil dont il fut le président jusqu'à sa mort.

M. de Glatigny fut toute sa vie un homme trop modeste pour apprécier sa propre valeur : il ne chercha point les

Digitized by Google

honneurs, ce sont les honneurs qui sont venus le chercher. Ses concitoyens le firent entrer au Conseil municipal de Verneuil en 1884; c'est là qu'ils apprirent à l'apprécier. Depuis lors, il fut réélu sans interruption au Conseil, prenant peu à peu la tête de la liste et devint enfin en 1908, maire de Verneuil, à la grande joie, au grand bénéfice de tous les habitants. Il était extrêmement populaire à Verneuil et ce n'était que justice : il adorait sa petite patrie ; il mettait tout son cœur, et son cœur était grand, à défendre les intérêts, à travailler à la prospérité de sa ville d'adoption.

Son dévouement absolu et ses grandes capacités lui permirent de faire naître et de mener à bien toutes sortes d'institutions utiles au développement de sa patrie. Il fut récompensé de ses peines par le suffrage de ses concitoyens qui le nommèrent au Conseil général en 1905 et 1907. Là comme au Conseil municipal de Verneuil, il fit la conquête de ses collègues. C'est qu'en effet M. de Glatigny avait le charme ; il désarmait jusqu'à ses adversaires par sa bonne grâce, par son esprit de conciliation. Avec lui, les discussions ne s'envenimaient jamais; il avait beaucoup d'esprit naturel: mais son esprit ne se traduisait qu'en mots aimables, jamais en mots cruels. De là sa force, il était aimé et l'amour en politique est aussi fécond que la haine est stérile.

Lorsque sur l'initiative de M. Demolens il fut question de fonder à Verneuil un collège d'un nouveau modèle, où à la discipline un peu militaire de nos internats serait substituée une vie familiale, où l'éducation physique serait développée, parallèlement à l'éducation intellectuelle et morale, où l'initiative individuelle devait être particulièrement encouragée, M. de Glatigny s'intéresse

Digitized by Google

vivement à cette institution. Il fut avec M. Demolens l'un des deux membres fondateurs de l'École des Roches. Il attachait un double intérêt à cette création : d'abord à cause du but qu'elle se proposait d'établir en France un collège analogue aux collèges anglais, mais mieux adapté aux habitudes françaises ; ensuite, c'était pour M. de Glatigny une occasion de remettre en évidence son cher Verneuil un peu déchu de son ancienne importance.

L'expérience a montré la justesse des prévisions de M. de Glatigny à ce sujet, par l'importance des services que la création de cette école a rendus tant à l'instruction publique qu'à la ville de Verneuil et à son commerce local.

Membre de la Commission adıninistrative de l'hospice de Verneuil, puis administrateur délégué de cet établissement, M. de Glatigny, au contact de ceux qu'il appelait ses « bons vieux », sentit toutes les misères qui attendent à la fin de leur existence, les déshérités de la vie en dépit de l'atténuation que peut y apporter la charité publique. Il s'efforça de créer des institutions qui pussent éviter aux travailleurs la nécessité de recourir à l'Assistance publique.

C'est ainsi qu'il créa la Société des Jardins ouvriers de Verneuil, destinée à assurer au bout de vingt ans, moyennant un loyer modique, aux ouvriers locataires de logements sains et confortables, la propriété de ces logements. Il construisit à ses frais plusieurs de ces maisons ouvrières ; le sacrifice pécuniaire qu'il faisait ainsi était non une aumône, mais une récompense aux ouvriers économes.

Verneuil est un centre agricole important : M. de Gla-

Digitized by Google

tigny ne pouvait se désintéresser des choses de l'agriculture. Il contribua à la création d'une société d'encouragement aux serviteurs et aux servantes ruraux.

Persuadé que les ouvriers agricoles ne peuvent être heureux, que si les cultivateurs qui les emploient font eux-mêmes de bonnes affaires, il chercha à développer la prospérité de l'agriculture régionale, d'abord en constituant le Syndicat-Comice agricole de Verneuil dont il fut nommé président, puis en contribuant à la fondation de la caisse de crédit agricole : institutions jeunes encore qui ont déjà rendu de grands services et sont appelées à en rendre encore de plus grands à l'avenir.

M. de Glatigny était persuadé, que l'association, la coopération sont nécessaires pour remédier aux misères sociales ; il croyait que seuls peuvent être aidés d'une façon efficace ceux qui s'aident eux-mêmes. De là ses préférences pour les œuvres d'assistance qui procèdent de la mutualité, de là son zèle à les développer.

Il était membre ou président de la plupart des Sociétés mutuelles de son canton. Sa sollicitude s'étendait à toutes les sociétés soit musicales, soit de gymnastique qui avaient à ses yeux outre l'avantage de procurer des distractions saines à leurs participants, le grand intérêt de constituer un terrain favorable au développement d'une fraternelle solidarité.

Si les efforts de M. de Glatigny s'attachaient surtout à prévenir l'infortune et à encourager l'effort personnel chez ses concitoyens, il ne se désintéressait point pour cela du malheur quand il était arrivé. Mais de même qu'il y a des pauvres honteux, il y a des bienfaiteurs honteux : M. de Glatigny était de ceux-là, il cachait soigneusement ses générosités privées et ce n'est qu'à sa

Digitized by Google

mort que l'on a vu à combien de malheureux ses secours sont venus à manquer.

Il a du reste voulu que son action bienfaisante se perpétuât au delà de sa vie, laissant des souvenirs généreux à toutes les œuvres qu'il avait vivifiées de son activité.

S'il est une consolation possible pour la famille de M. de Glatigny et ses nombreux amis, c'est la pensée des regrets unanimes qu'il a laissés derrière lui, c'est la constatation du deuil universel qui a suivi sa mort, c'est le témoignage qu'en a donné la population entière de Verneuil et de ses environs en l'accompagnant à sa dernière demeure. Trente-trois sociétés s'étaient fait représenter aux obsèques de M. de Glatigny. L'église Notre-Dame ne put contenir qu'une faible partie de l'assistance.

La reconnaissance publique a déjà rendu un juste hommage à la vie toute de dévouement de M. de Glatigny. La Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de l'Eure a voulu de son côté perpétuer dans ses annales le souvenir de cet homme de bien dont l'existence a mérité de servir d'exemple à ses concitoyens.

Digitized by Google

NOTICE

De M. BOURGNE, professeur départemental d'agriculture
Membre de la Société

Sur M. Albert BOUCHON, directeur de la sucrerie de Nassandres

Lue à la séance générale du 5 février 1911.

Messieurs,

Un homme qui s'était créé dans l'agriculture locale une réputation hors ligne et fort bien méritée est mort récemment... Il serait regrettable que la Société libre de l'Eure, qui a inscrit l'agriculture comme devant être la première préoccupation de son œuvre, laisse descendre dans la tombe cet homme éminent sans qu'un écho des discours prononcés au cimetière de Nassandres ne vienne faire vibrer les murs de l'enceinte de ses séances, ne vienne jeter un regret dans nos cœurs.

Albert Bouchon s'est fixé à Nassandres en 1881 pour exploiter la sucrerie fondée par M. Cartier et dont l'existence même était mise en cause; mais, les circonstances aidant, l'industriel se fit agriculteur, et bientôt, dans l'usine comme dans la plaine, il opéra avec une maîtrise incontestable... Le développement de la sucrerie et l'extension donnée aux fermes se firent parallèlement :

Digitized by Google

l'usine qui, en 1881, traitait 80 tonnes par journée de campagne, en dévore actuellement 700 : la culture du début n'occupait qu'une surface restreinte, et aujourd'hui elle porte sur près de 1 200 hectares.

Messieurs, j'ai eu la bonne fortune et l'honneur de lier connaissance avec M. Bouchon dès 1882. — Depuis vingt-huit ans j'ai assisté à tous les progrès culturaux accomplis, me rendant deux ou trois fois chaque année à Nassandres : il m'est donc permis, témoin d'efforts couronnés du plus brillant succès, de parler avec conviction. — J'allais à Nassandres, pour moi d'abord, mais le plus souvent pour accompagner des agriculteurs, pour guider des élèves du Lycée ou de l'Ecole Normale, pour guider aussi des groupes de militaires, auditeurs de bonne volonté des conférences agricoles faites dans les casernes. Je n'ai pas besoin de vous dire l'accueil qui nous était réservé : la caractéristique toute particulière de Bouchon c'était d'instruire les autres : c'était un véritable enseignement qu'il donnait, enseignement le plus pratique et le plus convaincant, car le visiteur, que parfois il accompagnait lui-même ou qu'il faisait piloter par des contremaîtres de haute valeur, avait les résultats sous les yeux. Bouchon disait ce qu'il faisait, pourquoi il le faisait, les rendements qu'il obtenait; il conseillait sans morgue, fort en tous points : engrais, semences, outillage, bétail. C'était un professeur d'agriculture parfait.

Aussi, Messieurs, serait-il difficile de supputer le nombre des personnes qui ont visité l'usine et les cultures de Nassandres : gens du pays, gens venus de l'Ile-de-France ou des plaines du Nord, gens venus d'au delà des frontières, tous emportant de leur passage un sou-

Digitized by Google

venir d'admiration pour les choses réalisées, un souvenir d'admiration pour l'intelligence si vive et si précise de celui qui les réalisait, un souvenir affectueux pour celui qui avait reçu les visiteurs avec un empressement et une bonne grâce sans pareils. On comparait cet homme qui avait sans doute comme devise : *toujours mieux et toujours plus grand* à un génie qui n'aurait visé qu'à un but : *l'Utile*. — Quelques hommes arrivent ainsi au succès, mais tandis que beaucoup, poussés par l'égoïsme et l'orgueil, poursuivent leur marche en avant en laissant autour d'eux des victimes, Bouchon se montrait supérieur dans la façon de traiter son personnel dont il s'était fait une famille. — Je sais bien, Messieurs, que l'on a formulé quelques récriminations au sujet du prix des fournitures de betteraves, mais n'était-il pas le seul acheteur de la région et aurait-il dû pour cela augmenter les prix pour le seul plaisir d'être agréable? D'ailleurs, ceux qui auraient eu l'idée de pousser une plainte trouvaient une compensation dans les conseils reçus, dans l'accueil aimable, précis, mais captivant dont ils garderont le souvenir.

En 1902, Bouchon me confia son désir de se présenter au concours de la Prime d'honneur : je nous vois encore, causant tous deux dans son bureau, moi lui répondant combien je regrettais de le voir se porter, car il me semblait connaître par avance la décision du jury, décision qui enlèverait la Prime à des cultivateurs non industriels qui se mettraient sur les rangs. « Je voudrais, lui dis-je, que le jury puisse vous donner une récompense toute spéciale, mais non la Prime d'honneur. » — Il se porta néanmoins et, quels qu'aient été les mérites de ses concurrents, le verdict de la Commis-

Digitized by Google

sion lui fut favorable. C'était justice! — Depuis 1903, cependant, l'exploitation de Nassandres n'a cessé de progresser encore.

Ah! Messieurs, quel chemin parcouru... Lorsque, fermant les yeux, je me reporte à trente ans en arrière et que je revois dans les plaines de Thibouville et des environs des cultures morcelées, des blés rendant seulement 17 hectolitres à l'hectare, des terres parfois malpropres, des champs visités par des animaux souvent étiques; puis lorsqu'en réalité je regarde les majestueuses nappes de blé autour desquelles tournent le même jour et se suivant sept ou huit moissonneuses-lieuses; quand je considère certains herbages plantureux, garnis de magnifiques pommiers, parcourus par des vaches laitières modèles; lorsque je visite des bâtiments légers, économiques, mais parfaitement adaptés; lorsque j'examine l'outillage agricole si complet et que je me rends compte enfin de l'esprit d'organisation qui a présidé à tout cela, je suis amené à vous dire que le passage de Bouchon parmi nous a plus fait pour le bien du pays que l'on ne le soupçonne encore : les environs de l'usine et une partie de la plaine du Neubourg marchent à l'égal du Vexin, dont la réputation bien acquise est déjà ancienne : cela, c'est le fait d'un homme, c'est le fait d'Albert Bouchon, dont vous tiendrez à inscrire le nom dans les Annales de l'Agronomie départementale.

Digitized by Google

NOTICE

DE M. HENRY FAUCHET, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

SUR

M. Henri CORDIER

INSPECTEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DES PONTS ET CHAUSSÉES
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Urbain-Henri Cordier, né à Paris le 1er janvier 1845, était le second fils de M. Jules-Raphaël Cordier, avocat et référendaire aux Sceaux de France.

Il fit ses études au collège Rollin et s'y fit particulièrement remarquer par son intelligence précoce et par son ardeur au travail. Aussi, il n'avait que dix-sept ans quand il se présenta pour la première fois à l'École Polytechnique. Pour presque tous les candidats, cette première tentative est seulement une épreuve préparatoire qui permet de se présenter l'année suivante avec plus de chances de réussir. Pour Henri Cordier, cette première épreuve fut couronnée de succès, il fut admis avec le n° 82 et nommé élève pensionnaire de l'Ecole Polytechnique le 11 octobre 1862.

Bien d'autres à sa place, fiers de ce résultat inespéré, se seraient empressés d'accepter cette nomination avec enthousiasme. — Henri Cordier, malgré sa jeunesse, donna dès cette époque la mesure de son énergie et de sa volonté. Toujours disposé à douter de lui, malgré les

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

[illegible] DET, Membre de la Société

sur

M. Henri CORDIER

[illegible]

[illegible]

[illegible] Cordier, né à Paris le [illegible] janvier 18[illegible], [illegible] fils de M. Jules-Raphaël Cordier, avocat [illegible] aux Sceaux de France.

[illegible] études au collège Rollin et s'y fit particulièrement remarquer par son intelligence précoce et par [illegible] au travail. Aussi, il n'avait que dix-sept ans [illegible] pour la première fois à l'École Polytechnique [illegible] presque tous les candidats, cette [illegible] est seulement une épreuve préparatoire [illegible] présenter l'année suivante avec plus de [illegible] réussir. Pour Henri Cordier, cette première épreuve fut couronnée de succès, il fut admis avec le n° 82 et nommé élève pensionnaire de l'École Polytechnique le 11 octobre 1862.

Bien d'autres à sa place, fiers de ce résultat inespéré, se seraient empressés d'accepter cette nomination avec enthousiasme. — Henri Cordier, malgré sa jeunesse, donna dès cette époque la mesure de son énergie et de sa volonté. Toujours disposé à douter de lui, malgré les

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

succès obtenus, il craignit de n'être pas suffisamment préparé pour suivre dans de bonnes conditions les cours de cette École et de ne pouvoir s'y classer dans les premiers numéros, ainsi qu'il en avait l'ambition. Il donna donc sa démission d'élève pensionnaire et fit une seconde année d'études préparatoires dans le but de se présenter à nouveau l'année suivante. Il fut admis alors avec le n° 16 et nommé pour la seconde fois élève pensionnaire de l'École Polytechnique le 12 octobre 1863.

A la fin de sa première année d'École, il était classé avec le n° 15 sur la liste officielle par ordre de mérite des élèves admis en première division.

A la fin de sa seconde année, il obtenait encore ce même n° 15 sur la liste par ordre de mérite des élèves déclarés admissibles dans les services publics (4 août 1865) et occupait le douzième rang de sa promotion dans les Ponts et chaussées. Il avait donc pu réaliser son rêve d'adolescent.

Elève ingénieur à l'École des Ponts et chaussées de 1865 à 1868, il était déclaré « hors concours » le 20 mai 1868 et désigné, à la date du 25 juillet de la même année, pour aller à Figeac faire fonctions d'ingénieur ordinaire.

Nommé ingénieur ordinaire de 3e classe par décret du 28 octobre 1868, il fut, en plus du service ordinaire, chargé particulièrement des études du prolongement du chemin de fer de Libos à Cahors sur Capdenac.

Le 1er juillet 1869, il fut envoyé dans le département de l'Eure, à la résidence de Louviers, et chargé de l'arrondissement nord-est de ce département, composé des arrondissements administratifs de Louviers et des Andelys et comprenant les routes nationales et départe-

Digitized by Google

mentales, le service hydraulique, la navigation de la rivière d'Eure, le contrôle et l'exploitation des chemins de fer d'intérêt local d'Acquigny à Elbeuf, de Pont-de-l'Arche à Gisors et de Gisors à Vernon.

De 1872 à 1874, il fut chargé en outre de l'établissement du projet, puis de la construction du pont des Andelys sur la Seine, ouvrage remarquable par sa légèreté, son élégance et par son prix de revient extrêmement réduit, à peine 300 000 francs.

C'est à la suite de ce travail qui avait attiré sur lui l'attention du ministère des Travaux Publics que, le 20 août 1874, Henri Cordier était promu à la 2e classe du grade d'ingénieur ordinaire des Ponts et chaussées.

C'est pour les mêmes raisons que le ministère des Travaux Publics jugea que ce travail du pont des Andelys sur la Seine était digne de figurer à l'Exposition Universelle de 1878 et qu'il l'y fit représenter par un modèle en bois accompagné d'une notice.

C'est encore pendant qu'il était à la résidence de Louviers que Henri Cordier fut chargé de l'étude et de la construction complète (infrastructure et superstructure) des chemins de fer de Bernay à Echauffour-Sainte-Gauburge (47 kilomètres) et de la Trinité-de-Réville à Orbec (19 kilomètres).

Le 23 avril 1878, le ministre des Travaux Publics le chargeait du service ordinaire de l'arrondissement du sud-est du département de l'Eure (Évreux), comprenant les routes nationales et départementales, le service hydraulique, le contrôle des chemins de fer d'intérêt local d'Evreux à Acquigny, de Dreux à Acquigny et de Pacy à Vernon. On lui confia en plus un très important service d'étude et de construction (infrastructure et

Digitized by Google

superstructure) d'un réseau de chemins de fer formé des lignes d'Évreux à Dreux (37 kilomètres), d'Évreux à Verneuil (48 kilomètres), d'Évreux au Neubourg (25 kilomètres), de l'embranchement industriel d'Évreux-Navarre (2 kilomètres) et de la déviation de la ligne de Paris à Cherbourg sur une longueur de 6 kilomètres, entre Saint-Aubin-du-Vieil-Évreux et Évreux, déviation devenue nécessaire pour permettre la jonction dans une gare unique à Évreux de toutes les lignes ci-dessus et de celle d'Évreux à Louviers, Elbeuf et Rouen. Ce dernier travail comprenait la construction de deux souterrains, l'un de 350 mètres de longueur et l'autre de 1.800 mètres, avec tracé en courbe fort intéressant.

Henri Cordier fit preuve à cette occasion d'aptitudes remarquables et d'une capacité de travail extraordinaire. Aussi, après avoir reçu des témoignages de satisfaction nombreux de l'administration supérieure, il fut successivement promu à la 1re classe du grade d'ingénieur ordinaire des Ponts et chaussées le 15 octobre 1879 et nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 18 janvier 1881.

Enfin, le 1er octobre 1883, il était envoyé d'Évreux à Vannes pour faire fonctions d'ingénieur en chef du Morbihan et chargé, en plus du service ordinaire et maritime de ce département, du service d'études et des travaux du canal de Nantes à Brest et des chemins de fer de Questembert à Ploërmel et d'Auray à Quiberon.

Par décret du 29 décembre 1883, Henri Cordier fut nommé ingénieur en chef de 2e classe.

Il était à Vannes depuis peu de temps, lorsqu'il apprit que M. Loche, ingénieur en chef des Ponts et chaussées du département de l'Eure, allait prendre sa

Digitized by Google

NOTICE

De M. BOURGNE, professeur départemental d'agriculture
Membre de la Société

Sur M. Albert BOUCHON, directeur de la sucrerie de Nassandres

Lue à la séance générale du 5 février 1911.

Messieurs,

Un homme qui s'était créé dans l'agriculture locale une réputation hors ligne et fort bien méritée est mort récemment... Il serait regrettable que la Société libre de l'Eure, qui a inscrit l'agriculture comme devant être la première préoccupation de son œuvre, laisse descendre dans la tombe cet homme éminent sans qu'un écho des discours prononcés au cimetière de Nassandres ne vienne faire vibrer les murs de l'enceinte de ses séances, ne vienne jeter un regret dans nos cœurs.

Albert Bouchon s'est fixé à Nassandres en 1881 pour exploiter la sucrerie fondée par M. Cartier et dont l'existence même était mise en cause; mais, les circonstances aidant, l'industriel se fit agriculteur, et bientôt, dans l'usine comme dans la plaine, il opéra avec une maîtrise incontestable... Le développement de la sucrerie et l'extension donnée aux fermes se firent parallèlement :

Digitized by Google

l'usine qui, en 1881, traitait 80 tonnes par journée de campagne, en dévore actuellement 700 : la culture du début n'occupait qu'une surface restreinte, et aujourd'hui elle porte sur près de 1 200 hectares.

Messieurs, j'ai eu la bonne fortune et l'honneur de lier connaissance avec M. Bouchon dès 1882. — Depuis vingt-huit ans j'ai assisté à tous les progrès culturaux accomplis, me rendant deux ou trois fois chaque année à Nassandres : il m'est donc permis, témoin d'efforts couronnés du plus brillant succès, de parler avec conviction. — J'allais à Nassandres, pour moi d'abord, mais le plus souvent pour accompagner des agriculteurs, pour guider des élèves du Lycée ou de l'Ecole Normale, pour guider aussi des groupes de militaires, auditeurs de bonne volonté des conférences agricoles faites dans les casernes. Je n'ai pas besoin de vous dire l'accueil qui nous était réservé : la caractéristique toute particulière de Bouchon c'était d'instruire les autres : c'était un véritable enseignement qu'il donnait, enseignement le plus pratique et le plus convaincant, car le visiteur, que parfois il accompagnait lui-même ou qu'il faisait piloter par des contremaîtres de haute valeur, avait les résultats sous les yeux. Bouchon disait ce qu'il faisait, pourquoi il le faisait, les rendements qu'il obtenait; il conseillait sans morgue, fort en tous points : engrais, semences, outillage, bétail. C'était un professeur d'agriculture parfait.

Aussi, Messieurs, serait-il difficile de supputer le nombre des personnes qui ont visité l'usine et les cultures de Nassandres : gens du pays, gens venus de l'Ile-de-France ou des plaines du Nord, gens venus d'au delà des frontières, tous emportant de leur passage un sou-

Digitized by Google

venir d'admiration pour les choses réalisées, un souvenir d'admiration pour l'intelligence si vive et si précise de celui qui les réalisait, un souvenir affectueux pour celui qui avait reçu les visiteurs avec un empressement et une bonne grâce sans pareils. On comparait cet homme qui avait sans doute comme devise : *toujours mieux et toujours plus grand* à un génie qui n'aurait visé qu'à un but : *l'Utile*. — Quelques hommes arrivent ainsi au succès, mais tandis que beaucoup, poussés par l'égoïsme et l'orgueil, poursuivent leur marche en avant en laissant autour d'eux des victimes, Bouchon se montrait supérieur dans la façon de traiter son personnel dont il s'était fait une famille. — Je sais bien, Messieurs, que l'on a formulé quelques récriminations au sujet du prix des fournitures de betteraves, mais n'était-il pas le seul acheteur de la région et aurait-il dû pour cela augmenter les prix pour le seul plaisir d'être agréable ? D'ailleurs, ceux qui auraient eu l'idée de pousser une plainte trouvaient une compensation dans les conseils reçus, dans l'accueil aimable, précis, mais captivant dont ils garderont le souvenir.

En 1902, Bouchon me confia son désir de se présenter au concours de la Prime d'honneur : je nous vois encore, causant tous deux dans son bureau, moi lui répondant combien je regrettais de le voir se porter, car il me semblait connaître par avance la décision du jury, décision qui enlèverait la Prime à des cultivateurs non industriels qui se mettraient sur les rangs. « Je voudrais, lui dis-je, que le jury puisse vous donner une récompense toute spéciale, mais non la Prime d'honneur. » — Il se porta néanmoins et, quels qu'aient été les mérites de ses concurrents, le verdict de la Commis-

Digitized by Google

sion lui fut favorable. C'était justice! — Depuis 1903, cependant, l'exploitation de Nassandres n'a cessé de progresser encore.

Ah! Messieurs, quel chemin parcouru... Lorsque, fermant les yeux, je me reporte à trente ans en arrière et que je revois dans les plaines de Thibouville et des environs des cultures morcelées, des blés rendant seulement 17 hectolitres à l'hectare, des terres parfois malpropres, des champs visités par des animaux souvent étiques; puis lorsqu'en réalité je regarde les majestueuses nappes de blé autour desquelles tournent le même jour et se suivant sept ou huit moissonneuses-lieuses; quand je considère certains herbages plantureux, garnis de magnifiques pommiers, parcourus par des vaches laitières modèles; lorsque je visite des bâtiments légers, économiques, mais parfaitement adaptés; lorsque j'examine l'outillage agricole si complet et que je me rends compte enfin de l'esprit d'organisation qui a présidé à tout cela, je suis amené à vous dire que le passage de Bouchon parmi nous a plus fait pour le bien du pays que l'on ne le soupçonne encore : les environs de l'usine et une partie de la plaine du Neubourg marchent à l'égal du Vexin, dont la réputation bien acquise est déjà ancienne : cela, c'est le fait d'un homme, c'est le fait d'Albert Bouchon, dont vous tiendrez à inscrire le nom dans les Annales de l'Agronomie départementale.

Digitized by Google

NOTICE

De M. Henry FAUCHET, Membre de la Société

sur

M. Henri CORDIER

INSPECTEUR GÉNÉRAL HONORAIRE DES PONTS ET CHAUSSÉES
MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Urbain-Henri Cordier, né à Paris le 1er janvier 1845, était le second fils de M. Jules-Raphaël Cordier, avocat et référendaire aux Sceaux de France.

Il fit ses études au collège Rollin et s'y fit particulièrement remarquer par son intelligence précoce et par son ardeur au travail. Aussi, il n'avait que dix-sept ans quand il se présenta pour la première fois à l'École Polytechnique. Pour presque tous les candidats, cette première tentative est seulement une épreuve préparatoire qui permet de se présenter l'année suivante avec plus de chances de réussir. Pour Henri Cordier, cette première épreuve fut couronnée de succès, il fut admis avec le n° 82 et nommé élève pensionnaire de l'Ecole Polytechnique le 11 octobre 1862.

Bien d'autres à sa place, fiers de ce résultat inespéré, se seraient empressés d'accepter cette nomination avec enthousiasme. — Henri Cordier, malgré sa jeunesse, donna dès cette époque la mesure de son énergie et de sa volonté. Toujours disposé à douter de lui, malgré les

Digitized by Google

Digitized by Google

NOTICE

[illegible] de la Seine

M. Henri CORDIER

[illegible]

[illegible] ne à Paris le [illegible] janvier 18[illegible] [illegible] de M. Jules-Raphaël Cordier, avoué [illegible] aux Sceaux de France.

[illegible] au collège Rollin et s'y fit particulièrement [illegible] par son intelligence précoce et par [illegible] vail. Aussi, il n'avait que dix-sept ans [illegible] pour la première fois à l'École Polytechnique. [illegible] presque tous les candidats, cette [illegible] est seulement une épreuve préparatoire [illegible] présenter l'année suivante avec plus de [illegible]. Pour Henri Cordier, cette première épreuve fut [illegible] de succès, il fut admis avec le n° 82 [illegible] élève pensionnaire de l'École Polytechnique le 11 octobre 1862.

Bien d'autres à sa place, fiers de ce résultat inespéré, se seraient empressés d'accepter cette nomination avec enthousiasme. — Henri Cordier, malgré sa jeunesse, donna dès cette époque la mesure de son énergie et de sa volonté. Toujours disposé à douter de lui, malgré [illegible]

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

succès obtenus, il craignit de n'être pas suffisamment préparé pour suivre dans de bonnes conditions les cours de cette École et de ne pouvoir s'y classer dans les premiers numéros, ainsi qu'il en avait l'ambition. Il donna donc sa démission d'élève pensionnaire et fit une seconde année d'études préparatoires dans le but de se présenter à nouveau l'année suivante. Il fut admis alors avec le n° 16 et nommé pour la seconde fois élève pensionnaire de l'École Polytechnique le 12 octobre 1863.

A la fin de sa première année d'École, il était classé avec le n° 15 sur la liste officielle par ordre de mérite des élèves admis en première division.

A la fin de sa seconde année, il obtenait encore ce même n° 15 sur la liste par ordre de mérite des élèves déclarés admissibles dans les services publics (4 août 1865) et occupait le douzième rang de sa promotion dans les Ponts et chaussées. Il avait donc pu réaliser son rêve d'adolescent.

Elève ingénieur à l'École des Ponts et chaussées de 1865 à 1868, il était déclaré « hors concours » le 20 mai 1868 et désigné, à la date du 25 juillet de la même année, pour aller à Figeac faire fonctions d'ingénieur ordinaire.

Nommé ingénieur ordinaire de 3e classe par décret du 28 octobre 1868, il fut, en plus du service ordinaire, chargé particulièrement des études du prolongement du chemin de fer de Libos à Cahors sur Capdenac.

Le 1er juillet 1869, il fut envoyé dans le département de l'Eure, à la résidence de Louviers, et chargé de l'arrondissement nord-est de ce département, composé des arrondissements administratifs de Louviers et des Andelys et comprenant les routes nationales et départe-

Digitized by Google

mentales, le service hydraulique, la navigation de la rivière d'Eure, le contrôle et l'exploitation des chemins de fer d'intérêt local d'Acquigny à Elbeuf, de Pont-de-l'Arche à Gisors et de Gisors à Vernon.

De 1872 à 1874, il fut chargé en outre de l'établissement du projet, puis de la construction du pont des Andelys sur la Seine, ouvrage remarquable par sa légèreté, son élégance et par son prix de revient extrêmement réduit, à peine 300 000 francs.

C'est à la suite de ce travail qui avait attiré sur lui l'attention du ministère des Travaux Publics que, le 20 août 1874, Henri Cordier était promu à la 2e classe du grade d'ingénieur ordinaire des Ponts et chaussées.

C'est pour les mêmes raisons que le ministère des Travaux Publics jugea que ce travail du pont des Andelys sur la Seine était digne de figurer à l'Exposition Universelle de 1878 et qu'il l'y fit représenter par un modèle en bois accompagné d'une notice.

C'est encore pendant qu'il était à la résidence de Louviers que Henri Cordier fut chargé de l'étude et de la construction complète (infrastructure et superstructure) des chemins de fer de Bernay à Echauffour-Sainte-Gauburge (47 kilomètres) et de la Trinité-de-Réville à Orbec (19 kilomètres).

Le 23 avril 1878, le ministre des Travaux Publics le chargeait du service ordinaire de l'arrondissement du sud-est du département de l'Eure (Évreux), comprenant les routes nationales et départementales, le service hydraulique, le contrôle des chemins de fer d'intérêt local d'Evreux à Acquigny, de Dreux à Acquigny et de Pacy à Vernon. On lui confia en plus un très important service d'étude et de construction (infrastructure et

Digitized by Google

superstructure) d'un réseau de chemins de fer formé des lignes d'Évreux à Dreux (37 kilomètres), d'Évreux à Verneuil (48 kilomètres), d'Évreux au Neubourg (25 kilomètres), de l'embranchement industriel d'Évreux-Navarre (2 kilomètres) et de la déviation de la ligne de Paris à Cherbourg sur une longueur de 6 kilomètres, entre Saint-Aubin-du-Vieil-Évreux et Évreux, déviation devenue nécessaire pour permettre la jonction dans une gare unique à Évreux de toutes les lignes ci-dessus et de celle d'Évreux à Louviers, Elbeuf et Rouen. Ce dernier travail comprenait la construction de deux souterrains, l'un de 350 mètres de longueur et l'autre de 1.800 mètres, avec tracé en courbe fort intéressant.

Henri Cordier fit preuve à cette occasion d'aptitudes remarquables et d'une capacité de travail extraordinaire. Aussi, après avoir reçu des témoignages de satisfaction nombreux de l'administration supérieure, il fut successivement promu à la 1re classe du grade d'ingénieur ordinaire des Ponts et chaussées le 15 octobre 1879 et nommé chevalier de la Légion d'honneur par décret du 18 janvier 1881.

Enfin, le 1er octobre 1883, il était envoyé d'Évreux à Vannes pour faire fonctions d'ingénieur en chef du Morbihan et chargé, en plus du service ordinaire et maritime de ce département, du service d'études et des travaux du canal de Nantes à Brest et des chemins de fer de Questembert à Ploërmel et d'Auray à Quiberon.

Par décret du 29 décembre 1883, Henri Cordier fut nommé ingénieur en chef de 2e classe.

Il était à Vannes depuis peu de temps, lorsqu'il apprit que M. Loche, ingénieur en chef des Ponts et chaussées du département de l'Eure, allait prendre sa

Digitized by Google

retraite. Il demanda ausssitôt sa succession, afin de revenir à Évreux où tout l'attirait, et fut assez heureux pour l'obtenir.

En effet, un arrêté ministériel du 17 janvier 1884 le renvoyait à Évreux, comme ingénieur en chef du département de l'Eure.

Revenu dans notre ville comme ingénieur en chef, Henri Cordier devait y terminer sa carrière en 1907.

Pendant ce long intervalle de vingt-trois années, il fut chargé, en dehors du service ordinaire et hydraulique du département, des principaux travaux que voici :

« Service de la navigation de la rivière d'Eure entre Louviers et la Seine ;

« Service de la navigation de la Risle maritime et du port de Pont-Audemer, qui, en dehors de l'entretien courant, nécessita pour plus de 600.000 francs de travaux spéciaux pour l'amélioration du port de Pont-Audemer, l'approfondissement du chenal de la Risle, la construction de digues et les travaux d'assainissement du marais-Vernier, près de Quillebeuf;

« Achèvement des travaux sur les chemins de fer d'Évreux-Navarre, d'Évreux à Dreux, d'Evreux à la Loupe et d'Évreux à Glos-Montfort ;

« Contrôle des travaux exécutés par la compagnie de l'Ouest ;

« Contrôle des études et de la construction des chemins de fer de Saint-Pierre-Louviers aux Andelys et de Charleval à Serqueux (Seine-Inférieure) ;

« Contrôle de l'exploitation, jusqu'à leur incorporation dans le réseau de l'Ouest en 1892, des chemins de fer d'intérêt local d'Évreux à Elbeuf, de Dreux à Acqui-

Digitized by Google

gny, de Pacy à Vernon et à Gisors, de Pont-de-l'Arche à Gisors et de Glos-Montfort à Pont-Audemer;

« Contrôle des études du chemin de fer projeté du Havre à Pont-Audemer, entraînant une dépense évaluée à environ soixante-dix millions de francs et comprenant l'établissement de projets nombreux et très complexes pour la traversée de la Seine, soit par bac à vapeur, soit en tunnel, soit sur viaduc, soit encore par pont transbordeur;

« Études, puis contrôle de la construction et de l'exploitation des chemins de fer d'intérêt local à voie étroite, ou tramways de Cormeilles à Glos-Montfort, de Cormeilles à Bernay et de Cormeilles à Pont-l'Évêque. »

Le 1er juillet 1893, Henri Cordier avait été promu ingénieur en chef de 1re classe.

Par décret du 14 juillet 1905, il fut nommé officier de la Légion d'honneur.

Admis à faire valoir ses droits à la retraite à dater du 1er juillet 1907, il fut, comme couronnement de sa carrière, nommé inspecteur général honoraire des Ponts et chaussées par décret du 31 juillet de la même année.

En présence d'une vie aussi active et aussi bien remplie dans le service des Ponts et chaussées, il n'est pas douteux qu'il aurait été nommé inspecteur général des Ponts et chaussées depuis plusieurs années déjà, s'il avait consenti à quitter Évreux, mais Henri Cordier était avant tout un modeste et tous les liens de famille et d'affection qui l'attachaient à notre département et à notre ville lui étaient trop précieux pour qu'il les sacrifiât à une question d'amour-propre, si légitime qu'elle fût.

Il s'y sentait aimé de tout le monde et tout particulièrement de ses collaborateurs du service des Ponts et

Digitized by Google

chaussées pour lesquels il avait une amitié et des attentions toutes paternelles.

Pendant les vingt-trois années de son service d'ingénieur en chef du département de l'Eure, il fut président de la commission météorologique de ce département et, lors de la création du comité départemental de ravitaillement du camp retranché de Paris, il fut appelé aux fonctions de vice-président de ce comité. Il organisa le service d'une façon si remarquable que le ministre de la Guerre, M. Etienne, lors d'une expérience de ravitaillement qu'il vint faire lui-même à Évreux, en témoigna publiquement toute sa satisfaction. Avec la modestie et la bonté qui le caractérisaient, Henri Cordier s'empressa de faire ressortir le mérite de ses collaborateurs et d'appeler sur eux la bienveillance du ministre.

Habitant Évreux depuis 1878, sympathique et serviable comme il l'était, Henri Cordier avait vite conquis le droit de cité, aussi toutes nos associations et sociétés locales firent bientôt appel à son concours toujours si intelligent et si dévoué.

C'est ainsi que, dès le 1er décembre 1878, il fut élu membre de la Société libre de l'Eure qui mit volontiers à contribution son activité et ses connaissances spéciales et le nomma membre du jury des machines et instruments lors du congrès pomologique tenu à Évreux du 18 au 23 octobre 1892, sous le patronage de l'Association pomologique de l'Ouest.

Lors des concours agricoles tenus à Évreux les 22-23 septembre 1894 et le 28 août 1909, il voulut bien encore accepter les fonctions de membre du jury des machines. Dans ces diverses circonstances, sa collaboration fut fort utile et très appréciée.

Digitized by Google

Par la conscience et le dévouement qu'il apportait à bien remplir toutes les fonctions qui lui étaient confiées, comme aussi par son caractère affable et sympathique, il s'était acquis l'estime et la confiance des membres de la Société libre de l'Eure qui l'ont élu à deux reprises différentes membre du Conseil d'administration pour trois ans (de 1895 à 1897 et de 1901 à 1903). Ils le portèrent même à la présidence de la société en 1904, mais ses trop nombreuses occupations ne lui permirent pas d'accepter cette dernière fonction.

Henri Cordier fut encore nommé membre de la Commission administrative de l'hospice, puis membre du Conseil d'administration du Lycée et de l'Ecole normale.

C'est à l'occasion des services rendus dans ces dernières fonctions qu'il fut nommé Officier d'Académie le 29 décembre 1887.

Il était également membre de la Société des Amis des arts et de toutes les Sociétés de Secours mutuels de notre ville.

En plus de ses décorations dans la Légion d'honneur et dans l'Instruction publique, Henri Cordier avait été nommé officier du Dragon de l'Annam le 6 février 1891.

En résumé, du 1er juillet 1869 au 1er juillet 1907, c'est-à-dire pendant l'espace de trente-huit années, Henri Cordier ne quitta le département de l'Eure que pendant quelques mois, lorsqu'il fut désigné pour aller remplir les fonctions d'ingénieur en chef du Morbihan. C'est dire qu'il fit presque toute sa carrière dans notre département.

Il y était arrivé, ainsi que nous l'avons vu, en juillet 1869, comme ingénieur ordinaire chargé du service

Digitized by Google

de l'arrondissement de Louviers. Il ne se doutait certainement pas alors qu'il ne quitterait plus notre département, car rien encore ne l'y retenait particulièrement.

Mais le jeune ingénieur de Louviers était souvent appelé au chef-lieu du département et, à Évreux comme à Louviers, il attirait toutes les sympathies.

Après les dures épreuves de l'année terrible 1870-71, tout le monde éprouvait le besoin de se rapprocher; on était heureux de se sentir renaître à la vie et à l'espérance. Il n'y avait plus alors ni divisions politiques, ni luttes de partis. On recherchait, au contraire, toutes les occasions de se réunir, car tous les cœurs, animés du même souffle patriotique, battaient à l'unisson.

Ce fut dans ces réunions auxquelles toute la jeunesse était conviée, que M. Henri Cordier fit la connaissance d'une toute charmante jeune fille appartenant à l'une des plus anciennes et des meilleures familles d'Évreux. Les occasions de se voir furent nombreuses, l'inclination mutuelle des jeunes gens s'accentua rapidement et, le 19 février 1873, Henri Cordier, ingénieur ordinaire des Ponts et chaussées à Louviers, épousait Mlle Élisabeth Bidault, seconde fille du docteur Bidault, si honorablement connu à Évreux.

C'est là, certes, le grand événement qui a fixé pour toujours Henri Cordier dans le département de l'Eure, et cela à la grande joie de ses nombreux amis.

Union parfaite, charmant ménage que celui de Henri Cordier et de sa jeune compagne; simplicité, indulgence inépuisable, bonté se rencontraient au même degré chez l'un et chez l'autre et, les connaître, c'était les aimer.

Pendant quelques années, la vie fut douce pour eux;

Digitized by Google

il n'en connurent que les joies. Trois beaux enfants étaient venus embellir leur foyer ; situation, considération, santé, famille, tout contribuait à un bonheur que personne n'eût songé à envier tant il paraissait mérité.

Pourquoi faut-il qu'une catastrophe bien cruelle soit venue prématurément briser toutes ces joies ?

Vers la fin de l'année 1901, en effet, Mme Henri Cordier avait été atteinte d'un mal qui ne pardonne pas, hélas ! Jusqu'au dernier moment elle supporta ses souffrances avec un courage tel qu'on pouvait encore se faire quelque illusion. Jamais elle ne laissait échapper une plainte, et malgré ses souffrances elle trouvait le moyen d'être aimable et souriante pour tout ceux qui l'approchaient. Mais les forces humaines ontune limite et le mal eut raison de la science.

Le 16 juin 1903, Mme Cordier s'éteignait entourée de l'affection de tous les siens et emportant les regrets de tout ceux qui l'avaient connue.

Malgré sa grande résignation, malgré tout son courage, Henri Cordier fut particulièrement éprouvé par cette cruelle épreuve et sa santé fortement ébranlée par cette douloureuse séparation. Il avait, lui aussi, la volonté, non pas d'oublier sa peine profonde, mais de la cacher autant que possible à ses chers enfants.

Il lutta ainsi plusieurs années encore, mais il était visible pour tout le monde que sa santé s'affaiblissait peu à peu. Depuis les premiers jours de l'année 1910 surtout, son mal s'aggravait et il en avait conscience, mais il avait conservé toute sa lucidité d'esprit et toute son énergie morale. Aussi, ne voulant pas inquiéter ses enfants qui l'entouraient de leur pieuse affection, jamais

Digitized by Google

il ne laissa échapper une plainte pendant les longs mois qu'ils passèrent près de lui jusqu'à son décès qui survint le 28 octobre 1910.

Les obsèques d'Henri Cordier eurent lieu le 31 du même mois et la cathédrale d'Évreux était trop petite pour contenir la foule énorme qui avait voulu lui donner ce dernier témoignage d'estime et de profonde sympathie.

La cérémonie funèbre fut présidée par Mgr Meunier, évêque d'Évreux, et l'absoute donnée par Mgr Lucas, curé archiprêtre de la cathédrale, puis le cortège se reforma pour se rendre au cimetière où M. Henry Fauchet, vieil ami personnel de Henri Cordier et de sa famille, prononça l'allocution suivante :

Messieurs,

« Le décès prématuré de M. Henri Cordier vient de plonger ses chers enfants et sa famille si unie dans une bien douloureuse affliction, dont nous comprenons facilement l'étendue, nous qui étions ses amis ; car celui auquel nous venons aujourd'hui rendre un dernier hommage possédait au plus haut degré toutes les qualités qui attirent la sympathie, le respect, l'affection de tous et qui savent les conserver.

« Alors que tant d'autres auraient pu être fiers à sa place, de la situation élevée qu'il avait su conquérir par ses études scientifiques et par son labeur infatigable, et en montrer par suite quelque orgueil, il était par nature si bon, si modeste et d'une si grande simplicité, qu'il cherchait plutôt à dissimuler sa valeur personnelle et à ne dévoiler que dans le mystère de l'amitié

Digitized by Google

les brillantes qualités dont il avait été si généreusement doué.

« Tous ceux qui l'approchaient étaient séduits, dès l'abord, par son affabilité et par son caractère si obligeant et si sympathique. Toujours bienveillant et d'égale humeur, il prenait plaisir à être agréable aux autres et à leur rendre service chaque fois qu'il en trouvait l'occasion.

« Tous ceux qui avaient le bonheur de vivre dans son intimité savent quel charme on trouvait à le fréquenter ; aussi ils en recherchaient volontiers toutes les occasions. Et l'intimité se transformait bientôt en une amitié sincère et solide.

« Oui, le cher défunt était un ami sûr et loyal sur lequel on pouvait compter en toutes circonstances et cela d'autant plus que sa bonté si connue n'excluait pas la fermeté de ses convictions et de son caractère.

« La maladie qui est venue miner sa santé depuis de longs mois déjà en est un nouvel et frappant exemple. Car, bien qu'il sentît ses forces physiques s'en aller peu à peu et qu'il ne se fît certainement pas d'illusion sur le sort qui l'attendait, il avait conservé jusqu'au dernier moment toute sa lucidité d'esprit. Soucieux d'éviter aux siens les inquiétudes et les peines, jamais il n'a proféré la moindre plainte et jusqu'au dernier moment, il a eu assez de force de caractère et de volonté pour dominer autant qu'il le pouvait sa faiblesse physique, faisant l'impossible pour les tranquilliser, et saisissant toutes les occasions de leur prouver sa sollicitude et son affection paternelles.

« Et quand il pouvait par moments encore recevoir la courte visite d'un ami, c'était toujours pour lui

Digitized by Google

témoigner sa vive sympathie et s'informer aimablement de tout ce qui le touchait de près.

« Ami de M. Henri Cordier depuis de longues années, je tiens à déclarer hautement, avant de laisser fermer sa tombe, combien j'étais heureux et fier de son amitié, combien je lui suis reconnaissant de ce qu'il a toujours fait pour me la prouver. Je n'oublierai jamais, qu'en 1895, au lendemain de la mort de M. Chauvel, et avant que je me sois occupé de constituer la Société qui reprendrait ses établissements industriels, dont j'étais le directeur depuis plus de trente années, il fut le premier à venir me trouver pour me dire qu'il savait mon désir d'arriver à conserver cette affaire dans notre pays, qu'il en comprenait toute l'utilité pour notre classe ouvrière et qu'il s'associerait bien volontiers à mon effort.

« Lorsque la Société anonyme des Usines de Navarre fut constituée, il fut en effet l'un des plus gros souscripteurs d'actions ; aussi fut-il sollicité dès la première heure pour faire partie du conseil d'Administration. Il eût volontiers accepté, mais cela lui était impossible alors, à cause de sa situation d'ingénieur en chef des Pont et chaussées. Dès qu'il eut pris sa retraite, nous nous fîmes un devoir de solliciter à nouveau son concours, et il n'hésita pas à accepter cette fois.

« Ai-je besoin d'insister sur la place importante qu'il avait su prendre au sein de notre conseil d'Administration, où ses avis étaient toujours très écoutés. Il s'intéressait vivement non seulement à nos affaires, mais aussi aux questions sociales et ouvrières (mutualité, caisse de retraites, participation aux bénéfices, habitations ouvrières, etc.....)

Digitized by Google

« C'est donc une dette de reconnaissance bien justifiée que je viens payer aujourd'hui au nom du Conseil d'Administration et du personnel des Usines de Navarre, à l'administrateur aimé et respecté qu'était M. Henri Cordier.

« Et c'est aussi au nom de ses vieux amis que je tiens à dire à ses chers enfants et à sa famille que nous sommes de tout cœur avec eux dans cette triste et si douloureuse épreuve, dont nous demandons à prendre notre part, en reportant sur eux toute l'affectueuse amitié que nous avions pour le cher défunt.

« Dans leur immense douleur, ce sera une consolation pour eux d'avoir pu l'entourer de leur affection et de leurs soins empressés jusqu'au dernier souffle de vie, une consolation que le souvenir inoubliable de toute sa vie si digne et si bien remplie, comme aussi de la sérénité d'esprit et de l'énergie avec lesquelles il a supporté les épreuves de la longue maladie qui l'a enlevé.

« Ajouterai-je que, profondément chrétien, il a réclamé à plusieurs reprises les secours de la religion et qu'il l'a fait toujours avec la même simplicité, mais aussi avec la conviction d'accomplir une fois de plus son devoir.

« Inclinons-nous, Messieurs, devant les grands exemples qu'il nous a donnés, et réunissons-nous dans une même pensée, vieux et jeunes amis, pour envoyer un dernier hommage et un dernier adieu à celui que nous sommes si nombreux ici à pleurer à côté de sa famille.

« Adieu, cher collègue,
« Adieu cher ami. »

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ DÉCÉDÉS PENDANT L'ANNÉE

M. le comte Le Couteulx de Canteleu (Emmanuel-Jean-Hector), (21 juin 1827-22 janvier 1910). Voir notice et discours page 28 du présent volume.

M. le comte de Boisgelin (Alexandre), ancien maire de Beaumont-le-Roger, conseiller général de l'Eure, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé en son château de Beaumont-le-Roger le 31 janvier 1910 à l'âge de soixante-dix-huit ans.

M. Moutier (Auguste-Sébastien), né à Caugé le 18 octobre 1855, ancien principal clerc de notaire, est décédé à Evreux le 16 février 1910.

M. Lesort (Louis-Jean-Baptiste), né à Septeuil (Seine-et-Oise), le 29 octobre 1834, ancien président du tribunal de commerce d'Evreux, est décédé en cette ville le 21 mars 1910.

M. le vicomte Le Vaillant de Glatigny (Eugène), (7 mars 1846-24 juin 1910). Voir notice page 31 du présent volume.

M. Delisle (Léopold-Victor), né à Valognes le 24 octobre 1826, membre de l'Institut, grand-officier de la Légion d'honneur, administrateur général honoraire de la Bibliothèque nationale, conservateur du Musée Condé à Chantilly, ancien président de la Société en 1867 et en 1881, est décédé à Chantilly le 22 juillet 1910. Voir le discours de M. Emile Picot, page CXXIV du présent volume.

M. Letaud (Paul), maître de forges, ancien maire de Conches, président de la 1044e section de la Société des Vétérans, président de la Société de tir et de l'Union musicale de Conches, est décédé en cette ville le 26 septembre 1910 à l'âge de soixante-deux ans.

Digitized by Google

M. Bouchon (Cyrille-Albert), né à La Ferté-sous-Jouarre le 23 février 1846, fabricant de sucre, maire de Nassandres, trésorier de la Chambre syndicale des raffineurs de France, administrateur de la Banque de France, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé à Nassandres le 27 septembre 1910. Voir notice page 36 du présent volume.

M. Aubourg (Guillaume-Léopold), marquis de Boury, est décédé en son château d'Amfreville-la-Campagne, le 5 octobre 1910, dans sa soixante-dix-neuvième année.

M. Cordier (Urbain-Henri) (1er janvier 1845-28 octobre 1910). Voir notice page 40 du présent volume.

M. le marquis de Chambray (Jacques-François), né à Parisy-des-Vaux (Nièvre) le 24 août 1828. ancien conseiller général de l'Eure pour le canton de Damville, est décédé en son château de Chambray à Gouville le 5 novembre 1910.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ PAR LES AUTEURS, LES ÉDITEURS OU ENVOYÉS PAR LE GOUVERNEMENT

1° PAR LES AUTEURS

MM.

Bourgne, membre de la Société. M. Cyrille-Albert Bouchon. S. l. n. d. In-8°, portrait.

Chanoine-Davranches. La ligue et ses libelles. Rouen, imp. Léon Gy, 1911. In-8°.

— Plaisirs d'autrefois. Rouen, imp. Gallier, 1911. In-8°.

Croix-Rouge française. La Société française de secours aux blessés militaires et les inondations de 1910. Paris, s. d. In-8°.

Delisle (Xavier). Léopold Delisle (1826-1910). S. l. n. d. In-8°, portrait.

Desloges (Amand), membre de la Société. La flagellation de saint Taurin, premier évêque d'Evreux. Louviers, imp. Izambert, 1910. Grand in-8°.

— Le Trésor romain et la villa romaine d'Ambenay. Evreux, imp. Hérissey, 1910. In-8°.

Doucerain (Albert), membre de la Société. Compte rendu des obsèques de M. Séraphin Caüet. Evreux, 1910. In-8°.

Duval (L). Les travaux de L. Delisle sur Orderic Vital, moine de Saint-Evroul. Paris, Champion, 1911. In-8°.

Evrard (F.) Les subsistances en céréales dans le département de l'Eure de 1788 à l'an V. Paris. imp. nationale, 1910. In-8°.

— Joséphine à Navarre (1810-1811). S. l., imp. de « l'Industriel de Louviers », 1910. In-8°.

Digitized by Google

FASQUELLE (Ch.). Les concours beurriers cantonaux. Paris, Baillière et fils, 1910. In-8°.

HÉRISSEY (Paul), membre de la Société. Almanach annuaire de l'Eure pour 1911. Evreux, Hérissey, 1910. In-12.

LACOMBE (Paul). Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle. Supplément 1902-1910. Paris, lib. Henri Leclerc, 1911. In-8°.

Académie de Mâcon. Cluni, album historique et archéologique précédé d'une étude et d'une notice par F.-L. Bruel. Mâcon, Protat frères, 1910. In-4°.

MEUNIER (Mgr), évêque d'Evreux, membre de la Société. Lettre pastorale sur le Millénaire catholique de Normandie et Mandement pour le carême de 1911. Evreux, imp. de l'Eure, 1911. In-8°.

PETIT (Léon), secrétaire perpétuel de la Société. Almanach paroissial de Sainte Madeleine de Verneuil pour 1911. Rennes, imp. des Almanachs paroissiaux, in-8°.

PICOT (Emile), membre de l'Institut, président de la société. Discours prononcé à l'Assemblée générale de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France le 10 mai 1910. Paris, 1910, in-8°.

— Nouveau recueil de farces françaises des XVe et XVIe siècles d'après un volume unique appartenant à la bibliothèque royale de Copenhague par Emile Picot et Christophe Nyrop, Paris, Morgand et Fatout, 1880, petit in-12.

— Notice sur Jehan Chaponneau, docteur de l'Eglise réformée, metteur en scène du Mystère des actes des apostres joué à Bourges en 1536. Paris, Morgand et Fatout, 1879, pet. in-12.

— Théâtre mystique de Pierre Du Val et des libertins spirituels de Rouen au XVIe siècle. Paris, Morgand, 1882, in-12.

— Discours prononcé à l'Assemblée générale du 9 octobre 1910 (section de Bernay). Brionne, imp. Amelot, 1910, in-8°.

PORÉE (le chanoine), membre de la Société. Un évêque missionnaire : Louis Néez, né à Verneuil au Perche (1680-1764). Brionne, imp. Amelot, 1910, in-8°.

THUILLIER (l'abbé), membre de la Société. Les vieux Normands, chant du Millénaire. Paroles de Thuillier, musique de Cresté. Evreux, imp. de l'Eure, In-8°, s. d.

Digitized by Google

Touring-Club de France. Carte touriste de la forêt de Lyons.

Valon (le vicomte de), membre de la Société. Alexis de Valon. Nos aventures pendant les journées de février. Récit publié par Alexandre de Laborde. Paris, Henri Leclerc, 1910, in-4°.

2° PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Bulletins scientifiques, historiques, philologiques et archéologiques du Comité des travaux historiques et scientifiques. Année 1910.

Programme du congrès des sociétés savantes à Caen en 1911.

Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France par R. de Lasteyrie et A. Vidier. T. V, 3e livraison, 1908.

3° PAR LA PRÉFECTURE DE L'EURE

Conseil général. Procès-verbaux des délibérations. Année 1909.

Digitized by Google

COMPOSITION

DE LA

SOCIÉTÉ LIBRE D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS

ET BELLES-LETTRES DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Membres du bureau et du conseil d'administration pendant l'année 1910.

BUREAU

Président	MM. Émile Picot, membre de l'Institut.
Vice-président	Le comte de Boury, député, conseiller général.
Secrétaire perpétuel. .	Léon Petit, juge honoraire.
Trésorier	Letellier-Alaboissette, propriétaire.

CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC INDICATION DE LA DATE DE SORTIE

MM.

Bellenger, ancien avoué.	1911
Lauvray (Léon), ingénieur agronome.	
Lecointe, professeur honoraire d'école normale. .	1912
Bertin (André), conseiller d'arrondissement . . .	
Besnier (Charles), propriétaire	1913
Doucerain (Albert), avocat.	

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06351 8982

Digitized by Google